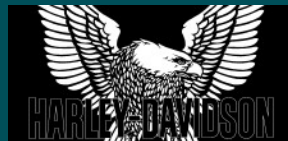


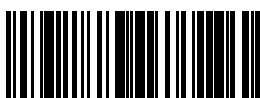
MODÈLE FLHXSE

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2018 HARLEY-DAVIDSON®



Harley-Davidson Motor Company
Service Communications
Milwaukee WI 53208 États-Unis

2025-08-01



94000479FR

French - France

Imprimé aux USA

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2018 HARLEY-DAVIDSON®
MODÈLE FLHXSE - 94000479FR



94000479FR

HARLEY-DAVIDSON

MODELE FLHXSE

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2018 HARLEY-DAVIDSON®



94000479FR
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2018 HARLEY-DAVIDSON® - MODÈLE FLHXSE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Définitions de sécurité.....	1
Votre manuel du propriétaire.....	1
Nous nous intéressons à vous.....	1
Propriétaires des États-Unis.....	2
Service à la clientèle.....	2
Informations du propriétaire.....	3

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Consignes de sécurité de fonctionnement.....	5
Système de freinage antiblocage (ABS).....	13
Règles de la sécurité routière.....	13
Accessoires et charge transportée.....	14
Consignes concernant les accessoires et la charge transportée.....	15
Système de contrôle du bruit.....	17
Altération.....	17
Étiquettes.....	17

IDENTIFICATION

Numéro d'identification de véhicule (VIN).....	21
Généralités.....	21
Emplacement.....	21
VIN abrégé.....	21
Articles CVO de première qualité.....	23

SPÉCIFICATIONS

Spécifications.....	25
Données sur les pneus.....	29
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System).....	32
Carburant.....	34
Carburant.....	34
Convertisseur catalytique.....	36

COMMANDES ET INDICATEURS

Généralités : Commandes et indicateurs.....	37
PORTE-CLÉS À TÉLÉCOMMANDE.....	37
Clé rétractable.....	37
Verrous électriques.....	37
Système de sécurité.....	38
Remplacement de la pile.....	38
Allumage sans clé.....	40
Mode d'allumage.....	40
Mode accessoire.....	41
Verrou de fourche.....	41
Verrouillage de la fourche.....	42
Déverrouillage de la fourche.....	42
VERROUILLAGES ÉLECTRIQUES.....	44
Porte-clés à télécommande.....	44
Commutateurs de verrouillage électrique.....	45

TABLE DES MATIÈRES

Instruments.....	46	Indicateur de renversement.....	55
Indicateur de vitesse.....	46	Message « No Fob » (Porte-clés absent).....	55
Compte-tours.....	46	Message « Sidestand » (Béquille latérale).....	56
Jauge de carburant.....	47	Message « Fork Lock » (Fourche verrouillée).....	56
Voltmètre.....	47	Commandes de guidon.....	58
INDICATEURS LUMINEUX.....	49	Commutateur MARCHÉ/ARRÊT du moteur.....	58
Témoin de vérification moteur.....	49	Commutateur du démarreur du moteur/feux de détresse.....	58
Témoin de niveau bas de carburant.....	49	Commutateur d'avertisseur.....	59
Témoin de décharge de la batterie.....	49	Commutateur phare/code.....	59
Témoin de sécurité.....	49	Commutateurs de feu de direction.....	60
Voyants de feux de direction.....	49	Commutateur du régulateur de vitesse.....	60
Voyant de feu de route.....	50	Commutateur Pousser-pour-parler (PTT)/réglage silencieux.....	61
Voyant de point mort.....	50	Commutateur de reconnaissance vocale.....	62
Voyant du régulateur de vitesse.....	50	Commutateur d'informations du véhicule.....	62
Indicateur lumineux de feu auxiliaire/antibrouillard.....	50	Commutateur ACCUEIL/VOLUME/RECHERCHE.....	62
Indicateur de rapport.....	50	Commutateur CURSEUR/SÉLECTION.....	62
Témoin ABS.....	50	Déclencheur.....	62
Témoin de pression d'huile.....	51	Levier de frein avant.....	63
Témoin de pression basse des pneus/dysfonctionnement du système.....	51	Poignée de commande des gaz.....	63
Fonctions du compteur kilométrique.....	52	Levier de guidon d'embrayage.....	63
Compteur kilométrique.....	53	Régulateur de vitesse.....	66
Compteurs de trajet.....	53	Activer le régulateur de vitesse.....	66
Distance avec carburant.....	53	Réglage de la vitesse constante réglée.....	66
Pression des pneus.....	54		

TABLE DES MATIÈRES

Augmenter/réduire la vitesse du régulateur de vitesse.....	66	Pédale de sélection de vitesse talon/pointe.....	77
Désengager le régulateur de vitesse.....	67	Système de freinage.....	79
Réactiver le régulateur de vitesse.....	67	Levier de frein avant.....	79
Désactiver le régulateur de vitesse.....	67	Pédale de frein arrière.....	79
Panneau des commutateurs pour accessoire.....	69	Système de freinage antiblocage (ABS).....	79
Système d'infodivertissement Boom! Box.....	70	Comment fonctionne l'ABS.....	80
État du véhicule Boom! Box.....	72	Comment utiliser l'ABS.....	80
Température de l'air.....	72	ABS : Pneus et roues.....	80
Pression de l'huile moteur.....	72	Fonctionnement de l'ABS avec freinage combiné Reflex..	82
Système de gestion de la température de ralenti du moteur (EITMS).....	72	Repose-pieds du passager.....	83
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System).....	72	Réglage de la hauteur.....	83
Alerte de basse pression des pneus.....	73	Ajustement de l'angle :.....	83
Compartiment multimédia.....	74	Béquille latérale.....	84
Connexion des écouteurs.....	76	Verrouillage de la béquille latérale : Modèles internationaux.....	85
Commande des gaz électronique (ETC).....	76	Bouchon de remplissage de carburant.....	85
Mode de performance limitée de l'ETC.....	76	Retrait du bouchon de remplissage de carburant.....	86
Mode de gestion d'alimentation de l'ETC.....	76	Pose du bouchon de remplissage de carburant.....	86
Mode de ralenti forcé de l'ETC.....	76	Verrouillage du bouchon de remplissage de carburant (Asie Pacifique et Japon).....	87
Mode d'arrêt forcé de l'ETC.....	76	Clés de rechange.....	87
Levier de sélection de vitesse.....	76	Dépose.....	87
Emplacement.....	76	Pose.....	87
Grille de sélection de rapports.....	77	Rétroviseurs.....	89
Point mort.....	77	Précharge de suspension manuelle.....	89
		Bagages.....	92

TABLE DES MATIÈRES

SACOCHEs.....	93	Avertissements.....	108
Haut-parleurs de sacoche.....	93	Activation de l'alarme.....	108
Verrouillage.....	93	Désactivation de l'alarme.....	108
Déverrouillage.....	93	Mode sonore de la sirène (confirmation).....	109
Ouverture.....	94	Mode sonore.....	109
Fermeture.....	94	Mode silencieux.....	109
Dépose.....	94	Changement de mode.....	109
Pose.....	94	Mode transport.....	109
Prise de courant.....	97	Pour passer en mode transport.....	109
Événement de carénage Splitstream.....	98	Pour quitter le mode transport.....	110
Carénages inférieurs.....	99	Services d'entreposage et d'entretien.....	110
Entreposage : FLHXSE.....	99	Stationnement de longue durée.....	110
SYSTÈME DE SÉCURITÉ		Services après-vente.....	110
Système de sécurité.....	101	Déconnexion de l'alimentation.....	110
Composants.....	101	Tous les modèles.....	110
Options.....	101	Dépannage.....	111
Numéro d'identification personnel (PIN).....	101	Témoin de sécurité.....	111
Modification du PIN.....	101	Porte-clés.....	111
Témoin d'état de sécurité.....	104	Sirène.....	111
Activer/désactiver.....	105	Réglementations FCC : Porte-clés à télécommande.....	112
Activation.....	105	Homologations RF du porte-clés à télécommande.....	112
Désactivation.....	105	Réglementations FCC : TPMS.....	114
Désactivation avec un PIN.....	105	Homologations RF du TPMS.....	114
Alarme.....	108		

TABLE DES MATIÈRES

FONCTIONNEMENT

Consignes d'utilisation.....	117
Règles de conduite de rodage.....	118
Les premiers 800 km (500 mi).....	118
Liste de vérification avant la conduite.....	119
Démarrage du moteur.....	121
Généralités.....	121
Démarrage.....	121
Démarrage après un renversement.....	123
Système de gestion de la température de ralenti du moteur (EITMS).....	123
Fonctionnement.....	123
Activation/désactivation de l'EITMS.....	124
Arrêt du moteur.....	125
Changement de vitesse.....	125
Moto arrêtée, moteur à l'arrêt.....	125
Démarrage à partir d'un arrêt.....	126
Passage en vitesse supérieure (accélération).....	126
Rétrogradation (décélération).....	127

MAINTENANCE ET LUBRIFICATION

Maintenance pour rouler en toute sécurité.....	129
Maintenance en cours de rodage.....	130
Élimination et recyclage.....	130
Lubrification du moteur : Huile synthétique.....	130

Vérifier le niveau d'huile moteur.....	132
Vérification du niveau d'huile à froid.....	133
Vérification du niveau d'huile à chaud.....	133
Changer l'huile et le filtre à huile.....	135
Lubrification à basse température.....	138
Vérifier le lubrifiant de transmission.....	138
Changer le lubrifiant de transmission.....	140
Lubrification du carter de chaîne primaire : Huile synthétique.....	142
Remplacer le lubrifiant de carter de chaîne primaire.....	143
Vérifier le fléchissement de la courroie d'entraînement.....	146
Lubrification du châssis.....	149
Applications d'huile.....	150
Huile de fourche avant.....	150
Embrayage hydraulique.....	150
Poussoirs hydrauliques.....	150
ROULEMENTS DE COLONNE DE DIRECTION.....	151
FREINS.....	151
Liquide de frein.....	152
Plaquettes de frein.....	154
Pneus.....	156
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System).....	158
Gonflage de pneu.....	159
Remplacement des pneus.....	159
Inspection.....	159

TABLE DES MATIÈRES

À quel moment remplacer les pneus.....	160	Installation et branchement.....	178
Amortisseurs.....	162	Connecteur de chargeur de batterie.....	180
Bougies.....	162	Couvercles latéraux.....	181
Filtre à air.....	163	Fusibles et relais.....	182
Housse imperméable.....	163	Fusible principal.....	182
Dépose.....	163	Fusibles du système.....	182
Nettoyage de l'élément de filtre.....	163	Relais de verrouillage électrique.....	186
Pose.....	164	SELLE.....	187
Remplacement du phare.....	165	Dépose du siège du passager.....	187
Dépose.....	165	Conduite sans le siège du passager.....	187
Pose.....	165	Dépose de la selle du conducteur.....	187
Alignement du phare.....	166	Installation de la selle conducteur.....	187
Réglage.....	167	Installation du siège du passager.....	187
Feux de direction.....	168	Réglage des commandes de guidon.....	189
Feu arrière à DÉL.....	169	Entreposage de la moto.....	191
Informations sur la mise en charge des batteries à tapis de verre absorbé (AGM) Harley-Davidson.....	169	Entreposage de la moto.....	191
Maintenance de la batterie.....	169	Remise en service de la moto après entreposage.....	193
Type.....	169	SOINS ET NETTOYAGE	
Test au voltmètre.....	173	Nettoyage et entretien général.....	195
Nettoyage et inspection.....	173	Lavage de la moto.....	201
Charger.....	173	Préparation.....	202
Entreposage.....	176	Nettoyage des roues et des pneus.....	202
Batterie.....	177	Lavage de la moto.....	202
Débranchement et dépose.....	177	Séchage de la moto.....	203

TABLE DES MATIÈRES

Polissage et imperméabilisation.....	203
Entretien du système audio.....	203
Protecteur d'écran remplaçable.....	204
Nettoyage de la radio.....	204
Entretien des haut-parleurs.....	204
Entretien du cuir et du vinyle.....	204
Entretien de l'évent de carénage Splitstream.....	205
Entretien des roues.....	206
Entretien de l'échappement.....	207
Entretien du pare-brise.....	208

DÉPANNAGE

Dépannage : Généralités.....	209
Moteur.....	209
Le démarreur ne fonctionne pas ou ne fait pas tourner le moteur.....	209
Le moteur tourne, mais ne démarre pas.....	209
Le démarrage est difficile.....	209
Le moteur démarre, mais tourne irrégulièrement ou a des ratés.....	210
Encrassement fréquent d'une bougie.....	210
Pré-allumage ou détonation (cognements ou cliquetis).....	210
Surchauffe.....	210
Vibration excessive.....	210

L'huile moteur ne circule pas (témoin de pression d'huile allumé).....	211
Système électrique.....	211
L'alternateur ne charge pas.....	211
Le taux de charge de l'alternateur est inférieur à la normale.....	211
Transmission.....	211
Le changement de vitesse est rigide.....	211
Saut de vitesses.....	211
L'embrayage patine.....	212
Embrayage grippé ou qui ne relâche pas.....	212
L'embrayage broute.....	212
Freins.....	212
Comportement du système ABS.....	212
Les freins ne tiennent pas normalement.....	212
Manœuvrabilité.....	213

ACCESSOIRES

Pièces et accessoires Genuine Motor.....	215
Catalogue en ligne.....	215
Achetez ce qu'il vous faut pour votre moto.....	215
Personnaliser.....	215
Boutique accessoires.....	215
Selles personnalisées.....	215
Couverture de garantie.....	216
Ajouter des accessoires à la nouvelle moto.....	216

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIES ET RESPONSABILITÉS

Garantie et maintenance.....	217
Harley-Davidson, et rien d'autre.....	218
Contrôles de l'évaporation du carburant pour la Californie et pour certains marchés internationaux.....	218
Réglementation sur le bruit EPA aux États-Unis.....	219
Réglementation EPA.....	219
Informations sur la garantie/l'entretien.....	219
Annonce des vices de sécurité aux États-Unis.....	220
Déclaration de la NHTSA.....	220
Documentation requise pour les motos d'importation.....	220
Coordonnées du propriétaire.....	220
Questions et préoccupations.....	221

GARANTIE LIMITÉE DES MOTOS

Garantie limitée motos Harley-Davidson de 2018.....	223
24 mois/kilométrage illimité.....	223
Durée.....	224
Obligations du propriétaire.....	224
Exclusions.....	225
Autres restrictions.....	225
Important : Lire attentivement.....	226
Facteurs environnementaux.....	227

GARANTIE LIMITÉE MOTO (AUSTRALIE)

Garantie limitée moto 2018 du fabricant Harley-Davidson pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.....	229
24 mois/kilométrage illimité.....	229
Vos droits de consommateur.....	229
Garantie.....	229
Période de garantie.....	230
Obtention d'un service de garantie.....	230
Exclusions.....	231
Autres restrictions.....	231
Important : Lire attentivement.....	233
Facteurs environnementaux.....	233

GARANTIE LIMITÉE ÉMISSIONS

Garantie limitée du système de contrôle du bruit sur les motos Harley-Davidson de 2018.....	235
Autres droits.....	236
Recommandations pour la maintenance requise.....	236

GARANTIE LIMITÉE DES ÉMISSIONS

Garantie limitée du système de contrôle des émissions de carburant sur les motos Harley-Davidson de 2018.....	237
Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans 49 états.....	237

TABLE DES MATIÈRES

Articles couverts par cette garantie des émissions.....	238	Autres droits.....	248
Autres droits.....	239	GARANTIE LIMITÉE RADIO (AUSTRALIE)	
Recommandations pour la maintenance requise.....	239	Garantie limitée radio 2018 pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.....	249
GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE		Vos droits de consommateur.....	249
Déclaration de garantie de contrôle des émissions pour la Californie.....	241	Garantie.....	249
Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans l'état de Californie.....	241	Période de garantie.....	249
Vos droits et obligations au titre de la garantie.....	241	Exclusions.....	250
Couverture de la garantie du constructeur.....	241	Obtention d'un service de garantie.....	250
Garanties et responsabilités du propriétaire.....	241	PROGRAMME DE MAINTENANCE	
Modalités de garantie supplémentaires.....	242	Fiches d'entretien.....	251
Ce qui est couvert par cette garantie des émissions.....	243	Intervalles d'entretien régulier.....	251
Ce qui n'est pas couvert par cette garantie des émissions.....	244	Fiches de maintenance.....	256
GARANTIE LIMITÉE DE LA RADIO		Documentation sur l'entretien.....	256
Garantie limitée de la radio de 2018.....	247	Informations concernant les marques déposées de H-D U.S.A., LLC.....	257
		Marques de produits déposées.....	257



REMARQUES



DÉFINITIONS DE SÉCURITÉ

Dans ce manuel, les mentions précédées des mots suivants ont une importance particulière.

▲ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque de causer la mort ou des blessures graves. (00119a)

▲ MISE EN GARDE!

ATTENTION signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque de causer des blessures mineures ou modérées. (00139a)

AVIS

AVIS signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut causer des dommages matériels. (00140b)

REMARQUE

Une REMARQUE concerne des informations importantes, imprimées en italique. Il est recommandé de prêter une attention particulière à ces éléments.

LES MOTOS HARLEY-DAVIDSON SONT CONÇUES POUR UNE CONDUITE SUR ROUTE UNIQUEMENT

Cette moto n'est pas équipée d'un pare-étincelles et est conçue pour une conduite sur route uniquement. Son fonctionnement hors route risque d'être illégal dans certaines zones géographiques. Respecter la législation et les réglementations locales. Le manuel doit être considéré comme une pièce permanente de la moto et doit, par conséquent, être inclus lors de la revente.

VISITEZ LE SITE INTERNET HARLEY-DAVIDSON

<http://www.harley-davidson.com>

VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Nous nous intéressons à vous

Bienvenue dans la famille Harley-Davidson ! Tout en prenant plaisir à conduire la moto Harley-Davidson, il convient de conduire de manière prudente et respectueuse, dans le respect des lois. Toujours porter un casque, une protection des yeux appropriée et des vêtements adéquats, et insister pour que votre passager fasse de même. Ne prenez jamais la route sous l'influence de l'alcool, d'un médicament ou d'une drogue. Veillez à bien connaître votre Harley, et lisez et assimilez entièrement le manuel du propriétaire.

Ce manuel a été préparé pour vous familiariser avec le fonctionnement, l'entretien et la maintenance de votre moto, et afin de vous fournir d'importantes informations de sécurité. Suivez attentivement ces instructions pour obtenir les

meilleures performances de votre moto, mais également pour votre plaisir et votre sécurité. Votre manuel du propriétaire contient des instructions relatives au fonctionnement et à la maintenance légère. Les réparations importantes sont abordées dans le manuel d'entretien Harley-Davidson. Ces réparations importantes nécessitent l'attention d'un technicien expérimenté ainsi que l'utilisation d'outils et d'équipements spéciaux. Votre concessionnaire Harley-Davidson dispose des installations, de l'expérience et des pièces Harley-Davidson® d'origine nécessaires pour effectuer un bon entretien. Nous vous recommandons de faire réaliser la maintenance du système de contrôle des émissions chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé.

Participez à un cours de sécurité pour motocyclistes. Pour vous inscrire à un cours à l'Académie de conduite de Harley-Davidson (Harley-Davidson Riding Academy Course), composez le 1-414-343-4056 (États-Unis) ou visitez www.harley-davidson.com (monde entier). Pour des informations sur les cours pour motocyclistes offerts par la Motorcycle Safety Foundation aux États-Unis, composez le 1-800-446-9227 ou visitez www.msf-usa.org.

Propriétaires des États-Unis

Votre Harley-Davidson est conforme à toutes les normes fédérales américaines de sécurité des véhicules motorisés et à la réglementation applicable de l'Agence pour la protection environnementale aux États-Unis à compter de la

date de fabrication. Protégez votre privilège de rouler libre en devenant membre de l'American Motorcyclist Association. Visitez www.ama-cycle.org pour plus d'informations.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

La plupart des problèmes liés à la vente ou à l'entretien seront traités en concession. Toutefois, si un problème survient et que votre concessionnaire ne peut le résoudre, veuillez suivre la procédure ci-dessous.

1. Parlez de votre problème avec le personnel approprié en concession, au comptoir des ventes, de l'entretien ou des pièces de rechange. Si votre tentative reste infructueuse, parlez au propriétaire de la concession ou au directeur général.
2. Si vous ne parvenez pas à résoudre le problème avec la concession, vous pouvez contacter le service clientèle Harley-Davidson en composant le (414) 343-4056 ou écrire à :

Attention : Service clientèle

Harley-Davidson Motor Company

P. O. Box 653

Milwaukee, WI 53201, États-Unis

Pour éviter les retards, veuillez vous munir des informations suivantes à fournir au représentant du service clientèle :

- votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ;
- le VIN de la moto (numéro d'identification de véhicule) indiqué sur l'immatriculation du véhicule ou gravé sur la colonne de direction et sur une étiquette située sur la moto même ;
- le nom et l'adresse du concessionnaire ;
- le relevé du compteur kilométrique actuel ;
- une description claire du problème.

INFORMATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Tableau 3. Informations du propriétaire

Article	Informations du propriétaire	Informations du concessionnaire
Nom :		
Adresse :		
Ville :		
État/Province :		
Code postal :		
Téléphone :		
Numéro de clé de contact :		
PIN du système de sécurité : _____ - _____ - _____ - _____		
Commercial :		
Technicien :		
Contact pour les pièces :		

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit les fonctionnalités disponibles en standard ou celles proposées en option. Par conséquent, certains des équipements illustrés dans ce document peuvent ne pas être présents sur la moto.

Harley-Davidson se réserve le droit de modifier les spécifications, l'équipement ou les conceptions à tout moment, sans préavis ou obligation.

REMARQUES



CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE FONCTIONNEMENT

▲ AVERTISSEMENT

Les motos diffèrent des autres véhicules. Leur mode de fonctionnement, leur conduite et la façon dont on les manœuvre, ainsi que leur freinage sont particuliers. Une utilisation incorrecte ou inadaptée risque de faire perdre le contrôle du véhicule et d'entraîner la mort ou de causer des blessures graves.

- Il convient de suivre une formation à la conduite.
- Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, d'ajouter des accessoires ou d'effectuer l'entretien.
- Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.
- Ne jamais tirer de remorque.

(00556d)

- Il convient de suivre une formation à la conduite.
- Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, d'ajouter des accessoires ou d'effectuer l'entretien.
- Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.
- Ne jamais tirer de remorque.

Avant d'utiliser la moto, veuillez lire et suivre les instructions d'utilisation et de maintenance de ce manuel. Suivre ces règles fondamentales pour sa propre sécurité.

- Il faut connaître et respecter les règles de sécurité routière. Lire attentivement et se familiariser avec les règles de sécurité à moto en vigueur dans votre pays ou votre état de résidence. Consulter le livret CONSEILS POUR MONTER À MOTOCYCLETTE inclus dans le kit du propriétaire (États-Unis) et le LIVRET SUR LA MOTOCYCLETTE fourni par l'état ou les autorités routières locales. Le livret CONSEILS POUR MONTER À MOTOCYCLETTE est aussi disponible sur www.msf-usa.org. Voir LA SÉCURITÉ AVANT TOUT > RÈGLES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (Page 13).
- Avant de mettre le moteur en marche, vérifier le bon fonctionnement des freins, de l'embrayage, du sélecteur de vitesses, des commandes des gaz et des niveaux de carburant et d'huile.

▲ AVERTISSEMENT

Les pièces et accessoires Harley-Davidson sont conçus pour les motos Harley-Davidson. L'utilisation de pièces ou d'accessoires d'autres constructeurs peut nuire aux performances, à la stabilité ou à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00001b)

⚠ AVERTISSEMENT

Couper le moteur lors d'un plein ou d'un entretien du circuit de carburant. Ne pas fumer ni mettre l'essence à proximité de flammes ou d'étincelles. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00002a)

- Utiliser uniquement des pièces et accessoires approuvés par Harley-Davidson. L'utilisation de certaines pièces de performance provenant d'autres fabricants peut annuler la garantie de la nouvelle moto, sauf si cela est interdit par la loi. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour de plus amples détails.

Observer les règles suivantes pour faire le plein.

- Ne faire le plein que dans un endroit aéré après avoir arrêté le moteur.
- Retirer lentement le bouchon de remplissage de carburant.
- Ne pas fumer ni laisser de flammes nues ou d'étincelles à proximité lors du remplissage ou lors d'opérations d'entretien sur le circuit de carburant.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant plus haut que le bas de la pièce rapportée du goulot de remplissage.

- Laisser un volume d'air pour que le carburant puisse se dilater.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas entreposer la moto avec un réservoir rempli d'essence dans un local (maison ou garage) où il existe des flammes vives, des veilleuses, des étincelles ou des moteurs électriques. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00003a)

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur de ce véhicule contiennent des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme pouvant provoquer des cancers, des malformations congénitales ou d'autres lésions du système reproductif. (00004f)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire tourner le moteur dans un garage fermé ou dans un local confiné. L'inhalation des gaz d'échappement qui contiennent du monoxyde de carbone gazeux toxique peut causer la mort ou des blessures graves. (00005a)

▲ AVERTISSEMENT

La béquille latérale se bloque lorsqu'elle est déployée (vers le bas) complètement vers l'avant et que le poids du véhicule repose dessus. Si la béquille latérale n'est pas dans sa position complètement vers l'avant (vers le bas) et ne supporte pas le poids du véhicule, ce dernier risque de basculer et de causer la mort ou des blessures graves. (00006a)

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que la béquille latérale est complètement rétractée avant de prendre la route. Si elle ne l'est pas, elle peut entrer en contact avec la route et provoquer une perte de contrôle du véhicule, risquant d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00007a)

- Une moto neuve doit être conduite selon une procédure de rodage spécifique. Voir FONCTIONNEMENT > RÈGLES DE CONDUITE DE RODAGE (Page 118).
- Rouler à vitesse modérée et hors des zones de grande circulation jusqu'à familiarisation complète avec les caractéristiques de fonctionnement et la manœuvrabilité de la moto en toutes circonstances.

REMARQUE

Harley-Davidson recommande aux conducteurs d'obtenir des informations et de suivre une formation explicite sur les

techniques correctes de conduite de moto. Aux États-Unis, la Harley-Davidson Riding Academy (1-414-343-4056) et la Motorcycle Safety Foundation (1-800-446-9227) proposent des cours sur la sécurité pour les conducteurs débutants et expérimentés.

▲ AVERTISSEMENT

Conduire à des vitesses appropriées à la route et aux conditions existantes, et ne jamais dépasser la limite de vitesse affichée. Une vitesse excessive risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00008a)

- Ne pas dépasser la limite de vitesse légale ou conduire plus vite que ne le permettent les conditions de route. Toujours ralentir lorsque les conditions de route sont mauvaises. Une vitesse élevée ne fait qu'aggraver l'effet possible de tout autre facteur d'instabilité et accroît les risques de perte de contrôle.

- Faire très attention aux surfaces de la route et aux conditions de vent. Garder les deux mains sur les poignées du guidon pour conduire la motocyclette. Tous les véhicules à deux roues peuvent être sujets à des forces susceptibles de les renverser telles que des coups de vent créés par le passage des camions, des trous dans la chaussée, des routes à la surface inégale et des erreurs de conduite. Ces forces peuvent influencer les caractéristiques de manœuvrabilité de la moto. Si c'est le cas, ralentir et regagner à vitesse réduite et sans se raidir le contrôle du véhicule. Ne pas freiner brusquement ni forcer le guidon. Cela risquerait d'aggraver l'instabilité.
- Installer les charges très près de la moto, le plus bas possible afin de modifier au minimum le centre de gravité de la moto. Répartir les charges de manière uniforme de part et d'autre du véhicule. Ne pas charger d'objets volumineux trop loin derrière le conducteur ni ajouter de poids sur le guidon ou la fourche avant. Ne pas dépasser la charge maximum indiquée dans chaque sacoche.

REMARQUE

Les motocyclistes novices devraient s'habituer à toutes les conditions de conduite en roulant à vitesse modérée.

- Conduire avec prudence et en se protégeant. Ne pas oublier qu'une moto n'offre pas la même protection qu'une automobile en cas d'accident. Un risque fréquent d'accident se produit lorsqu'un autre véhicule tourne à gauche devant une moto qui s'approche. Ne conduire qu'avec le phare allumé.

▲ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact avec le système d'échappement et porter des vêtements qui recouvrent entièrement les jambes pendant la conduite. Les tuyaux d'échappement et les silencieux deviennent brûlants lorsque le moteur est en marche et le restent longtemps même après l'arrêt du moteur. Le port de vêtements inappropriés pourrait causer des brûlures ou d'autres blessures graves. (00009a)

- Porter un casque homologué ainsi que des vêtements et des chaussures appropriés à la conduite d'une moto. Les couleurs vives ou claires sont plus faciles à distinguer dans la circulation, surtout la nuit. Éviter les vêtements lâches et flottants et les écharpes.
- Lors du transport de passagers, il est de la responsabilité du conducteur de leur montrer comment se tenir en moto. Consulter le livret CONSEILS POUR MONTER À MOTOCYCLETTE inclus dans le kit du propriétaire (États-Unis), aussi disponible sur www.msf-usa.org.

- Ne laisser en aucun cas une autre personne se servir de la moto si elle n'est pas un conducteur expérimenté qui possède le permis de conduire. S'assurer qu'elle connaît parfaitement les aspects particuliers de la conduite de cette moto.
- Protéger votre moto contre le vol. L'emploi du verrou de fourche lorsque la moto est en stationnement découragera l'utilisation non autorisée ou le vol.
- Conscience en éveil, discernement et prudence sont nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité. Ne pas laisser la fatigue, l'alcool ou les drogues mettre en danger sa propre sécurité et celle des autres.
- Sur les véhicules équipés d'un système audio, régler le volume, avant de démarrer, à un niveau qui ne sera pas gênant.
- Un entretien et une maintenance adaptés sont importants pour la stabilité et un fonctionnement sûr. Vérifier la pression des pneus et leur état, la profondeur de la bande de roulement et l'ajustement correct aux roulements de colonne de direction. Garder la moto en bon état de marche. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le véhicule avec la fourche verrouillée. Le verrouillage de la fourche limite la capacité de braquage de la moto, ce qui risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00035a)

▲ AVERTISSEMENT

Effectuer les procédures d'entretien et de maintenance indiquées dans le tableau des intervalles d'entretien périodiques. Un manque de maintenance périodique aux intervalles recommandés peut affecter la sécurité du fonctionnement de la moto, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00010a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas faire marcher la moto si la direction ou la suspension est desserrée, usée ou endommagée. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour les réparations. Des pièces de direction ou de suspension desserrées, usées ou endommagées peuvent altérer la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui risque de causer la mort ou des blessures graves. (00011a)

▲ AVERTISSEMENT

Inspecter régulièrement les amortisseurs et la fourche avant. Remplacer les pièces présentant des fuites, des dommages ou des signes d'usure, qui peuvent nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité et pourraient causer la mort ou des blessures graves. (00012a)

▲ AVERTISSEMENT

Utiliser la visserie de rechange Harley-Davidson. La visserie des ventes annexes risque de nuire à la performance, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00013a)

- Consulter le manuel d'entretien Harley-Davidson pour connaître les couples de serrage appropriés.
- La visserie des ventes annexes peut ne pas avoir les spécifications particulières qui lui permettraient de fonctionner correctement.

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer les pneus percés ou endommagés. Dans certains cas, de petits trous dans la bande de roulement peuvent être réparés de l'intérieur du pneu démonté par un concessionnaire Harley-Davidson. Ne JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mph) dans les premières 24 heures suivant la réparation du pneu et ne JAMAIS dépasser 129 km/h (80 mph) avec un pneu réparé. Ne pas suivre ces consignes de sécurité risque de faire éclater un pneu et de causer la mort ou des blessures graves. (00015b)

SERVICE

▲ AVERTISSEMENT

N'installer que des valves et des capuchons d'origine. Une valve ou un ensemble valve et bouchon trop long ou trop lourd risque d'interférer avec les pièces adjacentes et d'endommager la soupape, ce qui causerait le dégonflage rapide du pneu. Un dégonflage rapide des pneus peut faire perdre le contrôle de la moto au conducteur et provoquer un accident causant la mort ou des blessures graves. (00281a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (GVWR, Gross Vehicle Weight Rating) et le poids technique maximal sous essieu (GAWR, Gross Axle Weight Rating). Le dépassement de ces limites de poids peut provoquer la défaillance d'un composant et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance du véhicule, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00016f)

AVIS

Lors du levage d'une moto avec un cric, s'assurer que le cric touche les deux tubes du cadre inférieur là où les tubes descendants et les tubes du cadre inférieur convergent. Ne jamais soulever en plaçant le cric sur les traverses, le carter d'huile, les supports de montage, les composants ou les boîtiers. Le non-respect de cette instruction peut entraîner des dommages graves nécessitant des travaux de réparation importants. (00586d)

- Le GVWR est la somme du poids de la moto, des accessoires et du poids maximal du conducteur, du passager et des charges qui peuvent être transportés en toute sécurité.
- Le GAWR est le poids technique maximal qui peut être transporté en toute sécurité sur chaque essieu.
- Se référer à l'étiquette d'information sur la colonne de direction ou le tube descendant du cadre pour le GVWR et le GAWR. Voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > SPÉCIFICATIONS (Page 25).

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas remorquer une moto en panne. Le remorquage risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité et de causer la mort ou des blessures graves. (00017a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas tracter de remorque. Le remorquage risque de surcharger les pneus, de les endommager et de causer leur défaillance, de réduire la performance du freinage et d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00018c)

▲ AVERTISSEMENT

Les batteries, les bornes de batterie et autres accessoires contiennent du plomb, des composés du plomb et d'autres produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations congénitales ou d'autres lésions du système reproductif. Se laver les mains après manipulation. (00019e)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir les compartiments de rangement pendant la conduite. Des distractions pendant la conduite risqueraient de provoquer la perte de contrôle de la moto et de causer la mort ou des blessures graves. (00082a)

▲ AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour toute question ou tout problème qui se pose lors de l'utilisation de la moto. Sinon, cela risque d'aggraver le problème initial, d'entraîner des réparations coûteuses, de causer un accident et d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00020a)

▲ AVERTISSEMENT

Le contact avec du liquide de frein DOT 4 peut avoir des effets graves sur la santé. Ne pas porter des vêtements et des lunettes de protection adaptés risque de provoquer la mort ou des blessures graves.

- En cas d'inhalation : Garder son calme, évacuer à l'air frais, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés ou éclaboussés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux pendant au moins 15 minutes à l'eau courante, en gardant les yeux ouverts. En cas d'irritation, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Contactez le Centre antipoison. Consulter immédiatement un médecin.
- Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité (FDS) sur le site sds.harley-davidson.com (00240e)
- Veiller à ce que tous les équipements requis par les lois fédérales, régionales et locales en vigueur soient en place et en bon état de marche.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS)

▲ AVERTISSEMENT

Si le témoin ABS continue à clignoter aux vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) ou reste allumé en continu, l'ABS ne fonctionne pas. Le système de freinage standard fonctionne, mais un blocage des roues peut se produire. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour faire réparer l'ABS. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00361b)

▲ AVERTISSEMENT

L'ABS ne peut pas empêcher le blocage de la roue arrière causé par le frein moteur. L'ABS n'aide pas à résoudre les problèmes de dérive et ne facilite pas la conduite sur les surfaces non revêtues/non uniformes. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00362a)

Pour le fonctionnement des motos équipées d'un système de freinage antiblocage, voir COMMANDES ET INDICATEURS > SYSTÈME DE FREINAGE (Page 79).

RÈGLES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Toujours utiliser les feux de direction pour doubler avec prudence d'autres véhicules allant dans la même direction. Ne jamais doubler un autre véhicule allant dans la même direction à un carrefour, dans un virage ou en montant ou descendant une côte.
- Aux intersections, laisser la priorité aux autres véhicules. Ne pas supposer que vous avez la priorité car l'autre conducteur peut ignorer que vous avez la priorité.
- Toujours signaler à l'avance avant de s'arrêter, tourner ou doubler.

- Il convient d'observer immédiatement tous les panneaux de signalisation, y compris ceux qui servent à contrôler la circulation aux intersections. Toujours observer les panneaux de signalisation à proximité des écoles et des passages à niveau.
- Avant de tourner, le signaler au moins 30,5 m (100 ft) à l'avance. Pour tourner à gauche à une intersection, se placer au centre de la rue (sauf si le code local exige autrement). Ralentir lorsqu'on s'engage dans l'intersection et tourner avec prudence.
- Ne jamais anticiper la couleur d'un feu de circulation. Quand les feux sont sur le point de passer du VERT au ROUGE (ou du ROUGE au VERT), ralentir et attendre que le changement se fasse. Ne jamais passer lorsqu'un feu de circulation est à l'orange ou au rouge.
- Pour tourner, faire attention non seulement aux véhicules, mais également aux piétons et aux animaux.
- Ne pas quitter le trottoir ni une zone de stationnement sans le signaler. Vérifier que la route est libre pour s'insérer dans la voie de circulation. Les véhicules roulant sur la voie de circulation ont toujours la priorité.
- Veiller à monter la plaque d'immatriculation de la manière stipulée par la loi. Vérifier qu'elle reste bien visible en toutes circonstances. La nettoyer régulièrement.

- Conduire à une vitesse sécuritaire, en accord avec le type de route emprunté. Faire très attention à l'état de la route qui peut être sèche, huileuse, verglacée ou mouillée.
- Faire attention aux débris tels que des feuilles ou du gravier.
- Adapter sa vitesse et son style de conduite aux facteurs (temps et trafic) qui déterminent l'état de la route.

ACCESSOIRES ET CHARGE TRANSPORTÉE

Il est impossible pour Harley-Davidson Motor Company de tester et de faire des recommandations spécifiques concernant chaque accessoire ou combinaison d'accessoires vendus. Il incombe donc au conducteur d'assurer la sécurité de son véhicule lors de la pose d'accessoires ou du transport d'un poids supplémentaire.

▲ AVERTISSEMENT

Consultez la section ACCESSOIRES ET CHARGEMENT dans la section SÉCURITÉ D'ABORD de votre manuel d'utilisation. Un chargement incorrect des bagages ou une pose incorrecte des accessoires peut provoquer une défaillance et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00021c)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (GVWR, Gross Vehicle Weight Rating) et le poids technique maximal sous essieu (GAWR, Gross Axle Weight Rating). Le dépassement de ces limites de poids peut provoquer la défaillance d'un composant et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance du véhicule, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00016f)

- Le GVWR est la somme du poids de la moto, des accessoires et du poids maximal du conducteur, du passager et des charges qui peuvent être transportés en toute sécurité.
- Le GAWR est le poids technique maximal qui peut être transporté en toute sécurité sur chaque essieu.
- Se référer à l'étiquette d'information sur la colonne de direction ou le tube descendant du cadre pour le GVWR et le GAWR. Se reporter aux tableaux de poids. Voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > SPÉCIFICATIONS (Page 25).

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas tracter de remorque. Le remorquage risque de surcharger les pneus, de les endommager et de causer leur défaillance, de réduire la performance du freinage et d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00018c)

Consignes concernant les accessoires et la charge transportée

Suivre les directives ci-dessous pour poser des accessoires sur la moto ou pour transporter des passagers et/ou des charges.

▲ AVERTISSEMENT

Conduire à des vitesses appropriées à la route et aux conditions existantes, et ne jamais dépasser la limite de vitesse affichée. Une vitesse excessive risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00008a)

- Ne pas dépasser la limite de vitesse légale ou conduire plus vite que ne le permettent les conditions de route. Toujours ralentir lorsque les conditions de route sont mauvaises. Une vitesse élevée ne fait qu'aggraver l'effet possible de tout autre facteur d'instabilité et accroît les risques de perte de contrôle.

- Faire très attention à l'état de la route et aux conditions de vent, et toujours garder les deux mains sur les poignées du guidon pour conduire. Les véhicules à deux roues peuvent être sujets à des forces susceptibles de les renverser, telles que des coups de vent créés par les camions, des trous dans la chaussée, des routes à la surface inégale ou des erreurs de conduite. Ces forces peuvent influencer les caractéristiques de manœuvrabilité de la moto. Si c'est le cas, ralentir et regagner à vitesse réduite et sans se raidir le contrôle du véhicule. Ne pas freiner brusquement ni forcer le guidon. Cela risquerait d'aggraver l'instabilité.
- Installer les charges contre la moto, le plus bas possible. Cette position minimise le déplacement du centre de gravité de la moto.
- Répartir les charges de manière uniforme de part et d'autre du véhicule.
- Ne pas charger d'objets volumineux trop loin derrière le conducteur ni ajouter de poids sur le guidon ou la fourche avant.
- Sur les modèles équipés de sacoches, ne pas dépasser la charge maximum indiquée dans chaque sacoche.
- Sur les modèles équipés de porte-bagages, ne pas les surcharger. Les porte-bagages sont conçus pour des articles légers.
- S'assurer de bien fixer les charges pour qu'elles ne se déplacent pas en cours de route et vérifier les charges à plusieurs reprises. Les accessoires qui changent la position de conduite du conducteur peuvent accroître le temps de réaction et affecter la manœuvrabilité.
- Des équipements électriques supplémentaires peuvent surcharger le circuit électrique de la moto. Une telle surcharge peut entraîner une défaillance du circuit électrique et/ou de ses composants.

▲ AVERTISSEMENT

Si présent : Les protections avant et/ou arrière ne sont pas conçues pour protéger contre les blessures corporelles en cas de collision avec un autre véhicule ou un autre objet. (00022d)

- Les éléments de grande taille, tels que le carénage, le pare-brise, les dossiers et les porte-bagages peuvent nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto.
- Installer uniquement des accessoires Harley-Davidson d'origine conçus pour le modèle de moto spécifique.
- Veiller particulièrement au poids des accessoires, des charges et de l'équipement, ainsi qu'au poids du passager et du conducteur. Ces poids affectent la capacité de chargement de la moto.

▲ AVERTISSEMENT

Les pièces et accessoires Harley-Davidson sont conçus pour les motos Harley-Davidson. L'utilisation de pièces ou d'accessoires d'autres constructeurs peut nuire aux performances, à la stabilité ou à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00001b)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas ajouter de side-car à cette moto. L'utilisation de cette moto avec un side-car risquerait d'entraîner une perte de contrôle de la moto et de causer la mort ou des blessures graves. (00590d)

SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT

Altération

La dépose ou le remplacement de tout composant du système de contrôle du bruit peut être interdit par la loi. Cette

interdiction inclut les modifications faites avant la vente ou la livraison du véhicule à l'acheteur final. L'utilisation d'un véhicule sur lequel des composants du système de contrôle du bruit ont été déposés ou rendus inopérants peut aussi être interdite par la loi.

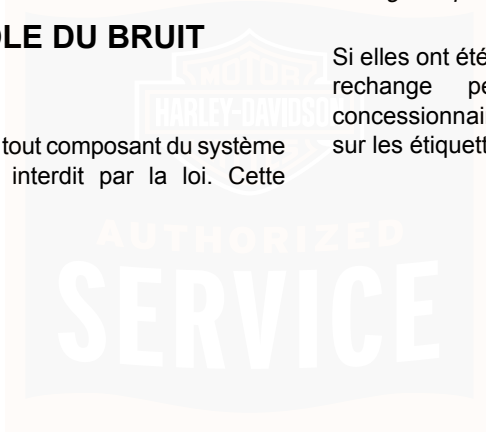
ÉTIQUETTES

Voir Figure 1. Les étiquettes de sécurité et de maintenance présentes sur la moto indiquent sa conformité aux réglementations du marché. Voir Tableau 4.

REMARQUE

Certaines étiquettes sont disponibles dans des langues étrangères pour les destinations hors des États-Unis.

Si elles ont été retirées ou endommagées, des étiquettes de rechange peuvent être achetées. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour plus d'informations sur les étiquettes disponibles.



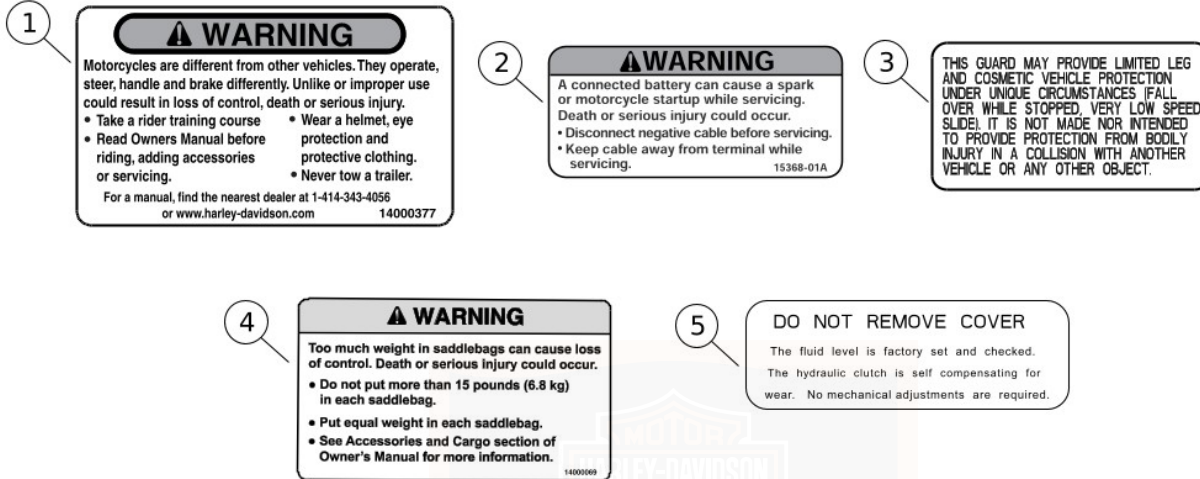


Figure 1. Étiquettes

Tableau 4. Étiquettes

AR- TICLE	N° DE PIÈCE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT	TEXTE
1	14000377	Avertissements généraux	Sur le dessus du couvercle de filtre à air	<p>AVERTISSEMENT : Les motos diffèrent des autres véhicules. Leur mode de fonctionnement, leur conduite et la façon dont on les manœuvre, ainsi que leur freinage sont particuliers. Une utilisation incorrecte ou inadaptée risque de faire perdre le contrôle du véhicule et d'entraîner la mort ou de causer des blessures graves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il convient de suivre une formation à la conduite. • Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, ajouter des accessoires ou effectuer l'entretien. • Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs. • Ne jamais tirer de remorque. <p>Pour obtenir un manuel, chercher le concessionnaire le plus proche en appelant au +1-414-343-4056 ou se rendre sur le site www.harley-davidson.com</p>
2	15368-01A	Avertissement relatif à la batterie	Sous la selle, derrière le réservoir de carburant	<p>AVERTISSEMENT : Une batterie connectée peut causer une étincelle ou le démarrage de la moto pendant son entretien, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déconnecter le câble négatif avant l'entretien. • Éloigner le câble de la borne pendant l'entretien.

Tableau 4. Étiquettes

AR-TICLE	N° DE PIÈCE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT	TEXTE
3	14148-86	Étiquette de protection du moteur	À l'avant de la protection du moteur et sur chaque protection de sacoche	Cette protection ne peut assurer qu'une protection limitée des jambes et protéger le véhicule d'accrocs dans certaines circonstances bien particulières (chute sur le côté à l'arrêt, dérapage à vitesse très réduite). Cette protection n'est pas faite ni conçue pour protéger contre des blessures corporelles en cas de collision avec un autre véhicule ou un autre objet.
4	14000069	Capacité de charge des sacoche	À l'intérieur de la sacoche	<p>AVERTISSEMENT : Une charge trop lourde dans les sacoche risque de provoquer une perte de contrôle, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas placer plus de 6,8 kg (15 lb) dans chacune des sacoche. • Équilibrer les charges dans chacune des sacoche. • Voir la section Accessoires et charges du manuel du propriétaire.
5	14810-03 (non vendu)	Avis d'entretien de l'embrayage hydraulique	Sur le couvercle d'embrayage	Ne pas retirer le couvercle. Le niveau du liquide est réglé et vérifié à l'usine. L'embrayage hydraulique est autocompensateur pour corriger l'usure. Aucun ajustement mécanique n'est requis.

SERVICE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE VÉHICULE (VIN)

Généralités

Voir Figure 3. Un numéro de série unique de 17 caractères, ou numéro d'identification de véhicule (VIN), est attribué à chaque moto. Pour une description de chaque élément du VIN, se référer au Tableau 5.

Emplacement

Voir Figure 2. Les 17 chiffres du VIN (1) sont gravés sur le côté droit du cadre près de la colonne de direction. Dans certains marchés, une étiquette de VIN imprimée (2) est également apposée sur le tube descendant avant.

VIN abrégé

Un VIN abrégé, indiquant le modèle de véhicule, le type de moteur, l'année-modèle et le numéro de séquence, est gravé sur le côté gauche du carter moteur, entre les cylindres du moteur.

REMARQUE

Lors de la commande de pièces ou en cas de questions concernant la moto, toujours fournir le numéro d'identification de véhicule (VIN) complet à 17 caractères.

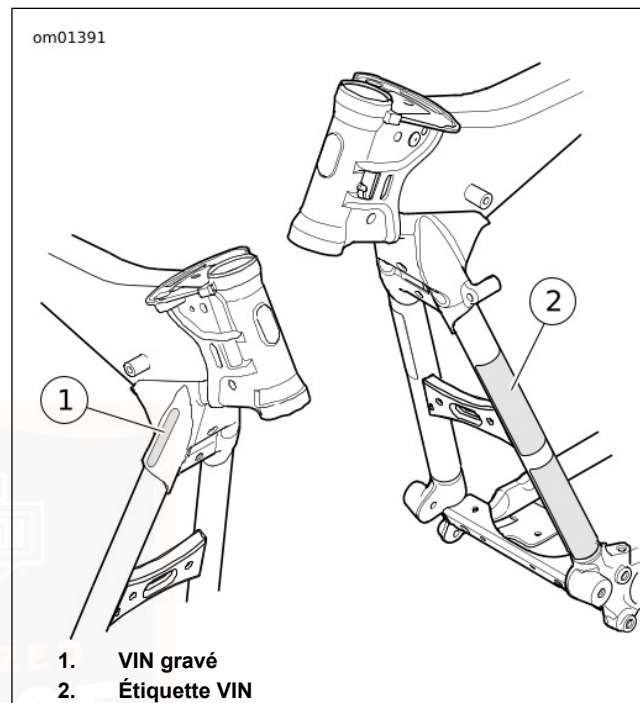


Figure 2. Emplacements du VIN

1034355

1 2 3 4 5 6 7 8 9

1HD 1 P X F 1 7 J B 111000

Figure 3. VIN typique des Harley-Davidson : FLHXSE 2018

Tableau 5. Décomposition du VIN des Harley-Davidson : FLHXSE 2018

POSITION	DESCRIPTION	VALEURS POSSIBLES
1	Identificateur mondial du fabricant	1HD = Fabriqué à l'origine aux États-Unis 5HD = Fabriqué initialement aux États-Unis pour être vendu hors des États-Unis 932 = Fabriqué à l'origine au Brésil MEG = Fabriqué à l'origine en Inde
2	Type de moto	1 = Moto lourde (901 cm ³ ou plus)
3	Modèle	PX = FLHXSE CVO Street Glide®
4	Type de moteur	L = Moteur refroidi par air Milwaukee-Eight™ 117, 1917 cm ³

Tableau 5. Décomposition du VIN des Harley-Davidson : FLHXSE 2018

POSITION	DESCRIPTION	VALEURS POSSIBLES	
5	Étalonnage/configuration, introduction	Introduction normale 1 = Américain (USA) 3 = Californie (CAL) A = Canada (CAN) C = HDI E = Japon (JPN) G = Australie (AUS) J = Brésil (BRZ) L = Asie-Pacifique (APC) N = Inde (IND)	Milieu d'année ou introduction spéciale 2, 4 = Américain (USA) 5, 6 = Californie (CAL) B = Canada (CAN) D = HDI F = Japon (JPN) H = Australie (AUS) K = Brésil (BRZ) M = Asie-Pacifique (APC) P = Inde (IND)
6	Chiffre de contrôle VIN	Peut être de 0 à 9 ou X	
7	Année-modèle	J=2018	
8	Usine de montage	B = York, Pennsylvanie, USA D = H-D Brésil-Manaus, Brésil (CKD) N = Haryana (Inde) (Bawal, district de Rewari)	
9	Numéro de série	Variable	

ARTICLES CVO DE PREMIÈRE QUALITÉ

Les articles suivants sont inclus avec la nouvelle moto. Certains peuvent être détachés tandis que d'autres ont été montés lors de la configuration par le concessionnaire.

- Porte-clés à télécommande (2)
- Kit/manuel du propriétaire
- Couverture du manuel du propriétaire *
- Kit du propriétaire Boom! Box
- Kit de doublure de sacoche, à emporter
- Kit d'outils
- Casque d'écoute
- Gaine de pluie, boîte de filtre à air *

- Housse de moto
- Produit d'entretien du cuir

* Cet article n'est pas fourni dans certaines régions.



SPÉCIFICATIONS

Tableau 6. Moteur : Milwaukee-Eight 117™ refroidi par air

ARTICLE	SPÉCIFICATION	
Nombre de cylindres	2	
Type	4 cycles, 45 degrés En V Arbre à cames simple Arbre d'équilibrage simple	
Taux de compression	10,2:1	
Alésage	4,075 po	103,5 mm
Course	4,500 po	114,3 mm
Cylindrée	117 po ³	1923 cm ³
Carburant requis	Sans plomb Premium	
Système de lubrification	Carter sec, pressurisé	
Système de refroidissement	Culasses refroidies par huile avec refroidisseur d'huile	

REMARQUE

Les spécifications de ce document peuvent ne pas correspondre à celles de la certification officielle dans certains marchés, en raison de la date de publication, des différences dans les méthodes de test et/ou des différences de véhicule. Les clients recherchant des spécifications réglementaires officiellement reconnues concernant leur véhicule doivent se reporter aux documents de certification, contacter leur

concessionnaire ou distributeur particulier ou consulter le site Internet www.h-d.com.

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (GVWR, Gross Vehicle Weight Rating) et le poids technique maximal sous essieu (GAWR, Gross Axle Weight Rating). Le dépassement de ces limites de poids peut provoquer la défaillance d'un composant et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance du véhicule, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00016f)

- Le GVWR est la somme du poids de la moto, des accessoires et du poids maximal du conducteur, du passager et des charges qui peuvent être transportés en toute sécurité.
- Le GAWR est le poids technique maximal qui peut être transporté en toute sécurité sur chaque essieu.
- Le GVWR et le GAWR sont indiqués, dans certains marchés, sur l'étiquette d'information, située sur le tube descendant du cadre.

REMARQUE

Le poids supplémentaire maximum autorisé sur la moto est égal au poids nominal brut du véhicule (GVWR) moins le poids à vide. Par exemple, une moto avec un GVWR de

544 kg (1.200 lb) et un poids à vide de 363 kg (800 lb) accommoderait un poids combiné supplémentaire maximal de 181 kg (400 lb) pour le conducteur, le passager, l'équipement de conduite, les charges et les accessoires installés.

Tableau 7. Boîte de vitesses

ARTICLE	SPÉCIFICATION
Type	Prise constante, pédale de sélection de vitesse
Vitesses	6 en marche avant

Tableau 8. Système électrique

ARTICLE	SPÉCIFICATION	
Calage de l'allumage	Non réglable	
Batterie	12 V, 28 Ah, 405 IDF scellée et sans entretien	
Circuit de charge	Sortie maximale de 46 à 50 A	
Taille des bougies	10 mm	
Écartement des bougies	0,031 à 0,035 po	0,80-0,90 mm
Couple de serrage de bougie	84 à 108 po-lbs	9,5 à 12,2 Nm

Tableau 9. Dents de pignon

ENTRAÎNEMENT	ARTICLE	NOMBRE DE DENTS
Primaire	Moteur	34
	Embrayage	46
Final	Boîte de vitesses	32
	Roue arrière	68

Tableau 10. Rapports de démultiplication

VITESSE	RAPPORT
Premier	9,593
Deuxième	6,650
Troisième	4,938
Quatrième	4,000
Cinquième	3,407
Sixième	2,875

Tableau 11. Capacités

ARTICLE	É.-U.	MÉTRIQUE
Réservoir de carburant (total)	6,0 gal	22,7 l
Témoin de niveau bas de carburant allumé (approximatif)	1,0 gal	3,8 L
Contenance d'huile moteur avec filtre*		
Refroidi par air (nouveau système)	5,2 qt	4,9 l
Vidange d'huile d'entretien	4,75 qt	4,5 l

Tableau 11. Capacités

ARTICLE	É.-U.	MÉTRIQUE
Boîte de vitesse ** (approximatif)	28 oz	0,83 L
Carter de chaîne primaire (remplissage à sec ; valeur approximative) ***	34 oz	1,0 l
<p>* Lors du remplissage, ajouter initialement 3,8 L (4.0 qt). Ajouter le volume nécessaire pour que le niveau soit conforme à la spécification.</p> <p>** Lors du remplissage, ajouter initialement 0,8 L (28 fl oz) Ajouter le volume nécessaire pour que le niveau soit conforme à la spécification.</p> <p>*** Le volume est approximatif. Remplir jusqu'au fond du diamètre extérieur du plateau d'embrayage, avec le véhicule en position droite.</p>		

Tableau 12. Poids

ARTICLE	FLHXSE	
	lb	kg
Poids de fonctionnement *	877	398
Poids supplémentaire maximum permis **	483	219
GVWR	1360	617
GAWR avant	500	227
GAWR arrière	927	420
<p>* Poids total de la moto livrée avec toutes les huiles/tous les liquides et le réservoir de carburant plein à environ 90 %.</p> <p>** Le poids total des accessoires, charges, équipement de conduite, passager et conducteur ne doit pas dépasser ce poids.</p>		

Tableau 13. Dimensions

ARTICLE	in	mm
Longueur hors tout	96,1	2 440
Largeur hors tout	38,0	965
Hauteur hors tout	52,2	1325
Empattement	63,8	1 620
Garde au sol	5,1	130
Hauteur de la selle*	26,1	663
<p>* Avec un conducteur 81,6 kg (180 lb) sur la selle.</p>		

Tableau 14. Pneus recommandés

SUPPORT	TAILLE	PNEU RECOMMANDÉ	PRESSION (À FROID 20 °C (68 °F))	
			psi	kPa
Avant	19 po	Dunlop D408F 130/60B19 M/C 61H	36	248
Arrière	18 po	Dunlop D407 180/55B18 M/C 80H	40	276

- La pression des pneus varie en fonction des changements de température ambiante et de température des pneus. Vérifier la pression des pneus à froid (20 °C (68 °F)). Augmenter la pression des pneus de 6,9 kPa (1 psi) pour chaque 5 °C (10 °F) de température ambiante au-delà de cette valeur.
- Ne pas utiliser le système TPMS comme manomètre lors du gonflage ou du dégonflage des pneus. Les données du capteur sont envoyées au TPMS à intervalles variables et il est possible qu'elles ne s'actualisent pas immédiatement lors de l'ajout ou du retrait d'air dans le pneu. Il peut en résulter un surgonflage ou un sous-gonflage.
- Selon l'altitude, le capteur TPMS communiquera uniquement les pressions inférieures à 345–414 kPa (50–60 psi).
- Le TPMS est calibré pour utiliser l'air du pneu. Si les pneus sont gonflés uniquement à l'azote, cela risque d'altérer la précision du système.
- Ne pas faire pivoter les tiges de soupape en dehors de leur position d'installation correcte. Cela pourrait endommager le joint d'étanchéité de la tige de soupape et provoquer une fuite lente.
- Ne pas utiliser de liquide d'équilibrage de pneu ou de produit d'étanchéité dans les roues équipées d'un capteur TPMS. Cela pourrait endommager le capteur.

SERVICE

DONNÉES SUR LES PNEUS

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus, les chambres à air, les talons ou les bandes de fond de jante, les valves de gonflage et les enjoliveurs doivent correspondre à la roue appropriée. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson. Si les pièces ne correspondent pas, cela peut endommager le pneu, le faire glisser sur la jante ou causer la défaillance du pneu, ce qui peut causer la mort ou des blessures graves. (00023c)

▲ AVERTISSEMENT

N'installer que des valves et des capuchons d'origine. Une valve ou un ensemble valve et bouchon trop long ou trop lourd risque d'interférer avec les pièces adjacentes et d'endommager la soupape, ce qui causerait le dégonflage rapide du pneu. Un dégonflage rapide des pneus peut faire perdre le contrôle de la moto au conducteur et provoquer un accident causant la mort ou des blessures graves. (00281a)

▲ AVERTISSEMENT

Harley-Davidson recommande d'utiliser ses pneus spécifiés. Les véhicules Harley-Davidson ne sont pas conçus pour fonctionner avec des pneus non recommandés, notamment des pneus neige, des pneus pour cyclomoteur et d'autres pneus à usage spécial. L'utilisation de pneus non recommandés risque d'affecter la stabilité, la manœuvrabilité ou le freinage et de provoquer une perte de contrôle du véhicule causant la mort ou des blessures graves. (00024d)

Voir Tableau 14 pour plus d'informations sur les pneus spécifiés et les pressions recommandées.

Les pneus sans chambre à air sont utilisés sur toutes les roues Harley-Davidson moulées et à disques.

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus Harley-Davidson avant et arrière ne sont pas identiques. L'inversion des pneus avant et arrière peut provoquer une défaillance prématurée, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00026a)

SERVICE

▲ AVERTISSEMENT

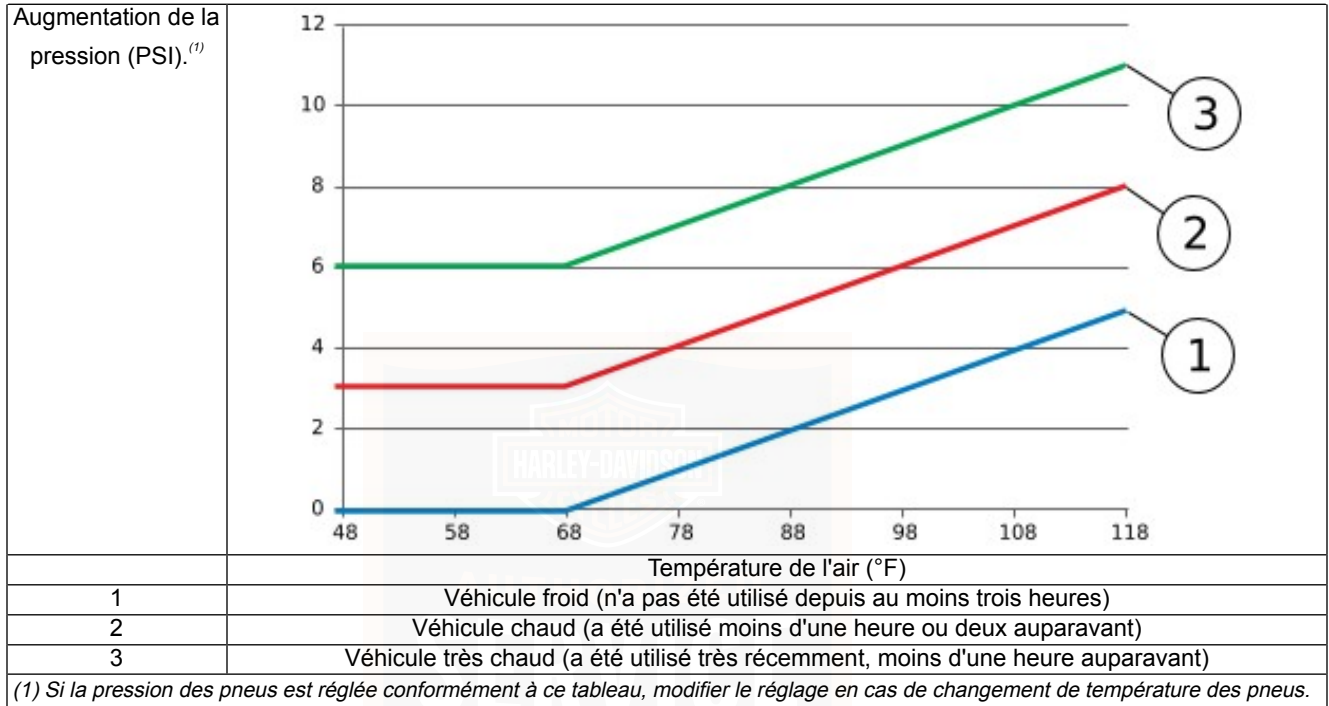
Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

Toujours conserver une pression correcte des pneus selon la spécification du Tableau 14. Voir Tableau 15 pour les corrections en fonction de la température. Ne pas dépasser la charge du GAWR sur les pneus, telle que spécifiée dans les SPÉCIFICATIONS > SPÉCIFICATIONS (Page 25). Des pneus insuffisamment gonflés, trop gonflés ou trop chargés peuvent subir une défaillance.

Si la pression des pneus doit être vérifiée lorsque le véhicule a été conduit récemment et les pneus sont chauds, consulter Tableau 15 pour déterminer les pressions corrigées. Si la pression des pneus à chaud est réglée conformément à Tableau 15, régler à nouveau conformément à la recommandation pour pneus froids dès que possible.



Tableau 15. Réglage de la pression des pneus



Harley-Davidson n'effectue aucun test avec les pneus gonflés seulement à l'azote. Harley-Davidson n'encourage ni ne décourage l'utilisation d'azote pur pour gonfler les pneus.

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de liquide d'équilibrage de pneu ou de produit d'étanchéité dans des roues en aluminium. L'utilisation d'un liquide d'équilibrage de pneu ou d'un produit d'étanchéité peut causer une corrosion rapide de la surface de la jante, pouvant entraîner le dégonflage du pneu. Un dégonflage du pneu peut entraîner une perte de contrôle de la moto, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00631b)

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer immédiatement le pneu par un pneu spécifié par Harley-Davidson lorsque les barres d';;usure deviennent visibles ou si la bande de roulement a une profondeur de 1 mm (1/32 in) seulement. Conduire avec un pneu usé peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00090c)

Les pneus Harley-Davidson sont munis de barres d'usure qui traversent horizontalement la bande de roulement. Lorsqu';;un pneu est usé au point que les barres indicatrices d';;usure de pneu deviennent visibles sur les surfaces de la bande de

roulement, ou s';;il reste une profondeur de bande de roulement de 0,8 mm (1/32 in), les pneus peuvent :

- Être plus facilement endommagés et être sujets à une défaillance
- Fournir une traction réduite
- Nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto

Déclaration de conformité des pneus en Inde : Harley-Davidson Motor Company déclare que les pneus indiqués dans la section Spécifications (Inde seulement) sont conformes aux exigences de la norme 15627 du Bureau des normes indiennes (telles que modifiées de temps à autre) pour l'immatriculation des véhicules assemblés/fabriqués en Inde. Ces pneus sont également conformes aux exigences des réglementations Central Motor Vehicle de 1989.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS, TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM)

REMARQUE

Le TPMS est calibré pour utiliser l'air du pneu. Si les pneus sont gonflés uniquement à l'azote, cela risque d'altérer la précision du système.

Chaque pneu doit être vérifié à froid avant la conduite et gonflé à la pression recommandée par Harley-Davidson dans le

Tableau 14 et indiquée sur l'étiquette VIN/pression de gonflage des pneus (pour les véhicules aux États-Unis et au Canada).

Le véhicule est équipé d'un système de contrôle de pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont insuffisamment gonflés. Aussi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, il convient de s'arrêter et de vérifier les pneus dès que possible, puis de les gonfler à la pression correcte. Conduire avec un pneu insuffisamment gonflé peut entraîner la surchauffe du pneu et sa défaillance.

Un gonflage insuffisant augmente également la consommation de carburant et réduit la durée de vie de la bande de roulement, ce qui peut altérer la manœuvrabilité du véhicule et sa capacité de freinage. Il est important de régler correctement la pression des pneus. Ne pas suivre cette consigne risque de déclencher l'alerte de basse pression en cas de températures ambiantes élevées. Les pressions des pneus à froid recommandées sont indiquées dans Tableau 14.

Si la pression des pneus doit être vérifiée lorsque le véhicule a été conduit récemment et les pneus sont chauds, consulter Tableau 15 pour déterminer les pressions corrigées. Si la pression des pneus est réglée conformément à Tableau 15, régler à nouveau conformément à la recommandation pour pneus froids dès que possible.

Le TPMS ne se substitue pas à une maintenance appropriée des pneus. Il incombe au conducteur de maintenir une pression des pneus correcte, même si le niveau de gonflage n'a pas atteint le niveau requis pour déclencher l'allumage du témoin de basse pression des pneus du TPMS.

Le véhicule est également équipé d'un indicateur de mauvais fonctionnement du TPMS, qui avertit le conducteur lorsque le système TPMS ne fonctionne pas correctement. L'indicateur de mauvais fonctionnement du TPMS est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte un mauvais fonctionnement, le témoin de basse pression des pneus clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. Cette séquence se poursuit lors des démarrages suivants du véhicule, tant que le dysfonctionnement perdure. Le témoin de sécurité s'allume également pour indiquer l'existence d'un code de diagnostic d'anomalie. Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement est allumé, il est possible que le système ne puisse pas détecter ou signaler la basse pression des pneus comme prévu.

De mauvais fonctionnements du TPMS peuvent survenir pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus de rechange ou de roues de secours sur le véhicule qui empêchent le TPMS de fonctionner correctement.

Toujours vérifier l'indicateur de mauvais fonctionnement du TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues sur le véhicule afin de garantir que les pneus de rechange

et/ou les roues de secours permettent au TPMS de continuer à fonctionner correctement.

CARBURANT

Carburant

Cette moto a été conçue pour fournir les meilleures performances au meilleur rendement en utilisant de l'essence sans plomb. La plupart des essences vendues sont mélangées avec de l'alcool et/ou de l'éther pour créer des mélanges oxygénés. Le type et la quantité d'alcool ou d'éther ajoutés au carburant sont importants.

AVIS

Ne pas utiliser d'essence contenant du méthanol. Cela risquerait d'entraîner une défaillance des composants du circuit de carburant, une détérioration du moteur et/ou un mauvais fonctionnement de l'équipement. (00148a)

AVIS

Utiliser uniquement du carburant sans plomb dans les motos équipées de convertisseur catalytique. L'emploi de carburant avec plomb endommagerait le système de contrôle des émissions de carburant. (00150c)

- Le carburant à l'ÉTHANOL est un mélange contenant de l'éthanol (alcool de grain) et de l'essence sans plomb, et peut avoir une incidence sur la consommation de carburant.
- Les ESSENCES REFORMULÉES OU OXYGÉNÉES (RFG) désignent des mélanges d'essence qui sont spécifiquement conçus pour être plus propres que les autres types d'essence lors de leur consommation. Ceci conduit à des niveaux plus faibles d'émission d'échappement. Elles sont également formulées pour réduire les pertes par évaporation dans l'environnement. Les essences reformulées utilisent des additifs servant à oxygéner l'essence. La moto fonctionnera normalement avec ce type de carburant. Harley-Davidson recommande de l'utiliser autant que possible afin d'améliorer la propreté de l'air dans l'environnement.
- Certains mélanges d'essence sont susceptibles de produire des effets néfastes sur le démarrage, la conduite ou la consommation de carburant. En cas de problèmes, utiliser une marque d'essence différente ou une essence à un mélange d'octane supérieur.

Tableau 16. Indice d'octane

SPECIFICATION	NOTATION
Indice d'octane à la pompe (R+M)/2	91 (95 RON)

Tableau 17. Spécifications de carburant




Identificateur commun	Spécification	du véhicule
MTBE	Éther méthyltertiobutylique	L'essence/les mélanges Éther méthyltertiobutylique (MTBE) sont des mélanges d'essence et jusqu'à 15% de MTBE. L'utilisation d'un mélange essence/ MTBE dans votre moto est approuvée.
Méthanol	Méthanol ou carburant de course	Ne pas utiliser de carburant de course ou de carburant contenant du méthanol ; l'utilisation de ces carburants endommage le circuit de carburant.
	5% Éthanol	Les carburants avec une concentration d'éthanol allant jusqu'à 5% (E5) peuvent être utilisés avec la moto sans affecter les performances du véhicule.
	10% Éthanol	Les carburants avec une concentration d'éthanol allant jusqu'à 10% (E10) peuvent être utilisés dans votre moto sans affecter les performances du véhicule. Clients situés aux États-Unis : Aux États-Unis, le Clean Air Act interdit l'usage de mélanges d'essence contenant plus de 10% d'éthanol pour les motos.
	22% Éthanol	Le carburant proposé sur le marché brésilien a une concentration d'éthanol comprise entre 21–27,5% . Harley-Davidson Les motos H-D configurées pour le Brésil sont dotées d'étalonnages spéciaux des commandes moteur, prévus pour fonctionner correctement avec ces carburants. L'utilisation de carburants à forte concentration d'éthanol dans les motos Harley-Davidson destinées à d'autres marchés réglementés peut entraîner des problèmes de conduite, l'apparition du voyant d'anomalie moteur et endommager potentiellement le moteur.

Tableau 17. Spécifications de carburant

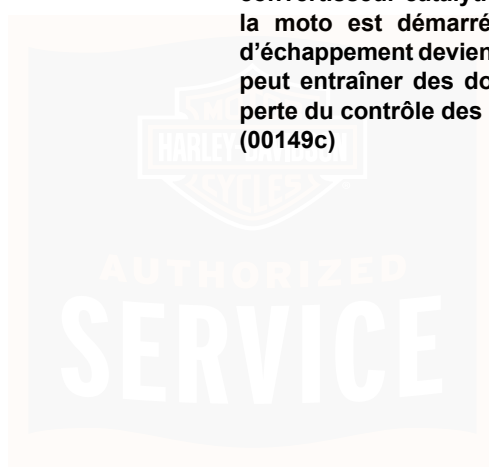
Identificateur commun	Spécification	du véhicule
	85% Éthanol	N'utilisez pas de carburant contenant 85% d'éthanol. L'utilisation de ces carburants endommage le circuit de carburant et risque d'endommager également le moteur.

Convertisseur catalytique

Sur certains marchés, les véhicules sont équipés de convertisseurs catalytiques.

AVIS

Ne pas faire fonctionner une moto équipée d'un convertisseur catalytique en cas de ratés du moteur. Si la moto est démarrée dans ces conditions, les gaz d'échappement deviennent anormalement chauds, ce qui peut entraîner des dommages à la moto, y compris la perte du contrôle des émissions de gaz d'échappement. (00149c)



GÉNÉRALITÉS : COMMANDES ET INDICATEURS

▲ AVERTISSEMENT

Identifier et comprendre les caractéristiques spécifiques de votre véhicule. Le fait de ne pas comprendre comment ces caractéristiques affectent le fonctionnement du véhicule peut conduire à un accident, qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00043b)

Certaines fonctionnalités expliquées sont spécifiques à certains modèles. Ces caractéristiques peuvent être fournies par des accessoires disponibles pour votre moto Harley-Davidson. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour obtenir la liste complète de tous les accessoires adaptés à un modèle particulier.

PORTE-CLÉS À TÉLÉCOMMANDE

La moto est livrée sortie d'usine avec deux porte-clés à télécommande. Ces porte-clés à télécommande ont été attribués électroniquement à votre moto par le concessionnaire et permettent de désactiver le système de sécurité et d'actionner les verrous électriques. Seuls deux porte-clés à télécommande peuvent être attribués à une moto à un moment donné. Il est possible d'acheter des porte-clés à télécommande de rechange et de demander à un concessionnaire Harley-Davidson de les attribuer à la moto.

Les porte-clés à télécommande comportent une étiquette avec un numéro unique. Inscrire le numéro du porte-clés à télécommande à l'endroit prévu à cet effet au début de ce manuel.

Clé rétractable

La clé rétractable peut être utilisée pour verrouiller et déverrouiller manuellement le commutateur de verrou de fourche, les sacoches et le Tour-Pak.

Déployer la clé : voir Figure 4 . Appuyer sur le bouton (2) pour déployer la clé.

Replier la clé : Appuyer sur le bouton pour libérer la clé. Replier la clé pour la faire rentrer à l'intérieur du porte-clés à télécommande.

Verrous électriques

Le porte-clés à télécommande verrouille et déverrouille à distance le commutateur de verrou de fourche, les sacoches et le Tour-Pak. Le porte-clés à télécommande peut actionner les verrous lorsque la moto est en marche ou arrêtée. La portée efficace d'un porte-clés à télécommande est d'environ 12 m (40 ft) . Voir COMMANDES ET INDICATEURS > VERROUILLAGES ÉLECTRIQUES (Page 44) .

Système de sécurité

Le système de sécurité peut être désactivé lorsqu'un porte-clés à télécommande attribué au véhicule est à portée de signal. Toujours garer le porte-clés pendant la conduite, le chargement, le ravitaillement en essence, le déplacement, le stationnement ou l'entretien de la moto. La portée de signal pour désactiver le système de sécurité est d'environ 1,5 m (5 ft) depuis le centre de la moto.

Voir COMMANDES ET INDICATEURS > ALLUMAGE SANS CLÉ (Page 40) pour utiliser la moto. Voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > SYSTÈME DE SÉCURITÉ (Page 101) pour une description complète des fonctions du système de sécurité.

Si le conducteur part sans le porte-clés à télécommande : la fenêtre du compteur kilométrique affiche temporairement un message indiquant que la moto est conduite sans détection du porte-clés (NO FOB). Pour redémarrer une moto sans le porte-clés à télécommande, désactiver le système de sécurité avec le PIN. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > ACTIVER/DÉSACTIVER (Page 105) .

Retrait du porte-clés à télécommande une fois la moto stationnée : toujours bloquer la fourche et retirer le porte-clés à télécommande quand la moto est stationnée. Ne jamais laisser le porte-clés à télécommande attaché au guidon, ni le laisser dans le porte-bagages. Si le porte-clés à

télécommande est à proximité, la moto peut démarrer et l'alarme ne se déclenche pas.

Remplacement de la pile

⚠ AVERTISSEMENT



CONTIENT UNE PILE BOUTON. GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

L'ingestion peut provoquer la mort ou des blessures graves. Il peut en résulter un étouffement, des brûlures chimiques et une perforation des muqueuses. Des brûlures graves peuvent survenir dans les deux heures qui suivent l'ingestion ou la pénétration dans n'importe quelle partie du corps. Consulter immédiatement un médecin. (13105b)

Remplacer la pile du porte-clés tous les ans.

1. Voir Figure 5 . Faire levier avec une lame fine dans la fente (1) située sur le côté du porte-clés à télécommande pour séparer les deux moitiés.

2. Retirer la pile (2) et la jeter.
 - a. Repousser le fermail (3) pour dégager la pile.
 - b. Soulever la pile du côté opposé au fermail.
3. Mettre une pile **neuve** (CR2032), côté positif tourné vers le haut.
 - a. Vérifier que les petites pattes métalliques appuient correctement contre la pile. Les plier légèrement si nécessaire.
 - b. Installer la pile contre le fermail, côté positif tourné vers le haut.
4. et appuyer jusqu'à entendre un déclic.

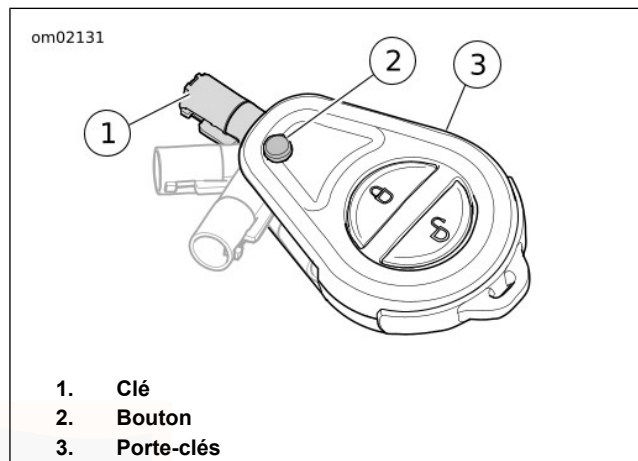
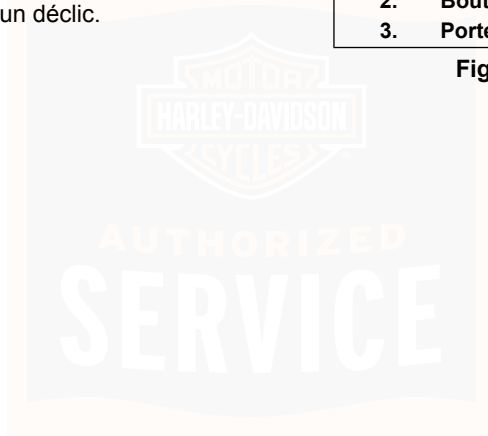


Figure 4. Fonctionnement de la clé



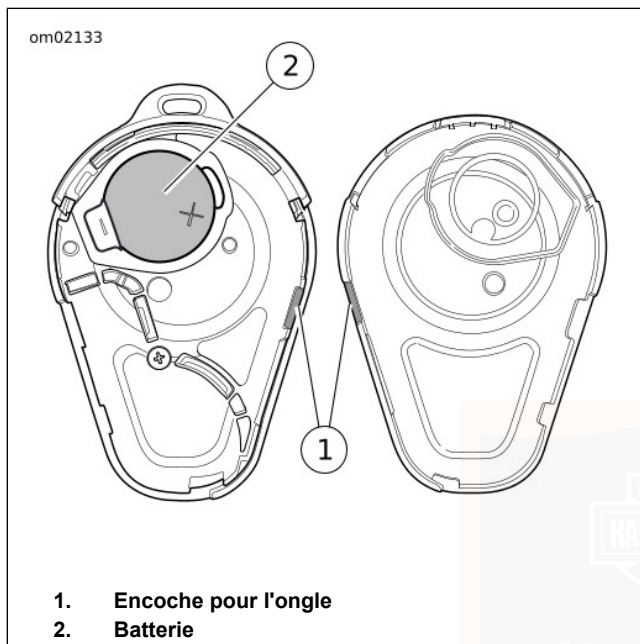


Figure 5. Pile pour porte-clés

ALLUMAGE SANS CLÉ

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction d'allumage automatique du phare augmente la visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route. S'assurer que le phare est toujours allumé. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00030b)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le véhicule avec la fourche verrouillée. Le verrouillage de la fourche limite la capacité de braquage de la moto, ce qui risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00035a)

La moto est équipée d'un système d'allumage sans clé. Aucune clé n'est nécessaire pour conduire la moto. À la place, le conducteur doit porter sur lui un porte-clés à télécommande spécialement associé ou entrer le PIN avant de pouvoir démarrer la moto.

Mode d'allumage

Voir Figure 12. En présence du porte-clés à télécommande et avec le verrou de fourche complètement tourné en position ouverte, régler le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE. Les feux et les instruments deviennent

opérationnels et la moto peut démarrer. Pour désactiver le système de sécurité en utilisant le PIN, voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > ACTIVER/DÉSACTIVER (Page 105).

La moto reste en marche (ou le moteur continue de tourner) jusqu'à ce que le commutateur MARCHE/ARRÊT soit mis sur ARRÊT. Si le porte-clés à télécommande est hors de portée de signal, cela n'entraîne pas l'arrêt du moteur ou de la moto après leur mise en marche. Toutefois, l'indicateur de vitesse affiche le message « NO FOB » (porte-clés absent) si la moto s'éloigne sans que le porte-clés à télécommande soit présent.

Pendant le stationnement, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT sur ARRÊT et retirer le porte-clés à télécommande de la moto pour empêcher sa mise en marche non autorisée. Avec la moto arrêtée et le porte-clés à télécommande hors de portée, le démarreur, le système d'allumage et le commutateur MARCHE/ARRÊT sont désactivés, ce qui immobilise la moto.

Mode accessoire

Voir Figure 12. En présence du porte-clés à télécommande, maintenir enfoncé le bouton de déclenchement. Les instruments et le circuit accessoire sont mis sous tension. Le phare et les feux de direction resteront éteints. En mode accessoire, les instruments affichent les fonctions de jauge de carburant et de compteur kilométrique. Le phare peut être allumé en appuyant sur le commutateur d'appel de phare.

Pour arrêter à nouveau la moto, maintenir le déclencheur enfoncé.

Ne pas laisser la moto en mode accessoire pendant une période prolongée. Cela peut décharger la batterie. Si la moto est laissée en mode accessoire pendant deux heures, elle s'arrête automatiquement pour empêcher la batterie de se décharger totalement. Pour revenir en mode accessoire, maintenir à nouveau le bouton de déclenchement enfoncé.

VERROU DE FOURCHE

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le véhicule avec la fourche verrouillée. Le verrouillage de la fourche limite la capacité de braquage de la moto, ce qui risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00035a)

AVIS

Protéger votre véhicule contre le vol. Si la moto n'est pas verrouillée lorsqu'elle est en stationnement, elle risque d'être volée et/ou de subir des dommages matériels. (00151b)

Voir Figure 6. Le bouton de verrou de fourche se trouve sur le tableau de bord. L'emploi du verrou de fourche lorsque la moto est en stationnement découragera l'utilisation non autorisée ou le vol. Le bouton de verrou de fourche peut être

verrouillé avec la clé, le bouton de verrouillage du porte-clés à télécommande ou les commutateurs de verrouillage électrique situés dans le capot de carénage.

REMARQUE

Mettre le bouton de verrou de fourche en position verrouillée avant d'utiliser la clé ou les fonctions de verrouillage électrique pour verrouiller le bouton. Forcer le bouton en position VERROUILLÉE risquerait d'endommager le bouton.

Le moteur ne démarre pas tant que le bouton de verrou de fourche n'est pas complètement tourné en position déverrouillée. Si le bouton de verrou de fourche est tourné hors de la position déverrouillée, le moteur s'arrête. Utiliser le bouton de verrou de fourche uniquement lorsque la moto est en stationnement.

REMARQUE

Ne pas ouvrir le couvercle si le bouton de verrou de fourche n'est pas en position verrouillée. L'ouverture du couvercle alors que le bouton n'est pas en position verrouillée risque d'endommager le carénage intérieur.

Verrouillage de la fourche

1. Tourner la fourche **complètement vers la gauche**.
2. Voir Figure 6. Tourner l'interrupteur en position VERROUILLÉE.

3. Verrouiller le bouton comme suit :
 - a. **Clé** : insérer la clé et tourner d'un quart de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller. Retirer la clé.
 - b. **Porte-clés à télécommande** : voir Figure 7 . Appuyer sur le bouton de verrouillage du porte-clés à télécommande.
 - c. **Commutateur de verrouillage électrique** : voir Figure 8. Avec la moto en marche, appuyer sur le commutateur de verrouillage dans le capot de carénage.

Déverrouillage de la fourche

1. Déverrouiller le bouton de verrou de fourche :
 - a. **Clé** : insérer la clé et tourner d'un quart de tour dans le sens horaire pour déverrouiller. Retirer la clé.
 - b. **Porte-clés à télécommande** : voir Figure 7. Appuyer sur le bouton de déverrouillage du porte-clés à télécommande.
 - c. **Commutateur de déverrouillage électrique** : voir Figure 8. Avec la moto en marche, appuyer sur le commutateur de déverrouillage dans le capot de carénage.

2. Voir Figure 6. Tourner complètement le bouton en position déverrouillée.
3. Vérifier le bon fonctionnement de la direction en faisant tourner le guidon sur toute sa plage de fonctionnement. Le guidon doit tourner librement et sans à-coups.

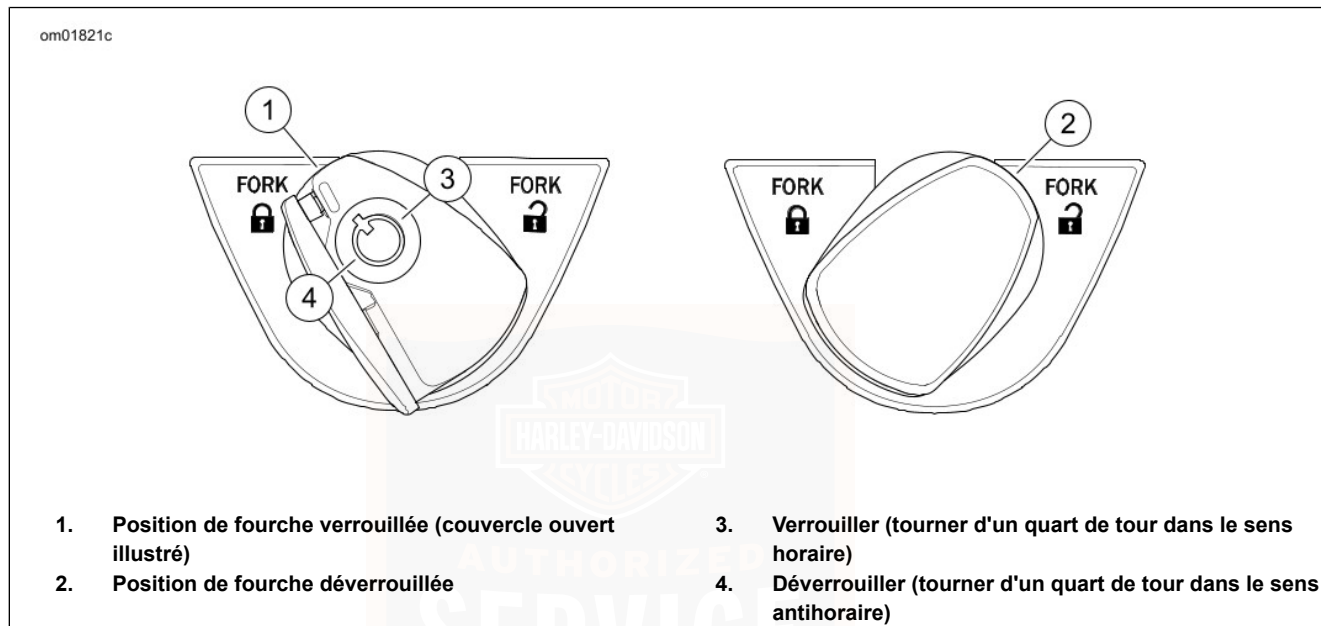


Figure 6. Bouton de verrou de fourche

VERROUILLAGES ÉLECTRIQUES

Le verrou de fourche et les sacoches peuvent être verrouillés à l'aide de la clé, du porte-clés à télécommande ou des commutateurs de verrouillage électrique situés sur le tableau de bord.

Porte-clés à télécommande

Voir Figure 7. Le porte-clés à télécommande verrouille et déverrouille à distance le bouton de verrou de fourche et les sacoches. Le porte-clés à télécommande peut actionner les verrous lorsque la moto est en marche ou arrêtée.

1. Fermer et verrouiller les couvercles de sacoche.

REMARQUE

*Tourner le commutateur de verrou de fourche à la position verrouillée **avant** d'appuyer sur le bouton de verrouillage du porte-clés à télécommande. Si le commutateur est actionné après avoir appuyé sur le bouton de verrouillage, la fourche reste déverrouillée.*

2. Pour verrouiller la fourche, tourner le guidon complètement à gauche. Tourner le commutateur de verrou de fourche en position VERROUILLÉE. Vérifier que le verrou de fourche est engagé en poussant le guidon vers la droite.

3. Appuyer sur le bouton de verrouillage du porte-clés à télécommande. Les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est verrouillé.
4. Pour déverrouiller, appuyer sur le bouton de déverrouillage du porte-clés à télécommande. Les feux de direction clignotent une fois pour indiquer que le véhicule est déverrouillé.
5. Tourner le verrou de fourche en position DÉVERROUILLÉE.

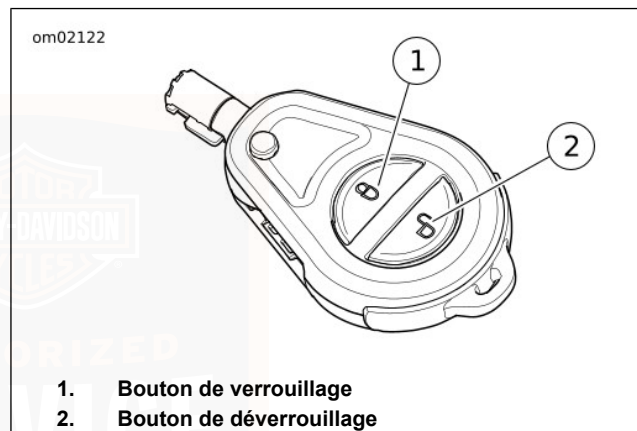


Figure 7. Porte-clés à télécommande

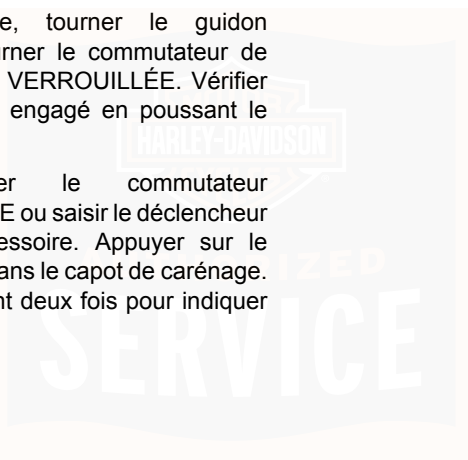
Commutateurs de verrouillage électrique

Voir Figure 8. Le commutateur de verrouillage électrique du tableau de bord actionne les verrous électriques du commutateur de verrou de fourche, des sacoches et du Tour-Pak.

Les commutateurs de verrouillage électrique actionnent les verrous uniquement lorsque la moto est en marche. Le commutateur MARCHE/ARRÊT doit être réglé sur MARCHE ou la moto doit être dans le mode accessoire.

1. Fermer les couvercles des sacoches et du Tour-Pak. Fermer les loquets.
2. Pour verrouiller la fourche, tourner le guidon complètement à gauche. Tourner le commutateur de verrou de fourche en position VERROUILLÉE. Vérifier que le verrou de fourche est engagé en poussant le guidon vers la droite.
3. Pour verrouiller, pousser le commutateur MARCHE/ARRÊT sur MARCHE ou saisir le déclencheur pour accéder au mode accessoire. Appuyer sur le commutateur de verrouillage dans le capot de carénage. Les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est verrouillé.

4. Pour déverrouiller, pousser le commutateur MARCHE/ARRÊT sur MARCHE ou saisir le déclencheur pour accéder au mode accessoire. Appuyer sur le commutateur de déverrouillage dans le capot de carénage. Les feux de direction clignotent une fois pour indiquer que le véhicule est déverrouillé.
5. Tourner le verrou de fourche en position DÉVERROUILLÉE. Ouvrir les sacoches et le Tour-Pak selon les besoins.



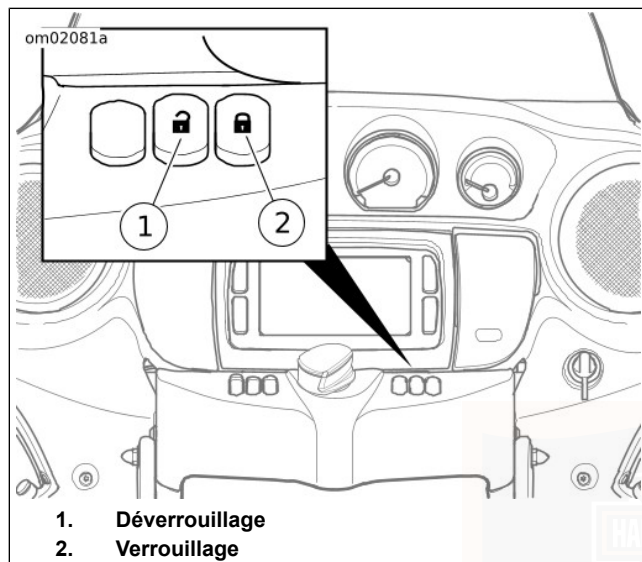


Figure 8. Commutateurs de verrouillage électrique

INSTRUMENTS

REMARQUE

Pour éviter les rayures, faire preuve de prudence lors du nettoyage des faces du module instrument. Certains modèles de motos peuvent avoir des faces peintes à l'acrylique.

Indicateur de vitesse

▲ AVERTISSEMENT

Conduire à des vitesses appropriées à la route et aux conditions existantes, et ne jamais dépasser la limite de vitesse affichée. Une vitesse excessive risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00008a)

Voir Figure 9. L'indicateur de vitesse enregistre les miles/heure (mi/h) (modèles américains) et/ou les kilomètres/heure (km/h) de vitesse en marche avant.

L'éclairage de fond des instruments est activé après un léger retard. L'éclairage de fond peut fluctuer brièvement lorsque l'éclairage ambiant change (par exemple, en traversant un tunnel).

Compte-tours

AVIS

Voir la section CONSIGNES D'UTILISATION. Ne pas faire tourner le moteur plus vite que le régime maximum indiqué dans la section FONCTIONNEMENT (zone rouge du compte-tours). Baisser le nombre de tr/min en passant à une vitesse supérieure ou en réduisant les gaz. Ne pas suivre cette consigne risque de provoquer des dommages matériels. (00159a)

Voir Figure 9. Le compte-tours mesure le régime du moteur en tours/minute (tr/min x 100).

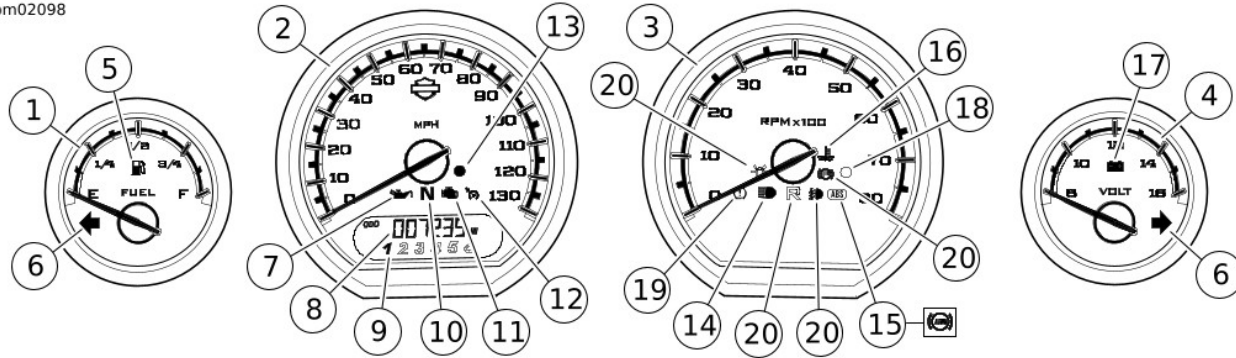
Jauge de carburant

Voir Figure 9. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant dans le réservoir.

Voltmètre

Voir Figure 9. Le voltmètre indique la tension électrique mesurée du système. Lorsque le moteur tourne à plus de 1 500 tr/min, le voltmètre indique entre 13,0 et 14,5 V avec une batterie complètement chargée.





- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. Jauge de carburant | 11. Vérification moteur |
| 2. Indicateur de vitesse | 12. Régulateur de vitesse |
| 3. Compte-tours | 13. Témoin de sécurité |
| 4. Voltmètre | 14. Feu de route |
| 5. Niveau bas de carburant | 15. ABS (avec icône ABS km/h) |
| 6. Feu de direction | 16. Non utilisé |
| 7. Pression d'huile | 17. Décharge de la batterie |
| 8. Fenêtre de compteur kilométrique | 18. Capteur de lumière |
| 9. Indicateur de rapport | 19. Témoin de basse pression des pneus/mauvais fonctionnement du TPMS |
| 10. Point mort | 20. Non utilisé |

Figure 9. Instruments et indicateurs lumineux

INDICATEURS LUMINEUX

Témoin de vérification moteur

Voir Figure 9. Le témoin de vérification moteur indique la condition du moteur/système de gestion du moteur.

Le témoin de vérification moteur s'allume normalement au moment où la moto est mise en marche. Pendant cette période, le système de gestion du moteur exécute une série d'auto-diagnostics.

Si le témoin du moteur ne s'éteint pas après le démarrage du moteur ou s'il s'allume à tout autre moment, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

Témoin de niveau bas de carburant

En continu : voir Figure 9. Le témoin de niveau bas de carburant s'allume lorsque le niveau d'essence dans le réservoir atteint le niveau bas (approximatif). Se reporter à Tableau 11 pour le niveau bas de carburant. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > FONCTIONS DU COMPTEUR KILOMÉTRIQUE (Page 52) pour les fonctions de distance avec carburant.

Clignotement : si le témoin de niveau bas de carburant clignote continuellement ou demeure allumé après le remplissage du réservoir de carburant, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

Témoin de décharge de la batterie

Voir Figure 9. Le témoin de décharge de batterie indique une charge excessive ou insuffisante de la batterie. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 169).

Témoin de sécurité

Voir Figure 9. Le témoin de sécurité indique l'état du système de sécurité et les autodiagnostic électriques de la moto. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > SYSTÈME DE SÉCURITÉ (Page 101) pour le fonctionnement du système de sécurité.

Clignotement : le système de sécurité est activé.

En continu (système de sécurité activé) : l'alarme est activée.

En continu (système de sécurité désactivé) : si le témoin reste allumé, un code de diagnostic d'anomalie est déclenché. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

Voyants de feux de direction

Clignotement : voir Figure 9. Un feu de direction est activé. Lorsque les feux de détresse fonctionnent, les deux voyants de feux de direction clignotent simultanément.

Clignotement rapide : une ampoule de feu de direction ne fonctionne pas. Faire attention et signaler tout changement

de direction à la main. Remplacer les composants défectueux le plus tôt possible.

Voyant de feu de route

Voir Figure 9. Le voyant de feu de route est allumé lorsque le feu de route ou le commutateur d'appel de phare est activé.

Voyant de point mort

Voir Figure 9. Le voyant de point mort est allumé lorsque la boîte de vitesse est au point mort.

Voyant du régulateur de vitesse

Arrêt : voir Figure 9. Le régulateur de vitesse n'est pas activé.

Orange : le régulateur de vitesse est activé. La vitesse du régulateur n'est pas réglée ou a été dérégulée.

Vert : la vitesse du régulateur est réglée. La vitesse du véhicule est maintenue constante par le système de régulation de vitesse.

Indicateur lumineux de feu auxiliaire/antibrouillard

Voir Figure 9. L'indicateur de feu auxiliaire/antibrouillard est allumé lorsque les feux auxiliaires/antibrouillard sont allumés.

Indicateur de rapport

Voir Figure 9. La vitesse actuellement sélectionnée (1 à 6) s'affiche dans la fenêtre du compteur kilométrique. L'indicateur de vitesse est calculé à partir de la vitesse du véhicule et du régime du moteur. L'indicateur de vitesse est désactivé lorsque la boîte de vitesse est au point mort, le levier d'embrayage est tiré ou le véhicule ne se déplace pas.

L'indicateur de vitesse peut fournir temporairement une indication inexacte selon l'utilisation de l'embrayage par le conducteur et selon l'usure de l'embrayage. Ceci peut se produire si l'embrayage patine à cause d'une usure excessive, s'il est mal réglé ou si le conducteur laisse l'embrayage engagé.

Témoin ABS

▲ AVERTISSEMENT

Si le témoin ABS continue à clignoter aux vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) ou reste allumé en continu, l'ABS ne fonctionne pas. Le système de freinage standard fonctionne, mais un blocage des roues peut se produire. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour faire réparer l'ABS. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00361b)

Clignotement : voir Figure 9. Le témoin ABS commence à clignoter lorsque le véhicule est mis en marche. Le témoin clignotant indique que le système est en mode d'auto-diagnostic. Il continue à clignoter jusqu'à ce que la vitesse de la moto dépasse 5 km/h (3 mph). L'ABS n'est pas opérationnel tant que le témoin est allumé.

En continu : l'éclairage en continu du témoin indique un mauvais fonctionnement de l'ABS. L'ABS est désactivé et les freins fonctionnent comme des freins sans ABS. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

Témoin de pression d'huile

AVIS

Si le témoin de pression d'huile ne s'éteint pas, toujours commencer par vérifier l'alimentation en huile. Si l'alimentation en huile est normale et que le témoin reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et ne pas utiliser la moto tant que la cause du problème n'a pas été déterminée et corrigée. Le non-respect de cette instruction peut entraîner un endommagement du moteur. (00157a)

Voir Figure 9. Le témoin de pression d'huile s'allume lorsque le contact est mis. Le témoin reste allumé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Si le témoin est allumé alors que le moteur tourne, un volume d'huile insuffisant traverse le moteur.

Vérifier l'huile moteur. Ajouter de l'huile si nécessaire. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR (Page 132). Pour les autres causes possibles, voir DÉPANNAGE > MOTEUR (Page 209).

Si le niveau d'huile moteur est suffisant et le témoin reste allumé, arrêter le moteur immédiatement. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

Témoin de pression basse des pneus/dysfonctionnement du système

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

Voir Figure 9. Le témoin de basse pression des pneus/mauvais fonctionnement du TPMS signale une basse

pression des pneus ou un mauvais fonctionnement du système TPMS.

Clignotement (60 secondes, suivi d'un allumage en continu du témoin) : un mauvais fonctionnement du système TPMS a été détecté. Le témoin de sécurité s'allume également, pour indiquer la présence d'un code de diagnostic d'anomalie. Cet événement peut survenir pour diverses raisons, notamment la perte de signal des capteurs ou l'usure prématurée de la batterie du capteur. Il est possible que les données de pression des pneus ne soient pas disponibles lorsque le témoin est allumé. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

En continu : le système a détecté qu'un ou plusieurs pneus présentent une pression basse. La radio indique également des détails pour cet état. Arrêter le véhicule en toute sécurité et utiliser un manomètre pour vérifier la pression de chaque pneu concerné. Gonfler les pneus conformément aux spécifications du Tableau 11 ou comme spécifié sur l'étiquette située sur le tube descendant du cadre. Le témoin s'éteint lorsque la moto est démarrée avec la pression correcte au niveau des pneus. Voir également Tableau 15 pour compenser les pressions des pneus sur les pneus qui ont été utilisés récemment. Si la pression des pneus est réglée conformément à Tableau 15, régler à nouveau conformément à la recommandation pour pneus froids dès que possible.

REMARQUE

Ne pas utiliser le système TPMS comme manomètre lors de l'ajout ou du retrait d'air d'un pneu. Les données du capteur sont envoyées au TPMS à intervalles variables (selon que le véhicule se déplace, qu'il est stationné sur la béquille latérale ou qu'il présente un changement important au niveau de la pression des pneus). Il est possible que les données de pression des pneus ne s'actualisent pas immédiatement lors de l'ajout ou du retrait d'air du pneu. Cela risque d'entraîner un gonflage excessif ou insuffisant.

Voir COMMANDES ET INDICATEURS > FONCTIONS DU COMPTEUR KILOMÉTRIQUE (Page 52) pour les données de pression des pneus indiquées par le compteur kilométrique.

Voir COMMANDES ET INDICATEURS > ÉTAT DU VÉHICULE BOOM! BOX (Page 72) et le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX pour connaître les fonctions du TPMS dans la radio.

FONCTIONS DU COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

AVIS

Ne jamais essayer de trafiquer ni de modifier le compteur kilométrique. Cela est interdit par la loi. Toute falsification ou modification du compteur kilométrique d'un véhicule risque d'entraîner des dommages matériels. (00160a)

REMARQUE

Le déclencheur est à l'avant de la commande de gauche du guidon. Voir Figure 12.

Compteur kilométrique

Voir Figure 10. Le compteur kilométrique indique le kilométrage total accumulé de la moto. Appuyer sur le déclencheur pour faire défiler les différentes fonctions du compteur kilométrique. Le compteur kilométrique peut être affiché, lorsque la moto est arrêtée, en appuyant sur le déclencheur.

Changement d'unités : utiliser la fonction de configuration dans la radio pour changer les unités du compteur kilométrique en UNITÉS IMPÉRIALES ou MÉTRIQUES. Consulter le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX. Toutes les fonctions du compteur kilométrique affichent les unités sélectionnées.

Compteurs de trajet

Voir Figure 10. Les deux compteurs de trajet (A et B) affichent le kilométrage total accumulé depuis leur dernière réinitialisation. Pour vérifier le kilométrage, enfoncer et relâcher le déclencheur jusqu'à ce que le compteur de trajet souhaité (A ou B) soit affiché.

Remise à zéro : Avec le compteur de trajet souhaité affiché (A ou B), maintenir enfoncé le déclencheur jusqu'à ce que le compteur de trajet sélectionné se remette à zéro.

Distance avec carburant

Voir Figure 10. L'affichage de la distance avec carburant indique le kilométrage approximatif pouvant être parcouru avec la quantité de carburant qui reste dans le réservoir de carburant. L'affichage de la distance avec carburant est mis à jour uniquement lorsque le véhicule se déplace.

Afficher la distance avec carburant : avec la moto en marche ou en mode accessoire, appuyer sur le déclencheur jusqu'à ce que la distance avec carburant soit affichée. La distance avec carburant est indiquée par la lettre « R », sur le côté gauche de l'affichage. La distance restante calculée (en miles ou kilomètres) s'affiche en fonction du volume de carburant dans le réservoir.

Niveau bas de carburant : la distance avec carburant s'affiche automatiquement dans le compteur kilométrique lorsque le témoin de niveau bas de carburant s'allume. Lorsque la distance avec carburant diminue à 10 miles ou 10 kilomètres, le compteur kilométrique affiche « LO RNG » (distance faible). La moto est presque en panne de carburant. Faire le plein le plus tôt possible. Voir Tableau 11.

Arrêter automatiquement la fonction locale de niveau bas de carburant : Lorsque la distance avec carburant est

affichée, maintenir le déclencheur enfoncé jusqu'à ce que la distance avec carburant clignote deux fois. Pour réactiver cette fonction, maintenir enfoncé le déclencheur jusqu'à ce que la distance avec carburant clignote une fois.

Remise à zéro : la remise à zéro du témoin de niveau bas de carburant nécessite une quantité suffisante de carburant dans le réservoir et un changement du cycle d'allumage (MARCHE – ARRÊT – MARCHE).

L'ajout d'au moins 7,6 L (2 USgal) de carburant permet la mise à jour de la distance avec carburant. La distance avec carburant se met à jour lentement au cours des 48 km (30 mi) suivant l'ajout de carburant.

Reconnexion de la batterie et initialisation : Si la batterie est déconnectée et reconnectée, la jauge nécessite un réservoir de carburant environ à moitié plein pour initialiser la fonctionnalité de la distance avec carburant.

Pression des pneus

Voir Figure 10. Le TPMS contrôle et affiche la pression des pneus pour les roues avant et arrière dans la fenêtre du compteur kilométrique.

Un capteur est fixé à l'intérieur de chaque pneu au niveau de la tige de soupape. Les capteurs envoient un signal à la moto à intervalles variables selon qu'elle se déplace ou qu'elle est stationnée sur la béquille latérale.

Afficher la pression des pneus : appuyer sur le déclencheur pour afficher la pression des pneus avant (FR). Appuyer sur le déclencheur pour afficher la pression des pneus arrière (RR).

Pression des pneus basse : Lorsqu'une pression des pneus basse est détectée, la fenêtre du compteur kilométrique affiche les données sur la pression et le pneu concerné. Arrêter le véhicule en toute sécurité et utiliser un manomètre pour vérifier la pression de chaque pneu concerné. Gonfler les pneus conformément aux spécifications du Tableau 14 ou comme spécifié sur l'étiquette située sur le tube descendant du cadre.

REMARQUE

- *Ne pas utiliser le système TPMS comme manomètre lors de l'ajout ou du retrait d'air d'un pneu. Les données du capteur sont envoyées au TPMS à intervalles variables (selon que le véhicule se déplace, qu'il est stationné sur la béquille latérale ou qu'il présente un changement important au niveau de la pression des pneus). Il est possible que les données de pression des pneus ne s'actualisent pas immédiatement lors de l'ajout ou du retrait d'air du pneu. Cela risquerait d'entraîner un gonflage excessif ou insuffisant.*

- *Tableau 14 indique la pression spécifiée des pneus quand ils sont froids (véhicule stationné depuis au moins trois heures). La pression des pneus augmente lorsque les pneus deviennent chauds.*

Aucune donnée de pression des pneus : si le système ne dispose pas d'informations sur la pression des pneus actuelle, la fenêtre du compteur kilométrique affiche des tirets pour les pneus concernés (par exemple « FR -- »). Cela peut être causé par la perte d'un signal récent des capteurs TPMS ou un autre mauvais fonctionnement. Vérifier le témoin de basse pression des pneus/mauvais fonctionnement du TPMS. Voir **COMMANDES ET INDICATEURS > INSTRUMENTS** (Page 46).

Les données de pression des pneus sont également affichées sur la radio. Voir **COMMANDES ET INDICATEURS > ÉTAT DU VÉHICULE BOOM! BOX** (Page 72) et le **MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX** pour plus d'informations.

Indicateur de renversement

▲ AVERTISSEMENT

Si un renversement se produit, vérifier le bon fonctionnement de toutes les commandes. La limitation des mouvements des commandes peut affecter la performance des freins ou de l'embrayage ou la possibilité de changer de vitesse, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer la mort ou des blessures graves. (00350a)

Voir Figure 11. Si la moto est renversée, le message « tIP » s'affiche dans la fenêtre du compteur kilométrique et les feux de détresse s'allument. Le moteur ne démarre pas tant que la condition de renversement n'a pas été réinitialisée. Voir **FONCTIONNEMENT > DÉMARRAGE APRÈS UN RENVERSEMENT** (Page 123) pour la remise à zéro.

Message « No Fob » (Porte-clés absent)

Si la moto est conduite sans le porte-clés, la fenêtre du compteur kilométrique affiche temporairement « NO FOB » (Porte-clés absent).

Sans le porte-clés, la moto peut uniquement être démarrée avec l'entrée manuelle d'un numéro d'identification personnel (PIN) pour désactiver le système de sécurité. Voir **SYSTÈME DE SÉCURITÉ > ACTIVER/DÉSACTIVER** (Page 105).

Message « Sidestand » (Béquille latérale)

Voir Figure 11. Certains véhicules sont équipés d'une fonction de verrouillage de la béquille latérale. Le message « SidEstAnd » (béquille latérale) défile sur le compteur kilométrique si la béquille latérale est abaissée lorsqu'une vitesse est enclenchée ou lorsque la moto se déplace. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > VERROUILLAGE DE LA BÉQUILLE LATÉRALE : MODÈLES INTERNATIONAUX (Page 85).

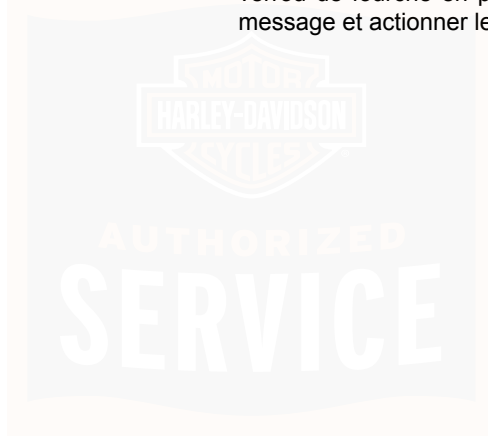
Effacement du message (avant de démarrer la moto) : Mettre la boîte de vitesse au point mort ou relever la béquille latérale.

Effacement du message (pendant la conduite) : Mettre la boîte de vitesse au point mort ou relever la béquille latérale. Relever la béquille latérale.

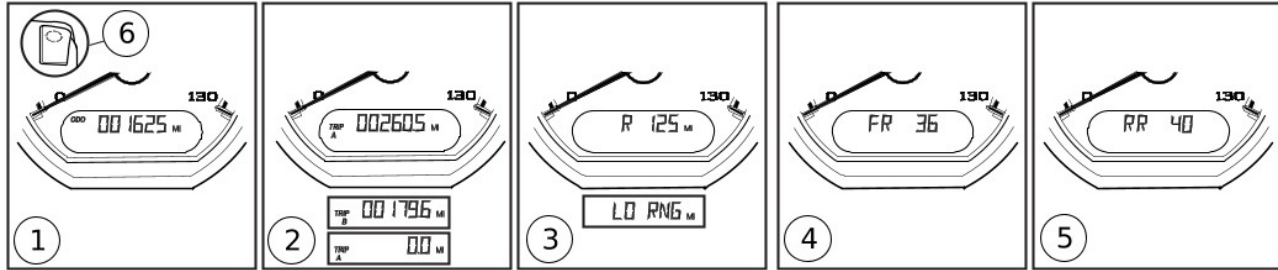
Effacement du message (temporairement) : appuyer sur le déclencheur. Le message disparaît temporairement avant de s'afficher à nouveau.

Message « Fork Lock » (Fourche verrouillée)

Voir Figure 11. Le message « Fork Locked » (fourche verrouillée) défile sur le compteur kilométrique pour indiquer que le bouton de verrou de fourche n'est pas en position déverrouillée. Tourner complètement le commutateur de verrou de fourche en position déverrouillée pour effacer le message et actionner le démarreur.



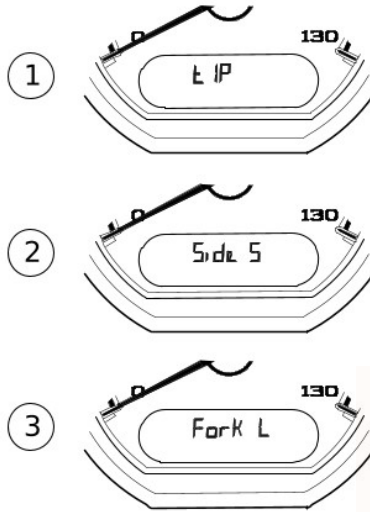
om01818a



1. Compteur kilométrique
2. Compteurs de trajet (A, B, réinitialisation)
3. Distance avec carburant (distance avec niveau bas de carburant)
4. Pression du pneu avant
5. Pression du pneu arrière
6. Déclencheur (commande de gauche)

Figure 10. Fonctions du compteur kilométrique

om01837



1. Indicateur de renversement
2. Message « Side Stand » (Béquille latérale)
3. Message « Fork Locked » (Fourche verrouillée)

Figure 11. Messages de renversement, de béquille latérale et de fourche verrouillée

COMMANDES DE GUIDON

Commutateur MARCHE/ARRÊT du moteur

Voir Figure 12. Le commutateur MARCHE/ARRÊT du moteur coupe ou rétablit l'alimentation du moteur. Le commutateur est une commande de droite du guidon.

ARRÊT : appuyer sur la partie supérieure du commutateur MARCHE/ARRÊT pour arrêter le moteur et la moto.

MARCHE : appuyer sur la partie inférieure du commutateur MARCHE/ARRÊT pour mettre le contact avant de démarrer la moto.

Commutateur du démarreur du moteur/feux de détresse

Voir Figure 12. Le commutateur du démarreur du moteur/des feux de détresse est une commande de droite du guidon.

DÉMARREUR : en poussant le bas du commutateur, le moteur du démarreur est actionné. Voir FONCTIONNEMENT > DÉMARRAGE DU MOTEUR (Page 121).

1. Tourner complètement le commutateur de verrou de fourche à la position déverrouillée.
2. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT du moteur en position MARCHE. Mettre la boîte de vitesse au point mort (indicateur lumineux de point mort allumé).

3. Appuyer sur le commutateur du DÉMARREUR pour actionner le moteur du démarreur (en présence du porte-clés du système de sécurité).

REMARQUE

- *Le commutateur du démarreur n'essaie pas de démarrer le moteur lorsqu'une vitesse est enclenchée et que l'embrayage n'est pas engagé.*
- *Si le moteur ne démarre pas, le moteur du démarreur fonctionne pendant cinq secondes, puis il s'arrête. Relâcher puis enfoncer le commutateur du démarreur (START). Après plusieurs échecs de démarrage, consulter la section relative au dépannage du présent manuel. Voir DÉPANNAGE > MOTEUR (Page 209).*

Feux de détresse : en appuyant sur la partie supérieure du commutateur (symbole du triangle), les feux de détresse sont actionnés. Ce système permet à une moto en panne d'être laissée sur place en mode feux de détresse jusqu'à l'arrivée de l'aide.

1. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE (ou saisir le déclencheur pour accéder au mode accessoire).
2. Appuyer sur le commutateur de feux de détresse (triangle) pour actionner le clignoteur des feux de détresse.

3. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT (ou saisir le déclencheur pour accéder au mode accessoire) (en présence du porte-clés du système de sécurité). Les feux de détresse continuent à clignoter pendant deux heures ou jusqu'à ce que le conducteur annule l'opération. Le système de sécurité est activé.
4. Pour annuler, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE (en présence du porte-clés du système de sécurité). Appuyer sur le commutateur des feux de détresse (triangle) pour annuler les feux de détresse.

Commutateur d'avertisseur

Voir Figure 12. L'avertisseur est activé en appuyant sur le commutateur d'AVERTISSEUR situé sur la commande de gauche du guidon. L'avertisseur peut être activé pendant des périodes allant jusqu'à 10 secondes. Si le commutateur d'AVERTISSEUR est enfoncé pendant une période plus longue, l'avertisseur est automatiquement désactivé.

Commutateur phare/code

Voir Figure 12. Le commutateur phare/code est une commande de gauche du guidon. Ce commutateur présente trois positions.

Feu de route : appuyer sur la partie supérieure du commutateur pour allumer le feu de route. Le voyant de feu de route indique si le feu de route est allumé.

Code : appuyer sur la partie inférieure du commutateur pour activer le code.

Appel de phare : appuyer et maintenir enfoncée la partie inférieure du commutateur pour allumer le feu de route. En mode accessoire, appuyer sur le commutateur d'appel de phare pour allumer le phare.

Commutateurs de feu de direction

Voir Figure 12. Les commutateurs de feu de direction sont des commandes de gauche et de droite du guidon.

Activation : appuyer sur le commutateur de feu de direction de gauche ou de droite et le relâcher pour allumer les feux de direction. Les feux clignotent jusqu'à ce qu'ils soient automatiquement désactivés ou manuellement désactivés par le conducteur.

Arrêt automatique : les feux de direction s'éteignent automatiquement lorsqu'un tour complet est détecté. Ils s'éteignent aussi après avoir été activés pendant une longue période de conduite. Ils ne s'éteignent pas si la moto reste arrêtée ou se déplace à très faible vitesse.

Arrêt manuel : pour éteindre le feu de direction, pousser et relâcher le commutateur de feu de direction une deuxième

fois. Pour actionner le feu de direction du côté opposé, pousser et relâcher le commutateur de feu de direction pour la nouvelle direction. Le premier feu de direction s'éteint et le feu de direction du côté opposé commence à clignoter.

REMARQUE

- *Le clignotement rapide d'un voyant de feu de direction signifie qu'une ampoule de feu de direction est défectueuse. Faire attention et signaler tout changement de direction à la main. Remplacer l'ampoule le plus tôt possible.*
- *Les feux de direction avant servent également de feux de marche sur certains véhicules.*

Commutateur du régulateur de vitesse

REMARQUE

Voir Figure 12. Il est possible de basculer la fonction du commutateur de RÉGLAGE/REPRISE (7) à l'aide du commutateur Pousser pour parler/réglage silencieux (PTT) (10) si nécessaire. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour faire effectuer cette opération.

Des capuchons de commutateur de rechange gris sont disponibles pour faciliter l'identification des fonctions reprogrammées. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

Voir Figure 12. Le commutateur de RÉGLAGE/REPRISE contrôle automatiquement la vitesse du véhicule. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > RÉGULATEUR DE VITESSE (Page 66).

RÉGULATEUR DE VITESSE : appuyer tout droit sur le commutateur du RÉGULATEUR DE VITESSE pour activer le régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume en orange. Appuyer à nouveau sur le commutateur du RÉGULATEUR DE VITESSE pour l'arrêter.

RÉGLAGE/- : avec le régulateur de vitesse activé, appuyer sur le commutateur de RÉGLAGE/- pour régler la vitesse du régulateur. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume en vert. Lorsque la vitesse du régulateur est atteinte, appuyer sur le commutateur de réglage SET/- pour réduire la vitesse réglée.

REPRISE/+ : si le régulateur de vitesse est désengagé (par exemple à cause d'un freinage), appuyer sur REPRISE/+ pour retourner à la vitesse précédente du régulateur. Lorsque la vitesse du régulateur est atteinte, appuyer sur REPRISE/+ pour augmenter la vitesse.

Commutateur Pousser-pour-parler (PTT)/réglage silencieux

REMARQUE

Voir Figure 12. Il est possible de basculer la fonction du commutateur de RÉGLAGE/REPRISE (7) à l'aide du

commutateur Pousser pour parler/réglage silencieux (PTT) (10) si nécessaire. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour faire effectuer cette opération.

Des capuchons de commutateur de rechange gris sont disponibles pour faciliter l'identification des fonctions programmées. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

Voir Figure 12. Le commutateur Pousser-pour-parler (PTT)/réglage silencieux (SQ+/SQ-) est utilisé pour la radio CB ou l'intercom de conducteur/passager sur les véhicules qui en sont équipés. Consulter le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX pour des instructions complètes.

PTT : avec la CB ou l'intercom en marche et les écouteurs branchés, maintenir enfoncé le commutateur PTT pour transmettre sur la CB ou dans l'intercom. Relâcher le commutateur PTT pour terminer la transmission.

SQ+/SQ- : l'audio de la CB reste en sourdine jusqu'à ce qu'un signal de CB plus fort que le niveau de silencieux est reçu. Appuyer sur SQ- pour diminuer le seuil du silencieux (ce qui laisse passer plus de signaux et plus de bruit). Appuyer sur SQ+ pour augmenter le seuil du silencieux (ce qui laisse passer seulement les signaux plus forts).

Commutateur de reconnaissance vocale

Voir Figure 12. Le commutateur de reconnaissance vocale active les fonctions de reconnaissance vocale sur les véhicules qui en sont équipés. Avec des écouteurs branchés, appuyer sur le commutateur de reconnaissance vocale. La radio indique la liste des commandes disponibles. Prononcer la commande souhaitée dans le microphone des écouteurs. Consulter le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX.

Commutateur d'informations du véhicule

Voir Figure 12. Sur les véhicules qui en sont équipés, appuyer sur le commutateur de renseignements sur le véhicule pour afficher les éléments suivants sur l'écran de la radio lorsque la radio est en marche. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > ÉTAT DU VÉHICULE BOOM! BOX (Page 72) et le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX.

Commutateur ACCUEIL/VOLUME/RECHERCHE

Voir Figure 12. Le commutateur ACCUEIL/VOLUME/RECHERCHE à 5 voies actionne les fonctions de radio sur les véhicules qui en sont équipés. Consulter le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX.

ACCUEIL : appuyer tout droit sur le commutateur d'accueil (HOME) pour passer à l'écran d'accueil sur la radio.

VOLUME : pousser le commutateur vers le haut pour augmenter le volume ou vers le bas pour diminuer le volume.

RECHERCHE : pousser le commutateur vers la gauche ou vers la droite pour effectuer la recherche d'une station de radio vers le haut/bas ou pour sélectionner le fichier multimédia précédent/suivant.

Commutateur CURSEUR/SÉLECTION

Voir Figure 12. Le commutateur CURSEUR/SÉLECTION à 5 voies actionne les fonctions de radio sur les véhicules qui en sont équipés. Consulter le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX.

SELECT (SÉLECTION) : appuyer tout droit sur le commutateur de SÉLECTION (SELECT) pour sélectionner ou faire alterner une fonction sur l'écran radio.

CURSEUR : appuyer sur le commutateur dans le sens souhaité pour déplacer le curseur ou la sélection sur l'écran radio.

Déclencheur

Voir Figure 12. Le déclencheur est à l'avant des commandes de gauche du guidon.

Véhicule arrêté : appuyer sur le déclencheur pour afficher le kilométrage accumulé dans le compteur kilométrique.

Véhicule en mode accessoire/allumage : appuyer sur le bouton de déclenchement pour faire défiler les fonctions du compteur kilométrique. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > FONCTIONS DU COMPTEUR KILOMÉTRIQUE (Page 52).

Levier de frein avant

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas placer les doigts entre le levier de commande et la poignée du guidon. Une mauvaise position de main peut gêner la manipulation des leviers de commande et entraîner une perte de contrôle du véhicule, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00032a)

Voir Figure 12. Le levier de frein avant se trouve sur la droite du guidon. Il est actionné avec les doigts de la main droite. Serrer le levier de frein pour actionner les freins avant. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > SYSTÈME DE FREINAGE (Page 79).

Poignée de commande des gaz

Voir Figure 12. La poignée de commande des gaz est située sur la droite du guidon. La commande des gaz est actionnée avec la main droite.

Décélération : tourner lentement la poignée de commande des gaz dans le sens horaire (vers l'avant de la moto) pour fermer la commande des gaz.

Accélération : tourner lentement la poignée de commande des gaz dans le sens antihoraire (vers l'arrière de la moto) pour ouvrir la commande des gaz.

Position de désengagement : la poignée de commande des gaz peut être tournée dans le sens horaire un peu au-delà de la position de ralenti. Cette position de désengagement désengage la vitesse du régulateur. Elle est aussi utilisée pour activer/désactiver l'EITMS. Voir FONCTIONNEMENT > SYSTÈME DE GESTION DE LA TEMPÉRATURE DE RALENTI DU MOTEUR (EITMS) (Page 123).

Levier de guidon d'embrayage

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas placer les doigts entre le levier de commande et la poignée du guidon. Une mauvaise position de main peut gêner la manipulation des leviers de commande et entraîner une perte de contrôle du véhicule, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00032a)

Voir Figure 12. Le levier de guidon d'embrayage se trouve sur la gauche du guidon et il est actionné avec les doigts de la main gauche.

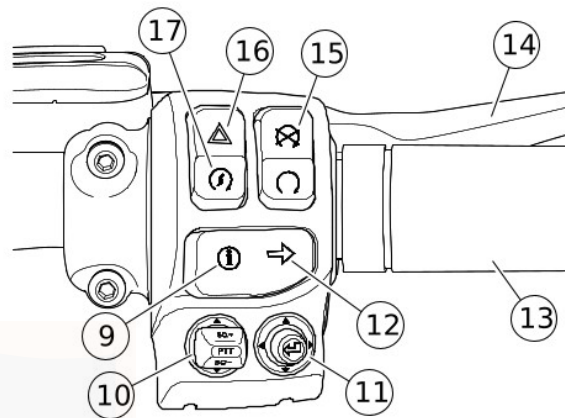
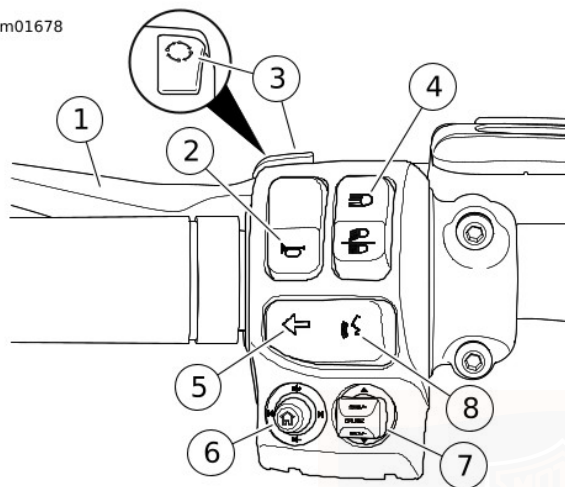
1. Tirer lentement le levier de guidon d'embrayage contre la poignée du guidon pour débrayer.

2. Passer en première à l'aide du levier de sélection de vitesse. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > LEVIER DE SÉLECTION DE VITESSE (Page 76).
3. Relâcher lentement le levier de guidon d'embrayage pour embrayer.

La moto peut démarrer dans n'importe quelle vitesse tant que le levier d'embrayage est tiré. Si l'embrayage n'est pas débrayé, le véhicule ne démarre pas avec une vitesse enclenchée.



om01678



1. Levier de guidon d'embrayage

2. Avertisseur

3. Déclencheur

4. Phare/code

5. Feu de direction gauche

6. Accueil/volume/précédent/suivant

7. Régulateur de vitesse *

8. Reconnaissance vocale

9. Renseignements sur le véhicule

10. Pousser-pour-parler/réglage silencieux (si équipée de radio bande publique (CB)) *

11. Curseur/sélection

12. Feu de direction droit

13. Poignée de commande des gaz

14. Levier de frein avant

15. Marche/arrêt du moteur

16. Feux de détresse

17. Démarrage du moteur

* Ces fonctions de commutateur sont interchangeables. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

Figure 12. Commutateurs et commandes de guidon

RÉGULATEUR DE VITESSE

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le système du régulateur de vitesse sur les routes à grande circulation, sur les routes comportant des virages dangereux ou masqués ou sur les routes glissantes de toutes sortes. L'utilisation du régulateur de vitesse dans ces circonstances risque d'entraîner une perte de contrôle et de causer la mort ou des blessures graves. (00083a)

▲ AVERTISSEMENT

Conduire à des vitesses appropriées à la route et aux conditions existantes, et ne jamais dépasser la limite de vitesse affichée. Une vitesse excessive risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00008a)

Activer le régulateur de vitesse

REMARQUE

Le régulateur de vitesse fonctionne lorsque :

- *Au moins 10 secondes se sont écoulées après le démarrage du moteur.*

- *La vitesse du véhicule est comprise entre 40–145 km/h (25–90 mph) en seconde ou une vitesse supérieure.*

Voir Figure 13. Appuyer sur le commutateur CRUISE (régulateur de vitesse) pour activer le régulateur de vitesse (1). Lorsque le régulateur de vitesse est activé, son icône sur la face de l'indicateur de vitesse s'allume en orange.

Réglage de la vitesse constante réglée

Voir Figure 13. Lorsque la moto atteint la vitesse souhaitée, pousser le commutateur SET/- (RÉGLAGE/-) vers le bas pour définir la vitesse constante réglée (2). L'icône de régulateur de vitesse passe de l'orange au vert.

Si nécessaire, régler la vitesse constante réglée pour qu'elle corresponde à la limitation de vitesse ou aux conditions de circulation :

Augmenter/réduire la vitesse du régulateur de vitesse

Pousser le commutateur RES/+ (REPRISE/+) vers le haut pour augmenter la vitesse de 1,6 km/h (1 mph). Maintenir le commutateur RES/+ (REPRISE/+) vers le haut augmente progressivement la vitesse constante réglée.

Appuyer sur le commutateur SET/- (RÉGLAGE/-) vers le bas pour réduire la vitesse de 1,6 km/h (1 mph). Maintenir le commutateur vers le bas réduit progressivement la vitesse constante réglée.

Désengager le régulateur de vitesse

Voir Figure 13. Pour cesser de circuler à la vitesse constante réglée, passer le papillon en position fermée par le biais du commutateur de désengagement (3).

Le régulateur de vitesse se désengage également lorsque le conducteur :

- actionne le levier de frein avant ou appuie sur la pédale de frein arrière ;
- serre le levier d'embrayage ;
- ouvre la commande des gaz plus de 16 km/h (10 mph) au-dessus de la vitesse réglée.

Réactiver le régulateur de vitesse

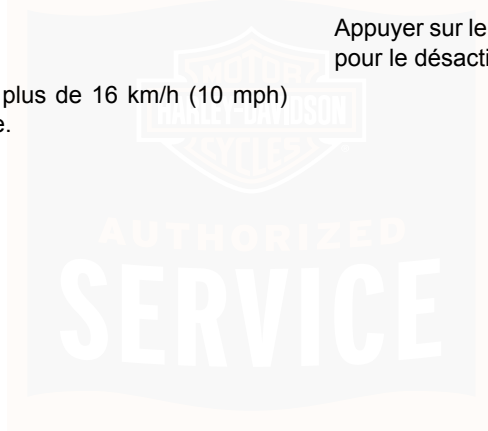
REMARQUE

Le régulateur de vitesse ne s'engage pas à nouveau si la vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse constante réglée de plus de 24 km/h (15 mph).

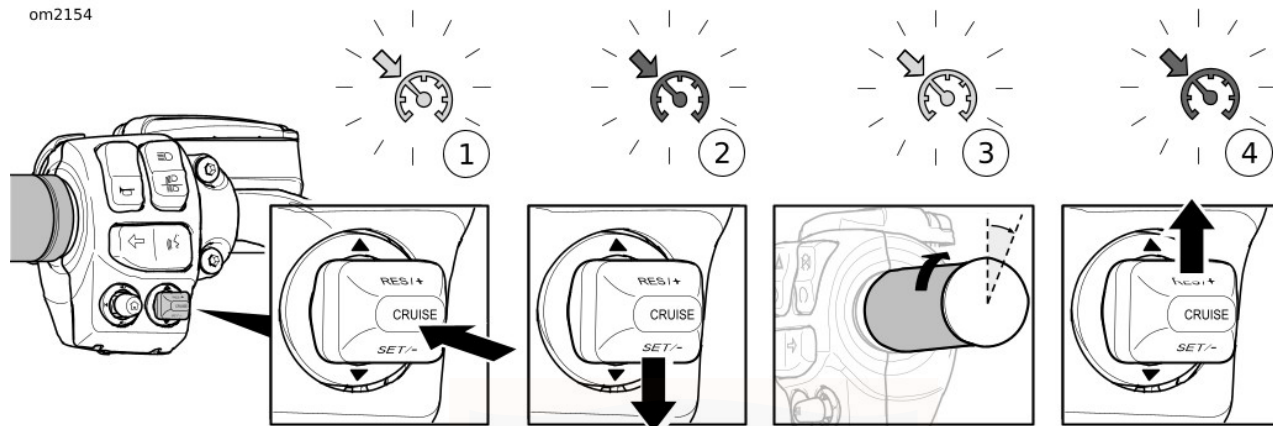
Voir Figure 13. Si le régulateur de vitesse a été désengagé, mais que le témoin du régulateur de vitesse est orange, une pression sur le commutateur RES/+ (REPRISE/+) engage à nouveau le régulateur de vitesse (4). L'icône s'allume en vert. La moto reprend automatiquement la vitesse constante réglée.

Désactiver le régulateur de vitesse

Appuyer sur le commutateur CRUISE (régulateur de vitesse) pour le désactiver. L'icône du régulateur de vitesse s'éteint.



om2154



- | | |
|--|--|
| 1. Activation/désactivation du régulateur de vitesse (CRUISE (régulateur de vitesse)) (indicateur ambre) | 3. Désengagement du régulateur de vitesse (indicateur ambre) |
| 2. Vitesse réglée (SET/- (Réglage/-)) (indicateur vert) | 4. Reprise de la vitesse (RES/+) (indicateur vert) |

Figure 13. Régulateur de vitesse (classique)

PANNEAU DES COMMUTATEURS POUR ACCESSOIRE

AVIS

Il est possible de surcharger le système de charge du véhicule en ajoutant trop d'accessoires électriques. Si l'ensemble des accessoires électriques en marche à un moment quelconque consomme plus de courant électrique que celui produit par le circuit de charge de la moto, cette consommation électrique peut entraîner la décharge de la batterie et la détérioration du circuit électrique du véhicule. (00211d)

Voir Figure 14. Un panneau pour les commutateurs d'accessoires est situé dans le capot de carénage. Des commutateurs peuvent être ajoutés pour les accessoires installés. La charge maximale par commutateur est de 2 A.

Voir Figure 15. Le connecteur pour accessoires est situé sous le couvercle latéral gauche. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson ou le site www.harley-davidson.com pour connaître les accessoires électriques appropriés.

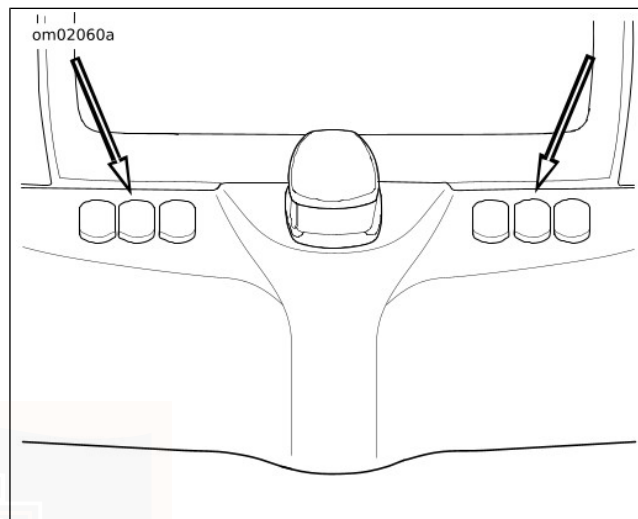


Figure 14. Panneau des commutateurs pour accessoire

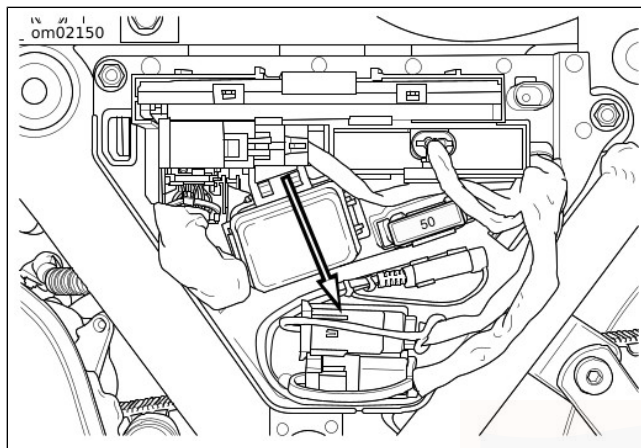


Figure 15. Connecteur d'accessoires (sous le couvercle gauche)

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT BOOM! BOX

⚠ AVERTISSEMENT

Régler le niveau du volume et les autres commandes des appareils audio et électroniques avant la conduite. Toute distraction pour le conducteur peut provoquer une perte de contrôle du véhicule et causer la mort ou des blessures graves. (00088b)

⚠ AVERTISSEMENT

Régler le canal de la CB, le seuil du silencieux et le volume avant de conduire pour réduire au minimum les réglages sur la route. Toute distraction pour le conducteur peut provoquer une perte de contrôle du véhicule et causer la mort ou des blessures graves. (00089a)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas sélectionner un niveau sonore qui masquerait le bruit de la circulation ou perturberait la concentration nécessaire pour conduire la moto en toute sécurité. Les distractions ou un niveau sonore qui masque les bruits de la circulation risquent de provoquer la perte de contrôle et de causer la mort ou des blessures graves. (00539b)

REMARQUE

- Consulter le *MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX* pour une description complète des fonctions et instructions d'utilisation.
- Configurer le système et se familiariser avec les commandes et les fonctions du système d'infodivertissement avant de conduire la moto sur la route.

- Pour toute information ou instruction, contacter un concessionnaire Harley-Davidson agréé ou consulter nos ressources en ligne sur www.harley-davidson.com/touring

Voir Figure 16. Certaines motos disposent d'un système d'infodivertissement Boom! Box. Ce système fonctionne lorsque le contact est mis ou que la moto est en mode accessoire. Les commandes suivantes sont sur la radio.

Mise en marche/silencieux : Maintenir enfoncé pour mettre en marche/arrêter le système. Enfoncer rapidement pour activer/désactiver la sourdine de l'audio et la pause du fichier multimédia.

Home (Accueil) : Appuyer pour afficher l'écran d'accueil.

Favorites (Favoris) : Appuyer pour afficher les favoris enregistrés.

Navigation (Navigation) : Sur les modèles qui en sont équipés, appuyer sur ce commutateur pour accéder à la navigation GPS (ou pour afficher une boussole, sur certains modèles).

Écran tactile : Sélectionner les éléments sur l'écran tactile pour utiliser le système d'infodivertissement. L'écran tactile peut être utilisé tout en portant des gants de conduite. L'écran tactile possède une protection d'écran remplaçable qui doit rester sur l'écran. Les dommages de l'écran provoqués par

une utilisation sans protection d'écran ne sont pas couverts par la garantie.

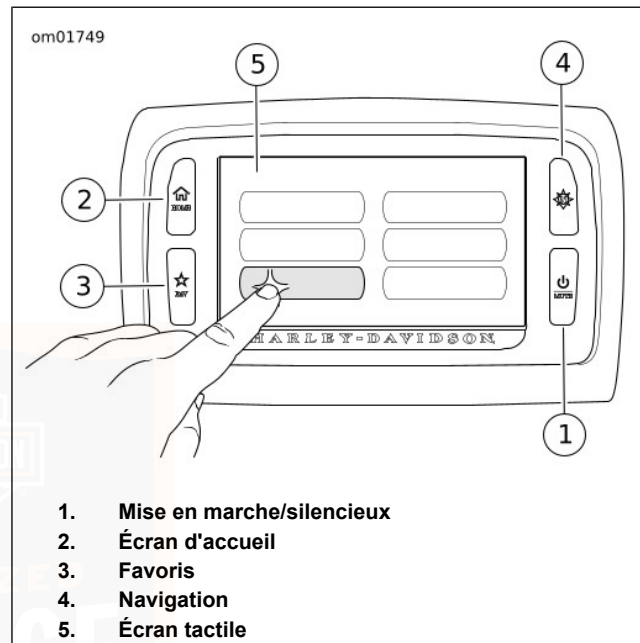


Figure 16. Système d'infodivertissement Boom! Box

ÉTAT DU VÉHICULE BOOM! BOX

Voir Figure 17. Appuyer sur le commutateur de renseignements sur le véhicule pour afficher l'état et les mesures des systèmes du véhicule. Toutes les mesures sont affichées en unités impériales ou métriques, conformément aux réglages de la radio.

Température de l'air

Affiche la température du milieu environnant. Les mesures peuvent être altérées par les conditions environnantes à basse vitesse, telles que la conduite au ralenti dans une circulation dense. Les mesures n'indiquent pas nécessairement le gel ou d'autres états de la route.

Pression de l'huile moteur

Indique si la pression de l'huile moteur est « OK » (correcte) ou « Not OK » (incorrecte). Si elle est « Not OK » (incorrecte), couper le moteur et vérifier le niveau d'huile.

Système de gestion de la température de ralenti du moteur (EITMS)

affiche l'état du système de gestion de la température de ralenti du moteur (EITMS). L'état de l'EITMS peut être ACTIF, ACTIVÉ ou DÉACTIVÉ. Voir FONCTIONNEMENT > SYSTÈME DE GESTION DE LA TEMPÉRATURE DE

RALENTI DU MOTEUR (EITMS) (Page 123) pour obtenir une description de chaque état.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System)

Voir Figure 18. Lorsque l'écran Vehicle Status (État du véhicule) est affiché, sélectionner **More (Plus)** pour afficher les données de pression des pneus.

Pneus avant et arrière : chaque pneu s'affiche en blanc (pour indiquer une mesure normale de pression des pneus) ou en orange (pour indiquer un état de basse pression des pneus).

Données de pression des pneus : la pression des pneus est indiquée en psi ou en kPa, conformément aux réglages de l'unité pour la radio. Des tirets (--) indiquent qu'il n'y a actuellement aucune donnée pour la pression des pneus.

Icône de batterie faible du capteur : la batterie du capteur TPMS est faible pour le pneu indiqué. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

Icône de basse pression des pneus : le système détecte une pression basse pour le pneu indiqué. Arrêter le véhicule en toute sécurité et utiliser un manomètre pour vérifier la pression de chaque pneu concerné. Gonfler les pneus conformément aux spécifications dans le Tableau 14 ou

comme spécifié sur l'étiquette située sur le tube descendant du cadre.

REMARQUE

- *Ne pas utiliser le système TPMS comme manomètre lors de l'ajout ou du retrait d'air d'un pneu. Les données du capteur sont envoyées au TPMS à intervalles variables (selon que le véhicule se déplace, qu'il est stationné sur la béquille latérale ou qu'il présente un changement important au niveau de la pression des pneus). Il est possible que les données de pression des pneus ne s'actualisent pas immédiatement lors de l'ajout ou du retrait d'air du pneu. Cela risque d'entraîner un gonflage excessif ou insuffisant.*
- *Tableau 14 indique la pression spécifiée des pneus quand ils sont froids (véhicule stationné depuis au moins trois heures). La pression des pneus augmente lorsque les pneus deviennent chauds.*

Alerte de basse pression des pneus

Un état de basse pression des pneus déclenche l'affichage d'une alerte sur la radio.

Détails : lorsqu'une alerte de basse pression des pneus s'affiche, appuyer sur **Détails (Détails)** pour afficher l'écran TPMS sur la radio.

Recherche d'une station-service : pour les véhicules équipés de la fonction de navigation, la radio invite le conducteur à se rendre à une station-service proche.

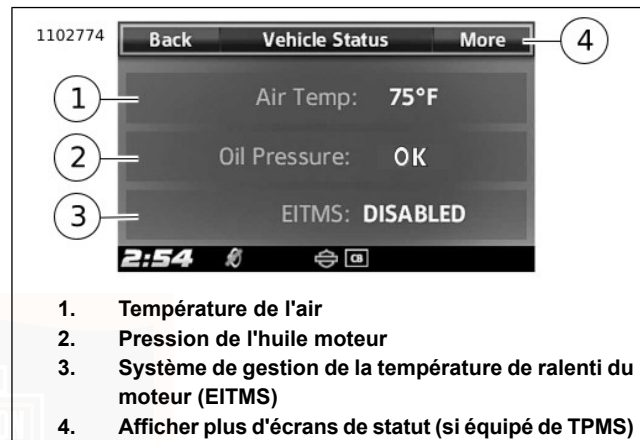


Figure 17. Écran de statut du véhicule

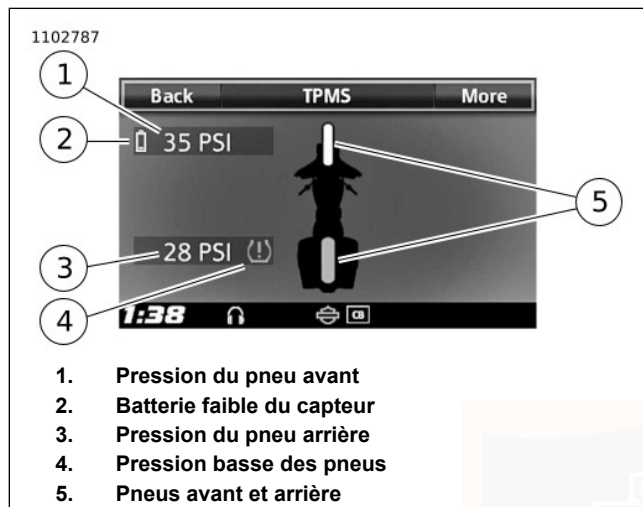


Figure 18. Système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System)

COMPARTIMENT MULTIMÉDIA

Voir Figure 19. Le compartiment médiatique Jukebox est une enceinte du tableau de bord qui peut être utilisée pour la connexion à un lecteur médiatique ou pour ranger les petits articles. Les lecteurs médiatiques et les dispositifs de stockage USB avec fichiers médiatiques peuvent être connectés au port USB. Les mises à jour du système radio sont aussi effectuées à l'aide d'un dispositif de stockage USB.

Le périphérique connecté se charge par le port USB lorsque le contact est mis ou lorsque la moto est en mode accessoire. Voir le MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DE LA BOOM! BOX pour installer des mises à jour ou lire des fichiers.

Ouverture : Voir Figure 19. Pousser la partie inférieure de la porte et relâcher.

Fermeture : pousser fermement la porte en la fermant jusqu'à ce que le loquet soit engagé.

Installer le dispositif USB ou multimédia : Connecter le dispositif au port USB. Poser le dispositif dans le berceau rembourré. Fermer la porte du compartiment.

Réinitialisation du loquet de porte : si la porte du compartiment a été forcée ou ne se verrouille pas correctement, il faudra peut-être réarmer le loquet. Appuyer sur la porte pour la fermer. Ouvrir la porte. Fermer à nouveau la porte pour engager le mécanisme du loquet.

Garder la porte fermée pendant la conduite pour éviter que les articles ne tombent. Retirer les objets de valeur du compartiment multimédia avant de laisser le véhicule sans surveillance.

Le berceau peut être retiré pour nettoyer l'intérieur du compartiment multimédia. Installer le berceau avant la conduite pour éviter que les dispositifs médiatiques ne soient déplacés dans le compartiment et pour réduire les vibrations au minimum.

REMARQUE

Ne pas utiliser des lecteurs multimédia avec disques durs.
Les vibrations risquent de causer des dommages internes au dispositif.

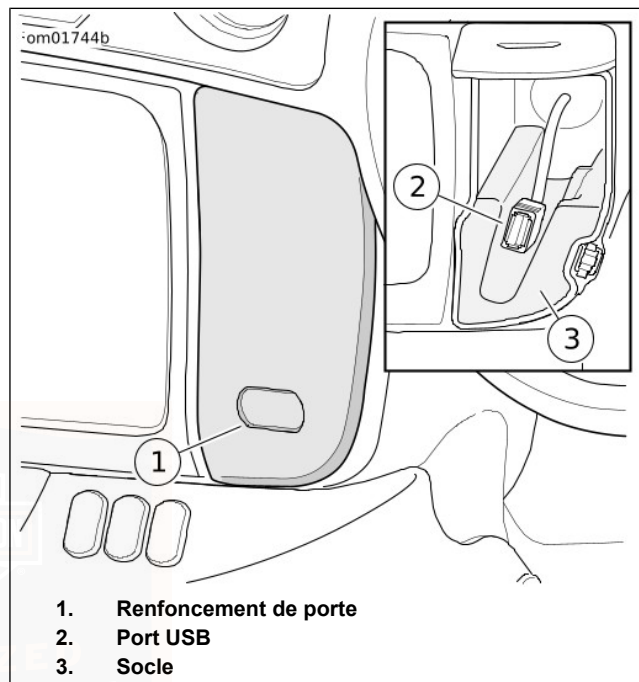


Figure 19. Compartiment multimédia

CONNEXION DES ÉCOUTEURS

Ce modèle intègre une fonction d'écouteurs sans fil Bluetooth. Consulter le manuel du propriétaire BOOM! pour des instructions de jumelage et de fonctionnement.

COMMANDE DES GAZ ÉLECTRONIQUE (ETC)

Cette moto dispose d'une commande électronique des gaz (ETC). Au lieu d'utiliser une connexion de câble mécanique au corps du papillon, cette technologie utilise des capteurs de poignée redondants pour signaler la position du papillon demandée au module de commande électronique (ECM). L'ECM contrôle ensuite l'admission correcte du carburant/de l'air et le calage de l'allumage selon les actions du conducteur.

Le module de commande électronique (ECM) surveille l'état des capteurs de poignée, de la mise en service de la plaque de commande des gaz et du débit d'air. Si des codes d'anomalie sont détectés, l'ECM désactive le régulateur de vitesse, allume le témoin de vérification moteur et retourne à l'un des modes suivants.

Mode de performance limitée de l'ETC

Le conducteur peut conduire presque normalement. La moto fonctionne avec des réserves pour protéger contre les accélérations intempestives.

Mode de gestion d'alimentation de l'ETC

L'actionneur de clapet du papillon revient en position de « détente de ralenti » ou en mode dégradé, ce qui fournit un couple suffisant pour atteindre une vitesse d'environ 40 km/h (25 mph). La réponse de la moto aux signaux du capteur de poignée est réduite.

Mode de ralenti forcé de l'ETC

L'actionneur de plaque de commande des gaz est forcé en position de « ralenti rapide », qui fournit un couple suffisant pour avancer au pas, mais insuffisant pour conduire aux vitesses de circulation.

Mode d'arrêt forcé de l'ETC

Le moteur est forcé à s'arrêter.

LEVIER DE SÉLECTION DE VITESSE

Emplacement

Voir Figure 20. Le levier de sélection de vitesse est du côté gauche. Le levier de sélection de vitesse est activé par le pied gauche. Le levier de sélection de vitesse change les vitesses d'une boîte de vitesse séquentielles à six vitesses.

Grille de sélection de rapports

AVIS

L'embrayage doit être complètement débrayé pour permettre un changement de vitesse. Si l'embrayage n'est pas débrayé à fond, cela risque d'entraîner des dommages matériels. (00182a)

Voir Figure 20. Chaque vitesse doit être engagée en séquence. Soulever le levier de sélection de vitesse pour passer en vitesse supérieure. Appuyer sur le levier pour rétrograder. Après chaque changement de vitesse, relâcher le levier de sélection de vitesse pour lui permettre de retourner à sa position de repos. Voir FONCTIONNEMENT > CHANGEMENT DE VITESSE (Page 125).

Point mort

Le point mort se trouve entre la première vitesse et la deuxième. La boîte de vitesse peut passer au point mort à partir de la première ou de la deuxième. Lever ou abaisser le levier de sélection de vitesse sur la moitié de sa course. Au point mort, l'indicateur lumineux s'allume.

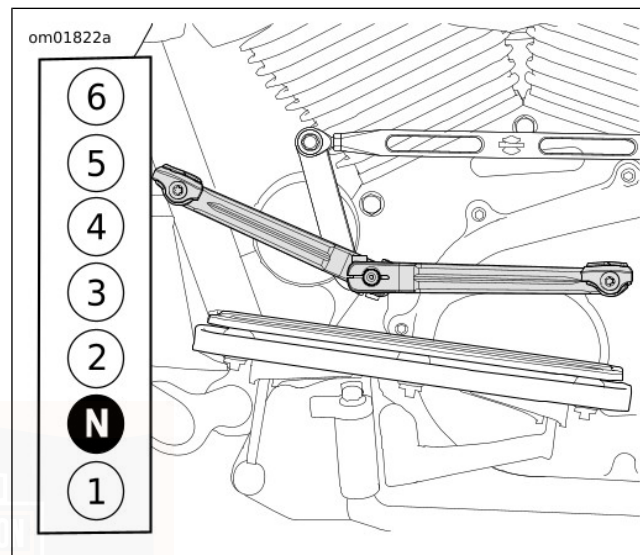


Figure 20. Levier de sélection de vitesse
**PÉDALE DE SÉLECTION DE VITESSE
TALON/POINTE**

Voir Figure 21. Certaines moto sont équipées d'une pédale de sélection de vitesse talon/pointe. Celle-ci permet de passer à la vitesse supérieure avec le talon du pied gauche. On peut passer à une vitesse supérieure ou inférieure avec la pointe du pied.

Rétrogradage (pointe du pied) : Pousser le levier de sélection de vitesse de la pointe du pied à fond vers le bas (sur toute sa course).

Passage en vitesse supérieure (pointe du pied) : Lever le levier de sélection de vitesse de la pointe du pied à fond vers le haut (sur toute sa course).

Passage en vitesse supérieure (talon) : Pousser le levier de sélection de vitesse du talon à fond vers le bas (sur toute sa course).

Relâcher la pédale de sélection de vitesse talon/pointe après chaque changement de vitesse pour lui permettre de retourner à sa position centrale avant d'effectuer tout autre changement de vitesse.

REMARQUE

La hauteur de la pédale de sélection de vitesse talon/pointe peut être ajustée selon les préférences du conducteur. Vérifier que les mouvements complets de la pédale sont possibles après l'ajustement. Consulter le manuel d'entretien.

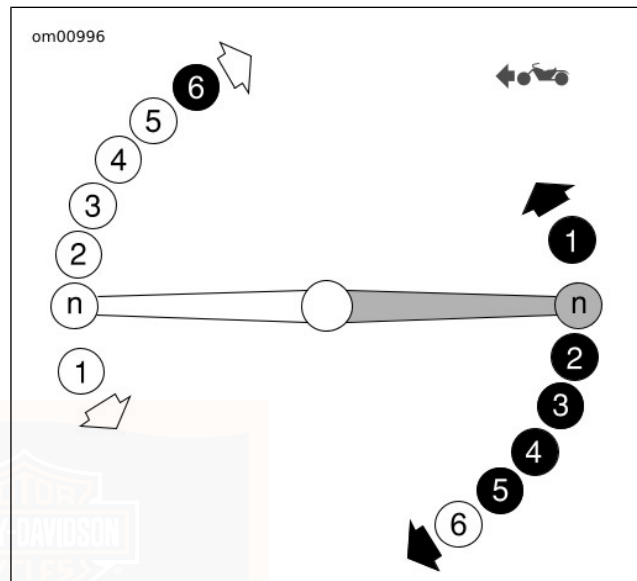


Figure 21. Pédale de sélection de vitesse talon/pointe

SYSTÈME DE FREINAGE

Levier de frein avant

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas placer les doigts entre le levier de commande et la poignée du guidon. Une mauvaise position de main peut gêner la manipulation des leviers de commande et entraîner une perte de contrôle du véhicule, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00032a)

Voir Figure 22. Le levier de guidon de frein avant (1) commande le frein de la roue avant. Le levier se situe sur la droite du guidon. Actionner le levier de guidon avec les doigts de la main droite.

Pédale de frein arrière

Voir Figure 22. La pédale de frein arrière (2) commande le frein de la roue arrière. La pédale se situe sur la droite du guidon. Actionner la pédale de frein arrière avec le pied droit.

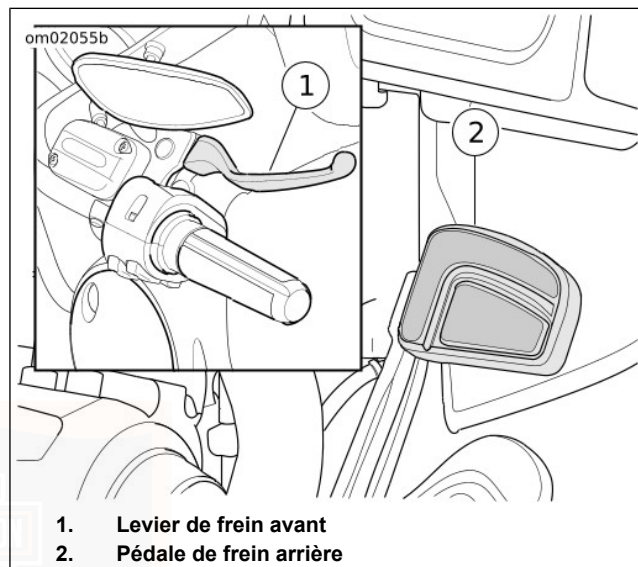


Figure 22. Commandes de freinage

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage de Harley-Davidson aide le conducteur à conserver le contrôle lorsqu'il freine en ligne droite dans une situation d'urgence. L'ABS fonctionne indépendamment des freins avant et arrière pour conserver les roues en rotation et empêcher le blocage non contrôlé

des roues sur une chaussée sèche ou sur des surfaces glissantes telles que le gravier, les feuilles mortes ou la conduite sur chaussée mouillée.

Comment fonctionne l'ABS

L'ABS surveille les capteurs des roues avant et arrière pour déterminer la vitesse des roues. Si le système détecte qu'une roue ou les deux roues ralentissent trop rapidement, ce qui indique qu'elles sont près de se bloquer, ou si le taux de décélération ne correspond pas à un critère enregistré dans la mémoire, l'ABS réagit. Le système ouvre et ferme rapidement des soupapes pour moduler la pression de freinage exercée par le conducteur. Pendant l'activation de l'ABS, le système fournit l'équivalent électronique du pompage manuel des freins. Le système peut s'activer jusqu'à sept fois par seconde.

Le conducteur reconnaît l'activation de l'ABS par la légère sensation de vibrations dans le levier de guidon ou la pédale de frein arrière. Le conducteur peut également entendre un cliquetis provenant du module ABS. Ces deux effets sont normaux. Se référer à Tableau 18.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.harley-davidson.com/abs

Comment utiliser l'ABS

Bien que l'ABS représente un avantage énorme en cas de freinage d'urgence, il ne se substitue pas à une conduite sans risque. La façon la plus sûre d'arrêter une moto est de la positionner à la verticale avec les deux roues droites.

L'ABS Harley-Davidson est un système d'assistance manuelle. Dans une situation d'arrêt d'urgence, maintenir la pression sur les freins pendant tous les déclenchements de l'ABS. Ne pas moduler ou « pomper » les commandes de frein. Les roues ne se bloquent pas jusqu'à l'arrêt complet de la moto, lorsque sa vitesse atteint environ 6 km/h (4 mph) et que l'ABS n'est plus nécessaire.

▲ AVERTISSEMENT

L'ABS ne peut pas empêcher le blocage de la roue arrière causé par le frein moteur. L'ABS n'aide pas à résoudre les problèmes de dérive et ne facilite pas la conduite sur les surfaces non revêtues/non uniformes. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00362a)

ABS : Pneus et roues

Les motos équipées de l'ABS doivent toujours utiliser des pneus et des roues Harley-Davidson. L'ABS surveille la

vitesse de rotation des roues par l'intermédiaire de capteurs de vitesse de roue individuels. Le passage à des roues de diamètre différent ou des pneus de taille différente peut altérer la vitesse de rotation. Des roues de taille différente peuvent altérer l'étalonnage de l'ABS et nuire à sa capacité de détecter

et d'empêcher les blocages incontrôlés des roues. Conduire avec des pressions de pneus différentes de celles spécifiées peut réduire les performances du freinage ABS. Voir Tableau 14.

Tableau 18. Symptômes et conditions de l'ABS

SYMPTÔME	CONDITION
Témoin ABS allumé en continu	Dysfonctionnement détecté de l'ABS. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.
Clignotement du témoin ABS	Ceci indique un processus normal d'auto-diagnostic au début de la mise en marche de la moto lorsque sa vitesse est inférieure à 5 km/h (3 mph). L'ABS n'est pas opérationnel tant que le témoin est allumé. Si le témoin continue à clignoter à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph), consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour l'entretien.
Lever ou pédale de frein sujet à des vibrations lors d'un événement ABS	Condition normale.
Bruit de cliquètement lors d'un événement ABS	Condition normale.
Sensation de « poussée » pendant le freinage	Condition normale. Sensibilité maximale lors du freinage avec un seul frein (avant seulement ou arrière seulement). Résultat d'une réduction de la décélération qui peut être causée par des nids de poule ou des bosses sur la route, le frein moteur (le haut régime du moteur force la roue arrière à ralentir), le freinage dur à basse vitesse et d'autres conditions. Ceci est dû au fait que l'ABS module la pression sur l'étrier du frein pour empêcher le blocage non contrôlé des roues.

Tableau 18. Symptômes et conditions de l'ABS

SYMPTÔME	CONDITION
Raideur temporaire de la pédale de frein arrière	Condition normale. Le frein moteur (le haut régime forçant la roue arrière à ralentir) ou le rétrogradage peuvent activer l'ABS. Si le frein arrière est engagé en même temps ou tout de suite après, l'ABS peut fermer une soupape pour bloquer la pression exercée sur le frein arrière. Ceci est dû au fait que l'ABS module la pression sur l'étrier du frein pour empêcher le blocage non contrôlé des roues.
Murmure des pneus	Condition normale. Selon la surface, le pneu peut murmurer sans bloquer la roue.
Trace noire sur la chaussée	Condition normale. Selon la surface, le pneu peut laisser une trace noire sans bloquer la roue.
Blocage des roues à faible vitesse	Condition normale. L'ABS ne s'active pas sur la roue avant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph) ou sur la roue arrière à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph).

FONCTIONNEMENT DE L'ABS AVEC FREINAGE COMBINÉ REFLEX

L'ABS intégral Reflex améliore la réponse par rapport à l'ABS classique et permet un freinage avant et arrière plus équilibré dans une vaste gamme d'applications de freinage.

À des vitesses supérieures à 32–40 km/h (20–25 mph), le système ajuste dynamiquement la liaison en fonction de la force de freinage exercée et de la vitesse du véhicule pour fournir un équilibre de freinage optimisé. Le système augmente la liaison lorsque le conducteur exerce une force de freinage plus grande et réduit ou élimine la liaison lors d'un freinage léger et d'une vitesse faible.

REMARQUE

Lorsque les deux freins sont appliqués, le conducteur peut détecter un léger retour du levier de frein avant ou de la pédale de frein arrière lors de l'équilibrage dynamique.

Lorsque la liaison est engagée, l'actionnement du levier de frein avant à lui seul signale aussi au système d'exercer dynamiquement une force de freinage à l'arrière. L'utilisation de la pédale de frein arrière à elle seule signale aussi au système d'exercer une force de freinage sur l'étrier avant gauche. Lorsque les deux freins sont actionnés, le système essaie d'équilibrer dynamiquement le freinage sur les roues avant et arrière.

À des vitesses inférieures à 32–40 km/h (20–25 mph), par exemple lorsque la moto est conduite dans un parking, la liaison des freins n'est pas engagée et donc la conduite à vitesse faible n'est pas affectée.

REPOSE-PIEDS DU PASSAGER

Les repose-pieds du passager peuvent être réglés vers le haut ou vers le bas sur trois différentes positions. Les repose-pieds peuvent également être inclinés pour le confort du passager.

Réglage de la hauteur

REMARQUE

Si le support ne coulisse pas vers le haut ou le bas, desserrer sans déposer la vis à épaulement inférieure (4).

1. Voir Figure 23. Déposer la vis du support supérieur (1) et la rondelle (2).
2. Sélectionner l'une des trois positions de hauteur.

REMARQUE

Si nécessaire, déposer les bouchons en plastique des trous de montage du cadre (3).

3. Faire coulisser le support et le repose-pied sur le trou de montage choisi.

4. Installer la vis du support supérieur et la rondelle. Serrer à un couple de 48,8–56,9 N·m (36–42 ft-lbs).
5. Si la vis à épaulement inférieure est desserrée, la serrer. Serrer à un couple de 5,4–8,1 N·m (4–6 ft-lbs).

Ajustement de l'angle :

Il est possible de tourner le repose-pied du passager pour l'incliner à un angle confortable pour le passager.

1. Voir Figure 23. Desserrer la vis d'extrémité (5).
2. Tourner selon les besoins.
3. Serrer la vis d'extrémité. Serrer à un couple de 20,3–27,1 N·m (15–20 ft-lbs).

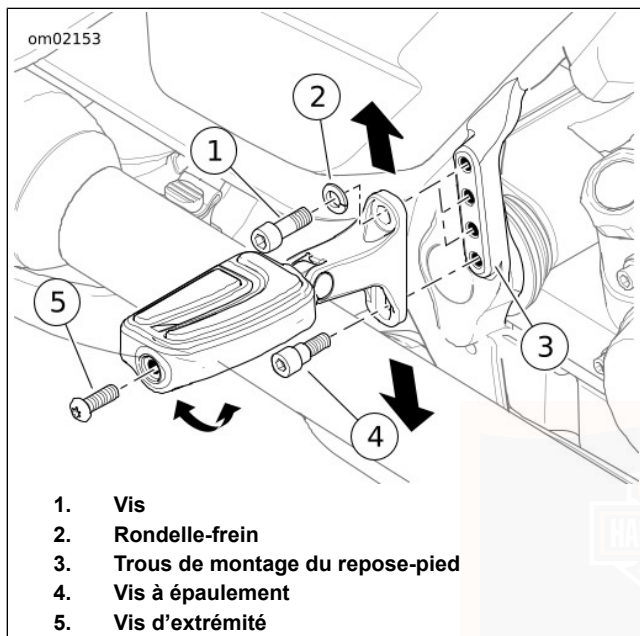


Figure 23. Repose-pied du passager

BÉQUILLE LATÉRALE

▲ AVERTISSEMENT

Toujours garer la moto sur une surface plane et ferme. Une moto déséquilibrée risque de tomber et de causer la mort ou des blessures graves. (00039a)

▲ AVERTISSEMENT

La béquille latérale se bloque lorsqu'elle est déployée (vers le bas) complètement vers l'avant et que le poids du véhicule repose dessus. Si la béquille latérale n'est pas dans sa position complètement vers l'avant (vers le bas) et ne supporte pas le poids du véhicule, ce dernier risque de basculer et de causer la mort ou des blessures graves. (00006a)

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que la béquille latérale est complètement rétractée avant de prendre la route. Si elle ne l'est pas, elle peut entrer en contact avec la route et provoquer une perte de contrôle du véhicule, risquant d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00007a)

REMARQUE

Pour garer la moto sur une pente, engager une vitesse après avoir coupé le moteur.

La béquille latérale est située sur le côté gauche de la moto. La béquille pivote vers l'extérieur pour soutenir la moto en stationnement.

VERROUILLAGE DE LA BÉQUILLE LATÉRALE : MODÈLES INTERNATIONAUX

Certains modèles internationaux sont équipés d'une fonction de verrouillage de la béquille latérale.

La moto démarre et fonctionne lorsque la boîte de vitesse est au point mort. Si la béquille latérale est abaissée, qu'une vitesse est engagée et que l'embrayage est engagé, le véhicule cale. Le message « SidE StAnd » (Béquille latérale) défile sur le compteur kilométrique. Soulever la béquille latérale ou amener la boîte de vitesses au point mort afin de permettre au moteur de tourner. Le compteur kilométrique effacera le message.

Si la béquille est abaissée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à 15 km/h (10 mph), le moteur continuera de tourner. Les indicateurs clignotent deux fois. Le message « SidE StAnd » (Béquille latérale) défile sur le compteur kilométrique. Le message reste affiché jusqu'à ce que le système détecte que la béquille latérale est à nouveau en position complètement rétractée. Le conducteur peut continuer à conduire dans ce mode.

Le conducteur peut effacer les messages texte à n'importe quel moment en appuyant une fois sur le bouton du compteur de trajet lorsque le véhicule est en marche.

BOUCHON DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

Examiner les procédures de sécurité suivantes. Voir LA SÉCURITÉ AVANT TOUT > CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE FONCTIONNEMENT (Page 5).

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas entreposer la moto avec un réservoir rempli d'essence dans un local (maison ou garage) où il existe des flammes vives, des veilleuses, des étincelles ou des moteurs électriques. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00003a)

▲ AVERTISSEMENT

Éviter les déversements. Ouvrir lentement le bouchon de remplissage de carburant. Ne pas remplir au-delà de la base de la pièce rapportée du goulot de remplissage et laisser un volume d'air pour permettre la dilatation du carburant. Serrer le bouchon de remplissage après l'ajout de carburant. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00028b)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de bouchon de carburant des marques concurrentes. Les bouchons de carburant des marques concurrentes peuvent être mal adaptés et causer des fuites pouvant causer la mort ou des blessures graves. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les bouchons de carburant recommandés. (00034a)

AVIS

Ne pas renverser de carburant sur la moto au moment de remplir le réservoir. Essayer immédiatement tout renversement de carburant sur la moto. Le carburant risque d'endommager les surfaces esthétiques. (00147b)

AVIS

Utiliser uniquement du carburant sans plomb dans les motos équipées de convertisseur catalytique. L'emploi de carburant avec plomb endommagerait le système de contrôle des émissions de carburant. (00150c)

REMARQUE

L'eau ne peut pas couler à travers le bouchon de remplissage de carburant dans le réservoir. Toutefois, de l'eau peut s'accumuler entre le bouchon éjectable et le corps fileté après une exposition prolongée à la pluie ou un lavage. Déposer le bouchon de carburant et l'incliner pour vider l'eau.

Retrait du bouchon de remplissage de carburant

Voir Figure 24. Appuyer sur le bouchon. Tourner le bouchon d'un huitième de tour dans le sens antihoraire jusqu'à ce qu'il soit éjecté. Continuer à tourner dans le sens antihoraire pour le retirer.

Pose du bouchon de remplissage de carburant

Tourner le bouchon de remplissage de carburant dans le sens horaire dans le réservoir de carburant jusqu'à ce qu'il soit bien serré. Appuyer sur le bouchon. Tourner le bouchon d'un huitième de tour dans le sens horaire pour le fixer en position.

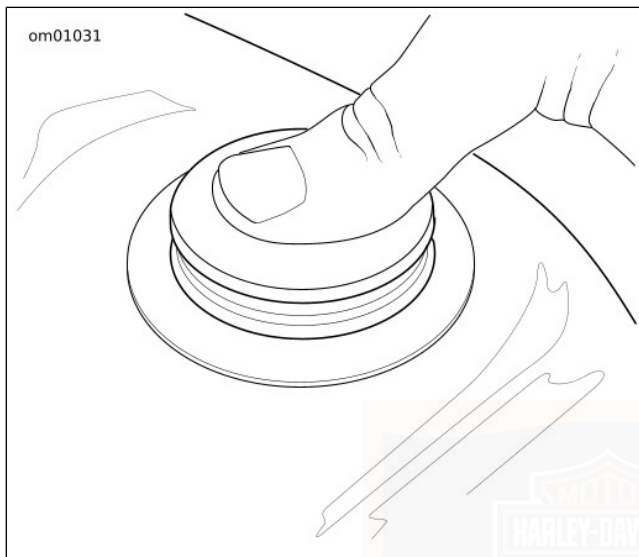


Figure 24. Pose/dépose du bouchon de remplissage de carburant : Montage encastré

VERROUILLAGE DU BOUCHON DE REMPLISSAGE DE CARBURANT (ASIE PACIFIQUE ET JAPON)

Clés de rechange

Chercher le numéro de clé à quatre chiffres gravé à l'arrière de la clé à l'opposé du logo H-D. Relever le numéro de la clé à l'endroit prévu à cet effet au début de ce manuel. Grâce à ce numéro, votre concessionnaire Harley-Davidson peut en commander une de rechange.

Dépose

1. Voir Figure 25. Tourner le couvercle de verrou pour accéder au verrou à clé.
2. Insérer la clé.
3. Maintenir le bouchon de remplissage de carburant en place. Tourner la clé dans le sens antihoraire jusqu'à ce qu'elle s'arrête.
4. Ramener la clé à la position d'origine. Retirer la clé.
5. Tourner le bouchon dans le sens antihoraire jusqu'à sentir une résistance. Continuer à tourner dans le sens antihoraire pour retirer le bouchon.

Pose

1. Voir Figure 25. Insérer la clé dans le verrou.

2. Pour s'assurer que le bouchon est déverrouillé, le maintenir fermement. Tourner la clé dans le sens antihoraire jusqu'à ce qu'elle s'arrête.
3. Ramener la clé à une position neutre. Retirer la clé.

REMARQUE

Lors de l'installation du bouchon de carburant, tourner le bouchon d'un tour complet après le dé clic.

4. Tourner le bouchon dans le sens horaire pour installer le bouchon de carburant.
5. Fermer le couvercle de verrou.

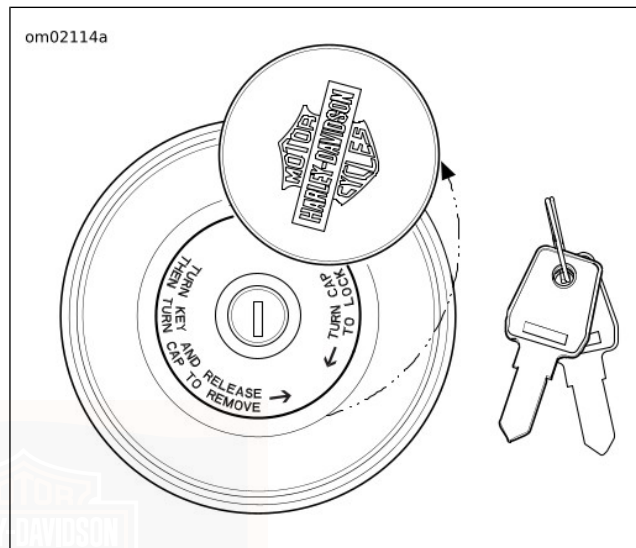


Figure 25. Verrouillage du bouchon de remplissage de carburant

RÉTROVISEURS

▲ AVERTISSEMENT

Les objets observés dans les rétroviseurs sont plus proches qu'ils ne semblent l'être. Faire attention pour déterminer la distance des objets dans les rétroviseurs. Si les distances ne sont pas déterminées correctement, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00033a)

Cette moto est équipée de deux rétroviseurs convexes.

Ce type de rétroviseur est conçu pour offrir une vue de l'arrière plus étendue qu'un rétroviseur plat. Toutefois, les voitures et autres objets reflétés dans ce type de rétroviseur sembleront plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.

- Il est donc important de garder ce principe en tête pour déterminer la taille ou la distance des objets observés dans ces rétroviseurs.
- Toujours régler les rétroviseurs avant de démarrer, afin qu'ils réfléchissent la zone située derrière la moto.

REMARQUE

Régler les rétroviseurs de manière à y voir une petite partie de vos épaules dans chaque rétroviseur. Ceci permettra de juger la distance relative des autres véhicules par rapport à l'arrière de la moto.

PRÉCHARGE DE SUSPENSION MANUELLE

Ajuster la précharge de l'amortisseur en fonction de la charge totale de la moto.

- Augmenter la précharge afin que l'amortisseur supporte plus de poids.
 - Réduire la précharge si la moto est moins chargée.
1. Déposer la sacoche gauche. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > SACOCHES (Page 93).

REMARQUE

Une carte de portefeuille avec tableau de précharge est à votre disposition à l'arrière de ce manuel.

2. Voir Figure 26. Faire tourner le bouton jusqu'à ce que la charge souhaitée soit réglée. Le bouton émet un déclic à chaque demi-rotation. Se référer au Tableau 19.
3. Tourner le bouton d'une ou plusieurs demi-rotations pour le réglage fin de la conduite, si cela est souhaité.
4. Installer la sacoche gauche.

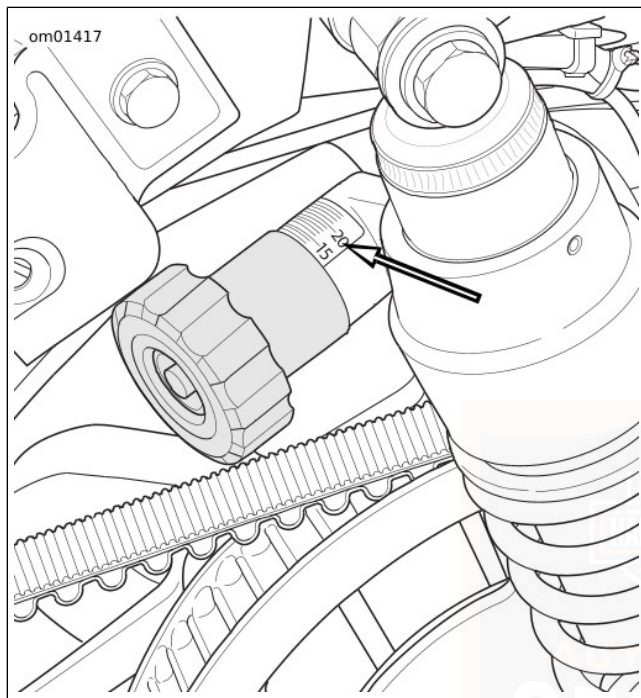


Figure 26. Bouton de réglage de la précharge

Tableau 19. Tableau de précharge de la suspension : Amortisseurs courts, avec ou sans Tour-Pak

		POIDS SUPPLÉMENTAIRE DU PASSAGER, DE LA CHARGE ET DES ACCESSOIRES																			
		LB	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180
		KG	0	5	9	14	18	23	27	32	36	41	45	50	54	59	64	68	73	77	82
POIDS DU CONDUCTEUR																					
LB	KG	Tours complets du bouton																			
150	68	0	0	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	13	14	15	16	17	18
160	73	0	0	0	2	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	14	16	17	18	19	20
170	77	0	0	1	2	3	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	18	19	20	21
180	82	0	1	2	3	4	5	7	8	9	10	11	12	14	15	16	17	18	19	21	21
190	86	0	1	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	14	16	17	18	19	20	21	21
200	91	1	2	3	5	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	19	20	21	22	22
210	95	2	3	4	5	7	8	9	10	11	12	14	15	16	17	18	19	21	22	23	23
220	100	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	16	17	18	19	20	21	23	-	-
230	104	3	4	6	7	8	9	10	12	13	14	15	16	17	19	20	21	22	23	-	-
240	109	4	5	6	8	9	10	11	12	13	15	16	17	18	19	21	22	23	-	-	-
250	113	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15	17	18	19	20	21	22	23	-	-	-
260	118	6	7	8	9	10	11	13	14	15	16	17	19	20	21	22	23	-	-	-	-
270	122	6	8	9	10	11	12	13	15	16	17	18	19	20	22	23	-	-	-	-	-



BAGAGES

▲ AVERTISSEMENT

Consultez la section **ACCESSOIRES ET CHARGEMENT** dans la section **SÉCURITÉ D'ABORD** de votre manuel d'utilisation. Un chargement incorrect des bagages ou une pose incorrecte des accessoires peut provoquer une défaillance et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00021c)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (GVWR, Gross Vehicle Weight Rating) et le poids technique maximal sous essieu (GAWR, Gross Axle Weight Rating). Le dépassement de ces limites de poids peut provoquer la défaillance d'un composant et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance du véhicule, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00016f)

- Poids nominal brut du véhicule (GVWR) est la somme totale du poids de la moto, des accessoires, du conducteur, du passager et des charges que peut supporter la moto en toute sécurité.
- Le GAWR est le poids technique maximal qui peut être transporté en toute sécurité sur chaque essieu.

- Se référer à l'étiquette d'information sur la colonne de direction ou le tube descendant du cadre pour le GVWR et le GAWR.

▲ AVERTISSEMENT

La répartition inappropriée des charges ou une mauvaise installation des accessoires peut affecter la stabilité et la manœuvrabilité de la moto, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00095a)

- Installer les charges très près de la moto, le plus bas possible afin de modifier au minimum le centre de gravité de la moto. Répartir les charges de manière uniforme de part et d'autre du véhicule. Ne pas charger d'objets volumineux trop loin derrière le conducteur ni ajouter de poids sur le guidon ou la fourche avant. Les bagages ne doivent pas dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette.
- S'assurer que les charges sont sécurisées. Qu'elles ne se déplacent pas en cours de route. Vérifier l'installation à plusieurs reprises.
- Fermer et verrouiller les bagages avant de conduire ou de laisser le véhicule sans surveillance.

SACOCHE

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la capacité pondérale des sacoches. Placer des poids égaux dans chaque sacoche. Une charge trop lourde dans les sacoches risque de provoquer une perte de contrôle et de causer la mort ou des blessures graves. (00383a)

REMARQUE

La capacité pondérale maximale des sacoches est de 6,8 kg (15 lb) par sacoche.

Haut-parleurs de sacoche

Les sacoches et les haut-parleurs sont conçus pour empêcher la pénétration de l'eau et pour permettre à l'eau de s'écouler pendant le lavage ou la conduite par tous les temps. Pour retirer l'eau stagnante des haut-parleurs, ouvrir les sacoches et secouer délicatement l'eau qui resterait éventuellement sur les haut-parleurs.

Verrouillage

Clé : Voir Figure 27. Insérer la clé. Tourner la clé d'un quart de tour vers l'avant du véhicule. Remettre la clé en position centrale pour la retirer.

Commutateur de verrouillage électrique : Voir Figure 8. Avec le contact mis, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique dans le panneau du capot de carénage. Les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est verrouillé.

Porte-clés à télécommande : Voir Figure 7. Appuyer sur le bouton de verrouillage du porte-clés à télécommande. Les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est verrouillé.

Déverrouillage

Clé : Voir Figure 27. Insérer la clé. Tourner la clé d'un quart de tour vers l'arrière du véhicule. Remettre la clé en position centrale pour la retirer.

Commutateur de verrouillage électrique : Voir Figure 8. Avec le contact mis, appuyer sur le commutateur de déverrouillage électrique dans le panneau du capot de carénage. Les feux de direction clignotent une fois pour indiquer que le véhicule est déverrouillé.

Porte-clés à télécommande : Voir Figure 7. Appuyer sur le bouton de déverrouillage du porte-clés à télécommande. Les feux de direction clignotent une fois pour indiquer que le véhicule est déverrouillé.

Ouverture

1. Voir Figure 27. Déverrouiller la sacoche.
2. Soulever le levier de sacoche.
3. Soulever le couvercle à partir du côté intérieur de la sacoche.

Fermeture

1. Voir Figure 27. Fermer le couvercle de la sacoche.
2. Pousser le levier vers le bas pour engager les loquets. Vérifier que le couvercle est sécurisé.
3. Verrouiller la sacoche.

Dépose

1. Voir Figure 27. Ouvrir la sacoche.
2. Voir Figure 28. Tourner les leviers de vis de montage dans le sens antihoraire afin de déposer les vis de montage du support de fixation.
3. Soutenir la sacoche et débrancher le connecteur audio.
 - a. **Sacoche droite** : Voir Figure 29. Tirer la barre de verrouillage pour la faire sortir. Séparer le connecteur.
 - b. **Sacoche gauche** : Voir Figure 30. Tirer la barre de verrouillage pour la faire sortir. Séparer le connecteur.

4. Soulever la sacoche du rail de sacoche.

REMARQUE

Ne pas traîner ou frotter les sacoche sur le sol. Placer les sacoche sur une surface de niveau pour empêcher leur renversement. Si on ne fait pas attention, les sacoche pourraient être endommagées.

Pose

1. Voir Figure 27. Positionner soigneusement la sacoche dans son rail. Aligner les œillets de montage avec le support de fixation.
2. Soutenir la sacoche. Brancher le connecteur audio.
 - a. **Sacoche droite** : Voir Figure 29. Installer le connecteur. Enclencher la barre de verrouillage.
 - b. **Sacoche gauche** : Voir Figure 30. Installer le connecteur. Enclencher la barre de verrouillage.

REMARQUE

Le levier de vis de montage arrière interfèrera avec le couvercle de sacoche à moins qu'il ne soit positionné vers le bas.

3. Voir Figure 28. Poser les vis de montage par l'œillet dans le support de fixation. En tournant le levier dans le sens horaire, serrer les vis de montage afin que les leviers soient pointés vers le bas entre les positions à 3 heures et à 9 heures comme illustré.
4. Poser les vis de montage par l'œillet dans le support. Serrer afin que le levier soit pointé vers le bas entre les positions à 3 heures et à 9 heures comme illustré.
5. Vérifier que la sacoche est bien fixée.
6. Fermer et verrouiller la sacoche.

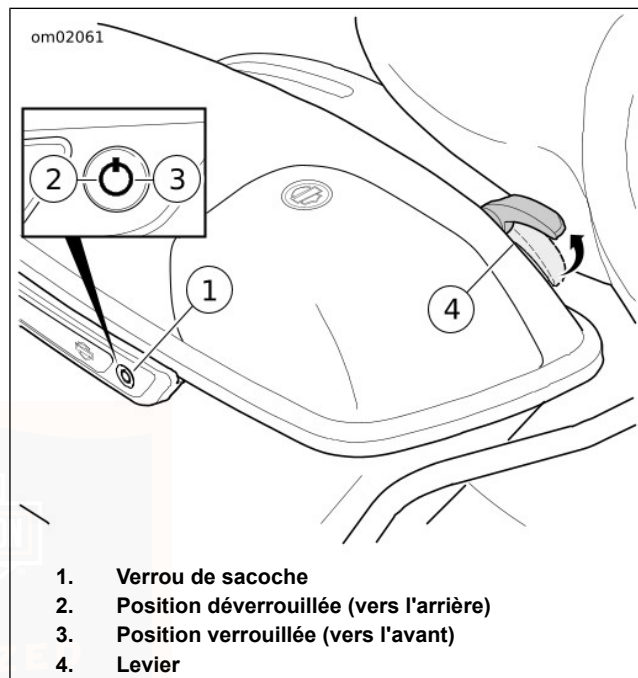


Figure 27. Sacoche

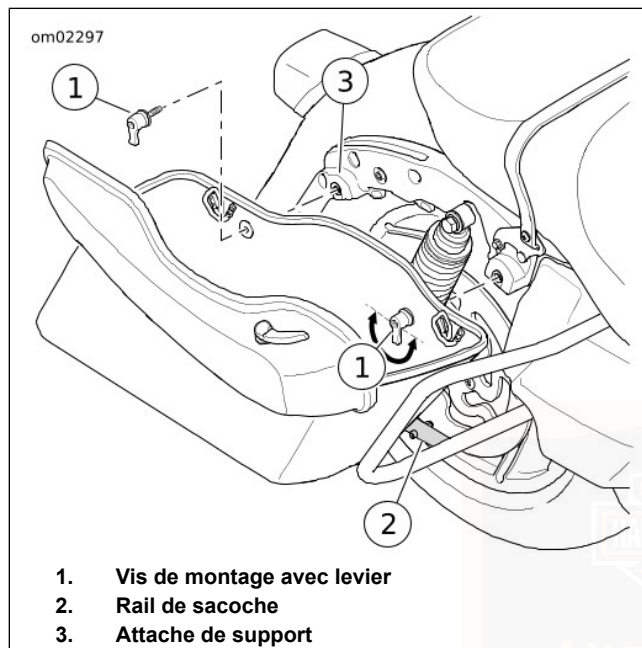


Figure 28. Dépose/installation des sacoches

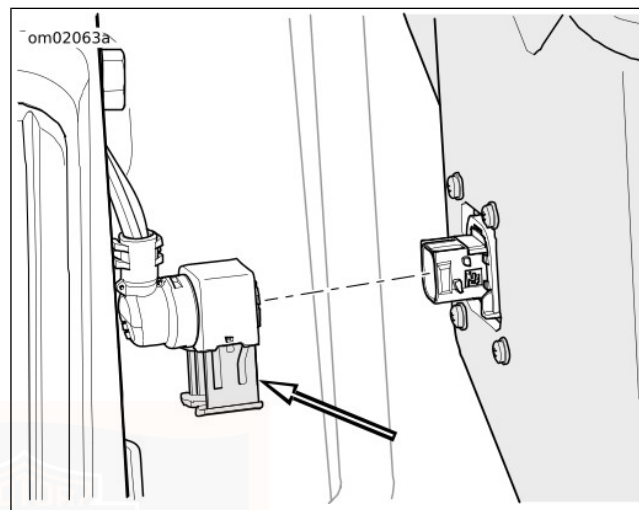


Figure 29. Barre de verrouillage du connecteur droit

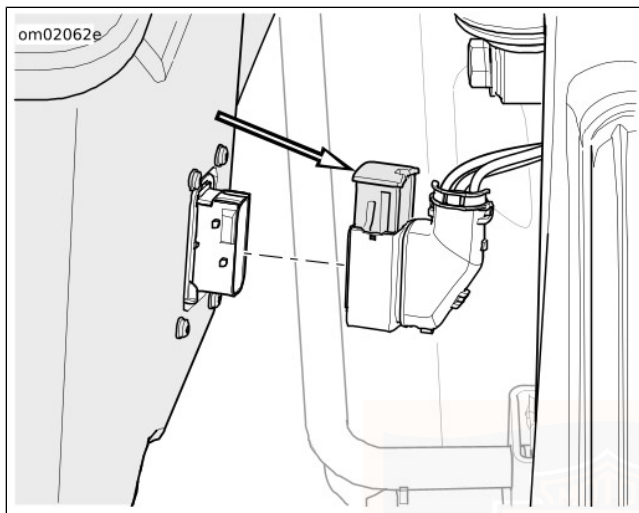


Figure 30. Barre de verrouillage du connecteur gauche
PRISE DE COURANT

Voir Figure 31. Un port d'alimentation est situé sur le côté droit du carénage.

Ce port peut être utilisé pour alimenter ou charger les accessoires de 12 V c.c. munis d'un connecteur d'alimentation automobile standard. Suivre les instructions du fabricant pour installer et utiliser les accessoires. Pousser fermement le connecteur pour accessoires dans la prise de courant.

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que la direction reste souple, libre et sans entrave. Toute entrave gênant la direction risque de faire perdre le contrôle du véhicule et de causer la mort ou des blessures graves. (00371a)

REMARQUE

- *Avant la conduite, tourner le guidon à la position complètement à droite et rechercher le contact entre les accessoires installés ou le câblage et le réservoir de carburant.*
- *Ne pas utiliser la prise de courant comme allume-cigare. Cela pourrait endommager la douille. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour les accessoires disponibles.*

Le port est sous tension lorsque le contact est mis ou la moto est en mode accessoire. La mise sous tension des accessoires pendant une période prolongée alors que le moteur n'est pas en marche décharge la batterie.

L'appel de courant maximum pour tous les accessoires connectés est de 15 A. Ceci inclut l'intensité totale du courant pour tous les ports d'alimentation et tout autre accessoire installé. Si un courant excessif est détecté, le système coupe l'alimentation du port. Le système rétablit automatiquement l'alimentation lorsqu'il détecte que la situation de surintensité

a cessé (par exemple, lorsqu'un accessoire défectueux ou à haute intensité a été retiré).

Les éléments chargés par cette prise de courant peuvent causer des interférences dans la réception radio.

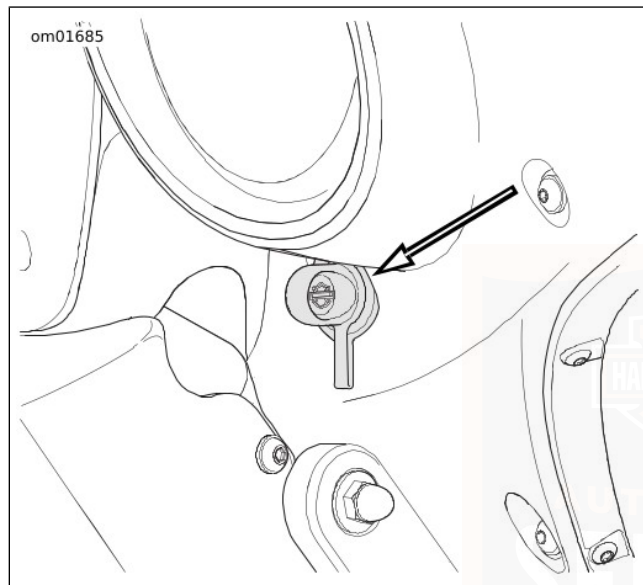


Figure 31. Prise de courant de carénage

ÉVÉNT DE CARÉNAGE SPLITSTREAM

Voir Figure 32. Les véhicules munis d'un carénage ont un événement dans le tableau de bord supérieur pour la ventilation. L'événement peut être fermé ou ouvert pour fournir un courant d'air confortable au conducteur et pour réduire au minimum la turbulence du vent. Il est préférable de laisser l'événement ouvert pour réduire la turbulence.

Ouverture : Enfoncer le bouton d'événement jusqu'au déclic. Le volet d'aération reste en position ouverte.

Fermeture : Enfoncer le bouton d'événement et le relâcher. Le bouton se soulève et le volet d'aération se ferme.

Réinitialisation : Si le loquet ne s'engage pas, pousser fermement le bouton pour ouvrir, fermer et rouvrir l'événement jusqu'à ce que le mécanisme s'engage.

Laisser l'événement dépourvu de corps étrangers. Nettoyer de temps à autre le mécanisme d'événement pour retirer les impuretés, les insectes et les feuilles et pour empêcher toutes les pièces de se coincer. Nettoyer le bouton et le volet d'aération s'ils deviennent difficiles à ouvrir ou fermer. Voir SOINS ET NETTOYAGE > ENTRETIEN DE L'ÉVÉNEMENT DE CARÉNAGE SPLITSTREAM (Page 205).

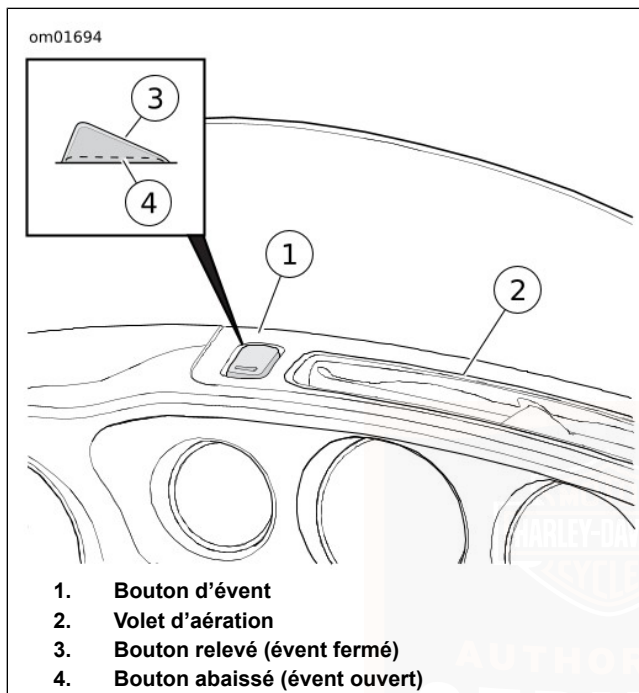


Figure 32. Évent de carénage Splitstream

CARÉNAGES INFÉRIEURS

Ce modèle est équipé de carénages inférieurs. Les carénages inférieurs fournissent un confort de conduite supplémentaire en protégeant les jambes du conducteur contre le vent et l'eau.

REMARQUE

Ne pas enlever les carénages inférieurs.

Entreposage : FLHXSE

Les modèles FLHXSE sont équipés de carénages inférieurs avec haut-parleurs montés à la place des compartiments de rangement. Il ne faut ranger aucun article dans les carénages inférieurs.

REMARQUES



SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Composants

Le système de sécurité est un système auto-activé avec une alarme audible à pile de secours. Le système est désactivé par un porte-clés à mains libres présenté par le conducteur.

Après avoir stationné la moto, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT, et le système de sécurité **s'activera** automatiquement dans un délai de cinq secondes. Lorsqu'il est activé, le démarreur et l'allumage sont hors service et le conducteur peut laisser la moto en sachant que le module déclenchera une alarme si quelqu'un altère l'allumage ou essaie de déplacer la moto.

Lorsque le porte-clés est présent, le système de sécurité se **désactive** automatiquement lorsque le commutateur MARCHE/ARRÊT est réglé en position MARCHE ou lorsque le bouton du compteur de trajet est enfoncé (pour le mode accessoire).

Options

Plusieurs options sont disponibles pour le système de sécurité Smart de Harley-Davidson dans le catalogue des accessoires

Genuine Motor et des pièces de moteur de Harley-Davidson. Les options incluent :

- Smart Siren et Smart Siren II
- Pager de sécurité et récepteur de Pager de sécurité II
- Remplacement des porte-clés

Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour de plus amples détails.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL (PIN)

Le numéro d'identification personnel (PIN) peut être utilisé pour désactiver le système de sécurité. Utiliser le PIN si le porte-clés attribué est égaré ou défaillant, ou s'il ne peut pas communiquer avec la moto à cause d'une interférence électromagnétique.

Un PIN compte cinq chiffres (choisis entre 1 et 9, sans zéro).

Modification du PIN

Le conducteur peut changer le PIN à tout moment. Se référer au Tableau 20.

Tableau 20. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
1	Sélectionner un numéro d'identification personnel (PIN) à 5 chiffres (de 1 à 9) et le noter sur la carte de portefeuille dans le manuel du propriétaire.		
2	En présence d'un porte-clés attribué, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE .		
3	Lancer le cycle du commutateur marche/arrêt deux fois : ARRÊT - MARCHE - ARRÊT - MARCHE .		
4	Appuyer 2 fois sur le commutateur de feu de direction de gauche .	Le message ENTER PIN (saisir code PIN) défilera dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
5	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de droite 1 fois , puis le relâcher.	Les feux de direction clignoteront trois fois. Le PIN actuellement défini s'affiche sur le compteur kilométrique. Le premier chiffre clignotera.	
6	Entrer le premier chiffre du nouveau numéro d'identification personnel (PIN) en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné apparaisse.	SERVICE	

Tableau 20. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
7	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de droite 1 fois , puis le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
8	Entrer le deuxième chiffre du PIN sélectionné en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		
9	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de droite 1 fois , puis le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
10	Entrer le troisième chiffre du PIN sélectionné en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		
11	Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit 1 fois et le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
12	Entrer le quatrième chiffre du nouveau PIN en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		

Tableau 20. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
13	Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit1 fois et le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
14	Entrer le cinquième chiffre du nouveau PIN en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		
15	Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit1 fois et le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
16	Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT .		Lorsque le commutateur MARCHE/ARRÊT est placé en position ARRÊT , le nouveau PIN est mémorisé dans le module.

TÉMOIN D'ÉTAT DE SÉCURITÉ

Voir Figure 9. Le témoin de sécurité sur la face de l'indicateur de vitesse indique l'état du système de sécurité.

- **Activé** : Si un témoin clignote toutes les 3 secondes environ, cela indique que le système est activé.

- **Désactivé** : Après la désactivation du système et la mise en marche de l'allumage, le témoin reste allumé pendant quatre secondes environ, puis il s'éteint.
- **Entretien** : Si le témoin reste allumé en continu, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

ACTIVER/DÉSACTIVER

Activation

Lorsque la moto est en stationnement et le commutateur MARCHE/ARRÊT est en position ARRÊT, le système de sécurité s'active automatiquement dans un délai de cinq secondes si aucun mouvement n'est détecté. Le système s'active même en présence du porte-clés.

Lors de l'activation, les feux de direction clignotent deux fois et la sirène émet deux brefs signaux. Lorsqu'il est activé, l'indicateur lumineux en forme de clé dans la face de l'indicateur de vitesse clignote toutes les trois secondes.

REMARQUE

Le système doit être en mode sonore pour que la sirène émette de brefs signaux lors de l'activation ou de la désactivation. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > MODE SONORE DE LA SIRÈNE (CONFIRMATION) (Page 109).

Désactivation

Lorsque le système est désactivé, le conducteur peut conduire ou déplacer la moto pour la garer, l'entreposer ou la réparer sans activer l'alarme.

Porte-clés : Un système de sécurité activé est automatiquement désactivé lorsque le porte-clés est présent et le commutateur MARCHE/ARRÊT est placé en position MARCHE.

Lorsque le système se désactive, la sirène émet un bref signal et le témoin de sécurité s'allume en continu pendant quatre secondes, puis s'éteint.

Numéro d'identification personnel (PIN) : Si le porte-clés est égaré ou s'il est présent mais ne peut pas communiquer, le système peut être désactivé avec le numéro d'identification personnel (PIN). Se référer au Tableau 21.

Désactivation avec un PIN

REMARQUE

- À tout moment pendant une désactivation de PIN, si le porte-clés est amené à portée de signal de la moto, le système de sécurité se désactive lorsque le module reçoit le signal codé du porte-clés.
- Si l'on fait une erreur lors de l'entrée du PIN, attendre deux minutes avant d'essayer de désactiver à nouveau.
- Le système de sécurité reste désactivé jusqu'à ce que le commutateur MARCHE/ARRÊT soit placé en position ARRÊT.

Tableau 21. Saisie d'un PIN pour désactiver le système de sécurité

ÉTAPE NON.	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
1	Si nécessaire, vérifier le Numéro d'identification personnel (PIN) actuel à 5 chiffres.		Devrait être enregistré.
2	Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE .	La fenêtre du compteur kilométrique affichera ENTER PIN (Entrer le code PIN).	
3	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de gauche et le relâcher.	Dans la fenêtre du compteur kilométrique, « 1 » clignote.	
4	Augmenter la valeur affichée en tapant la commande de feu de direction gauche jusqu'à ce que la fenêtre du compteur kilométrique affiche le premier chiffre du PIN .	Le premier chiffre affiché sur le compteur kilométrique est le premier chiffre du PIN .	
5	Appuyer 1 fois sur le commutateur de feu de direction de droite .	Le premier chiffre est mémorisé et le chiffre suivant clignote.	Sert de touche d'entrée.
6	Augmenter le deuxième chiffre en utilisant le commutateur de feu de direction de gauche jusqu'à ce que le chiffre corresponde au deuxième chiffre du PIN .	Le deuxième chiffre affiché sur le compteur kilométrique est le deuxième chiffre du PIN .	
7	Appuyer 1 fois sur le commutateur de feu de direction de droite .	Le deuxième chiffre est mémorisé et le chiffre suivant clignote.	Sert de touche d'entrée.

Tableau 21. Saisie d'un PIN pour désactiver le système de sécurité

ÉTAPE NON.	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
8	Augmenter la troisième valeur affichée en utilisant le commutateur de feu de direction gauche , jusqu'à ce que le chiffre corresponde au troisième chiffre du PIN .	Le troisième chiffre affiché sur le compteur kilométrique est le troisième chiffre du PIN	
9	Appuyer 1 fois sur le commutateur de feu de direction de droite .	Le troisième chiffre est mémorisé et le chiffre suivant clignote.	Sert de touche d'entrée.
10	Augmenter la quatrième valeur affichée en utilisant le commutateur de feu de direction gauche , jusqu'à ce que le chiffre corresponde au quatrième chiffre du PIN .	Le quatrième chiffre affiché sur le compteur kilométrique est le quatrième chiffre du PIN .	
11	Appuyer 1 fois sur le commutateur de feu de direction de droite .	Le quatrième chiffre est mémorisé et le chiffre suivant clignote.	Sert de touche d'entrée.
12	Augmenter la cinquième valeur affichée en utilisant le commutateur de feu de direction gauche , jusqu'à ce que le chiffre corresponde au cinquième chiffre du PIN .	Le cinquième chiffre affiché sur le compteur kilométrique est le cinquième chiffre du PIN .	
13	Appuyer 1 fois sur le commutateur de feu de direction de droite .	Le cinquième chiffre est mémorisé.	Le système de sécurité Smart est désactivé.

ALARME

Avertissements

Une fois le système activé, si la moto est déplacée ou soulevée de sa béquille latérale et que le porte-clés n'est pas présent, l'alarme est actionnée pour avertir l'opérateur avec trois clignotements alternés des feux de direction et un bref signal sonore de la sirène.

Dans un délai de quatre secondes, si la moto est remise sur sa béquille latérale et qu'aucun autre mouvement n'est détecté, le système reste activé sans que l'alarme ne soit activée.

Si les mouvements de la moto continuent, le système émettra un deuxième avertissement quatre secondes après le premier.

REMARQUE

Pendant les avertissements et les alarmes, le démarreur et les circuits d'allumage restent hors service.

Activation de l'alarme

Si le système de sécurité continue à détecter des mouvements après le deuxième avertissement, le système active l'alarme.

Lorsqu'il est activé, le système de sécurité va :

- Fera clignoter alternativement les quatre feux de direction.

- Actionner la sirène.

Durée : l'alarme s'arrête dans un délai de 30 secondes, et si aucun mouvement n'est détecté, elle ne redémarre pas.

Toutefois, si les mouvements de la moto continuent, le système répète l'alarme de 30 secondes et vérifie à nouveau les mouvements. L'alarme répète ce cycle d'alarme de 30 secondes pendant cinq minutes (10 cycles) ou jusqu'à ce qu'elle soit désactivée.

REMARQUE

L'alarme active aussi les modes DÉL, vibratoire ou sonore d'un Pager de sécurité Harley-Davidson, acheté en option. La portée d'un pager peut aller jusqu'à 0,8 km (½ mi) . Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour de plus amples détails.

Désactivation de l'alarme

Porte-clés à télécommande : Approchez le porte-clés de la moto. Une fois que le module a identifié la présence du porte-clés, le système met fin à l'alarme.

Saisie du PIN : saisir le PIN pour désactiver l'alarme. En cas d'erreur lors de la saisie du PIN, attendre que l'alarme soit entre deux cycles pour saisir le PIN.

MODE SONORE DE LA SIRÈNE (CONFIRMATION)

Mode sonore

Les véhicules équipés d'une sirène peuvent être réglés pour émettre un signal lors de l'activation et de la désactivation. En mode sonore, la sirène émet deux signaux lors de l'activation et un seul signal lors de la désactivation.

Mode silencieux

En mode silencieux, la sirène n'émet aucun signal lors de l'activation ou de la désactivation.

La sirène continue à fournir des signaux d'avertissement et fait retentir l'alarme si la moto est déplacée sans porte-clés.

Changement de mode

Procéder comme suit pour passer du mode sonore au mode silencieux et inversement.

1. En présence du porte-clés de sécurité, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE.
2. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT.

3. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint (mais avant que les feux de direction clignotent deux fois), mettre immédiatement le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE.
4. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint, mettre immédiatement le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT.
5. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint (mais avant que les feux de direction clignotent deux fois), mettre immédiatement le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE. Le système change de mode. La sirène émet un signal ou reste silencieuse selon le mode.

MODE TRANSPORT

Il est possible d'activer le système de sécurité sans activer le détecteur de déplacement pendant un cycle d'allumage. La moto peut être déplacée dans un état activé. La moto ne peut pas être mise en marche ou démarrée dans le mode de transport tant que le porte-clés n'est pas présent.

Pour passer en mode transport

1. En présence du porte-clés de sécurité, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE.
2. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT.

3. Appuyer simultanément sur les commutateurs de feu de direction gauche et droit dans un délai de cinq secondes après avoir mis le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT.
4. Après avoir clignoté une fois, les feux de direction clignotent trois fois pour indiquer que le mode transport du système est activé.

Pour quitter le mode transport

En présence d'un porte-clés attribué, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE pour désactiver le système et le mode transport.

SERVICES D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN

Stationnement de longue durée

Pour conserver l'activation, entreposer le porte-clés au-delà de la portée de l'antenne. La portée de l'antenne est d'environ 1,5 m (5 ft) . Vérifier que le porte-clés est présent avant de déplacer la moto stationnée.

Si la moto n'est pas utilisée pendant plusieurs mois, en hiver par exemple, voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > ENTREPOSAGE DE LA MOTO (Page 191) .

Services après-vente

Lorsque la moto est laissée chez un concessionnaire Harley-Davidson , deux options sont possibles :

1. Laisser un porte-clés attribué chez le concessionnaire.
2. Pour garder le porte-clés, demander au concessionnaire de désactiver le système pour l'entretien (mode entretien) avant de quitter le magasin. Une fois que le mode entretien est actif, le véhicule peut être utilisé sans qu'un porte-clés à télécommande soit présent. Pour rester en mode entretien, les porte-clés affectés doivent rester hors de portée. Si un porte-clés est hors de portée, le mode entretien sera annulé.

DÉCONNEXION DE L'ALIMENTATION

Tous les modèles

Pour déconnecter la batterie ou retirer le fusible principal, suivre la procédure suivante.

1. Vérifier que le porte-clés est présent.
2. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position de MARCHE.
3. Retirer le fusible principal de son support.
4. Débrancher la batterie si nécessaire.

REMARQUE

Ramener le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT avant d'installer le fusible principal.

DÉPANNAGE

Témoin de sécurité

Si le témoin de sécurité reste allumé pendant la conduite, contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

Porte-clés

Si le système de sécurité continue à activer les avertissements et les alarmes en présence du porte-clés, contrôler les éléments suivants :

1. **Interférences électromagnétiques** : D'autres dispositifs électroniques, lignes haute tension ou autres sources électromagnétiques peuvent causer le fonctionnement erratique du système de sécurité.
 - a. Vérifier que le porte-clés n'est pas contenu dans une enceinte métallique et ne se trouve pas à moins de 76 mm (3.0 in) de tout autre dispositif électronique.
 - b. Placer le porte-clés attribué sur la selle et mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE. Après la désactivation du système, ramener le porte-clés dans un lieu approprié.

- c. Éloigner la moto à une distance d'au moins 5 m (15 ft) du lieu d'interférence.

2. **Pile du porte-clés déchargée** : Utiliser le PIN pour désactiver le système. Remplacer la pile. Voir COMMANDES ET INDICATEURS > PORTE-CLÉS À TÉLÉCOMMANDE (Page 37).
3. **Porte-clés endommagé** : Utiliser le PIN pour désactiver la moto. Des porte-clés de rechange sont vendus chez les concessionnaires Harley-Davidson.

Sirène

- Si la sirène n'émet pas deux ou trois brefs signaux alors que la commande a été convenablement faite au module de sécurité de s'activer, la sirène est soit en mode silencieux, soit n'est pas connectée, ne fonctionne pas, ou le câblage de la sirène a été ouvert ou court-circuité pendant que la sirène était désactivée.
- Si la sirène est activée et que la pile interne de la sirène est épuisée, court-circuitée, déconnectée ou a été chargée pendant une durée supérieure à 24 heures, la sirène répondra par trois brefs signaux lors de l'activation, au lieu de deux.
- La pile interne de la sirène risque de ne pas se charger si la batterie du véhicule fournit moins de 12,5 V.

- Si la sirène passe en mode indépendant dans lequel elle est alimentée par la pile interne de 9 V, les feux de direction peuvent clignoter ou non. Si c'est le module de sécurité qui active la sirène, les feux de direction clignoteront l'un après l'autre. Si la sirène a été activée et qu'une menace à la sécurité se présente, et que la sirène soit en mode indépendant, elle retentira pendant 20 à 30 secondes puis restera silencieuse pendant 5 à 10 secondes. Ce cycle d'alarme se reproduira dix fois si la sirène est en mode indépendant.

RÉGLEMENTATIONS FCC : PORTE-CLÉS À TÉLÉCOMMANDE

Ce système est conforme à la partie 15 des réglementations de la FCC et aux normes RSS exemptes de licence des réglementations d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence nuisible, et (2) Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent causer un fonctionnement intempestif.

REMARQUE

Tout changement ou modification qui n'aurait pas été expressément approuvé par les parties responsables en matière de conformité pourraient annuler l'autorité que détient l'utilisateur pour faire fonctionner l'équipement.

HOMOLOGATIONS RF DU PORTE-CLÉS À TÉLÉCOMMANDE

La fréquence radio du porte-clés à télécommande de sécurité nécessaire au fonctionnement de la moto a été homologuée dans les pays suivants. Se référer au Tableau 22.


Tableau 22. Homologations du porte-clés à télécommande

PAYS	CACHET
Argentine	Marque : Harley-Davidson Modèle : 90300106 Numéro : UFOB2-CNC ID : H-14901
Brésil	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">  <p>MODELO: SFOB 2330-15-8065</p>  <p>(01) 07897843841111</p> </div> <p>Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito a proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário</p>
Indonésie	41004/SDPPI/2015 PLG ID4927

Tableau 22. Homologations du porte-clés à télécommande

PAYS	CACHET
Jordanie	No d'approbation de type : TRC/LPD/2015/164 Type d'équipement : Appareil à puissance faible
Maroc	AGRÉÉ PAR L'ANRT MAROC Numéro d'agrément : MR 10435 ANRT 2015 Date d'agrément : 15/04/2015 CMIIT ID : 2015DJ2698
République populaire de Chine Afrique du Sud	 <p>TA-2015/675 APPROVED</p>
Taïwan	 <p>CCAK15LP1370T2</p>

Tableau 22. Homologations du porte-clés à télécommande

PAYS	CACHET
Émirats arabes unis	No ENREGISTRÉ TRA : ER39542/15 No DU CONCESSIONNAIRE : DA37380/15
Ukraine	 10094.002835-15 Harley-Davidson цім стверджує, що L2C0056TR відповідає вимогам радіопульт моделі L2C0056TR відповідно до вимогам Про затвердження Технічного регламенту радіообладнання і телекомунікаційного обладнання (термінального) обладнання (Постанова КМУ № 679 від 24 червня 2009 р.) Декларація відповідності знаходиться на сайті Harley-Davidson за адресою: 3700 W. Juneau Avenue, Milwaukee, Wisconsin USA 53201

Ce système est conforme à la partie 15 des réglementations de la FCC et aux normes RSS exemptes de licence des réglementations d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence nuisible, et (2) Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent causer un fonctionnement intempestif.

REMARQUE

Tout changement ou modification qui n'aurait pas été expressément approuvé par les parties responsables en matière de conformité pourraient annuler l'autorité que détient l'utilisateur pour faire fonctionner l'équipement.

HOMOLOGATIONS RF DU TPMS

La fréquence radio du TPMS nécessaire au fonctionnement de la moto a été homologuée dans les pays suivants. Se référer au Tableau 23.

RÉGLEMENTATIONS FCC : TPMS

ID FCC : T4514080, IC ID : 6450A-14080

114 SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Tableau 23. Certification RF du TPMS

PAYS	CACHET
Brésil	 <p>Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito a proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário</p>
Indonésie	39951/SDPPI/2015 PLG ID 5062
Israël	Approbation N° 51-49214 Valide jusqu'au 16/07/2020
Jordanie	Approbation du type N° TRC/LPD/2015/171 Type d'équipement : Appareil à puissance faible
Malaisie	RAQP/48A/0715/S(15-1872)

Tableau 23. Certification RF du TPMS





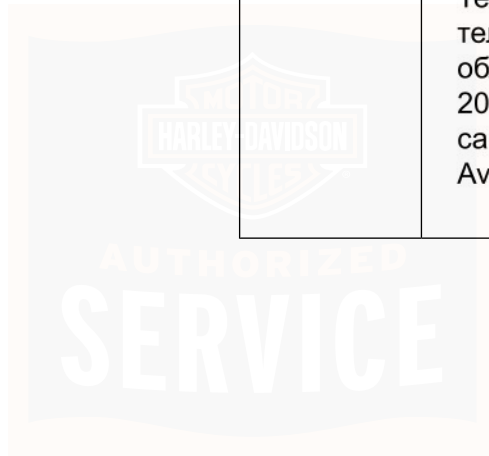
PAYS	CACHET
Mexique	RLVLD1415-0680
République populaire de Chine	CMIIT ID : 2015DJ1394
République de Corée	 <p>MSIP-CRM-T46-14080</p>
Singapour	Conforme aux normes IDA N0955-15
Afrique du Sud	 <p>TA-2015/523 APPROVED</p>
Taiwan	 <p>CCAB15LP2840T</p>

Tableau 23. Certification RF du TPMS

PAYS	CACHET
Émirats arabes unis	No ENREGISTRÉ TRA : ER38594/15 No DU CONCESSIONNAIRE : DA37380/15
Ukraine	

Tableau 23. Certification RF du TPMS

PAYS	CACHET
	 <p data-bbox="1163 314 1604 358">UA.032.СДК.0091-15</p> <p data-bbox="1015 376 1652 653">Harley-Davidson цім стверджує, що обладаннє датчик відповідає вимогам Про затвердження Технічного регламенту радіообладнання телекомунікаційного кінцевого (термінального) обладнання (Постанова КМУ № 679 від 24 червня 2009 р.) Декларация відповідності знаходиться на сайті Harley-Davidson за адресою: 3700 W. J Avenue, Milwaukee, Wisconsin USA 53201</p>



CONSIGNES D'UTILISATION

▲ AVERTISSEMENT

Les motos diffèrent des autres véhicules. Leur mode de fonctionnement, leur conduite et la façon dont on les manœuvre, ainsi que leur freinage sont particuliers. Une utilisation incorrecte ou inadaptée risque de faire perdre le contrôle du véhicule et d'entraîner la mort ou de causer des blessures graves.

- Il convient de suivre une formation à la conduite.
- Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, d'ajouter des accessoires ou d'effectuer l'entretien.
- Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.
- Ne jamais tirer de remorque.

(00556d)

- Il convient de suivre une formation à la conduite.
- Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, ajouter des accessoires ou effectuer l'entretien.
- Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.
- Ne jamais tirer de remorque.

▲ AVERTISSEMENT

Conduire à des vitesses appropriées à la route et aux conditions existantes, et ne jamais dépasser la limite de vitesse affichée. Une vitesse excessive risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00008a)

AVIS

Ne pas faire tourner le moteur à très haut régime en débrayant ou lorsque la transmission est au point mort. Faire tourner le moteur à très haut régime risque de l'endommager. (00177a)

AVIS

Ne jamais dépasser le régime de sécurité maximum spécifié ci-dessous, quelles que soient les circonstances. Le non-respect du régime du moteur maximum sécuritaire (tr/min) risque d'endommager le véhicule. (00248a)

- Le régime moteur sans risques maximum recommandé est 5 500 tr/min.
- Ne pas faire tourner le moteur au ralenti inutilement pendant plus de quelques minutes lorsque la moto est immobile.

- La vitesse de ralenti peut augmenter selon certaines conditions de fonctionnement, comme lorsque la batterie est faible, que le mode EITMS est activé ou qu'un rétrogradage en première est effectué.

Il convient d'être particulièrement attentif en cas de conduite à grande vitesse sur de grandes distances afin d'éviter toute surchauffe et d'éventuels dommages du moteur.

Ceci s'applique particulièrement à une moto équipée d'un pare-brise et d'un carénage.

▲ AVERTISSEMENT

Sur route mouillée, l'efficacité des freins et la traction sont fortement réduites. Si l'on ne fait pas attention pendant le freinage, l'accélération ou les virages sur route mouillée, cela peut causer une perte de contrôle et causer la mort ou des blessures graves. (00041a)

REMARQUE

Pour descendre de longues pentes raides, rétrograder et se servir du frein moteur tout en appliquant de temps à autre les deux freins pour ralentir la moto.

▲ AVERTISSEMENT

L'utilisation continue des freins cause leur surchauffe et réduit leur efficacité, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00042a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas remorquer une moto en panne. Le remorquage risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité et de causer la mort ou des blessures graves. (00017a)

RÈGLES DE CONDUITE DE RODAGE

Les premiers 800 km (500 mi)

La fiabilité de conception ainsi que la qualité des matériaux et de la fabrication qui caractérisent les motos Harley-Davidson permettent d'atteindre des performances optimales dès la mise en service.

Pour permettre au moteur de roder ses pièces critiques, nous recommandons d'observer les règles de conduite indiquées ci-dessous pendant les premiers 800 km (500 mi). Le respect de ces suggestions permettra de fournir une bonne durabilité et de bonnes performances dans le futur.

1. Lors des premiers 80 km (50 mi), ne pas dépasser un régime moteur de 3000 tr/min, quelle que soit la vitesse. Ne pas forcer le moteur en le faisant tourner ou accélérer à un régime très bas ou en le faisant tourner à haut régime plus longtemps que nécessaire pour changer de vitesse ou pour doubler.

2. Pendant les premiers 800 km (500 mi), faire varier la vitesse du moteur en évitant de conduire à un régime moteur constant sur de longues distances. Une accélération du moteur à 3 500 tr/min avec n'importe quelle vitesse est autorisée.
3. Conduire doucement et éviter tout démarrage rapide avec la commande des gaz complètement ouverte jusqu'à ce que le moteur soit chaud.
4. Éviter de forcer le moteur en le faisant marcher à très bas régime en passant à une vitesse supérieure.
5. Éviter les freinages brusques. Utiliser les nouveaux freins avec modération lors du rodage sur les premiers 300 km (200 mi).

LISTE DE VÉRIFICATION AVANT LA CONDUITE

▲ AVERTISSEMENT

Identifier et comprendre les caractéristiques spécifiques de votre véhicule. Le fait de ne pas comprendre comment ces caractéristiques affectent le fonctionnement du véhicule peut conduire à un accident, qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00043b)

Toujours inspecter l'état de la moto avant de conduire.

▲ AVERTISSEMENT

Couper le moteur lors d'un plein ou d'un entretien du circuit de carburant. Ne pas fumer ni mettre l'essence à proximité de flammes ou d'étincelles. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00002a)

▲ AVERTISSEMENT

Éviter les déversements. Ouvrir lentement le bouchon de remplissage de carburant. Ne pas remplir au-delà de la base de la pièce rapportée du goulot de remplissage et laisser un volume d'air pour permettre la dilatation du carburant. Serrer le bouchon de remplissage après l'ajout de carburant. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00028b)

▲ AVERTISSEMENT

Faire très attention en faisant le plein. L'air sous pression dans le réservoir de carburant risque de forcer l'essence à s'échapper par le tube de remplissage. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00029a)

1. Vérifier le niveau de carburant. Ajouter du carburant si nécessaire.
2. Ajuster les rétroviseurs en fonction des positions de conduite appropriées.
3. Vérifier le niveau d'huile moteur. Ajouter de l'huile si nécessaire.
4. Vérifier le bon fonctionnement des commandes. Faire fonctionner les freins avant et arrière, la commande des gaz, l'embrayage et le sélecteur de vitesse. Toutes les commandes doivent fonctionner librement.
5. Vérifier le bon fonctionnement de la direction en faisant tourner le guidon sur toute sa plage de fonctionnement. Le guidon doit tourner librement et sans à-coups.

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

6. Vérifier l'état des pneus, ainsi que la pression et la charge de la moto. Une pression incorrecte et une charge excessive peuvent entraîner une défaillance des pneus ou des roues, et affecter la manœuvrabilité et la stabilité. Pour connaître les pressions correctes des pneus, se référer à Tableau 14.

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que le phare, les feux arrière et de stop et les feux de direction fonctionnent correctement avant la conduite. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00478b)

7. Tester tous les commutateurs et feux pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement.
8. Rechercher les fuites de carburant, d'huile ou de liquide hydraulique éventuelles. Rechercher les fuites de liquide de refroidissement éventuelles sur les véhicules concernés.
9. Inspecter la courroie d'entraînement pour déceler des signes d'usure ou de dommage.
10. Entretenir le véhicule quand il le faut.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Généralités

AVIS

Laisser le moteur tourner lentement au ralenti pendant 15 à 30 secondes. Ce délai permettra au moteur de se réchauffer et à l'huile d'atteindre toutes les surfaces ayant besoin de lubrification. Sinon, cela risque d'endommager le moteur. (00563b)

Pomper la commande de gaz avant le démarrage est inutile.

Démarrage

▲ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, passer au point mort pour éviter que la moto ne se déplace accidentellement, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00044a)

1. Voir Figure 33. En présence d'un porte-clés du système de sécurité attribué, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE. Ne pas pomper la commande des gaz.

REMARQUE

Le témoin de vérification moteur s'allumera au moment où le contact est mis en marche. Un son de fonctionnement de la pompe à carburant est émis un court instant pendant la pressurisation du circuit de carburant.

2. Tourner complètement le commutateur de verrou de fourche en position déverrouillée.

REMARQUE

Le démarreur ne fonctionne pas si le commutateur de verrou de fourche n'est pas en position déverrouillée.

3. Soulever la béquille latérale (cela est nécessaire sur les modèles internationaux, à moins que la transmission ne soit au point mort).

REMARQUE

Pour activer le système de démarrage, le levier d'embrayage doit être serré contre la poignée gauche du guidon et/ou le sélecteur de boîte de vitesse doit être au point mort (avec le voyant vert de point mort allumé).

4. Serrer le frein pour empêcher le déplacement de la moto.
5. Serrer le levier d'embrayage contre la poignée. Mettre la boîte de vitesses au point mort.
6. Appuyer sur le bouton du démarreur pour démarrer la moto.

REMARQUE

Pour permettre une meilleure lubrification du moteur avant le démarrage, le moteur tournera plusieurs tours avant de démarrer.

7. Lorsque le moteur a démarré, on peut faire fonctionner la moto comme d'habitude après avoir relevé la béquille latérale.

REMARQUE

Le témoin ABS restera allumé jusqu'à ce que le véhicule roule à environ 5 km/h (3 mph).

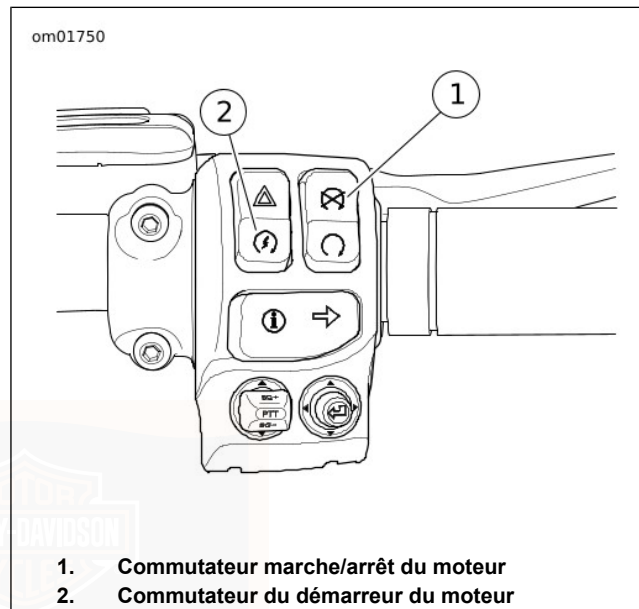


Figure 33. Commande de droite du guidon

DÉMARRAGE APRÈS UN RENVERSEMENT

▲ AVERTISSEMENT

Si un renversement se produit, vérifier le bon fonctionnement de toutes les commandes. La limitation des mouvements des commandes peut affecter la performance des freins ou de l'embrayage ou la possibilité de changer de vitesse, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer la mort ou des blessures graves. (00350a)

REMARQUE

- *Si la moto est renversée, le message « tiP » s'affiche dans la fenêtre du compteur kilométrique et les feux de détresse s'allument.*
 - *Le moteur ne démarre pas tant que la condition de renversement n'a pas été réinitialisée.*
 - *L'allumage doit être réinitialisé pour désactiver les feux de détresse.*
1. Mettre la moto à la verticale.
 2. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT, puis en position MARCHE.
 3. Appuyer sur le commutateur des feux de détresse pour les désactiver.

SYSTÈME DE GESTION DE LA TEMPÉRATURE DE RALENTI DU MOTEUR (EITMS)

Le système de gestion de la température de ralenti du moteur (EITMS) peut fournir un refroidissement limité du cylindre arrière pour les conducteurs qui passent de longues périodes au ralenti ou dans des conditions de congestion de trafic. Le conducteur peut activer ou désactiver l'EITMS en fonction de son style de conduite.

Fonctionnement

- Si l'EITMS est activé, le fait de relâcher le levier d'embrayage jusqu'au niveau de la zone d'embrayage désactive l'EITMS et allume le cylindre arrière. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le conducteur peut actionner la commande des gaz ou accélérer un peu juste avant de partir pour désactiver l'EITMS et allumer immédiatement le cylindre arrière, quelle que soit la position du levier d'embrayage.
- Lorsqu'il est chaud, la vitesse de ralenti du moteur Milwaukee Eight 2017 et plus récent est de 850 tr/min, mais d'autres facteurs peuvent la faire varier, notamment la charge électrique du véhicule. Lorsque l'EITMS est activé sur ce moteur, la vitesse de ralenti passe à 950-1 000 tr/min tant que l'EITMS n'est pas désactivé.

Activation

REMARQUE

L'EITMS ne fonctionne pas pendant les trente premières secondes suivant le démarrage du moteur.

L'EITMS désactive l'injecteur de carburant du cylindre arrière **lorsque l'ensemble de ces paramètres prédéfinis sont réunis** :

- La position du papillon est au ralenti
- La vitesse de la moto est inférieure à 2 km/h (1,2 mi/h)
- La vitesse du moteur est inférieure à 1 200 tr/min.
- Le relevé du capteur de température du moteur (ET) est supérieur au niveau prédéfini
- Le relevé du capteur de température d'air ambiant (AAT) est supérieur au niveau prédéfini (modèles équipés de radio uniquement)

Désactivation

L'EITMS est désactivé et le fonctionnement de l'injecteur de carburant du cylindre arrière reprend **si l'un des événements suivants se produit** :

- Le relevé du capteur de température d'air ambiant (AAT) passe en-dessous du niveau prédéfini (modèles équipés de radio uniquement)

- Le relevé du capteur de température du moteur (ET) passe en-dessous du niveau prédéfini
- La position du papillon est au-dessus du ralenti (le conducteur ouvre la commande des gaz)
- La vitesse de la moto est supérieure à 3 km/h (1,9 mi/h)
- La vitesse du moteur est supérieure à 1 350 tr/min.
- L'embrayage est débrayé lorsqu'une vitesse est enclenchée

Activation/désactivation de l'EITMS

REMARQUE

- *L'EITMS peut être activé ou désactivé lorsque le moteur est en marche ou éteint.*
- *Sur les véhicules équipés de radios, l'état d'activation/de désactivation de l'EITMS peut être affiché sur l'écran d'informations.*

Activé : La fonction de refroidissement du moteur de l'EITMS est automatiquement activée lorsque le véhicule s'arrête complètement et reste au ralenti dans des conditions de température élevée.. Lorsque la fonction est en service, elle peut ne pas être activée dans des conditions de conduite à basse température.

Désactivé : La fonction EITMS n'est activée en aucune circonstance.

L'EITMS peut être activé ou désactivé en effectuant la procédure ci-dessous.

1. Mettre l'interrupteur d'allumage en position de marche (ON). Appuyer sur le commutateur OFF/RUN (MARCHE/ARRÊT) du moteur situé sur la droite du guidon en position RUN (MARCHE).
2. Mettre la commande des gaz en position fermée et la maintenir dans cette position.
3. Voir Figure 9. Après 3 secondes, le témoin du régulateur de vitesse clignote, indiquant l'état de l'EITMS.
 - Un clignotement de couleur vert indique que l'EITMS est activé.
 - Un clignotement de couleur orange indique que l'EITMS est désactivé.
4. Répéter cette procédure pour activer ou désactiver l'EITMS.

REMARQUE

- *Le clignotement du voyant de régulateur de vitesse indique le réglage de l'EITMS. Un voyant allumé en continu (qui ne clignote pas) indique le réglage du régulateur de vitesse.*
- *Le réglage de l'EITMS est conservé jusqu'à ce qu'il soit changé par le conducteur ou le concessionnaire. Il n'est pas nécessaire de reconfigurer l'EITMS lors de chaque démarrage.*

ARRÊT DU MOTEUR

1. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT.
2. Retirer le porte-clés à télécommande de la moto. Lorsque le porte-clés est hors de portée de signal, le système de sécurité reste activé. La moto ne peut pas être activée ou démarrée.

CHANGEMENT DE VITESSE

AVIS

L'embrayage doit être complètement débrayé pour permettre un changement de vitesse. Si l'embrayage n'est pas débrayé à fond, cela risque d'entraîner des dommages matériels. (00182a)

Moto arrêtée, moteur à l'arrêt

Tirer lentement le levier de guidon d'embrayage contre la poignée du guidon pour débrayer. Les vitesses ne s'engagent pas, car les arbres de transmission ne tournent pas et les composants du sélecteur ne sont pas alignés. **Cette situation est communément appelée refus d'engagement de rapport causé par une butée de pignon.** Balancer la moto d'avant en arrière tout en appuyant légèrement sur le levier de vitesses.

Démarrage à partir d'un arrêt

REMARQUE

Toujours démarrer le moteur au point mort. Toujours commencer à faire avancer la moto en première vitesse.

Le rejet de changement de vitesse ou mauvais alignement des pignons peut également se produire lorsque le véhicule est en marche et que les arbres de transmission cessent de tourner. Cela est plus fréquent lorsque le pilote maintient longuement le levier d'embrayage avant d'essayer de passer la première vitesse. La température du lubrifiant pour engrenages peut également influencer la fréquence de ce problème. Cela se produit plus fréquemment lorsque les températures sont basses et que la lubrification résiste davantage au mouvement. Si cette situation se produit alors que le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt, s'assurer que la transmission est au point mort, puis relâcher le levier d'embrayage pour mettre les arbres en rotation. Serrer de nouveau le levier d'embrayage et essayer immédiatement de passer la première vitesse.

1. Une fois le moteur en marche et la béquille latérale rétractée, tirer le levier de guidon d'embrayage vers la poignée du guidon pour débrayer.
2. Appuyer fermement sur le levier de sélection de vitesse pour l'enfoncer à fond vers le bas et relâcher. La boîte de vitesse est maintenant en première.

3. Relâcher lentement le levier d'embrayage et ouvrir progressivement la commande des gaz en même temps.

Passage en vitesse supérieure (accélération)

Voir Figure 34 . Passer à la vitesse supérieure suivante lorsque la moto atteint la vitesse de changement. Se reporter à Tableau 24 .

Tableau 24. Vitesses recommandées pour le passage en vitesse supérieure

CHANGEMENT DE VITESSE	mi/h	km/h
De première en deuxième	15	25
De deuxième en troisième	25	40
De troisième en quatrième	35	55
De quatrième en cinquième	45	70
De cinquième en sixième	55	85

1. Fermer la commande des gaz.
2. Tirer lentement le levier de guidon d'embrayage contre la poignée du guidon pour débrayer.
3. Relever à fond le levier de sélection de vitesses et relâcher.
4. Relâcher lentement le levier d'embrayage et ouvrir graduellement la commande des gaz.
5. Répéter les étapes ci-dessus pour engager les autres vitesses.

REMARQUE

- Débrayer complètement avant de passer les vitesses.
- Ouvrir partiellement la commande des gaz de manière à ne pas gripper le moteur lorsque le levier d'embrayage est relâché.

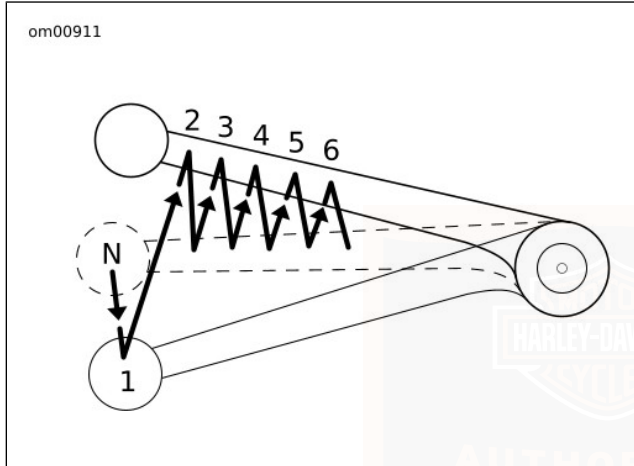


Figure 34. Séquence de changement de vitesse : Passage en vitesse supérieure

Rétrogradation (décélération)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas rétrograder à des vitesses supérieures à celles indiquées. Si l'on passe à une vitesse inférieure en allant trop vite, cela peut faire déraeper la roue arrière et conduire à la perte de contrôle du véhicule, et pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00045b)

Voir Figure 35 . Lorsque la vitesse diminue, par exemple lors de la montée d'une pente ou d'un ralentissement pour un virage, passer à la vitesse inférieure suivante. Voir Tableau 25.

Tableau 25. Vitesses de rétrogradation recommandées

CHANGEMENT DE VITESSE	mi/h	km/h
De sixième en cinquième	50	80
De cinquième en quatrième	40	65
De quatrième en troisième	30	50
De troisième en deuxième	20	30
De deuxième en première	10	15

REMARQUE

Les vitesses de changement indiquées dans le tableau sont des recommandations. peuvent être différents de ceux du tableau.

1. Fermer la commande des gaz.
2. Tirer lentement le levier de guidon d'embrayage contre la poignée du guidon pour débrayer.
3. Appuyer fermement sur le levier de sélection de vitesse pour l'enfoncer à fond vers le bas et relâcher.
4. Relâcher lentement le levier d'embrayage et ouvrir graduellement la commande des gaz.
5. Répéter les étapes ci-dessus pour engager les autres vitesses.

REMARQUE

- Débrayer complètement avant de passer les vitesses.
- Ouvrir partiellement la commande des gaz de manière à ne pas gripper le moteur lorsque le levier d'embrayage est relâché.

AVIS

Passer au point mort avant d'arrêter le moteur. Le mécanisme de sélection de vitesse risque d'être endommagé lors du changement de vitesse quand le moteur est arrêté. (00183a)

Le mécanisme de sélecteur de vitesse permet de passer au point mort à partir de la première ou de la deuxième.

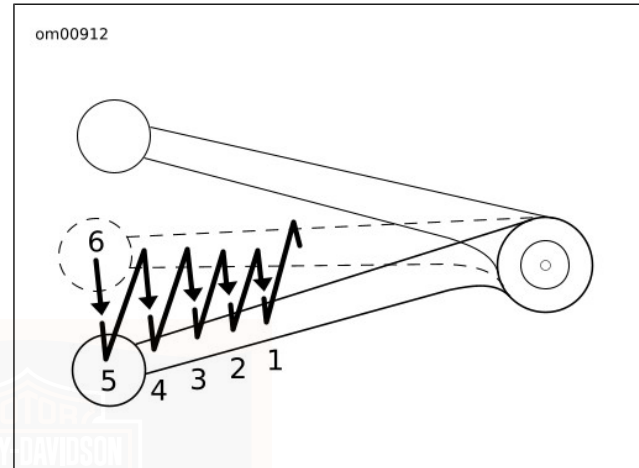


Figure 35. Séquence de changement de vitesse : Rétrogradation

MAINTENANCE POUR ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

▲ AVERTISSEMENT

Effectuer les procédures d'entretien et de maintenance indiquées dans le tableau des intervalles d'entretien périodiques. Un manque de maintenance périodique aux intervalles recommandés peut affecter la sécurité du fonctionnement de la moto, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00010a)

▲ AVERTISSEMENT

Si la moto est conduite dans des conditions difficiles (froid sévère, chaleur extrême, environnement très poussiéreux, routes très endommagées, dans de l'eau stagnante, etc.), effectuer la maintenance régulière à des intervalles plus fréquents pour assurer le bon fonctionnement de la moto. Si la moto n'est pas maintenue, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00094a)

AVIS

Lors du levage d'une moto avec un cric, s'assurer que le cric touche les deux tubes du cadre inférieur là où les tubes descendants et les tubes du cadre inférieur convergent. Ne jamais soulever en plaçant le cric sur les traverses, le carter d'huile, les supports de montage, les composants ou les boîtiers. Le non-respect de cette instruction peut entraîner des dommages graves nécessitant des travaux de réparation importants. (00586d)

Conserver la moto en bon état de maintenance conformément à PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251). Inspecter fréquemment la moto entre les intervalles d'entretien régulier et après les périodes d'entreposage pour déterminer si une maintenance supplémentaire est nécessaire.

Vérifier les points suivants :

1. Les pneus, pour vérifier que la pression est correcte et qu'il n'y a pas d'usure excessive ni de signe d'endommagement des pneus.
2. La courroie pour la tension appropriée, des signes d'usure ou de dommage.
3. Les freins, la direction et la commande des gaz pour s'assurer qu'ils répondent bien et ne sont pas grippés.

4. L'état et le niveau du liquide de frein. Les conduites et les connexions hydrauliques pour rechercher les fuites. Le niveau du liquide de refroidissement si cela est applicable. Vérifier également l'usure des plaquettes et des disques de frein.
5. Les câbles pour déterminer s'ils sont effilochés, entortillés et s'ils fonctionnent bien.
6. Les niveaux de l'huile moteur et du fluide du carter de chaîne primaire/transmission.
7. Le fonctionnement correct du phare, du feu arrière, du feu de stop et des feux de direction.

MAINTENANCE EN COURS DE RODAGE

REMARQUE

L'entretien initial d'une moto neuve est obligatoire pour assurer la validité de la garantie et le bon fonctionnement du système de contrôle des évaporations de carburant.

Après avoir conduit une moto neuve sur 1.600 km (1000 mi), visiter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour la première révision. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

ÉLIMINATION ET RECYCLAGE

Lors de l'entretien de la moto, recycler ou éliminer correctement tous les liquides et filtres et toutes les ampoules

et batteries ainsi que d'autres matériaux à jeter conformément à la réglementation locale.

LUBRIFICATION DU MOTEUR : HUILE SYNTHÉTIQUE

L'huile moteur joue un rôle essentiel dans la performance et la durée de service du moteur. Utiliser la qualité d'huile appropriée pour la température la plus basse prévue avant la prochaine vidange d'huile. Un concessionnaire agréé possède la bonne qualité d'huile pour répondre à vos besoins. Se reporter à Tableau 26 .

REMARQUE

L'année modèle 2020 et les modèles CVO plus récents destinés au marché brésilien sont fabriqués avec de l'huile moteur conventionnelle H-D 360, sauf indication contraire sur la notice du produit. Les motos équipées de SYN3 peuvent être identifiées par une étiquette SYN3 placée sur le couvercle du carter de chaîne primaire.

Les motos sont expédiées de l'usine avec le LUBRIFIANT ENTIÈREMENT SYNTHÉTIQUE SCREAMIN' EAGLE SYN3 20W50 POUR MOTOS. Si SYN3 n'est pas disponible et s'il est nécessaire d'ajouter de l'huile de moteur, le premier choix doit être d'ajouter de l'huile HUILE POUR MOTO 20W50 GENUINE HARLEY-DAVIDSON H-D 360 au SYN3 pour lubrifier le moteur. Bien que H-D 360 soit miscible avec SYN3,

nous suggérons de vidanger ce mélange de liquides le plus tôt possible.

Pour passer du lubrifiant au H-D 360, vidanger complètement le SYN3 avant de remplir de H-D 360. Une quantité résiduelle de liquide restera. Il n'est pas nécessaire d'éliminer le liquide résiduel.

Si SYN3 ou H-D 360 n'est pas disponible, une troisième option consiste à ajouter une huile pour moteur diesel appropriée. Dans la liste des huiles moteur diesel acceptables, citons : CH-4, CI-4 et CJ-4. Les viscosités préférées pour les huiles moteur diesel, par ordre de préférence décroissante, sont les suivantes : 20W50, 15W40 et 10W40.

Bien que vous puissiez choisir d'utiliser d'autres huiles non répertoriées ci-dessus, Harley-Davidson n'est pas tenu de

payer les dommages résultant de l'utilisation d'une huile non authentique ou d'huiles alternatives non approuvées.

Si vous utilisez un mélange d'huiles, il est recommandé de passer à la première occasion à SYN3 ou H-D 360, ou à des huiles alternatives approuvées.

AVIS

Ne pas changer de marque de lubrifiant sans distinction, car certains lubrifiants réagissent chimiquement les uns avec les autres une fois mélangés. L'utilisation de lubrifiants de qualité inférieure risque d'endommager le moteur. (00184a)



Tableau 26. Huiles moteur recommandées

TYPE	VISCOSITÉ	TEMPÉRATURE AMBIANTE LA PLUS BASSE TEMPÉRATURE	DÉMARRAGES PAR TEMPS FROID AU-DESSOUS DE 10 C (50 F)
Screamin' Eagle SYN3 Full Synthetic Motorcycle Lubricant (Lubrifiant entièrement synthétique pour moto Screamin' Eagle SYN3)	SAE 15W50	Au-dessus de -1 °C (30,2 °F)	Excellent
Screamin' Eagle SYN3 Full Synthetic Motorcycle Lubricant (Lubrifiant entièrement synthétique pour moto Screamin' Eagle SYN3)	SAE 20W50	Au-dessus de -1 °C (30,2 °F)	Excellent
Genuine Harley-Davidson H-D 360 Motorcycle Oil	SAE 20W50	Au-dessus de 4 °C (39,2 °F)	Bon
Genuine Harley-Davidson H-D 360 Motorcycle Oil	SAE 50	Au-dessus de 16 °C (60,8 °F)	Médiocre
Genuine Harley-Davidson H-D 360 Motorcycle Oil	SAE 60	Au-dessus de 27 °C (80,6 °F)	Médiocre

VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR

▲ MISE EN GARDE!

Le contact prolongé ou répété avec de l'huile moteur usagée peut être dangereux pour la peau et être à l'origine d'un cancer de la peau. Laver rapidement les zones affectées avec de l'eau et du savon. (00358b)

AVIS

Ne pas trop remplir le réservoir d'huile. Cela risquerait de faire couler de l'huile dans le filtre à air, ce qui pourrait causer des dommages et/ou un dysfonctionnement de l'équipement. (00190b)

REMARQUE

- *Le niveau d'huile peut être vérifié lorsque la moto est redressée ou sur la béquille latérale. Les deux repères se trouvent sur le même côté de la jauge. Lire la jauge avec soin lors de la vérification du niveau d'huile.*
- *Vérifier le niveau d'huile moteur à chaque plein de carburant.*

Vérification du niveau d'huile à froid

1. Placer le véhicule sur une surface plane et l'appuyer sur la béquille latérale.

REMARQUE

Le niveau d'huile dans un moteur froid ne doit jamais être au-dessus du point médian.

2. Voir Figure 36. Vérifier le niveau d'huile moteur.
 - a. Déposer le bouchon de remplissage/la jauge.
 - b. Essuyer la jauge.
 - c. Introduire la jauge dans le bec de remplissage et visser.
 - d. Déposer le bouchon de remplissage/la jauge.

e. Voir Figure 37. Vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile à froid correct est le point médian (2) entre les repères ADD QT (ajouter qt) (1) et FULL HOT (plein à chaud) (3) sur la jauge.

3. Si le niveau d'huile est au niveau du repère ADD QT (ajouter qt), ou plus bas, ajouter juste assez d'huile pour amener le niveau au repère ADD QT (ajouter qt).
4. Faire démarrer le moteur et le faire tourner au ralenti pendant deux minutes avec la moto sur sa béquille latérale. Arrêter le moteur.
5. Vérifier le niveau d'huile. Ajouter suffisamment d'huile pour que le niveau se trouve à mi-distance entre les repères ADD QT (ajouter qt) (1) et FULL HOT (plein à chaud) (3).

Vérification du niveau d'huile à chaud

AVIS

Ne pas laisser le niveau d'huile chaude descendre au-dessous du repère Add/Fill (ajout/remplissage) indiqué sur la jauge. Ne pas suivre cette consigne risque d'entraîner des dommages matériels et/ou un mauvais fonctionnement du véhicule. (00189a)

REMARQUE

Effectuer la vérification du niveau d'huile moteur à chaud seulement avec l'huile moteur à la température normale de fonctionnement.

1. Conduire la moto jusqu'à ce que l'huile moteur atteigne au moins 93 °C (200 °F).
2. Laisser tourner le moteur au ralenti en laissant la moto sur la béquille latérale pendant 1 à 2 minutes. Arrêter le moteur.
3. Voir Figure 36. Vérifier le niveau d'huile.
 - a. Déposer le bouchon de remplissage/la jauge.
 - b. Essuyer la jauge.
 - c. Introduire la jauge dans le bec de remplissage et visser.
 - d. Déposer le bouchon de remplissage/la jauge.
 - e. Voir Figure 37. Vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit être entre les repères ADD QT (ajouter qt) et FULL HOT (plein à chaud) sur la jauge.
4. Si le niveau d'huile est au niveau du repère ADD QT (ajouter qt), ou plus basse, ajouter juste assez d'huile pour amener le niveau au repère FULL HOT (plein à chaud). Ne pas trop remplir le réservoir.

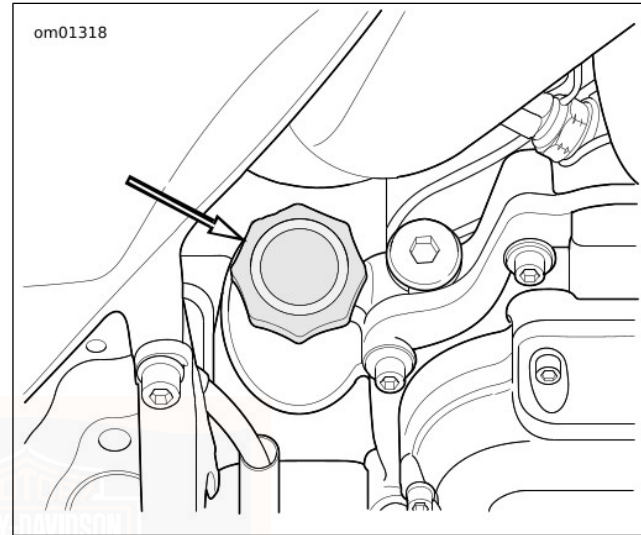


Figure 36. Bouchon de remplissage d'huile moteur

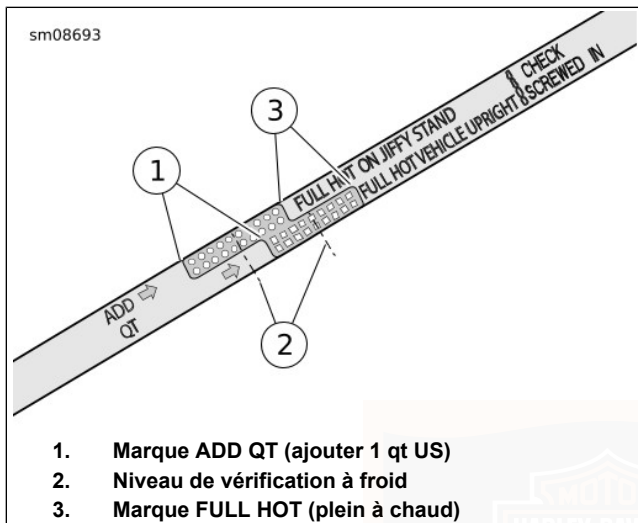


Figure 37. Jauge d'huile moteur

CHANGER L'HUILE ET LE FILTRE À HUILE

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer qu'il n'y a aucun lubrifiant ou fluide sur les pneus, les roues et les freins lors du remplacement du lubrifiant. La traction peut être négativement affectée, ce qui pourrait provoquer une perte de contrôle de la moto et causer la mort ou des blessures graves. (00047d)

AVIS

Ne pas changer de marque de lubrifiant sans distinction, car certains lubrifiants réagissent chimiquement les uns avec les autres une fois mélangés. L'utilisation de lubrifiants de qualité inférieure risque d'endommager le moteur. (00184a)

- Changer l'huile moteur après les premiers 1.600 km (1000 mi) pour un moteur **neuf**. Après l'entretien initial, vidanger l'huile moteur à intervalle régulier dans des conditions d'entretien normales dans un climat chaud ou tempéré. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).
 - Changer l'huile à des intervalles plus courts par temps froid ou dans des conditions d'utilisation difficiles. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > LUBRIFICATION À BASSE TEMPÉRATURE (Page 138).
1. Faire tourner la moto jusqu'à ce que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Arrêter le moteur.
 2. Déposer le bouchon de remplissage/la jauge.

REMARQUE

Remplacer le joint torique du bouchon de vidange.

3. Voir Figure 38. Retirer le bouchon de vidange d'huile (2) et le joint torique. Laisser l'huile se vidanger complètement.

REMARQUE

Utiliser le récupérateur d'huile P&A (no de pièce 62700199) ou un produit équivalent pour que l'huile vidangée ne s'écoule pas dans le carter lors de la dépose du filtre à huile. De l'huile de vidange résiduelle risquerait d'être confondue à tort avec une fuite d'huile du carter ultérieurement.

4. Déposer le filtre à huile à l'aide de la clé à filtre à huile et d'autres outils. Ne pas utiliser d'outils à air comprimé.

Outil spécial : OIL FILTER WRENCH (CLÉ À FILTRE À HUILE) (94863-10)

Outil spécial : OIL FILTER WRENCH (CLÉ À FILTRE À HUILE) (94686-00)

5. Nettoyer la bride de montage de filtre à huile.
6. Nettoyer les traces d'huile résiduelle du carter et du carter de transmission.

7. Voir Figure 39. Poser un filtre à huile **neuf**.

- a. Lubrifier le joint à l'aide d'une très fine couche d'huile moteur propre.

- b. Poser un filtre à huile **neuf**.
- c. Serrer le filtre à huile à la main d'un demi à trois quarts de tour une fois que le joint touche la surface de montage du filtre. Ne PAS utiliser de clé à filtre à huile pour la pose.

8. Poser le bouchon de vidange d'huile moteur et un joint torique **neuf**.

Couple : 19–28,5 N·m (14–21 ft-lbs) *Bouchon de vidange d'huile moteur*

REMARQUE

Utiliser la qualité d'huile appropriée pour la température la plus basse prévue avant la prochaine vidange d'huile. Voir Tableau 26 pour connaître les huiles recommandées.

9. Ajouter un volume initial d'huile moteur. Se reporter à Tableau 27.

Tableau 27. Remplissage initial d'huile

ARTICLE	QUANTITÉ
Remplissage initial d'huile moteur	3,8 L (4.0 qt)

10. Vérifier que le niveau d'huile est correct. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR (Page 132).
- Effectuer la **vérification à froid** du niveau d'huile moteur.
 - Mettre le moteur en marche et vérifier avec soin qu'il n'y a pas de fuites d'huile au niveau du bouchon de vidange et du filtre à huile.
 - Effectuer la **vérification à chaud** du niveau d'huile moteur.

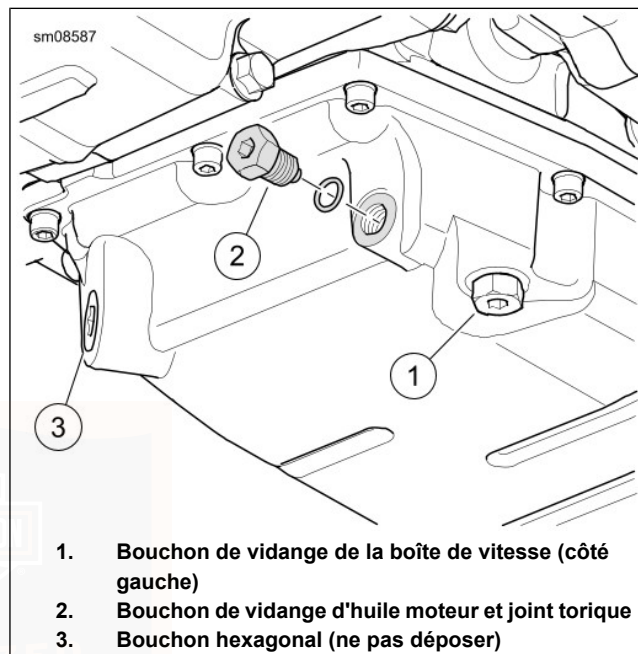


Figure 38. Carter d'huile

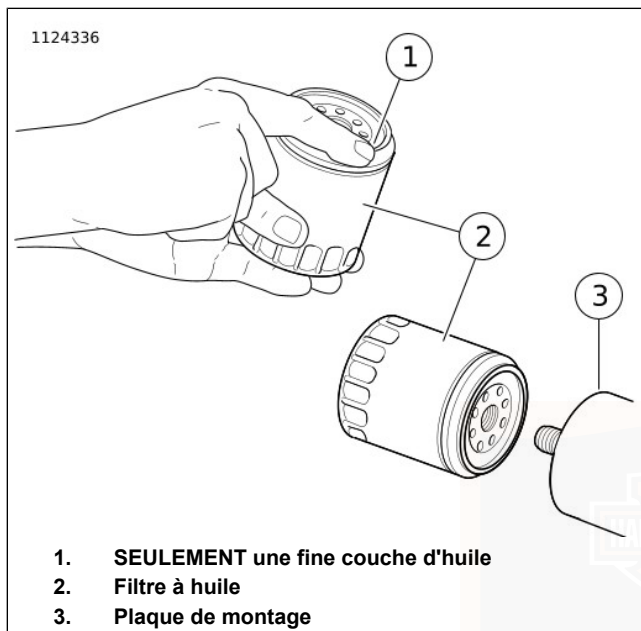


Figure 39. Application d'une fine couche d'huile
LUBRIFICATION À BASSE TEMPÉRATURE

Changer l'huile moteur plus souvent là où le climat est plus froid. Si la moto est fréquemment conduite moins de 24 km (15 mi), et à des températures ambiantes inférieures à 16 °C

(60 °F), réduire les intervalles de vidange d'huile à 2.400 km (1500 mi).

REMARQUE

Des températures ambiantes plus basses nécessitent des vidanges d'huile plus fréquentes.

La vapeur d'eau est un sous-produit normal de la combustion . Lors de la conduite par temps froid, une certaine quantité de vapeur d'eau se condense sur les surfaces froides à l'intérieur du moteur. Par temps de gel, cette eau va se transformer en neige fondue ou en glace. Si le moteur ne chauffe pas jusqu'à la température de fonctionnement, les dépôts de neige fondue ou de glace peuvent boucher les conduites d'huile et endommager le moteur. Avec le temps, cette eau s'accumule, se mélange avec l'huile moteur et forme un mélange visqueux dangereux pour le moteur.

Si le moteur peut chauffer jusqu'à une température de fonctionnement normale, une grande partie de l'eau s'évapore et est évacuée par le reniflard du carter.

VÉRIFIER LE LUBRIFIANT DE TRANSMISSION

REMARQUE

Vérifier le fluide de la transmission avec la moto à température ambiante. Inspecter le joint torique de la jauge de transmission. Remplacer si nécessaire.

1. Garer la moto sur la béquille latérale sur une surface de niveau.
2. Voir Figure 40 . Déposer le bouchon de remplissage/jauge de la transmission. Essuyer la jauge.
3. Installer le bouchon de remplissage/jauge jusqu'à ce que le joint torique entre en contact avec le carter. Ne pas serrer.
4. Voir Figure 41. Déposer le bouchon de remplissage/la jauge. Vérifier le niveau de lubrifiant sur la jauge. Un niveau d'huile correct est situé entre les repères Add (ajouter) (A) (1) et Full (niveau plein) (F) (2).
5. Si le niveau de lubrifiant est bas, ajouter du lubrifiant Harley-Davidson recommandé pour amener le niveau entre les repères A et F. Voir Tableau 28.
6. Poser le bouchon de remplissage/jauge. Serrer conformément à la spécification.

Couple : 2,8–8,5 N·m (25–75 **in-lbs**) *Bouchon de remplissage/jauge de la boîte de vitesse*

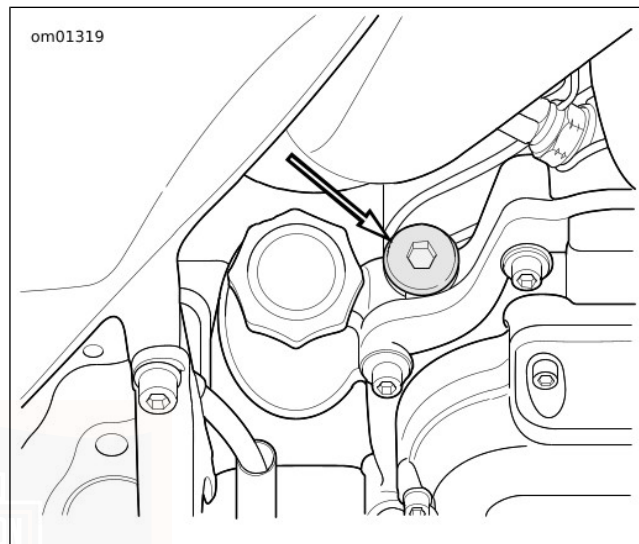
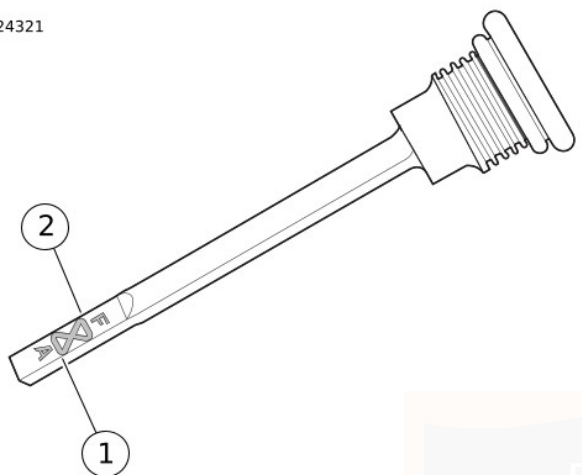


Figure 40. Emplacement du bouchon de remplissage/jauge de la transmission

1124321



1. Ajout (A)
2. Full (niveau plein) (F)

Figure 41. Niveau du lubrifiant de transmission

Tableau 28. Lubrifiant recommandé

LUBRIFIANT	QTÉ POUR REM- PLIR*	
	oz fl.	l
SCREAMIN' EAGLE SYN3 FULL SYN- THETIC MOTORCYCLE LUBRICANT 20W50 (Lubrifiant entièrement synthé- tique Screamin' Eagle SYN3 pour motos 20W50) ou FORMULA+ TRANSMISSION AND PRI- MARY CHAIN LUBRICANT (Lubrifiant pour carter de chaîne primaire et transmi- ssion Formula+)	28	0,83
*Approximatif. Vérifier le niveau. Ajouter du lubrifiant jusqu'à ce que le niveau soit conforme à la spécification.		

CHANGER LE LUBRIFIANT DE TRANSMISSION

1. Voir Figure 40. Retirer le bouchon de remplissage/jauge de la transmission.

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer qu'il n'y a aucun lubrifiant ou fluide sur les pneus, les roues et les freins lors du remplacement du lubrifiant. La traction peut être négativement affectée, ce qui pourrait provoquer une perte de contrôle de la moto et causer la mort ou des blessures graves. (00047d)

2. Voir Figure 42. Enlever le bouchon de vidange de la transmission. Vidanger la transmission.
3. Nettoyer et inspecter le bouchon de vidange et le joint torique.

AVIS

Ne pas trop serrer le bouchon de remplissage ou le bouchon de vidange. Cela pourrait entraîner une fuite de lubrifiant. (00200b)

4. Poser le bouchon de vidange avec un joint torique **neuf**. Serrer. Ne pas trop serrer.
Couple : 19–28,5 N·m (14–21 ft-lbs) *Bouchon de vidange de la boîte de vitesse*

5. Remplir la boîte de vitesse avec le lubrifiant Harley-Davidson recommandé. Voir Tableau 28.
Volume : 0,83 L (28 fl oz)
6. Vérifier le niveau de lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau entre les repères Add (A) (Ajouter) et Full (F) (Niveau plein). Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE LUBRIFIANT DE TRANSMISSION (Page 138).
7. Poser le bouchon de remplissage/jauge. Serrer.
Couple : 2,8–8,5 N·m (25–75 **in-lbs**) *Bouchon de remplissage/jauge de la boîte de vitesse*

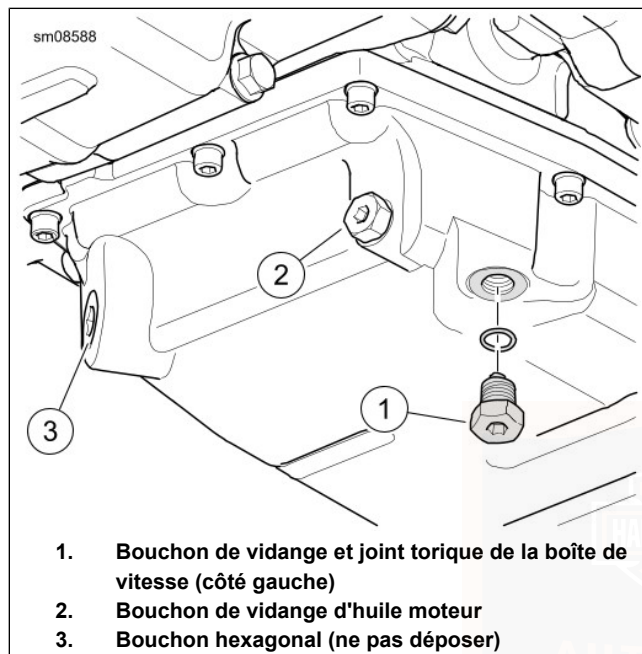


Figure 42. Vidange de la boîte de vitesse

LUBRIFICATION DU CARTER DE CHÂÎNE PRIMAIRE : HUILE SYNTHÉTIQUE

La lubrification joue un rôle essentiel dans les performances et la durée de vie des composants d'embrayage. Toujours

utiliser la qualité d'huile appropriée Harley-Davidson pour le carter de chaîne primaire pour toutes les températures de fonctionnement.

REMARQUE

L'année modèle 2020 et les modèles CVO plus récents destinés au marché brésilien sont fabriqués avec de l'huile moteur conventionnelle H-D 360, sauf indication contraire sur la notice du produit. Les motos équipées de SYN3 peuvent être identifiées par une étiquette SYN3 placée sur le couvercle du carter de chaîne primaire.

Cette moto est livrée avec le LUBRIFIANT ENTIÈREMENT SYNTHÉTIQUE SCREAMIN' EAGLE SYN3 20W50 POUR MOTOS. Si SYN3 n'est pas disponible et s'il convient d'ajouter du lubrifiant au carter de chaîne primaire, le premier choix doit être d'ajouter du FORMULA+ TRANSMISSION AND PRIMARY CHAINCASE LUBRICANT (LUBRIFIANT POUR TRANSMISSION ET CARTER DE CHÂÎNE PRIMAIRE FORMULA+). Bien que le FORMULA+ TRANSMISSION AND PRIMARY CHAINCASE LUBRICANT (LUBRIFIANT POUR TRANSMISSION ET CARTER DE CHÂÎNE PRIMAIRE FORMULA+) soit miscible avec SYN3, nous suggérons de vidanger ce mélange de liquides le plus tôt possible.

REMARQUE

Pour toute information spécifique aux différents modèles concernant la capacité du carter de chaîne primaire, consulter

le manuel d'entretien approprié ou un concessionnaire Harley-Davidson.

REPLACER LE LUBRIFIANT DE CARTER DE CHAÎNE PRIMAIRE

1. Faire tourner la moto jusqu'à ce que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Arrêter le moteur.

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer qu'il n'y a aucun lubrifiant ou fluide sur les pneus, les roues et les freins lors du remplacement du lubrifiant. La traction peut être négativement affectée, ce qui pourrait provoquer une perte de contrôle de la moto et causer la mort ou des blessures graves. (00047d)

2. Stabiliser la moto à la verticale (ne pas utiliser la béquille latérale) sur une surface de niveau.
3. Voir Figure 43. Vidanger le carter de chaîne primaire.
4. Nettoyer l'aimant du bouchon de vidange. Si un dépôt excessif est présent sur le bouchon de vidange, vérifier l'état des composants de la chaîne primaire.

5. Poser le bouchon de vidange avec un joint torique **neuf**. Serrer à un couple de 19–28,5 N·m (14–21 ft-lbs).

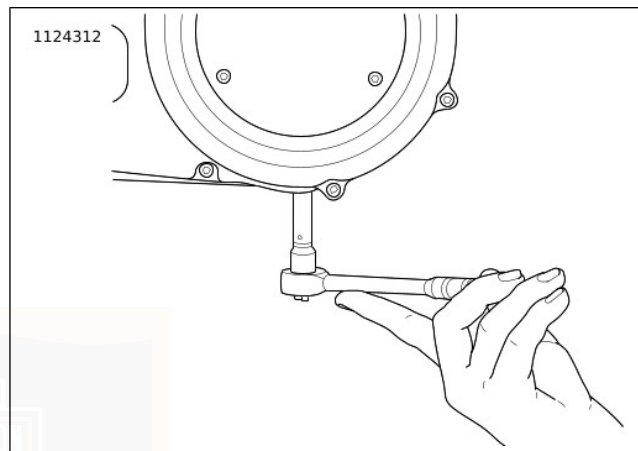


Figure 43. Dépose/pose du bouchon de vidange du carter de chaîne

6. Voir Figure 45. Déposer les vis (3) et le couvercle d'inspection de l'embrayage (2).
7. Déposer le joint (1). Essuyer l'huile de la rainure du couvercle du carter de chaîne et de la surface de montage.

AVIS

Ne pas trop remplir le carter de chaîne primaire de lubrifiant. Quand il y a trop de lubrifiant, l'embrayage risque d'être difficile, le débrayage incomplet, l'embrayage grippé et/ou il peut être difficile de trouver le point mort au ralenti. (00199b)

8. Ajouter du lubrifiant.
 - a. Verser la quantité spécifiée de lubrifiant SCREAMIN' EAGLE SYN3 FULL SYNTHETIC MOTORCYCLE LUBRICANT 20W/50 par l'ouverture du couvercle d'inspection de l'embrayage. Se référer au Tableau 29.
 - b. Voir Figure 44. Le niveau correct se situe approximativement au bas du diamètre externe du plateau d'embrayage.

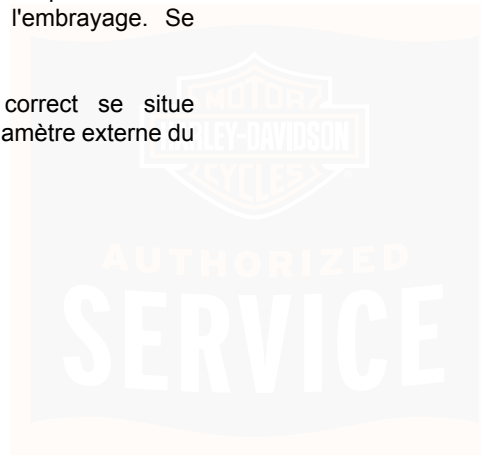
Tableau 29. Lubrifiant de carter de chaîne primaire

ARTICLE	REPLISSAGE A		REPLISSAGE	
	SEC ⁽²⁾		MOUILLÉ ⁽³⁾	
	oz	l	oz	l
Quantité ⁽¹⁾	34	1.0	30	0,9

(1) La quantité indiquée est approximative. Remplir jusqu'au fond du diamètre extérieur du plateau d'embrayage, avec le véhicule en position droite.

(2) Le couvercle a été déposé et remis en place.

(3) Le lubrifiant a été vidangé via le bouchon de vidange prévu uniquement.



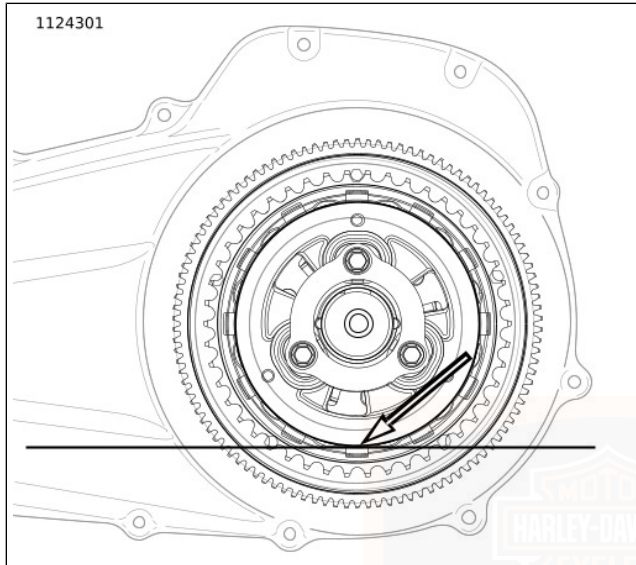


Figure 44. Niveau de lubrifiant primaire

9. Poser le **nouveau** joint et le couvercle d'inspection de l'embrayage :
 - a. Essuyer complètement tout le lubrifiant de la surface de montage et de la rainure du couvercle de carter de chaîne primaire.

- b. Voir Figure 45. Placer un joint **neuf** (1) dans la rainure du couvercle d'inspection de l'embrayage (2). Enfoncer chaque patte du joint dans la rainure.
- c. Fixer le couvercle d'inspection de l'embrayage (2) à l'aide de vis et de rondelles captives (3).
- d. Voir Figure 46. Serrer dans l'ordre indiqué à un couple de 9,5–12,2 N·m (84–108 **in-lbs**).

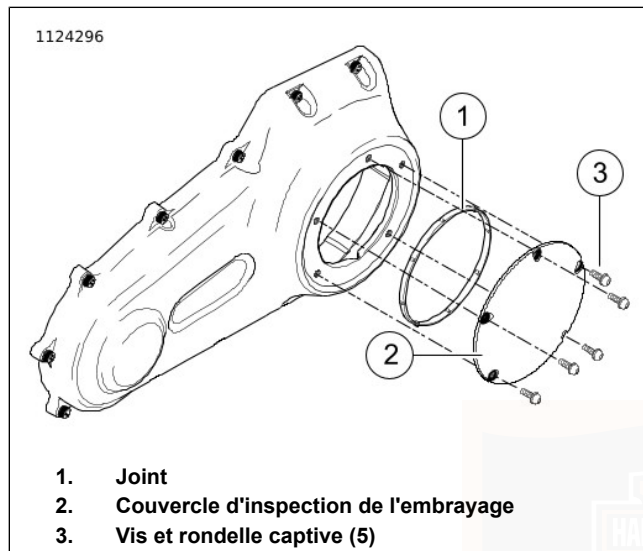


Figure 45. Couvercle d'embrayage (classique)

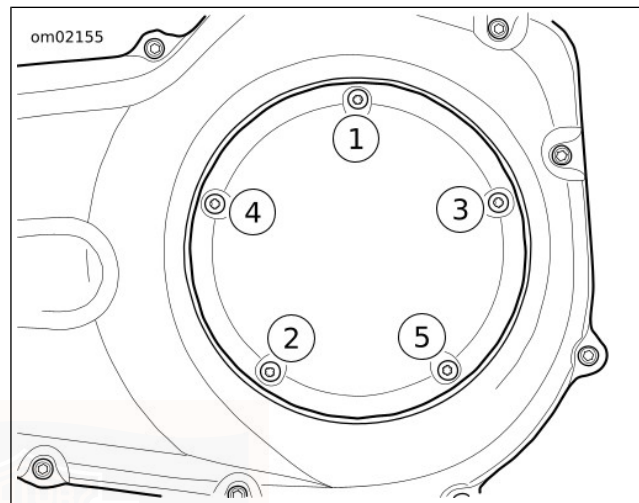


Figure 46. Séquence de serrage de couvercle d'embrayage
VÉRIFIER LE FLÉCHISSEMENT DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT.

REMARQUE

Toujours utiliser BELT TENSION GAUGE (VÉRIFICATEUR DE TENSION DE COURROIE) (N° DE PIÈCE : HD-35381-A) pour mesurer le fléchissement de courroie. Si un vérificateur de tension de courroie n'est pas utilisé, les courroies pourraient avoir une tension trop faible. Les courroies

desserrées peuvent se rompre à cause du saut d'une dent entraînant le sertissage et la rupture du cordon extensible.

Vérifier le fléchissement :

- Lors de l'inspection avant la conduite.
- À chaque intervalle d'entretien prévu.
- Avec la transmission au point mort.
- Avec le moteur à température ambiante.
- Avec la moto à la verticale ou appuyée sur la béquille latérale et la roue arrière soulevée du sol.
- Avec la moto non chargée : pas de conducteur, pas de bagage et les sacs vides.

▲ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout démarrage accidentel de la moto, risquant d'entraîner la mort ou des blessures graves, déposer le fusible principal avant de poursuivre. (00251b)

1. Désactiver le système de sécurité. Déposer le fusible principal. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > FUSIBLES ET RELAIS (Page 182).
2. Mettre la boîte de vitesses au point mort.

REMARQUE

*Lors du réglage d'une courroie **neuve**, faire tourner la roue arrière sur quelques tours avant de régler la tension.*

3. Voir Figure 47. Mesurer le fléchissement de la courroie à l'aide de BELT TENSION GAUGE (VÉRIFICATEUR DE TENSION DE COURROIE) (N° DE PIÈCE : HD-35381-A) :
 - a. Faire glisser le joint torique (4) vers le repère de 0 (3).
 - b. **Modèles équipés d'une fenêtre de fléchissement de courroie** : ajuster le berceau de la courroie (2) contre le bas de la courroie d'entraînement en alignement avec la fenêtre de fléchissement de courroie.
 - c. **Tous les autres modèles** : ajuster le berceau de courroie (2) contre le bas de la courroie d'entraînement à mi-chemin entre les poulies d'entraînement.
 - d. Pousser le bouton (6) vers le haut jusqu'à ce que le joint torique s'abaisse vers le repère de 4,54 kg (10 lb) (5) et s'immobilise.

4. Mesurer le fléchissement de la courroie :

a. **Modèles équipés d'une fenêtre de fléchissement de courroie** : voir Figure 49. Mesurer le fléchissement de la courroie tel qu'il apparaît dans la fenêtre de fléchissement de la courroie tout en maintenant fixe le vérificateur. Chaque graduation de fléchissement est environ 1,6 mm (1/16 in).

b. **Tous les autres modèles** : voir Figure 48. Mesurer le fléchissement de la courroie (4) tout en immobilisant la jauge.

REMARQUE

Régler à la spécification la plus basse (la plus serrée) si la courroie à moins de 1.600 km (1000 mi).

5. Comparer avec les spécifications. Voir Tableau 30. S'il n'est pas conforme aux spécifications, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

6. Poser le fusible principal.

Tableau 30. Fléchissement de la courroie

JAPONAIS	po	mm
Tous les modèles	1/4 à 5/16	6,4 à 7,9

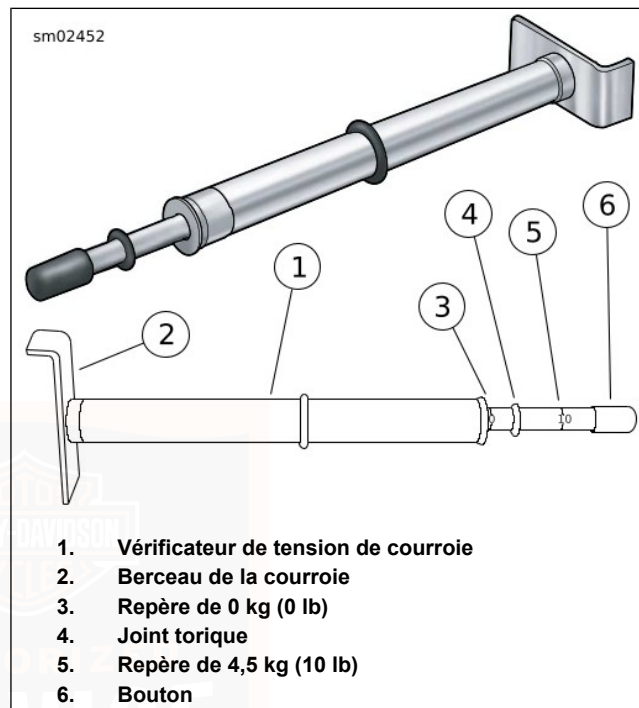


Figure 47. Vérificateur de tension de courroie

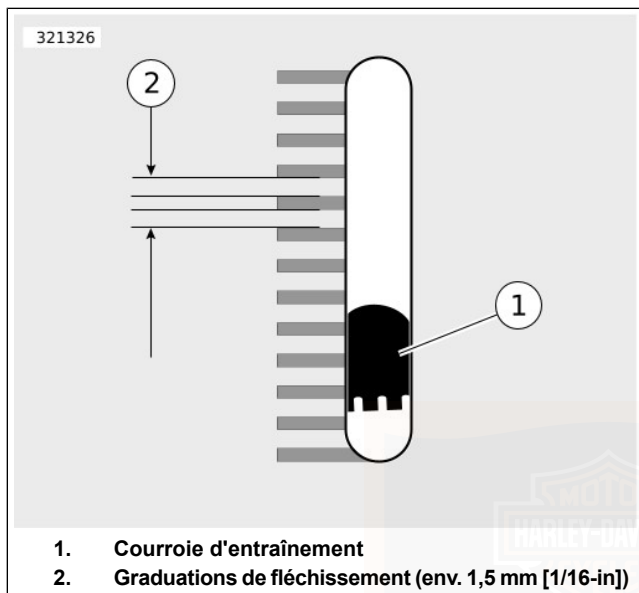


Figure 48. Fenêtre de fléchissement de la courroie

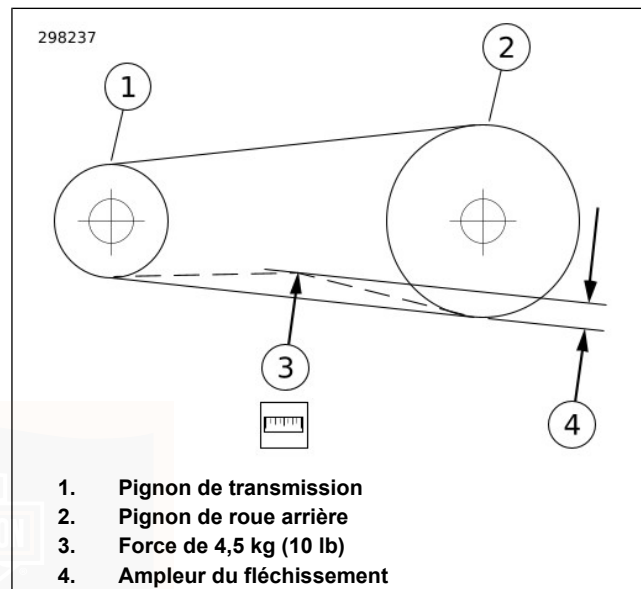


Figure 49. Vérification du fléchissement de la courroie

LUBRIFICATION DU CHÂSSIS

Inspecter et lubrifier les composants ci-dessous selon le programme de maintenance. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

- Pivot de levier de frein avant

- Pivots de levier de commande d'embrayage
- Pivots de levier de sélection de vitesse
- Pivots de levier de frein arrière
- Charnières et loquets (porte du réservoir de carburant et repose-pieds par exemple)
- Verrous, au besoin
- Béquille latérale (utiliser le produit ANTI-SEIZE LUBRICANT (lubrifiant antigrippant))

Utiliser le produit HARLEY LUBE (Lubrifiant Harley), sauf spécification contraire.

Si la moto est conduite sur des routes boueuses ou poussiéreuses, nettoyer et lubrifier les composants plus fréquemment.

APPLICATIONS D'HUILE

Lubrifier la moto à intervalles réguliers, en particulier après l'avoir lavée ou avoir roulé par temps humide. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

HUILE DE FOURCHE AVANT

Demander à un concessionnaire Harley-Davidson d'effectuer l'entretien de la fourche avant aux intervalles prescrits. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN

(Page 251). Si la fourche ne semble pas fonctionner correctement ou si la présence d'une fuite d'huile non négligeable est observée, consulter un concessionnaire Harley-Davidson. S'il n'y a pas suffisamment d'huile d'un côté ou de l'autre de la fourche, l'action de rebond ne sera pas correcte.

EMBRAYAGE HYDRAULIQUE

Le liquide d'embrayage ne devrait jamais être ajouté ou vidangé dans des conditions d'usure normale.

Lors de chaque entretien, vérifier la teneur en humidité du liquide à l'aide du DOT 4 BRAKE FLUID MOISTURE TESTER (TESTEUR D'HUMIDITÉ DU LIQUIDE DE FREIN DOT 4) (N° DE PIÈCE : HD-48497-A). Suivre les instructions fournies avec l'outil.

Nettoyer le système d'embrayage et remplacer le liquide de frein DOT 4 tous les deux ans, ou plus fréquemment si le test du liquide de frein révèle une teneur en humidité supérieure ou égale à 3 %.

Si l'embrayage ne fonctionne pas correctement, voir le manuel d'entretien ou consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour une réparation.

POUSSOIRS HYDRAULIQUES

Les poussoirs hydrauliques se règlent automatiquement. Ils ajustent automatiquement leur longueur pour compenser

l'expansion du moteur et l'usure du mécanisme de soupape. C'est ce qui assure que les mécanismes de soupape ne se gripperont pas lorsque le moteur est en marche.

Lorsqu'on met en route un moteur qui a été arrêté même pour quelques minutes, il se peut que le mécanisme de la distribution soit légèrement bruyant jusqu'à ce que les dispositifs hydrauliques aient fini le plein d'huile. Si, à n'importe quel moment, autre que pendant la courte période immédiatement après la mise en marche du moteur, le mécanisme de distribution se met à faire trop de bruit, il s'agit d'un mauvais fonctionnement d'un ou de plusieurs dispositifs hydrauliques.

Toujours commencer par vérifier le niveau d'huile moteur, étant donné que les poussoirs hydrauliques ne peuvent fonctionner correctement si la circulation d'huile dans le moteur ne se fait pas normalement.

Si le niveau d'huile moteur est correct, le mauvais fonctionnement des poussoirs hydrauliques peut être dû à un encrassement des passages d'alimentation en huile menant aux poussoirs. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

ROULEMENTS DE COLONNE DE DIRECTION

▲ AVERTISSEMENT

Le réglage des roulements de colonne de direction doit être effectué par un concessionnaire Harley-Davidson. Un mauvais réglage des roulements affectera négativement la manœuvrabilité et la stabilité, ce qui risque de causer la mort ou des blessures graves. (00051b)

Effectuer l'entretien des roulements de colonne de direction aux intervalles corrects. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

Soulever l'avant de la moto et s'assurer que la fourche avant tourne librement, sans grippage ni gêne. S'assurer qu'il n'y a pas de mouvement important d'avant vers l'arrière de la fourche, synonyme de roulements trop lâches. Si nécessaire, ajuster les roulements de colonne de direction en suivant la procédure figurant dans le manuel d'entretien. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

FREINS

Inspecter le niveau du liquide de frein et vérifier les plaquettes et les disques de frein pour déceler leur usure aux intervalles appropriés. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

Lors de chaque entretien, vérifier la teneur en humidité du liquide à l'aide du DOT 4 BRAKE FLUID MOISTURE TESTER (TESTEUR D'HUMIDITÉ DU LIQUIDE DE FREIN DOT 4) (N° DE PIÈCE : HD-48497-A). Suivre les instructions fournies avec l'outil.

Nettoyer le système de freinage et remplacer le liquide de frein DOT 4 tous les deux ans, ou plus fréquemment si le test du liquide de frein révèle une teneur en humidité supérieure ou égale à 3 %.

Liquide de frein

▲ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon ou le couvercle de remplissage du réservoir avant de le déposer. N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide de frein contaminé peut nuire à la capacité de freinage ou au désengagement de l'embrayage, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00504d)

▲ AVERTISSEMENT

Le contact avec du liquide de frein DOT 4 peut avoir des effets graves sur la santé. Ne pas porter des vêtements et des lunettes de protection adaptés risque de provoquer la mort ou des blessures graves.

- **En cas d'inhalation : Garder son calme, évacuer à l'air frais, consulter un médecin.**
- **En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés ou éclaboussés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.**
- **En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux pendant au moins 15 minutes à l'eau courante, en gardant les yeux ouverts. En cas d'irritation, consulter un médecin.**
- **En cas d'ingestion : Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Contactez le Centre antipoison. Consulter immédiatement un médecin.**
- **Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité (FDS) sur le site sds.harley-davidson.com**

(00240e)

AVIS

Le liquide de frein DOT 4 endommage les surfaces peintes et les panneaux de carrosserie avec lesquels il entre en contact. Toujours faire attention et protéger les surfaces contre les éclaboussures lorsque l'on travaille sur les freins. Sinon, cela risque de causer des dommages esthétiques. (00239c)

- Si le produit DOT 4 Brake Fluid (liquide de frein DOT 4) entre en contact avec des surfaces peintes, laver IMMÉDIATEMENT la zone à l'eau claire.

AVIS

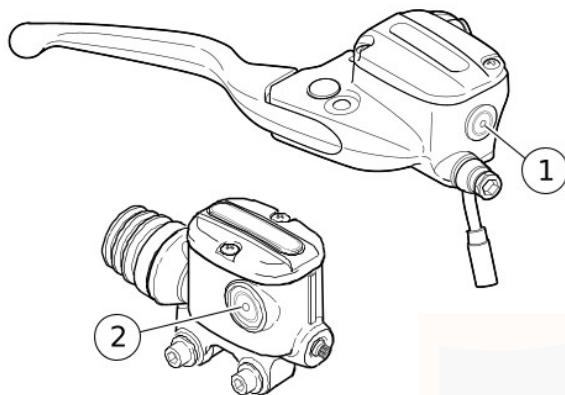
Ne laisser aucune impureté ni aucun débris pénétrer dans le réservoir du maître-cylindre. Les impuretés ou débris dans le réservoir peuvent provoquer un mauvais fonctionnement et endommager les pièces. (00205c)

REMARQUE

- *Si le système de freinage n'a pas de fuite, il ne devrait jamais être nécessaire d'ajouter du liquide. Si le niveau du liquide est bas, il est probable que les plaquettes sont usées. Lorsque les plaquettes sont remplacées, le niveau du liquide revient à la normale.*
 - *N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 et le remplacer tous les deux ans, ou plus fréquemment si la teneur en humidité est supérieure ou égale à 3 %. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.*
1. Placer le véhicule sur une surface plate et de niveau.
 - a. **Frein avant** : Mettre de niveau le maître-cylindre en tournant le guidon et/ou en relevant la moto en position verticale (sans l'appuyer sur la béquille latérale).
 - b. **Frein arrière** : Positionner la moto de manière à ce que le réservoir du maître-cylindre soit de niveau.

2. Voir Figure 50. Observer la jauge à vitre du réservoir. Le niveau de liquide doit être au moins au niveau du repère minimum sur le regard. Si le niveau du liquide est au-dessous du repère minimum, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.
3. Vérifier que le levier de guidon de frein avant et la pédale de frein arrière sont fermes au toucher lorsqu'ils sont utilisés. Si les freins ne sont pas fermes, le système de frein doit être purgé. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

307814



1. Réservoir du maître-cylindre avant
2. Réservoir de maître-cylindre arrière

Figure 50. Repères minimums de la jauge à vitre

Plaquettes de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Inspecter les plaquettes de frein pour déterminer leur usure lors de chaque maintenance périodique. Si on conduit dans des conditions difficiles (pentes raides, circulation dense, etc.), inspecter plus fréquemment. Des plaquettes de frein excessivement usées peuvent conduire à la défaillance des freins, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00052a)

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les plaquettes de frein par jeu complet, afin que les freins fonctionnent correctement et en toute sécurité. Un mauvais fonctionnement des freins risque de causer la mort ou des blessures graves. (00111a)

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins sont des composants cruciaux pour la sécurité. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour la réparation ou le remplacement des freins. Des freins mal entretenus peuvent nuire à la performance des freins, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00054a)

▲ AVERTISSEMENT

Effectuer la maintenance de routine des freins prévue. Des freins non entretenus aux intervalles recommandés peuvent nuire à la performance des freins, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00055a)

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que la roue et l'étrier de frein sont alignés. La conduite avec une roue ou un étrier de frein mal aligné peut causer le grippage du disque de frein et conduire à la perte de contrôle, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00050a)

Harley-Davidson a donné à cette nouvelle moto le meilleur matériau de friction de plaquette de frein disponible. Il est sélectionné pour fournir la meilleure performance possible dans des conditions sèches, mouillées et à température de marche élevée. Il dépasse toutes les exigences de la réglementation actuellement en vigueur. Toutefois, un bruit de freins peut être audible dans certaines conditions de freinage. Ce bruit est normal pour ce matériau de friction.

Tableau 31. Épaisseur minimale du matériau de friction de plaquette de frein

po	mm
0,016	0,4

1. Voir Figure 51. Vérifier le disque de frein à mesure qu'il tourne. Le disque doit rester centré dans l'étrier de frein.
2. Mesurer l'épaisseur du matériau de friction de la plaquette de frein. Les plaquettes peuvent ne pas s'user uniformément. Vérifier chaque plaquette. Les rainures sur les plaquettes de frein ne sont plus visibles lorsque les plaquettes s'approchent de leur fin de vie utile.
3. Remplacer les plaquettes de frein avant que l'épaisseur du matériau de friction n'atteigne le minimum autorisé. Toujours remplacer les plaquettes de frein par paires. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson. Voir Tableau 31.

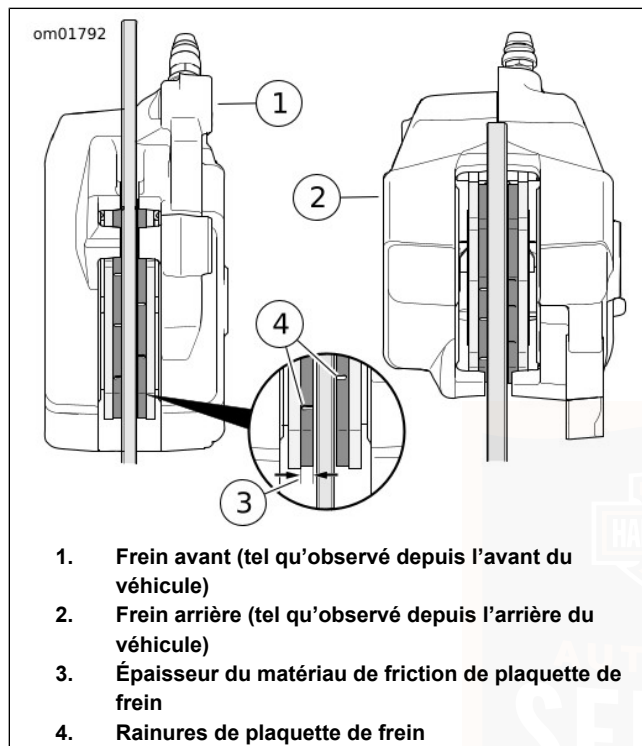


Figure 51. Matériau de friction de plaquette de frein

PNEUS

Se reporter à Tableau 14 pour les pneus et pressions.

- Maintenir des pneus correctement gonflés.
- Suivre les données sur les pneus pour la pression de gonflage des pneus à froid.
- Vérifier la pression des pneus à froid.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus, les chambres à air, les talons ou les bandes de fond de jante, les valves de gonflage et les enjoliveurs doivent correspondre à la roue appropriée. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson. Si les pièces ne correspondent pas, cela peut endommager le pneu, le faire glisser sur la jante ou causer la défaillance du pneu, ce qui peut causer la mort ou des blessures graves. (00023c)

▲ AVERTISSEMENT

N'installer que des valves et des capuchons d'origine. Une valve ou un ensemble valve et bouchon trop long ou trop lourd risque d'interférer avec les pièces adjacentes et d'endommager la soupape, ce qui causerait le dégonflage rapide du pneu. Un dégonflage rapide des pneus peut faire perdre le contrôle de la moto au conducteur et provoquer un accident causant la mort ou des blessures graves. (00281a)

Inspecter les pneus pour vérifier que la pression est adéquate, et rechercher des signes quelconques de dommages une fois par semaine au moins si la moto est utilisée tous les jours. Vérifier avant chaque sortie, si la moto n'est conduite qu'occasionnellement.

Utiliser uniquement des pneus recommandés par Harley-Davidson. D'autres pneus risquent de mal s'adapter et peuvent affecter négativement la stabilité, la manœuvrabilité et la performance. Se référer au Tableau 14.

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus sont un élément critique sur le plan de la sécurité. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour la réparation ou le remplacement des pneus. Un mauvais entretien des pneus risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00057a)

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer les pneus percés ou endommagés. Dans certains cas, de petits trous dans la bande de roulement peuvent être réparés de l'intérieur du pneu démonté par un concessionnaire Harley-Davidson. Ne JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mph) dans les premières 24 heures suivant la réparation du pneu et ne JAMAIS dépasser 129 km/h (80 mph) avec un pneu réparé. Ne pas suivre ces consignes de sécurité risque de faire éclater un pneu et de causer la mort ou des blessures graves. (00015b)

▲ AVERTISSEMENT

Heurter un objet, comme un trottoir ou un nid-de-poule par exemple, peut causer un dommage interne du pneu. Si un objet est heurté, faire immédiatement inspecter le pneu à l'intérieur et à l'extérieur, par un concessionnaire Harley-Davidson. Un pneu endommagé peut être défaillant pendant la conduite et risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00058b)

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS, TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM)

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de liquide d'équilibrage de pneu ou de produit d'étanchéité dans des roues en aluminium. L'utilisation d'un liquide d'équilibrage de pneu ou d'un produit d'étanchéité peut causer une corrosion rapide de la surface de la jante, pouvant entraîner le dégonflage du pneu. Un dégonflage du pneu peut entraîner une perte de contrôle de la moto, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00631b)

La moto est équipée d'un système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System). Des capteurs au niveau de la tige de soupape mesurent la pression et envoient périodiquement des données de pression à la moto. Le système TPMS ne requiert aucune maintenance autre que le remplacement des capteurs lorsque la batterie du capteur est faible. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour tout entretien en cas d'indication de mauvais fonctionnement du système TPMS ou de batterie faible des capteurs TPMS.

Après le remplacement d'un pneu, vérifier l'état du système TPMS. Vérifier l'indicateur de basse pression des pneus/mauvais fonctionnement du TPMS, les données TPMS du compteur kilométrique, les données TPMS de la radio, ainsi que la pression réelle des pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus pour s'assurer que le système fonctionne correctement.

Ne pas utiliser de liquide d'équilibrage de pneu ou d'agents d'étanchéité dans les roues avec un capteur TPMS. Le capteur risque de subir des dommages.

Les capteurs TPMS sont spécifiquement conçus pour être utilisés avec les roues et pneus spécifiés pour la moto. Essayer d'utiliser ces capteurs sur d'autres roues peut entraîner un ajustement incorrect, un mauvais fonctionnement de TPMS et une fuite d'air.

Gonflage de pneu

Gonfler les pneus conformément aux spécifications dans le Tableau 14 et comme spécifié sur l'étiquette située sur le tube descendant du cadre.

Tableau 14 Indique la pression spécifiée des pneus quand ils sont froids (véhicule stationné depuis au moins trois heures à une température ambiante de 20 °C (68 °F)). La pression des pneus augmente lorsque les pneus deviennent chauds.

Ne pas utiliser le système TPMS comme manomètre lors de l'ajout ou du retrait d'air d'un pneu. Les données du capteur sont envoyées au TPMS à intervalles variables (selon que le véhicule se déplace, qu'il est stationné sur la béquille latérale ou qu'il présente un changement important au niveau de la pression des pneus). Il est possible que les données de pression des pneus ne s'actualisent pas immédiatement lors de l'ajout ou du retrait d'air du pneu. Cela risque d'entraîner un gonflage excessif ou insuffisant.

Ne pas tourner les tiges de soupape de leur position d'installation correcte. Cela risque d'altérer le joint de la tige de soupape et d'entraîner une fuite lente.

REPLACEMENT DES PNEUS

Inspection

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer immédiatement le pneu par un pneu spécifié par Harley-Davidson lorsque les barres d';;usure deviennent visibles ou si la bande de roulement a une profondeur de 1 mm (1/32 in) seulement. Conduire avec un pneu usé peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00090c)

Les pneus Harley-Davidson sont munis de barres d'usure qui traversent horizontalement la bande de roulement. Lorsqu'un pneu est usé au point où les barres indicatrices d'usure de pneu deviennent visibles sur les surfaces de la bande de roulement, ou s'il reste une profondeur de bande de roulement de 0,8 mm (1/32 in), le pneu peut :

- Être plus facilement endommagé et être sujet à une défaillance.
- Fournir une traction réduite.
- Affecter négativement la stabilité et la manœuvrabilité.

Voir Figure 52. Des flèches sur le côté des pneus montrent l'emplacement des barres indicatrices d'usure.

Voir Figure 53. Toujours remplacer les pneus avant que les barres indicatrices d'usure de pneu apparaissent.

À quel moment remplacer les pneus

▲ AVERTISSEMENT

Harley-Davidson recommande d'utiliser ses pneus spécifiés. Les véhicules Harley-Davidson ne sont pas conçus pour fonctionner avec des pneus non recommandés, notamment des pneus neige, des pneus pour cyclomoteur et d'autres pneus à usage spécial. L'utilisation de pneus non recommandés risque d'affecter la stabilité, la manœuvrabilité ou le freinage et de provoquer une perte de contrôle du véhicule causant la mort ou des blessures graves. (00024d)

REMARQUE

Toujours remplacer les pneus par des pneus recommandés. Se référer au Tableau 14.

Des pneus **neufs** sont nécessaires si :

- Les barres indicatrices d'usure de pneu deviennent visibles sur la surface des bandes de roulement.
- Les lanières ou la toile du pneu deviennent visibles à travers les fissures des parois latérales, les accrocs ou les entailles profondes.
- Bosses, hernies ou fentes dans le pneu.
- Des perforations, entailles ou autres dommages du pneu qui ne peuvent pas être réparés.

Lors de la pose de pneus sur les jantes, ne pas se fier à la conception de la bande de roulement pour déterminer le sens de rotation. Toujours s'assurer que les flèches de rotation moulées sur les parois latérales sont orientées dans le sens de rotation de marche avant.

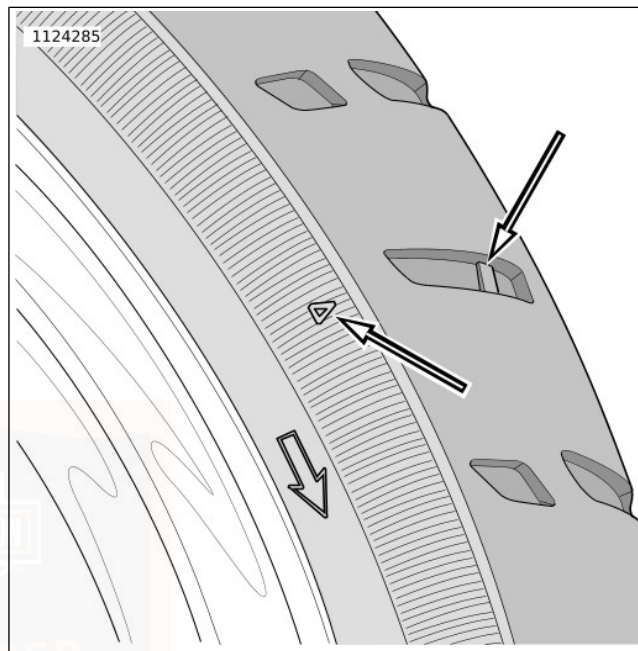
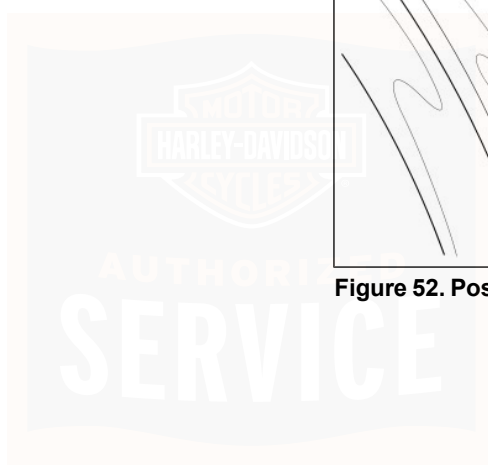


Figure 52. Positionneur de barre d'usure de flanc de pneu



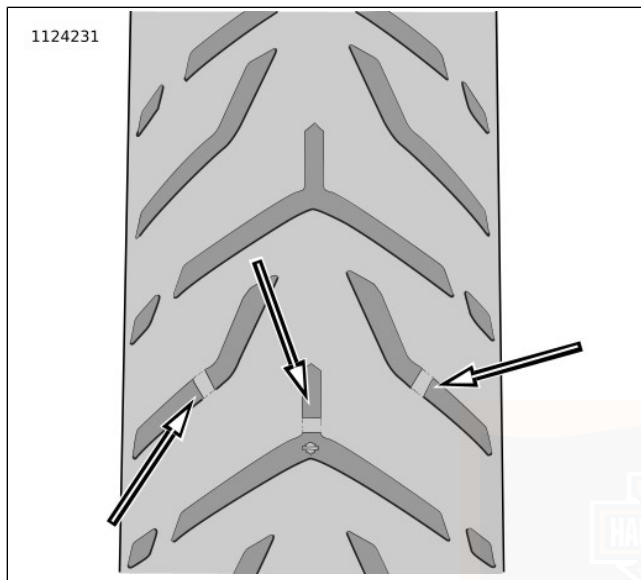


Figure 53. Aspect de la barre d'usure

AMORTISSEURS

Inspecter les amortisseurs et les bagues en caoutchouc aux intervalles réguliers pour déceler les fuites ou la détérioration des bagues.

BOUGIES

⚠ AVERTISSEMENT

Déconnecter un câble de bougie avec le moteur en marche peut causer une électrocution suivie de mort ou de blessures graves. (00464b)

⚠ MISE EN GARDE!

NE PAS tirer sur les fils électriques. Cela pourrait endommager le conducteur interne en entraînant une résistance élevée et entraîner des blessures légères ou modérées. (00168a)

Vérifier les bougies aux intervalles appropriés. Voir PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

1. Débrancher les câbles de bougie en les tirant par les capuchons de connecteurs moulés.
2. Vérifier le type de bougie. Utiliser uniquement les bougies indiquées pour votre modèle de moto.
3. Vérifier l'écartement des bougies par rapport au tableau des spécifications. Voir Tableau 8.
4. Toujours serrer au couple approprié. Serrer les bougies avec le couple spécifié pour un transfert thermique approprié. Voir Tableau 8.

5. Brancher chaque capuchon de connecteur moulé jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur la bougie.

FILTRE À AIR

Housse imperméable

Voir Figure 54. L'élément de filtre étant exposé, de l'eau peut pénétrer dans le moteur par temps humide ou pluvieux. En stationnement, l'eau peut provoquer des dommages internes ou la corrosion du moteur. En fonctionnement l'eau peut entraîner des ratés du moteur.

Poser la gaine de pluie sur l'élément de filtre à air par temps humide ou pluvieux pour empêcher la pénétration d'eau.

Dépose

1. Voir Figure 54. Déposer deux vis (1). Retirer la pièce de garniture (2).
2. Déposer les vis (3).
3. Retirer le couvercle de filtre à air (4) et l'ajout de filtre à air (5).

Nettoyage de l'élément de filtre

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser d'essence ou de solvants pour nettoyer l'élément de filtre. Des agents nettoyants inflammables peuvent causer un incendie dans le système de prise d'air, ce qui risque de causer la mort ou des blessures graves. (00101a)

▲ AVERTISSEMENT

L'air comprimé peut percer la peau et des débris peuvent voler et blesser sérieusement les yeux. Porter des lunettes de protection pour travailler avec l'air comprimé. Ne jamais essayer de détecter les fuites d'air ou de déterminer le débit d'air avec la main. (00061a)

REMARQUE

Ne pas frapper sur une surface dure avec l'élément de filtre à air pour déloger les impuretés.

1. Laver l'élément de filtre métallique/papier (et les tuyaux du reniflard) dans de l'eau tiède avec du savon doux.

REMARQUE

Ne PAS utiliser d'huile pour filtre à air sur l'élément de filtre à air papier/métallique Harley-Davidson.

2. Laisser l'élément de filtre sécher à l'air ou utiliser de l'air comprimé à basse pression à partir de l'intérieur du filtre.

REMARQUE

L'élément est suffisamment propre si la lumière est uniformément visible à travers.

3. Tenir l'élément de filtre à air sous une source de lumière puissante pour contrôler la progression.
4. Remplacer l'élément de filtre à air s'il est endommagé ou s'il ne peut pas être correctement nettoyé.

Pose

1. Voir Figure 54. Enduire les vis (3) de LOCTITE 243 MEDIUM STRENGTH THREADLOCKER AND SEALANT (FREIN FILET ET PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ D'INTENSITÉ MOYENNE LOCTITE 243) (bleu).
2. Poser l'élément de filtre à air (5) et le couvercle (4) avec les vis (3).
3. Serrer.
Couple : 13,6–16,3 N·m (120–144 in-lbs) *Vis de l'élément de filtre*

4. Installer la pièce de garniture (2) à l'aide des vis (1). Serrer.
Couple : 3,1–3,6 N·m (27–32 in-lbs) *Vis de la pièce de garniture*

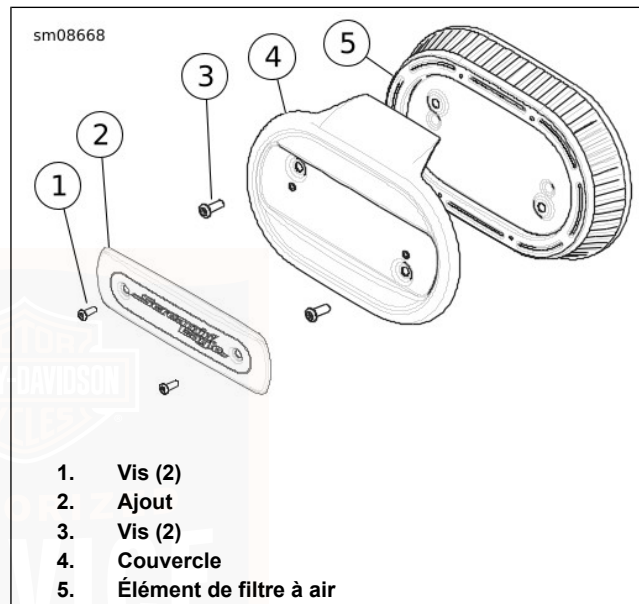


Figure 54. Élément de filtre à air

REEMPLACEMENT DU PHARE

AVIS

Lorsqu'il faut remplacer l'ampoule, n'utiliser que l'unité de phare scellé ou l'ampoule spécifiée, en vente auprès d'un concessionnaire Harley-Davidson. Un phare scellé ou une ampoule d'une puissance inadéquate risque de provoquer des problèmes au niveau du circuit de charge. (00209a)

REMARQUE

Le phare à DÉL ne contient pas d'ampoules remplaçables. Remplacer l'ensemble en cas de défaillance.

Dépose

1. Enlever la vis située en bas de la porte de phare chromée.
2. Tourner la porte dans le sens antihoraire de quelques degrés. Tirer tout droit la porte de phare pour la dépose.
3. Voir Figure 55. Retirer les vis d'attache de l'anneau de retenue.
4. Débrancher le connecteur de phare.

Pose

1. Installer le connecteur de phare.

2. Attacher l'ensemble de phare avec l'anneau de retenue et les vis. Serrer les vis à un couple de 2,5–3,6 N·m (22–32 **in-lbs**).
3. Installer la porte de phare chromée :
 - a. Vérifier que le joint en caoutchouc est en place sur la porte du phare. Enduire le joint de nettoyant pour vitres afin de faciliter l'installation.
 - b. Avec la porte du phare tournée de quelques degrés dans le sens antihoraire, pousser tout droit la porte du phare sur le phare.
 - c. La tourner dans le sens horaire jusqu'à ce que la vis puisse être installée. Serrer à un couple de 1–2 N·m (9–18 **in-lbs**).

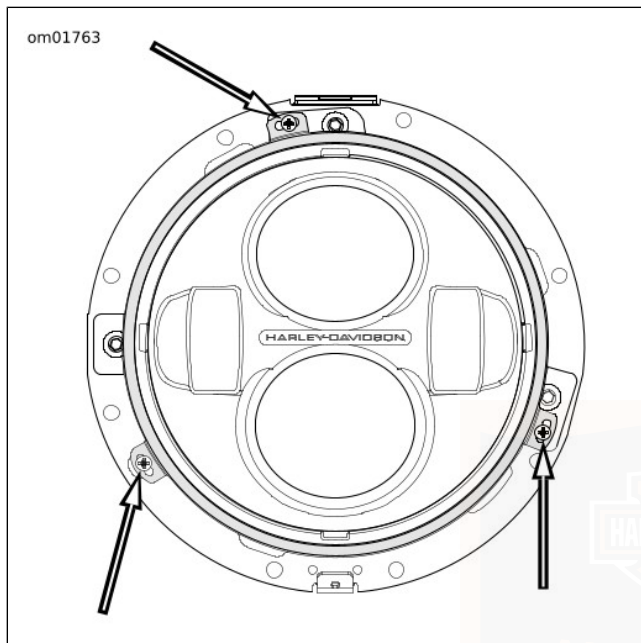


Figure 55. Vis de retenue du phare

ALIGNEMENT DU PHARE

▲ AVERTISSEMENT

La fonction d'allumage automatique du phare augmente la visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route. S'assurer que le phare est toujours allumé. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00030b)

1. Vérifier la pression des pneus.
2. Ajuster les amortisseurs arrière pour le conducteur et la charge prévue.
3. Remplir le réservoir de carburant ou ajouter un poids égal de lest.

REMARQUE

Choisir un mur peu éclairé.

4. Voir Figure 56. Garer la moto selon une ligne perpendiculaire (1) au mur.
5. Positionner la moto de manière que l'axe avant soit à 7,6 m (25 ft) du mur.
6. Tracer un axe vertical (2) sur le mur.

REMARQUE

Le diffuseur supérieur est le code sur les phares à DÉL.

7. Avec la moto chargée, orienter la roue avant tout droit vers le mur. Mesurer la distance (4) entre le sol et le centre de l'ampoule de code.
8. Voir Figure 56. Tracer une ligne horizontale (5) croisant la ligne verticale au niveau de la ligne centrale du code.
9. Vérifier l'alignement du phare. Le phare est aligné lorsque le sommet de la tache brillante du faisceau lumineux est situé comme indiqué avec le phare réglé sur le code.

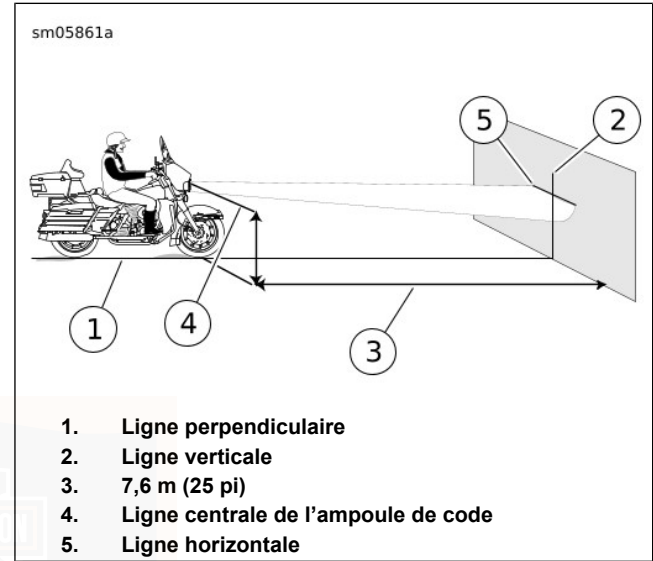


Figure 56. Alignement du phare : Type à DÉL (typique)

Réglage

REMARQUE

Ne pas retirer l'anneau de garniture du réglage du phare.

1. Régler le phare à DÉL sur le code.

2. Voir Figure 57. Introduire une clé hexagonale à extrémité sphérique de 5/32 dans les fentes de réglage de l'anneau de garniture.
 - a. **Horizontal** : Tourner la vis de réglage horizontal (1) pour ajuster le faisceau lumineux à gauche et à droite.
 - b. **Vertical** : Tourner la vis de réglage vertical (2) pour ajuster le faisceau lumineux vers le haut et vers le bas.
3. Voir Figure 56. Ajuster le phare pour centrer le faisceau lumineux comme indiqué.

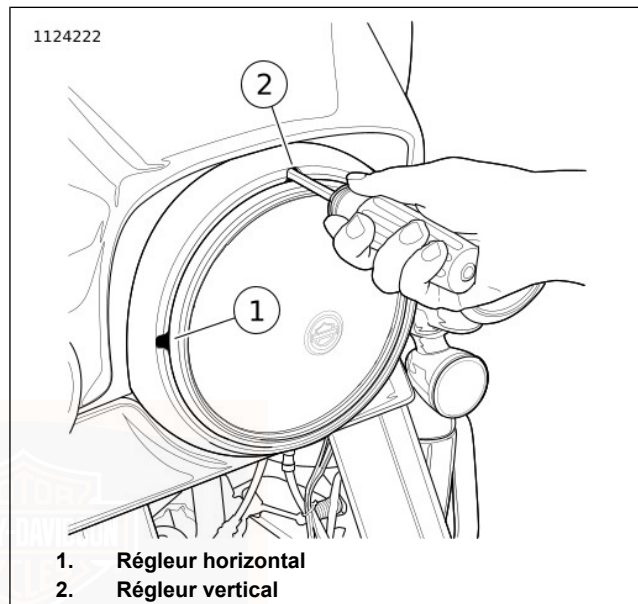


Figure 57. Réglers du phare : Tous sauf carénage monté sur cadre (typique)

FEUX DE DIRECTION

Se référer au manuel d'entretien ou consulter le concessionnaire pour le remplacement du feu de direction.

FEU ARRIÈRE À DÉL

Le feu arrière ne contient pas d'ampoules remplaçables. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour des informations sur le remplacement.

INFORMATIONS SUR LA MISE EN CHARGE DES BATTERIES À TAPIS DE VERRE ABSORBÉ (AGM) HARLEY-DAVIDSON

Votre moto est équipée d'une batterie AGM de conception supérieure aux batteries classiques en acide au plomb noyées. Cette conception de batterie offre de nombreuses années de service fiable lorsque l'équipement de charge de batterie et les procédures d'entreposage appropriées sont utilisés. En raison de sa conception scellée et étanche, un chargeur de batterie à surveillance continue et automatique qui utilise un régime de charge inférieur à 14,6 V est requis pour empêcher des états de surcharge qui sécheront les cellules de la batterie. Des chargeurs de batterie à courant constant (y compris des chargeurs à régime lent) peuvent endommager les batteries AGM.

Pour maintenir une charge complète entre les utilisations, Harley-Davidson recommande l'utilisation d'un chargeur optionnel de batterie à surveillance continue Harley-Davidson lorsque la moto n'est pas utilisée pendant plus de deux semaines, et la meilleure méthode est d'installer le chargeur chaque fois que la motocyclette n'est pas utilisée. Consulter

un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour une sélection de chargeurs de batterie à surveillance continue et d'accessoires de charge recommandés. Les chargeurs de batterie Harley-Davidson comprennent un câble à déconnexion rapide qui permet de connecter facilement afin de charger la batterie avec un démontage minime de la motocyclette. Certains modèles sont équipés d'un connecteur de chargeur de batterie comme équipement de série.

La garantie pourrait être annulée si la batterie n'est pas chargée régulièrement ou si elle n'est pas chargée avec des chargeurs de batterie à courant constant. Consulter la section sur l'entretien de la batterie de ce manuel pour obtenir des informations supplémentaires sur les procédures de charge et d'entreposage des batteries.

MAINTENANCE DE LA BATTERIE

Type

La moto utilise une batterie à absorption en mat de verre (AGM). La batterie AGM est une batterie au plomb/calcium et à l'acide sulfurique sans entretien, scellée en permanence et régulée par soupape. Toutes les batteries livrées sont chargées et prêtes à l'emploi. Ne jamais ouvrir la batterie sous aucun prétexte.

Tableau 32. Antidotes contre l'acide de batterie

CONTACT	TRAITEMENT
Externe	Rincer à grande eau.
Interne	Boire de grandes quantités d'eau ou de lait puis de la magnésie blanche, des œufs battus ou de l'huile végétale. Consulter immédiatement un médecin.
Yeux	Rincer à grande eau. Consulter immédiatement un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut causer de graves brûlures aux yeux et à la peau. Porter un masque facial de protection, des gants en caoutchouc et des vêtements de protection lors de la manipulation des batteries. **GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** (00063a)

⚠ AVERTISSEMENT

De l'hydrogène gazeux explosif, qui s'échappe lors de la charge, peut causer la mort ou des blessures graves. Charger la batterie dans un endroit bien aéré. Toujours garder la batterie à l'écart de flammes vives, d'étincelles électriques et d'articles de tabac allumés. **GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** (00065a)

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries, les bornes de batterie et autres accessoires contiennent du plomb, des composés du plomb et d'autres produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations congénitales ou d'autres lésions du système reproductif. Se laver les mains après manipulation. (00019e)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer l'étiquette d'avertissement de la batterie. Il est nécessaire de lire et de bien comprendre l'ensemble des précautions indiquées sur l'étiquette d'avertissement afin d'éviter la mort ou des blessures graves. (00064b)

om01163

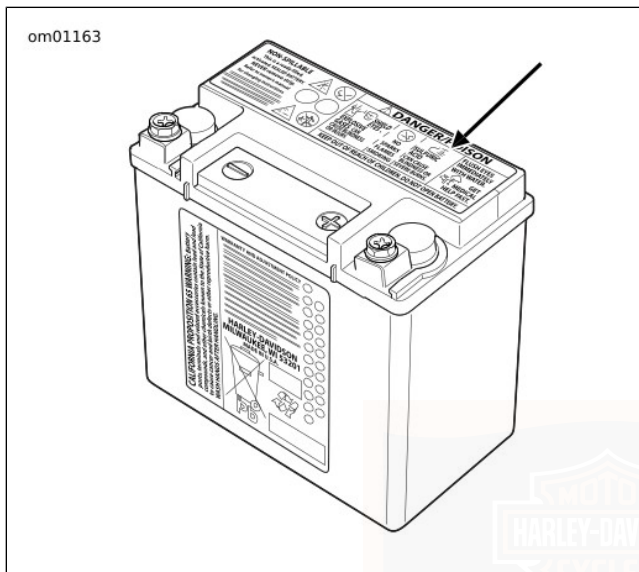
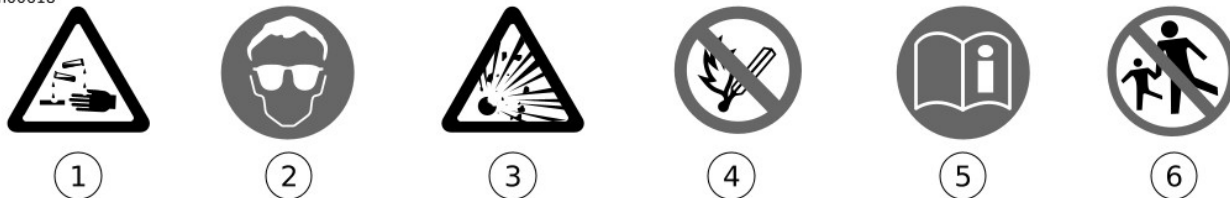


Figure 58. Étiquette d'avertissement sur la batterie

om00618



<p>NON-SPILLABLE</p> <p>This is a ready filled, activated SEALED BATTERY. NEVER remove strip. Refer to owner's manual or instruction sheet for charging procedure.</p>	     	<p>⚠ DANGER/POISON 3-4580</p> <table border="1"><tr><td><p>SHIELD EYES. EXPLOSIVE GASES CAN CAUSE BLINDNESS OR INJURY.</p></td><td><p>NO • SPARKS • FLAMES • SMOKING</p></td><td><p>SULFURIC ACID CAN CAUSE BLINDNESS OR SEVERE BURNS.</p></td><td><p>FLUSH EYES IMMEDIATELY WITH WATER. GET MEDICAL HELP FAST.</p></td></tr></table>	 <p>SHIELD EYES. EXPLOSIVE GASES CAN CAUSE BLINDNESS OR INJURY.</p>	 <p>NO • SPARKS • FLAMES • SMOKING</p>	 <p>SULFURIC ACID CAN CAUSE BLINDNESS OR SEVERE BURNS.</p>	<p>FLUSH EYES IMMEDIATELY WITH WATER. GET MEDICAL HELP FAST.</p> 
 <p>SHIELD EYES. EXPLOSIVE GASES CAN CAUSE BLINDNESS OR INJURY.</p>	 <p>NO • SPARKS • FLAMES • SMOKING</p>	 <p>SULFURIC ACID CAN CAUSE BLINDNESS OR SEVERE BURNS.</p>	<p>FLUSH EYES IMMEDIATELY WITH WATER. GET MEDICAL HELP FAST.</p> 			
<p>KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. DO NOT OPEN BATTERY.</p>						

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Contenu corrosif | 4. Éloigner des flammes |
| 2. Porter des lunettes de protection | 5. Lire les instructions |
| 3. Contenu explosif | 6. Tenir hors de portée des enfants |

Figure 59. Étiquette d'avertissement sur la batterie

Test au voltmètre

Le test au voltmètre permet de déterminer l'état général de la batterie. Vérifier la tension afin de s'assurer que la batterie est bien chargée à 100 %. Si le relevé de tension en circuit ouvert (débranché) est inférieur à 12,7 V, charger la batterie. Révérifier la tension de batterie après une heure ou deux d'attente. Se référer au Tableau 33.

Tableau 33. Test au voltmètre

RELEVÉ EN VOLTS	POURCENT DE CHARGE
12,7	100
12,6	75
12,3	50
12,0	25
11,8	0

Nettoyage et inspection

Le dessus de la batterie doit être propre et sec. Les dépôts d'impuretés ou traces d'électrolyte sur la batterie peuvent entraîner la décharge spontanée de celle-ci.

1. Nettoyer le dessus de la batterie.
2. Nettoyer les connecteurs des câbles et les bornes de la batterie à l'aide d'une brosse métallique ou de papier de verre fin pour retirer toute oxydation.

3. Inspecter les vis, les colliers et les câbles de la batterie. Vérifier pour toute rupture, branchement desserré et corrosion.
4. Vérifier que les bornes de la batterie ne sont pas fondues ou endommagées à cause d'un serrage excessif.
5. Inspecter la batterie pour déceler des traces de décoloration, un couvercle soulevé ou un boîtier gauchi ou déformé. Ces conditions peuvent indiquer que la batterie a été sujette au gel, à la surchauffe ou à la surcharge.
6. Examiner le boîtier de batterie afin de détecter des fissures ou des fuites.

Charger

REMARQUE

Lors de l'utilisation du connecteur de chargeur de batterie installé en usine, le fusible principal et le fusible P&A doivent tous deux être installés.

Un chargeur de batterie automatique, à surveillance continue, avec un régime de charge de 5 A ou moins à 14,6 V est recommandé. Il est déconseillé d'utiliser des chargeurs à courant constant (y compris les chargeurs à régime lent) pour charger les batteries scellées AGM. Toute surcharge entraînera la vaporisation de l'eau ainsi que l'usure prématurée de la batterie. Ne jamais charger une batterie

sans avoir lu au préalable les instructions spécifiques au chargeur utilisé. En complément des directives du fabricant, suivre ces consignes générales de sécurité.

Charger la batterie si vous constatez une des conditions suivantes :

- Les feux du véhicule brillent faiblement.
- Le démarreur électrique produit un son faible.
- La batterie est restée longtemps inutilisée.

▲ AVERTISSEMENT

De l'hydrogène gazeux explosif, qui s'échappe lors de la charge, peut causer la mort ou des blessures graves. Charger la batterie dans un endroit bien aéré. Toujours garder la batterie à l'écart de flammes vives, d'étincelles électriques et d'articles de tabac allumés. GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. (00065a)

▲ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut causer de graves brûlures aux yeux et à la peau. Porter un masque facial de protection, des gants en caoutchouc et des vêtements de protection lors de la manipulation des batteries. GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. (00063a)

1. Faire un test à l'aide d'un voltmètre afin de déterminer l'état de la charge. Si la batterie doit être chargée, passer à l'étape suivante.
2. Placer la batterie sur une surface plane.

REMARQUE

- *Ne pas utiliser de chargeurs avec des tensions excessivement élevées, conçus pour des batteries noyées ou des courants excessivement forts dans des batteries plus larges. Ne pas charger à plus de 5 A ou à plus de 14,6 volts.*
- *La plupart des chargeurs de batterie automatiques à surveillance continue sont complètement automatiques et peuvent être laissés connectés à la fois à l'alimentation c.a. et à la batterie chargée. Lorsque ce type de chargeur est laissé connecté pendant des périodes prolongées, vérifier régulièrement la batterie pour déterminer si elle est anormalement chaude. Ceci est une indication que la batterie peut avoir un élément défectueux ou un court-circuit interne. Lire les instructions du fabricant relatives au chargeur utilisé.*

▲ AVERTISSEMENT

Toujours déconnecter ou mettre le chargeur de batterie **HORS TENSION** avant de brancher les câbles du chargeur sur la batterie. Connecter les câbles alors que le chargeur est en **MARCHE** risque de provoquer des étincelles et de faire exploser la batterie qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00066a)

▲ AVERTISSEMENT

Commencer par brancher le câble positif (+) de la batterie. Si le câble positif (+) touche la masse alors que le câble négatif (-) est branché, des étincelles risquent de provoquer une explosion de la batterie pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00068a)

▲ AVERTISSEMENT

Commencer par débrancher le câble négatif (-) de la batterie. Si le câble positif (+) touche la masse alors que le câble négatif (-) est branché, des étincelles risquent de provoquer une explosion de la batterie pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00049a)

AVIS

Ne pas inverser les branchements du chargeur décrits dans les étapes suivantes sous risque d'endommager le circuit de charge de la moto. (00214a)

3. Connecter le câble rouge du chargeur à la borne positive de la batterie.
4. Connecter le câble noir du chargeur à la borne négative de la batterie.

REMARQUE

Si la batterie est toujours installée sur le véhicule, connecter le câble négatif à la masse du châssis. S'assurer que l'allumage ainsi que tous les accessoires électriques sont bien éteints.

5. S'éloigner de la batterie et allumer le chargeur.

▲ AVERTISSEMENT

Toujours déconnecter ou mettre le chargeur de batterie **HORS TENSION** avant de déconnecter les câbles du chargeur de la batterie. Déconnecter les pinces alors que le chargeur est en **MARCHE** risque de provoquer des étincelles et de faire exploser la batterie qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00067a)

6. Après avoir chargé complètement la batterie, mettre le chargeur hors tension. Déconnecter le câble noir du chargeur de la borne négative de batterie.

7. Déconnecter le câble rouge du chargeur de la borne positive de batterie.
8. Marquer la date de la charge sur la batterie.

Entreposage

Si la moto n'est pas utilisée pendant plusieurs semaines, comme en hiver par exemple, enlever la batterie de la moto et la charger complètement.

Si la moto doit être entreposée avec la batterie installée, il est nécessaire de connecter un chargeur de batterie à surveillance continue pour conserver la charge de la batterie. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

Une batterie retirée d'un véhicule souffrira de décharge spontanée. Une batterie entreposée sur un véhicule souffrira de décharge spontanée aussi bien que de charges parasites.

- Les batteries subissent des décharges spontanées plus rapides lorsque la température ambiante est plus élevée.
- Afin de réduire la vitesse de décharge spontanée, entreposer la batterie dans un endroit frais et sec.
- Charger la batterie toutes les deux semaines si elle est entreposée dans le véhicule.

- Charger la batterie une fois par mois si elle est entreposée hors du véhicule.

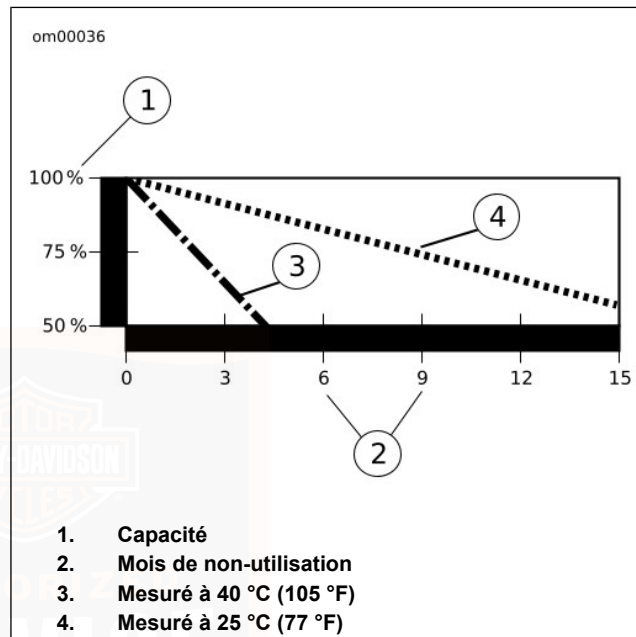


Figure 60. Effet de la température sur la vitesse de décharge spontanée d'une batterie

BATTERIE

Débranchement et dépose

1. Déposer la selle.
2. Voir Figure 61 . Détacher l'ECM (1) du boîtier supérieur. Le mettre de côté.
3. S'il est présent, déplacer le solénoïde de purge (2) vers l'avant pour le dégager du boîtier supérieur.
4. **Modèles avec système de sécurité** : Dégager l'antenne du HFSM (3) du boîtier supérieur et l'écarter.
5. Détacher les connecteurs (7) des ancrages sur le boîtier supérieur.
6. Retirer les fixations (5).
7. Couper les serre-câbles (4). Déplacer les faisceaux pour obtenir plus de dégagement pour le boîtier supérieur.
8. Pousser vers l'avant le boîtier supérieur pour détacher l'avant du boîtier du support de retenue avant. Retirer le boîtier supérieur.

9. Afin d'éviter d'endommager les composants électriques, utiliser la procédure suivante pour désactiver le système électrique avant de déconnecter l'alimentation.
 - a. Vérifier que le porte-clés à mains libres est présent.
 - b. Placer l'interrupteur d'allumage en position ON.
 - c. Déposer le couvercle latéral gauche.
 - d. Retirer le fusible principal de son connecteur.

▲ AVERTISSEMENT

Commencer par débrancher le câble négatif (-) de la batterie. Si le câble positif (+) touche la masse alors que le câble négatif (-) est branché, des étincelles risquent de provoquer une explosion de la batterie pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00049a)

10. Voir Figure 62 . Déconnecter les deux câbles de la batterie, en commençant par le câble négatif.
11. Tirer la sangle de batterie vers le haut pour soulever la batterie. Lorsque la batterie est suffisamment sortie pour pouvoir bien la saisir, prendre la batterie et la retirer complètement.

Installation et branchement

1. Mettre l'interrupteur d'allumage en position d'arrêt (OFF).
2. Acheminer la sangle de batterie vers l'arrière à travers le fond du plateau de batterie, puis vers le haut et en croisant la traverse de cadre.
3. Voir Figure 62 . Placer la batterie dans le plateau de batterie, bornes orientées vers l'avant.

▲ AVERTISSEMENT

Commencer par brancher le câble positif (+) de la batterie. Si le câble positif (+) touche la masse alors que le câble négatif (-) est branché, des étincelles risquent de provoquer une explosion de la batterie pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00068a)

AVIS

Connecter les câbles correctement aux bornes de batterie. Sinon, cela risquerait d'endommager le circuit électrique de la moto. (00215a)

AVIS

Ne pas trop serrer les boulons des bornes de batterie. Utiliser les couples de serrage recommandés. Trop serrer les boulons de borne de batterie pourrait endommager les bornes de la batterie. (00216a)

4. Connecter les deux câbles de batterie, en commençant par le câble positif. Serrer.
Couple : 6,8–7,9 N·m (60–70 **in-lbs**) *Boulon de borne de batterie*

AVIS

Garder la batterie propre et enduire légèrement les bornes de vaseline pour empêcher la corrosion. Sinon, cela pourrait endommager les bornes de la batterie. (00217a)

5. Enduire les deux bornes de la batterie d'une fine couche de vaseline ou de lubrifiant ELECTRICAL CONTACT LUBRICANT (lubrifiant de contact électrique).
6. Rabattre la sangle de batterie vers l'avant sur le dessus de la batterie.
7. Voir Figure 61 . Mettre le boîtier supérieur en place et engager le loquet sur le support de fixation.

8. Fixer le boîtier supérieur à la traverse de cadre avec les fixations (5). Serrer.

Couple : 8,1–10,9 N·m (72–96 **in-lbs**) *Vis de boîtier supérieur*

9. Engager l'antenne du module de sécurité à mains libres (HFMS) (3) et le solénoïde de purge (2) sur le boîtier supérieur. Vérifier que tous les autres connecteurs et faisceaux passent sous la languette de montage du solénoïde de purge.

10. Attacher les connecteurs (7) aux ancrages sur le boîtier supérieur.

11. Verrouiller l'ECM (1) en place sur le boîtier supérieur.

12. Attacher les faisceaux au cadre avec des serre-câbles (4).

13. Poser la selle. Après avoir installé la selle, tirer la selle vers le haut pour vérifier qu'elle est bien fixée.

14. Poser le fusible principal.

15. Poser le couvercle latéral gauche.

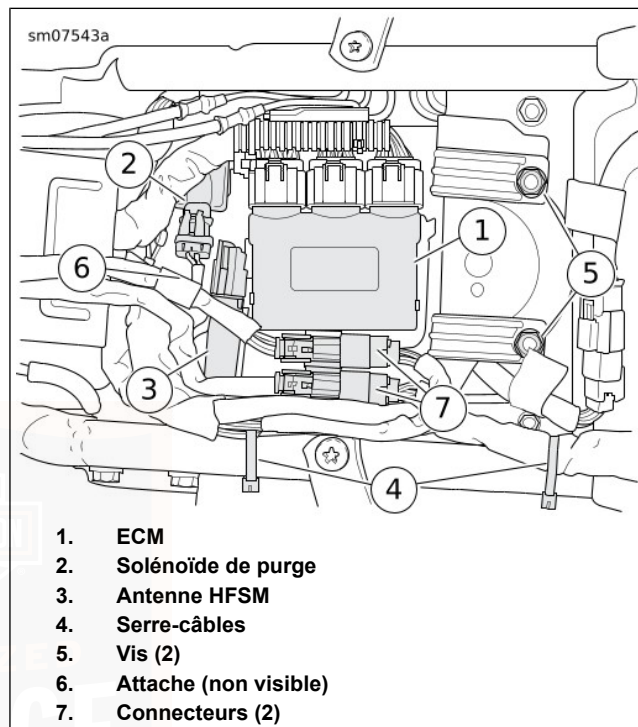


Figure 61. Boîtier supérieur

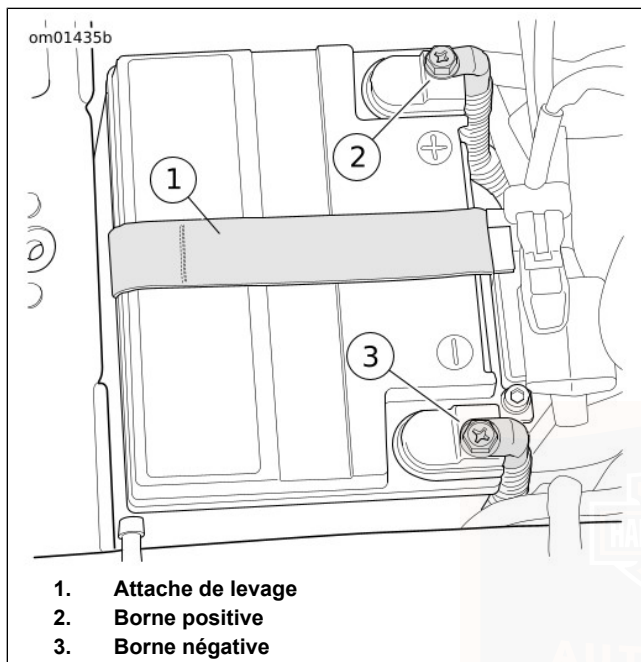


Figure 62. Compartiment de batterie

CONNECTEUR DE CHARGEUR DE BATTERIE

REMARQUE

Le fusible principal et le fusible P&A doivent tous deux être installés pour utiliser un chargeur de batterie.

Voir Figure 63. La moto possède un connecteur de chargeur de batterie à déconnexion rapide sous le couvercle latéral gauche au-dessous du fusible principal. La connexion d'un chargeur de batterie entre les déplacements et pendant l'entreposage peut maintenir la charge de la batterie et prolonger sa durée de service.

Pour accéder au connecteur, retirer le couvercle latéral gauche. Voir **MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > COUVERCLES LATÉRAUX** (Page 181).

Acheminer le connecteur par la fente qui se trouve au fond du boîtier. Fixer le faisceau de câbles et le connecteur avec des serre-câbles à un endroit qui évitera d'endommager le connecteur et les zones avoisinantes. Veiller à appliquer du lubrifiant **ELECTRICAL CONTACT LUBRICANT (LUBRIFIANT POUR CONTACT ÉLECTRIQUE)** sur les bornes. Lorsque le connecteur n'est pas utilisé, remettre son capuchon en place pour éviter les dommages dus à l'humidité.

Voir Figure 64. Connecter un chargeur de batterie automatique, à surveillance continue, comme indiqué. Le

connecteur est compatible avec tous les chargeurs de batterie Harley-Davidson.

Pour plus d'informations sur la charge, voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 169).

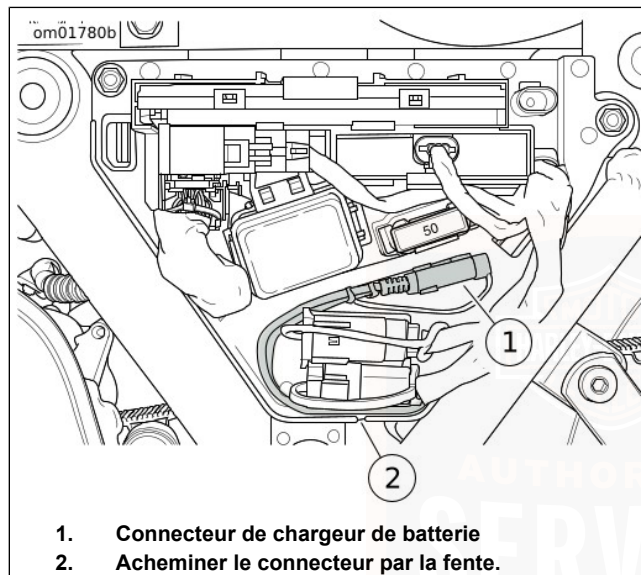


Figure 63. Connecteur de chargeur de batterie (sous le couvercle latéral gauche)

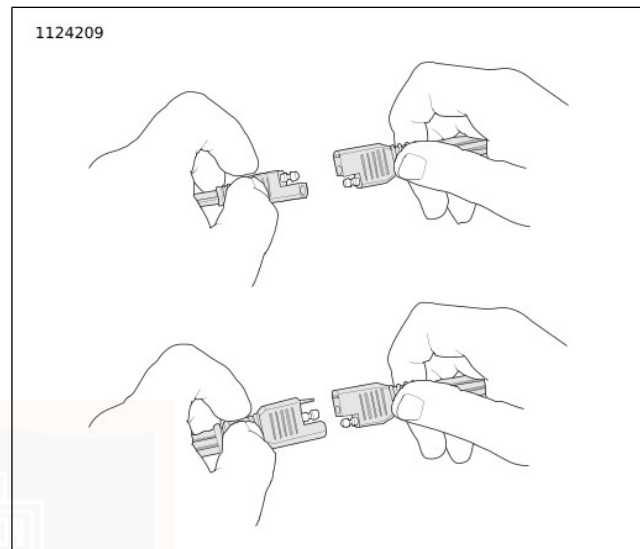


Figure 64. Connexion de chargeur de batterie
COUVERCLES LATÉRAUX

Voir Figure 65. Déposer les couvercles latéraux pour accéder aux fusibles et autres composants.

Dépose : Enlever la sacoche. Tirer le couvercle latéral pour l'enlever.

Pose : Aligner les goujons cannelés sur le couvercle latéral avec les œillets du cadre. Pousser pour attacher le couvercle.

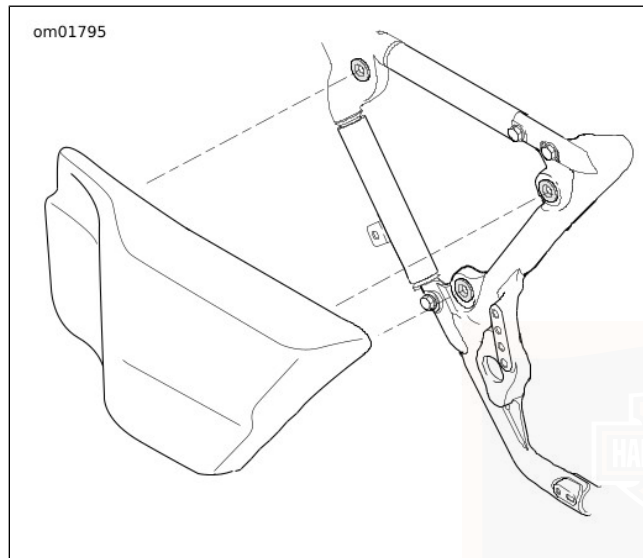


Figure 65. Couvercle latéral

FUSIBLES ET RELAIS

Fusible principal

Voir Figure 66 . Un fusible principal de 50 A est situé près du bloc fusibles. La dépose du fusible principal coupe

182 Maintenance et lubrification

l'alimentation de tous les systèmes sauf le moteur/solénoïde du démarreur.

Afin d'éviter d'endommager les composants électriques, utiliser la procédure suivante pour désactiver le système électrique avant de déconnecter l'alimentation.

1. Vérifier que le porte-clés à mains libres est présent.
2. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE.
3. Retirer le fusible principal de son connecteur.

REMARQUE

Remettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT avant d'installer le fusible principal.

Fusibles du système

AVIS

Ne pas sauter d'étapes pour remplacer les fusibles. Ne pas suivre cette consigne risquerait d'endommager le système audio et/ou les autres systèmes de la moto. (00223a)

Voir Figure 66 . Les fusibles sont situés sous le couvercle latéral gauche.

Si le remplacement du fusible ne corrige pas le problème, consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour le diagnostic électrique.

1. Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT.
2. Déposer le couvercle latéral gauche. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 181) .
3. Appuyer sur les languettes à droite et à gauche du couvercle du bloc fusibles. Déposer le couvercle.
4. Voir Figure 67 . Retirer le fusible et inspecter l'élément.

AVIS

Toujours utiliser des fusibles de rechange qui sont du type et du taux d'ampère corrects. L'utilisation de fusibles inadéquats risque d'endommager les circuits électriques. (00222a)

5. Remplacer le fusible si l'élément est brûlé ou endommagé.

REMARQUE

Utiliser des fusibles de type automobile pour les remplacements. Des fusibles de réserve se trouvent dans le bloc fusibles.

6. Installer le couvercle du bloc fusibles.
7. Poser le couvercle latéral gauche.

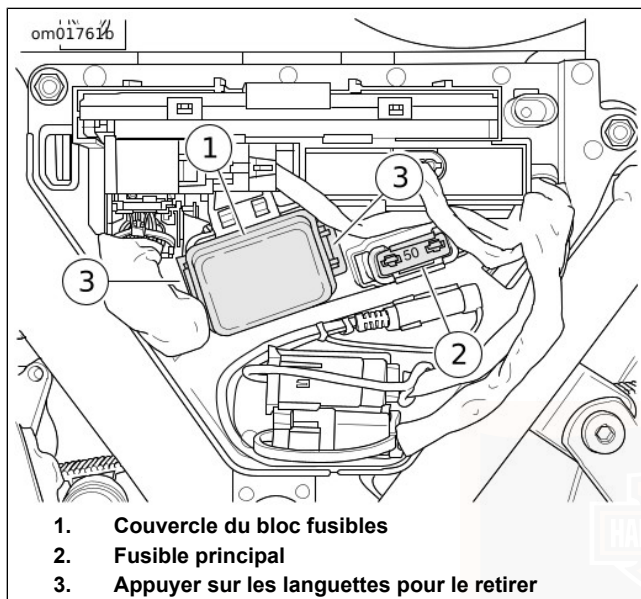
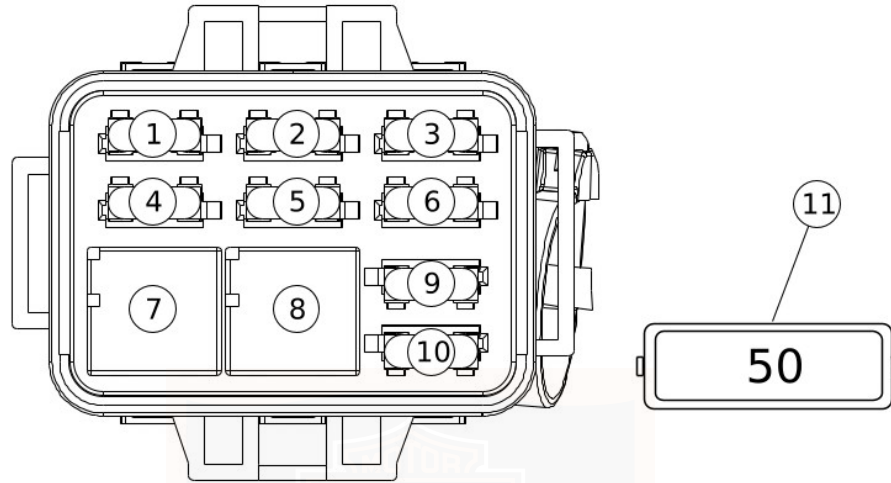


Figure 66. Bloc fusibles (sous le couvercle latéral gauche)

om01841



1. Alimentation radio (30 A)
2. Alimentation du système (7,5 A)
3. Batterie (5 A)
4. P&A (20 A)
5. Refroidissement (15 A)
6. Verrou de fourche (2 A)

7. Relais P&A
8. Relais de refroidissement
9. Ampère (30 A)
10. Ampère (30 A)
11. Fusible principal (50 A)

*. Les fusibles de réserve sont situés dans le couvercle du bloc fusibles

Figure 67. Fusibles et relais

Relais de verrouillage électrique

Voir Figure 68 . Les relais de verrouillage électrique sont situés sous le couvercle latéral droit.

1. Mettre le commutateur MARCHÉ/ARRÊT en position ARRÊT.
2. Déposer le couvercle latéral droit. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 181) .
3. Remplacer le relais défaillant.
4. Poser le couvercle latéral droit.

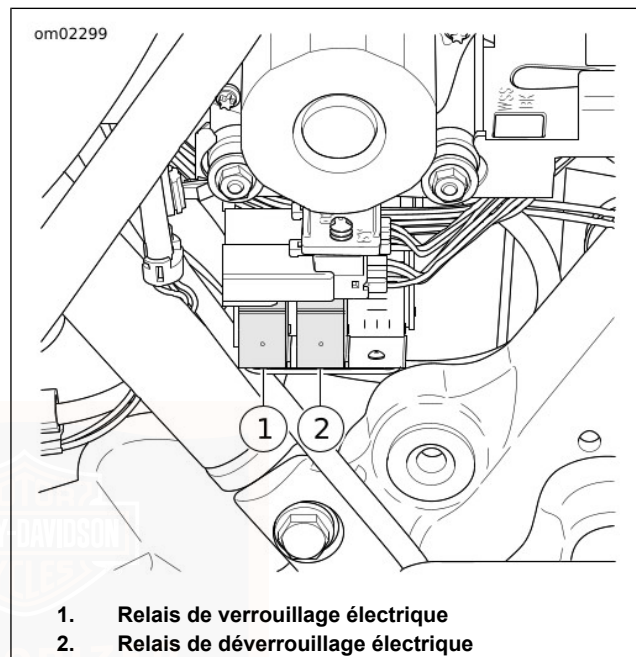


Figure 68. Relais de verrouillage électrique (sous le couvercle latéral droit)

SELLE

Dépose du siège du passager

1. Déposer la vis moletée et la rondelle du haut du garde-boue arrière.
2. Glisser le siège du passager derrière les goujons de montage de la selle.

Conduite sans le siège du passager

Si le client préfère l'aspect d'une selle solo, il est possible de cacher la sangle de siège et de recouvrir le bossage de la vis moletée par une bougie décorative.

1. Rentrer la sangle de siège sous le rabat à l'arrière de la selle du conducteur.
2. Voir Figure 69. Installer la bougie du garde-boue chromé située sous le siège du passager à la place de la vis moletée sur le garde-boue arrière (4).

Dépose de la selle du conducteur

1. Retirer le siège du passager.
2. Retirer les deux écrous moletés de l'arrière de la selle.
3. Soulever l'arrière de la selle. Tirer vers l'arrière pour la retirer.
4. Si nécessaire, retirer la sangle du siège.

Installation de la selle conducteur

1. Voir Figure 69. Glisser la selle vers l'avant pour engager la languette sur le cadre dans la fente de la selle (1). Abaisser l'arrière de la selle sur les goujons de montage de la selle (2).
2. Si elle est déposée, installer la sangle de siège sur les goujons de montage de la selle.
3. Installer les écrous moletés de montage de la selle (3). Bien serrer.
4. Installer le siège du passager si cela est souhaité.
5. Tirer la selle vers le haut pour vérifier qu'elle est bien fixée.

Installation du siège du passager

REMARQUE

Si nécessaire, déposer la sangle de siège du rabat de la selle du conducteur.

1. Glisser le siège du passager sous la sangle de siège et engager les fourches de support de siège du passager avec les fentes dans les goujons de montage de la selle (5).
2. Serrer la vis moletée avec la rondelle pour fixer le siège du passager au garde-boue arrière (6).

3. Tirer la selle vers le haut pour vérifier qu'elle est bien fixée.

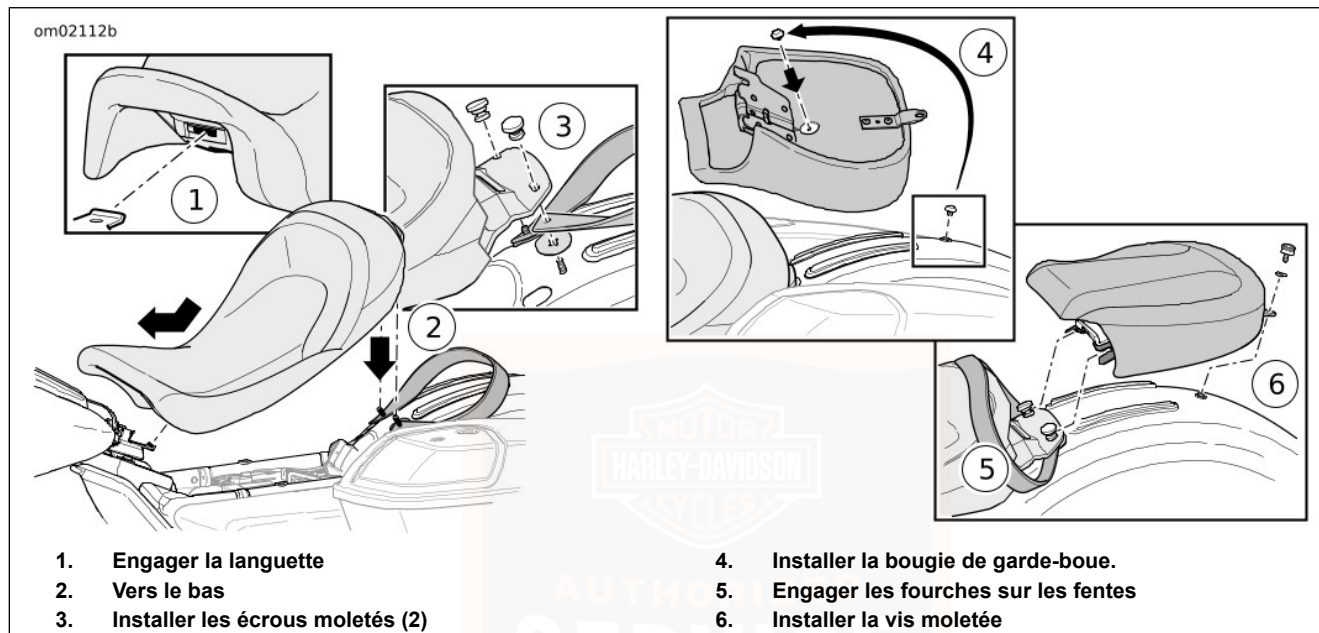


Figure 69. Installer la selle et le siège du passager.

RÉGLAGE DES COMMANDES DE GUIDON

AVIS

Le câblage de commande est acheminé à l'intérieur du guidon et risque d'être pincé ou coupé si les commandes sont trop tournées. Le câblage de commande pourrait subir des dommages électriques. Consulter le Supplément au manuel d'entretien ou un concessionnaire Harley-Davidson. (00363a)

1. Desserrer les fixations de l'ensemble de commande et de bride du levier de guidon juste assez pour permettre des ajustements. Un desserrage excessif des fixations peut entraîner un pincement des câbles.
2. Voir Figure 70. Tourner l'ensemble de commande de gauche du guidon et le levier de guidon d'embrayage dans une position confortable. Maintenir la surface de serrage (1) entre les repères de la plage de positionnement (2).
3. Serrer les fixations du boîtier commutateur à un couple de 4–5,1 N·m (35–45 **in-lbs**).
4. Serrer les fixations du collier de levier de guidon d'embrayage à un couple de 6,8–9 N·m (60–80 **in-lbs**).
5. Voir Figure 71. Tourner l'ensemble de commande de droite du guidon et le levier de guidon de frein dans une position confortable. Maintenir la surface de serrage (1) entre les repères de la plage de positionnement (2).
6. Serrer les fixations du boîtier commutateur à un couple de 4–5,1 N·m (35–45 **in-lbs**).
7. Serrer les fixations du collier de levier de guidon de frein à un couple de 6,8–9 N·m (60–80 **in-lbs**).

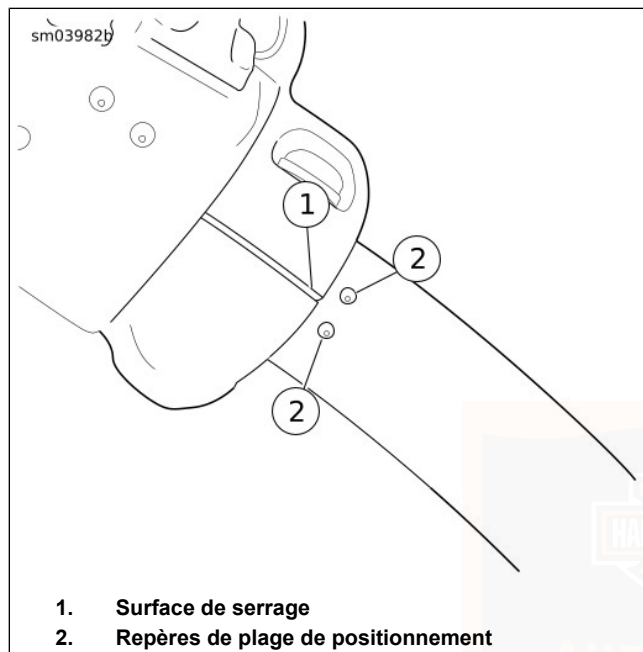


Figure 70. Alignement de l'ensemble de commande de gauche du guidon vers le guidon

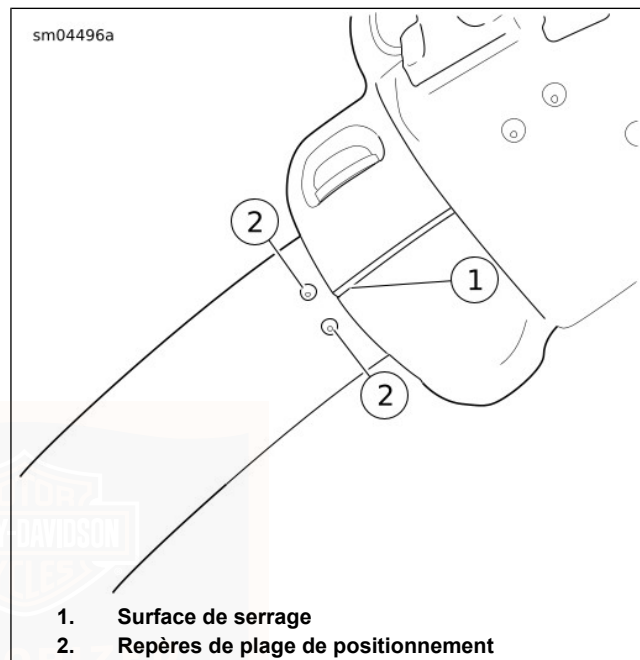


Figure 71. Alignement de l'ensemble de commande de droite du guidon vers le guidon

ENTREPOSAGE DE LA MOTO

Entreposage de la moto

AVIS

Un entreposage approprié est important pour le fonctionnement sûr de la moto. Consulter le manuel du propriétaire pour les recommandations d'entreposage ou consulter un concessionnaire Harley-Davidson. Des procédures inappropriées d'entreposage risquent d'entraîner des dommages matériels. (00046a)

Si la moto n'est pas utilisée pendant plusieurs mois, en hiver par exemple, plusieurs tâches doivent être effectuées. Ces étapes protègent les pièces contre la corrosion, conservent la batterie et empêchent l'accumulation de gomme et de vernis dans le circuit de carburant.

Si possible, entreposer la moto dans un lieu sec avec une température stable. Garder la moto loin des produits chimiques agressifs ou autres substances tels que les engrais ou le sel.

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas entreposer la moto avec un réservoir rempli d'essence dans un local (maison ou garage) où il existe des flammes vives, des veilleuses, des étincelles ou des moteurs électriques. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00003a)

REMARQUE

Faire une liste de tout ce que l'on fait et l'accrocher à une poignée. Au moment de la remise en service de la moto, cette liste sert de référence/liste de vérification pour remettre la moto en bon état de fonctionnement.

1. Remplir le réservoir de carburant. Ajouter du stabilisateur de carburant selon les instructions du fabricant.
2. Chauffer la moto jusqu'à la température de fonctionnement. Vidanger l'huile et retourner le moteur pour faire circuler l'huile **neuve**.
3. Vérifier la courroie et la régler si besoin.
4. Vérifier la pression des pneus. Se référer à Tableau 14 pour connaître la pression spécifiée.

5. Protéger les panneaux de carrosserie, le moteur, le châssis et les roues contre la corrosion. Suivre les procédures d'entretien esthétique décrites dans la section MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > SOINS ET NETTOYAGE (Page 195) avant l'entreposage.
6. Préparer la batterie pour l'entreposage. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 169).

REMARQUE

- *Si la moto doit être entreposée avec le système de sécurité activé, connecter un 750MA SUPERSMART BATTERY TENDER (CHARGEUR DE BATTERIE SUPERSMART 750 MA) (N° DE PIÈCE : 66000038) pour conserver la charge de la batterie.*
- *Si la moto doit être entreposée avec le système de sécurité désactivé, mettre le contact en présence du porte-clés à mains libres. Cette opération empêche l'activation de la sirène optionnelle. Déconnecter le câble négatif de la batterie et préparer la batterie pour son entreposage. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 169).*

▲ AVERTISSEMENT

De l'hydrogène gazeux explosif, qui s'échappe lors de la charge, peut causer la mort ou des blessures graves. Charger la batterie dans un endroit bien aéré. Toujours garder la batterie à l'écart de flammes vives, d'étincelles électriques et d'articles de tabac allumés. GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. (00065a)

7. Utiliser un matériau tel qu'une toile légère respirante pour couvrir la moto. Les matériaux en plastique qui ne laissent pas passer l'air favorisent la formation de condensation.
8. Retirer les antennes ou les laisser dépasser de la couverture, le cas échéant. Ne pas courber ou rentrer les antennes sous la couverture.

Remise en service de la moto après entreposage

▲ AVERTISSEMENT

Si l'embrayage ne se desserre pas, cela peut causer une perte de contrôle qui pourrait conduire à la mort ou des blessures graves. Avant de démarrer à la suite d'une longue période d'entreposage, enclencher une vitesse et donner au véhicule un mouvement de va-et-vient pendant un certain temps pour s'assurer que l'embrayage est désengagé. (00075a)

REMARQUE

*Les lubrifiants contaminés par l'eau présentent souvent un aspect blanc laiteux. Remplacer les lubrifiants contaminés par le **nouveau** lubrifiant approprié de Harley-Davidson.*

1. Charger la batterie.
2. Poser la batterie. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 169).
3. Faire tourner la moto jusqu'à ce que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Arrêter le moteur.

4. Vérifier le niveau d'huile moteur.
5. Vérifier le niveau de lubrifiant.
6. Vérifier le bon fonctionnement des commandes. Faire fonctionner les freins avant et arrière, la commande des gaz, l'embrayage et le sélecteur de vitesse.
7. Vérifier l'uniformité de la direction en faisant tourner le guidon sur toute sa plage de fonctionnement.

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

8. Vérifier la pression des pneus. Se référer à Tableau 14 pour connaître la pression spécifiée.

9. Vérifier l'état général des pneus. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > PNEUS (Page 156).
10. Tester tous les commutateurs et feux pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement.
11. Vérifier l'absence de fuites de lubrifiant.

AVIS

Tourner le moteur plusieurs fois pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'huile dans le carter et que toute l'huile ait été pompée à nouveau dans le réservoir approprié. Couper le moteur et vérifier le niveau d'huile une nouvelle fois. Sinon, cela risque d'endommager le moteur. (00071a)



NETTOYAGE ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Nettoyer et protéger les surfaces esthétiques de la moto le plus souvent possible pour empêcher la formation de rouille et de corrosion. Une fois la moto nettoyée, la polir et l'imperméabiliser pour créer une barrière protectrice contre les intempéries et les substances agressives.

Les produits de nettoyage Harley-Davidson sont testés minutieusement en vue de leur utilisation sur les surfaces du véhicule. Ils sont formulés pour être compatibles avec les autres produits de nettoyage Harley-Davidson. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour l'achat des produits de nettoyage recommandés. Se référer au Tableau 34 et au Tableau 35.

REMARQUE

- *Utiliser les produits d'entretien des surfaces recommandés. Ne pas utiliser de serviettes en papier ou en tissu, de couches en tissu ni d'autres matériaux contenant des fibres de nylon qui peuvent créer de fines rayures sur les surfaces.*
- *Des matériaux de nettoyage sales peuvent rayer les surfaces. Utiliser uniquement des éponges et des chiffons de finition propres afin d'éviter tout dommage sur la moto.*
- *Pour la réparation des surfaces rayées, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.*

▲ AVERTISSEMENT

Observer les avertissements figurant sur les étiquettes des produits de nettoyage. Si les avertissements ne sont pas suivis, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00076a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas laver les disques de frein avec des produits de nettoyage qui contiennent soit du chlore soit de la silicone. Les produits de nettoyage qui contiennent du chlore et de la silicone peuvent entraver le bon fonctionnement des freins, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00077a)

AVIS

Ne pas utiliser de dispositif de lavage haute pression pour nettoyer le véhicule. L'utilisation d'un dispositif de lavage haute pression peut endommager l'équipement. (00489c)

AVIS

L'utilisation d'un produit abrasif ou d'un équipement de polissage électrique causera des dommages esthétiques permanents sur les panneaux de carrosserie. Utiliser seulement les produits recommandés et les techniques décrits dans ce manuel pour éviter d'endommager les panneaux de carrosserie. (00245b)

Tableau 34. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
BARE METAL POLISH (PRODUIT DE POLISSAGE POUR MÉTAL NU) 93600028 (USA) 93600083 (hors États-Unis)	Polit l'aluminium poli non revêtu de couche transparente ou les surfaces en acier inoxydable polies. ⁽¹⁾	Si applicable				
CUIR NOIR PRODUIT DE RAJEUNISSE- MENT 93600033 (USA) 93600081 (hors États-Unis)	Rajeunit les produits en cuir noir pour leur donner l'apparence d'un produit tout neuf.	Non	Non	Non	Non	Produits en cuir noir

Tableau 34. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
BUG REMOVER (PRODUIT NETTOYANT POUR LES INSECTES) 93600122 (U.S.) 93600140 (non U.S.)	Enlève les insectes des surfaces en métal, en plastique ou des surfaces peintes.	Oui	Oui	Oui	Oui	
CHROME CLEAN & SHINE (PRODUIT NETTOYANT - LUSTRANT POUR CHROME) 93600031 (U.S.A.) 93600082 (hors États-Unis)	Fait briller les surfaces chromées et nettoie les surfaces en aluminium brossé ou en acier inoxydable.	Si applicable				
DENIM PAINT CLEANER 93600124 (ÉTATS-UNIS) 93600127 (non U.S.)	Nettoyant et produit de finition rapide sans eau.	Oui	Oui	Oui	Oui	
LUSTRANT POUR MOTEUR 93600002 (États-Unis) 93600068 (hors États-Unis)	Rajeunit la finition ridée noire des moteurs.	Non	Non	Non	Non	Moteurs Wrinkle Black
RAVIVEUR DE LUSTRE À USAGE QUOTIDIEN 93600157 (ÉTATS-UNIS) 93600158 (hors États-Unis)	Nettoie, fait briller, donne de l'éclat et protège en peu de temps.	Oui	Oui	Oui	Non	

Tableau 34. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
REVÊTEMENT PAR PULVÉ- RISATION DE GRAPHÈNE 93600166 (États-Unis) 93600169 (hors États-Unis)	Fournit une barrière protectrice sur les surfaces peintes brillantes et chromées. Repousse l'eau et la poussière.	Oui	Oui	Si appli- cable	Non	
PRODUIT DE FINITION GLOSS 93600123 (U.S.) 93600125 (non U.S.)	Produit une finition brillante avec une protection contre les rayons ultraviolets. Contrairement à la cire, permet au chrome de respirer. Utile pour les pare-brise.	Oui	Oui	Oui	Non	
HARLEY TRAVEL CARE KIT (KIT D'ENTRETIEN DE VOYAGE HARLEY) 93600149 (États-Unis unique- ment)	Produits de nettoyage et d'entretien de taille voyage. (Ne pas utiliser sur un fini Denim.)	Oui	Oui	Oui	Non	
PROTECTEUR DE CUIR 93600034 (États-Unis) 93600080 (hors États-Unis)	Imperméabilise et protège les produits en cuir.	Non	Non	Non	Non	Articles en cuir
NETTOYANT LAVAGE RA- PIDE 93600162 (États-Unis) 93600171 (hors États-Unis)	Nettoyant de lavage rapide pour moto peu sale. Nettoie toutes les surfaces ; un effet de film protecteur prévient l'apparition de taches.	Oui	Oui	Oui	Oui	

Tableau 34. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
SCRATCH & SWIRL RE- PAIR (TRAITEMENT POUR ÉGRATIGNURES ET ÉRA- FLURES) 93600155 (ÉTATS-UNIS) 93600156 (hors États-Unis)	Élimine les rayures fines et les marques de friction.	Oui	Oui	Non	Non	
SEAT, SADDLEBAG & TRIM CLEANER (NETTOYANT POUR SELLES, SA- COCHES ET GARNITURES) 93600167 (États-Unis) 93600170 (hors États-Unis)	Nettoie et conditionne le vinyle, le cuir et le plastique. Utiliser ce produit sur les selles, les sacoches, le carénage intérieur et d'autres pièces de garni- ture.	Non	Non	Non	Non	Selles, sacoches et garni- ture
SPRAY CLEANER & PO- LISH (PRODUIT NETTOYA- NT ET LUSTRANT AÉRO- SOL) 93600029 (États-Unis) 93600084 (hors États-Unis)	Aérosol nettoyant et produit de finition rapide. Diminue l'attraction statique de la poussière. Fonctionne bien pour enlever les insectes. ⁽¹⁾	Oui	Oui	Oui	Non	

Tableau 34. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNÉAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
SAVON POUR MOTO SUN- WASH 93600129 (U.S.) 93600141 (hors États-Unis)	Lavage complet de toutes les surfaces en utilisant un gant de lavage. Réduit toutes les taches d'eau dure lors du lavage de la moto au soleil.	Oui	Oui	Oui	Oui	
WHEEL & TIRE CLEANER (PRODUIT DE NETTOYAGE POUR ROUES ET PNEUS) 93600121 (ÉTATS-UNIS) 93600126 (hors États-Unis)	Élimine la poussière de frein et la saleté de la route des roues, pneus et flancs blancs. Ne pas utiliser ce produit sur des cadres ou des pièces anodisées.	Non	Non	Oui	Non	Tuyaux d'échappement et silencieux noirs
<i>(1) NE PAS utiliser BARE METAL POLISH (produit lustrant pour métal nu) ou SPRAY CLEANER & POLISH (PRODUIT NETTOYANT ET LUSTRANT AÉROSOL) sur les roues en aluminium revêtues, car cela pourrait retirer la couche de protection.</i>						

Tableau 35. Produits d'entretien de surface recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF
ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES 93600110	Lorsque l'ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES est imbibée d'eau et de PRODUIT NETTOYANT POUR LES INSECTES, elle se ramollit et dissout les insectes et la poussière de la route.
KIT DE BROSSES DE NETTOYAGE 94844-10	Kit de brosses pour un nettoyage minutieux des motos.
APPLICATEURS DE FINITION 93600107	Applicateurs larges en coton pour le nettoyage des fentes et des surfaces finies.

Tableau 35. Produits d'entretien de surface recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF
DISPOSABLE DETAILING SOFT CLOTH (CHIFFON DE FINITION JETABLE SOFT- CLOTH) 93600114	Chiffon non absorbant pour l'application et le polissage du SWIRL & SCRATCH REPAIR (TRAITEMENT POUR ÉGRATIGNURES ET ÉRAFLURES) et du GLAZE POLY SEALANT (PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ POLYMÈRE) sur les surfaces peintes ou chromées.
HARLEY WASH BUCKET (SEAU DE LA- VAGE HARLEY) 94811-10	Seau de lavage avec tablier pour mettre les fournitures. Inclut la protection GRIT GUARD (PROTECTION CONTRE LES ABRASIFS).
HOG BLASTER MOTORCYCLE DRYER (SÉCHOIR POUR MOTO HOG BLASTER) 94651-09 (120 V) 94865-09 (220 V)	Émet un courant d'air filtré chaud et sec. Réduit les traînées et les tâches d'eau.
CHIFFON MICROFIBRE DE FINITION 94663-02	Chiffon de finition très absorbant pour le polissage et l'imperméabilisation. Ne contient pas de fibres en nylon.
PEAU CHAMOIS SYNTHÉTIQUE 94791-01	Chiffon synthétique pour le séchage très absorbant sans laisser de résidu. Humecter le chiffon et l'essorer avant l'utilisation pour une meilleure absorbance.
WASH MITT (GANT DE NETTOYAGE) 94760-99	Gant de nettoyage absorbant en mélange de laine.
BROSSE DE ROUE ET DE RAYON 43078-99	Brosse de nettoyage en forme conique pour les roues.

LAVAGE DE LA MOTO

Utiliser uniquement les produits de nettoyage et d'entretien recommandés. Voir Tableau 34 et Tableau 35.

REMARQUE

Durant le rinçage et le lavage, éviter de projeter directement de l'eau sur les composants électriques, l'élément du filtre à air et les zones hermétiques des bagages ou des sacs (si ces équipements sont présents). Éviter de projeter de l'eau

sous les housses de sacoches en cuir (si la moto en est équipée).

Préparation

1. Laisser refroidir la moto avant le rinçage ou le lavage. Les jets d'eau sur les surfaces chaudes peuvent laisser des taches d'eau et des dépôts minéraux.
2. Rincer la moto du bas vers le haut.
3. Pour enlever des insectes ou de la boue séchée, tremper sous un chiffon mouillé.

Nettoyage des roues et des pneus

1. Rincer les surfaces des roues et des pneus. Éviter les éclaboussures de poussière des freins sur le chrome ou les surfaces peintes.
2. Appliquer du NETTOYANT DE ROUE ET DE PNEU. Laisser le nettoyant agir pendant une minute.
3. Nettoyer la roue avec un ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES ou une BROSSE POUR ROUE ET RAYON. Bien frotter toute la poussière des freins et d'autres sédiments qui se sont accumulés sur la roue. L'accumulation de poussière sur les freins peut empiéger l'humidité et la saleté, ce qui pourrait entraîner une corrosion des roues.

4. Bien rincer.

Lavage de la moto

REMARQUE

Voir les instructions appropriées dans cette section pour le nettoyage du cuir, des finitions Denim (ternes), des pare-brise et autres surfaces spéciales.

1. Le cas échéant, vaporiser du BUG REMOVER (PRODUIT NETTOYANT POUR LES INSECTES) pour enlever les insectes.
 - a. Rincer toutes les surfaces touchées pendant la préparation.
 - b. Vaporiser la zone avec le BUG REMOVER (PRODUIT NETTOYANT POUR INSECTES).
 - c. Laisser agir une minute le temps que le produit agisse.
 - d. Utiliser l'éponge BUG EATER SPONGE (ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES) pour le lavage, afin de retirer facilement les insectes.
2. Préparer la solution de lavage.
 - a. Remplir d'eau propre un HARLEY WASH BUCKET (SEAU DE LAVAGE HARLEY).

- b. Ajouter du SUNWASH BIKE SOAP (SAVON POUR MOTO SUNWASH) en suivant les instructions figurant sur l'emballage.
 - c. Tremper le WASH MITT (GANT DE LAVAGE) et/ou la BUG EATER SPONGE (ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES) dans la solution SUNWASH.
3. Laver toutes les surfaces en commençant par le haut et en progressant vers le sol.
 4. Rincer la moto deux fois dans les deux sens :
 - a. Rincer de bas en haut.
 - b. Rincer de haut en bas.

Séchage de la moto

1. Sécher les surfaces du haut vers le bas en utilisant une PEAU DE CHAMOIS SYNTHÉTIQUE ou un SÈCHE-MOTO HOG BLASTER. Éviter d'utiliser de l'air comprimé sur les haut-parleurs ou autres composants fragiles.
2. Tremper la peau de chamois dans de l'eau propre et l'essorer. La peau de chamois est plus absorbante lorsqu'elle est mouillée.
3. Essuyer la moto.

4. Répéter si nécessaire jusqu'à ce que la surface soit sèche.

Polissage et imperméabilisation

REMARQUE

Si la moto a un fini Denim, sauter la procédure Polissage et imperméabilisation.

1. Appliquer l'ENDUIT POLYMÈRE GLAZE avec un CHIFFON DOUX DE FINITION JETABLE ou un CHIFFON DE FINITION EN MICROFIBRE en suivant les instructions figurant sur l'emballage.
2. Tamponner avec un DISPOSABLE DETAILING SOFT CLOTH (CHIFFON DE FINITION JETABLE SOFTCLOTH).
3. Polir et imperméabiliser les roues pour empêcher la corrosion.

ENTRETIEN DU SYSTÈME AUDIO

Utiliser uniquement les produits et les méthodes recommandés par Harley-Davidson pour assurer la propreté de la radio, des haut-parleurs et des autres composants du système audio et les maintenir en bon état. Ne pas utiliser d'abrasif, de lustrant ni de pâte à polir pour nettoyer l'écran ou les autres composants. Ne pas utiliser de produit à base

d'ammoniac sur l'écran. L'utilisation d'autres produits ou méthodes peut endommager les composants.

Protecteur d'écran remplaçable

Les radios Boom! Box 6.5GT sont fournies avec un protecteur d'écran remplaçable. Laisser le protecteur sur l'écran en permanence. L'endommagement de l'écran dû à une utilisation sans protecteur d'écran n'est pas couvert par la garantie. Retirer et remplacer le protecteur s'il devient terne, rayé ou usé.

Nettoyage de la radio

Vaporiser une petite quantité de HARLEY GLOSS (produit de finition Harley) sur un chiffon MICROFIBER DETAILING CLOTH (CHIFFON DE FINITION EN MICROFIBRE). Veiller à retirer les particules éventuellement présentes sur l'écran sans les incruster dans l'écran. Procéder par mouvements circulaires, du centre vers l'extérieur. Utiliser un chiffon MICROFIBER DETAILING CLOTH (CHIFFON DE FINITION EN MICROFIBRE) sec pour sécher l'écran. Répéter l'opération si nécessaire.

REMARQUE

Ne pas utiliser de produit chimique ou autre de retouche d'écran. Ces produits risquent d'endommager la surface de l'écran.

Entretien des haut-parleurs

Si un voile apparaît sur les haut-parleurs équipés d'une grille de protection, utiliser le HARLEY SEAT, SADDLEBAG AND TRIM CLEANER (nettoyant Harley pour selles, sacoches et garnitures) et un SOFTCLOTH (chiffon doux) ou un SOFT DETAILING PAD (tampon de finition doux) pour le retirer. Ne pas enduire les grilles de haut-parleur de la cire ou d'un produit similaire.

Ne pas utiliser d'air comprimé ou de jet d'air sur les haut-parleurs.

Les véhicules équipés de haut-parleurs de sacoche sont conçus pour empêcher la pénétration de l'eau et pour permettre à l'eau de s'écouler pendant le lavage ou la conduite par tous les temps. Pour retirer l'eau stagnante des haut-parleurs de sacoche, ouvrir les sacoches et secouer délicatement pour faire tomber l'eau éventuellement présente sur les haut-parleurs.

ENTRETIEN DU CUIR ET DU VINYLE

AVIS

Ne pas utiliser d'agent de blanchiment ni de détergent contenant un agent de blanchiment sur les sacoches, les selles, les panneaux des réservoirs ou les surfaces peintes. Sinon, cela risque d'entraîner des dommages matériels. (00229a)

Ne pas utiliser de savon ordinaire pour nettoyer le cuir ou la fourrure. Cela pourrait dessécher le cuir ou en éliminer les huiles.

Le cuir, le vinyle et les autres surfaces synthétiques doivent être nettoyés et traités régulièrement pour conserver leur aspect et prolonger leur durée de vie. Nettoyer et traiter ces surfaces une fois par saison ou plus fréquemment en cas de conditions difficiles.

Ces surfaces ne sont pas prévues pour une exposition prolongée aux intempéries. Protéger ces surfaces avec une HARLEY-DAVIDSON SEAT RAIN COVER (HOUSSE IMPERMÉABLE POUR SELLE HARLEY-DAVIDSON) ou une MOTORCYCLE STORAGE COVER (HOUSSE DE RANGEMENT MOTO) (vendues séparément).

1. Aspirer ou souffler la poussière présente sur la surface.
2. Bien nettoyer les surfaces avec le NETTOYANT POUR SELLES, SACOCHES ET GARNITURES en suivant les instructions sur la bouteille.
3. Laisser le matériel sécher naturellement et complètement à la température ambiante avant d'utiliser d'autres produits sur le matériel. Ne pas utiliser de moyens artificiels pour sécher le matériel rapidement.

4. Pour le cuir uniquement, il est possible de redonner de l'éclat aux surfaces noires décolorées avec un BLACK LEATHER REJUVENATOR (PRODUIT DE RAJEUNISSEMENT POUR LE CUIR NOIR). Appliquer un LEATHER PROTECTANT (PRODUIT PROTECTEUR POUR LE CUIR) pour assurer l'étanchéité et la protection du cuir.

REMARQUE

Nombre d'accessoires et de selles Harley-Davidson sont fabriqués en cuir traité ou non traité, ou comportent des inserts en cuir. Les matières naturelles vieillissent différemment et requièrent un entretien différent de celui des matières synthétiques. Les housses de selle et panneaux en cuir acquièrent un certain « caractère » avec le temps, par exemple des plissures. Le cuir est un matériau poreux et organique, et chaque produit en cuir se forme à l'usage. Ces produits en cuir vieillissent en prenant leur propre forme et leur propre style avec le temps et suite à l'exposition au soleil ou à la pluie. Cette patine est naturelle et ajoute une touche de personnalité à votre moto Harley-Davidson.

ENTRETIEN DE L'ÉVENT DE CARÉNAGE SPLITSTREAM

Laisser l'évent dépourvu de corps étrangers. Nettoyer de temps à autre le mécanisme d'évent pour retirer les impuretés, les insectes et les feuilles et pour empêcher toutes les pièces

de se coincer. Nettoyer le bouton et le volet d'aération s'ils deviennent difficiles à ouvrir ou fermer.

1. Avec le volet d'aération fermé (le bouton relevé), vaporiser de l'eau propre dans la zone sous le bouton.

▲ AVERTISSEMENT

L'air comprimé peut percer la peau et des débris peuvent voler et blesser sérieusement les yeux. Porter des lunettes de protection pour travailler avec l'air comprimé. Ne jamais essayer de détecter les fuites d'air ou de déterminer le débit d'air avec la main. (00061a)

2. Souffler de l'air à basse pression dans la même direction.
3. En utilisant un mélange d'eau et de savon doux et une brosse à poils souples, retirer les impuretés, les feuilles et les insectes du conduit d'évent et du volet d'aération.
4. Actionner l'évent et répéter le nettoyage selon les besoins.

ENTRETIEN DES ROUES

Les roues peuvent subir une corrosion ou un dommage esthétique si elles ne sont pas nettoyées, polies et conservées de manière adéquate. Le nettoyage et le scellement des roues avec un traitement approprié protègent celles-ci contre les piqûres, la corrosion et les taches. Harley-Davidson recommande de prendre soin des roues une fois par semaine. La corrosion des roues n'est pas considérée comme un défaut de matériau ou de fabrication.

REMARQUE

Les roues en aluminium nu ne sont pas protégées par un revêtement et rouillent si elles ne sont pas traitées correctement. Appliquer le BARE ALUMINUM WHEEL PROTECTANT (PROTECTEUR POUR ROUE EN ALUMINIUM NU) lors de l'achat de la moto et au moins deux fois par an pour empêcher les dommages esthétiques.

Éliminer tout produit chimique agressif, tout nettoyant de roue à base d'acide, ainsi que le sel et l'accumulation de poussière des freins. Après avoir nettoyé les roues avec le WHEEL & TIRE CLEANER (NETTOYANT POUR ROUES ET PNEUS), utiliser les produits lustrants et d'étanchéité selon le type de roues. Se référer à Tableau 36.

Tableau 36. Produits de polissage et de scellement de roues

ROUES	PRODUIT	DESCRIPTION
Anodisées	GRAPHÈNE	Nettoie la surface et enlève les rayures fines. Fournit un enduit respirable contre l'acide, les produits chimiques, le sel et la poussière de freins.
	PRODUIT DE FINITION GLOSS	Scelle et protège contre les produits chimiques puissants, le sel et d'autres sédiments afin d'empêcher la corrosion.
Chrome	CHROME CLEAN & SHINE (PRODUIT NETTOYANT - LUSTRANT POUR CHROME)	Nettoyant non abrasif pour rehausser l'éclat des roues en chrome.
	PRODUIT DE FINITION GLOSS	Scelle et protège contre les produits chimiques puissants, le sel et d'autres sédiments afin d'empêcher l'oxydation.
Aluminium ou acier inoxydable poli et nu	BARE METAL POLISH (PRODUIT DE POLISSAGE POUR MÉTAL NU) ⁽¹⁾	Produit à polir microabrasif pour roues réusinées. Ne pas utiliser sur le chrome.
<i>(1) NE PAS utiliser BARE METAL POLISH sur les roues en aluminium revêtues, car cela pourrait retirer la couche de protection.</i>		

ENTRETIEN DE L'ÉCHAPPEMENT

Laisser refroidir les composants de l'échappement avant de les nettoyer.

Pour les surfaces chromées de l'échappement, appliquer le produit Boot Mark Remover (Produit nettoyant pour traces de bottes) pour retirer les traces de bottes, le plastique fondu ou de la résine d'asphalte. Laisser le gel agir quelques minutes, gratter les matériaux fondus, puis rincer.

Pour les surfaces noires d'échappement, appliquer du produit Wheel & Tire Cleaner (nettoyant pour pneu et roue) lorsque la moto est humide au cours du nettoyage. Essuyer ou frotter les surfaces d'échappement et rincer.

REMARQUE

Aucune garantie n'est offerte pour les tuyaux d'échappement et les silencieux en ce qui concerne leur décoloration. Le bleuissement est provoqué par les caractéristiques de réglage, le calage des cames, la surchauffe, et d'autres raisons. Il ne s'agit pas d'un défaut de fabrication.

ENTRETIEN DU PARE-BRISE

AVIS

Les pare-brises et les saute-vents en polycarbonate nécessitent une attention et un entretien appropriés pour les protéger. Le fait de ne pas entretenir correctement le polycarbonate peut endommager le pare-brise et le saute-vent. (00483e)

AVIS

Utiliser seulement des produits Harley-Davidson recommandés sur les pare-brise Harley-Davidson. Ne pas utiliser de produits chimiques agressifs ou de produits anti-pluie qui peuvent causer des dommages sur la surface du pare-brise, tels qu'un ternissement ou la formation d'un voile. (00231c)

- L'utilisation d'un produit de nettoyage en poudre, abrasif ou alcalin risque d'endommager les pare-vent/pare-brise. Les nettoyeurs pour vitre à base d'ammoniaque entraînent un jaunissement permanent des pare-brise.
- Ne pas utiliser les nettoyeurs pour pare-brise des stations service qui risquent d'endommager la finition.
- Ne pas utiliser de brosse ou de raclette qui risquent d'endommager la finition.

- Ne pas nettoyer en plein soleil ou par temps chaud.

Le pare-brise nécessite un entretien spécial. Toutefois, les pare-brise peuvent être lavés avec le nettoyeur pour pare-brise WINDSHIELD CLEANER - les lingettes individuelles INDIVIDUAL WIPES, le savon pour moto SUNWASH BIKE ou le nettoyeur QUICK WASH lors du lavage complet de la moto. Voir Tableau 35 .

REMARQUE

- *Pour retirer les résidus d'insectes écrasés, utiliser le produit BUG REMOVER. Nettoyer avec une éponge anti-insectes BUG EATER SPONGE.*
 - *Recouvrir le pare-brise avec un chiffon propre mouillé pendant environ 15 à 20 minutes avant de le laver pour retirer plus facilement les résidus d'insectes séchés.*
1. Utiliser le produit WINDSHIELD CLEANER pour le nettoyage des pare-brise.
 2. Essuyer avec un chiffon microfibre MICROFIBER DETAILING CLOTH propre.

REMARQUE

Pour réduire au minimum les marques de frottement, nettoyer le pare-brise quand la moto est garée à l'ombre, dans un endroit frais. De légères traces de frottement sont normales. Les traces de frottement sont plus visibles sur les pare-brise teintés.

DÉPANNAGE : GÉNÉRALITÉS

▲ AVERTISSEMENT

La section consacrée au dépannage du présent manuel du propriétaire est un guide pour diagnostiquer les problèmes. Lire le manuel d'entretien avant d'effectuer tout travail. Une réparation et/ou une maintenance inadéquates pourraient causer la mort ou des blessures graves. (00080a)

Utiliser les listes de vérification suivantes pour le dépannage. Vérifier avec attention chaque cause car le problème peut être avoir plusieurs origines.

MOTEUR

Le démarreur ne fonctionne pas ou ne fait pas tourner le moteur

1. Commutateur marche/arrêt du moteur en position ARRÊT.
2. Batterie déchargée ou connexions desserrées ou corrodées (le solénoïde brute).
3. Levier d'embrayage non serré contre le guidon ou transmission pas au point mort.
4. La béquille latérale n'est pas en position rétractée (cela est nécessaire pour les modèles internationaux).
5. Fusible grillé.

Le moteur tourne, mais ne démarre pas

1. Réservoir de carburant vide.
2. Batterie déchargée ou connexions de bornes de batterie desserrées ou endommagées.
3. Bougies encrassées.
4. Connexions de câble de bougie desserrées ou en mauvais état, entraînant des courts-circuits.
5. Fils ou branchement de câbles desserrés ou corrodés au niveau de la bobine ou de la batterie.
6. Pompe à carburant inopérante.
7. Fusible grillé.

Le démarrage est difficile

1. Le relâchement automatique de compression (ACR) ne fonctionne pas correctement.
2. Bougies en mauvais état, écartement inapproprié, ou partiellement encrassées.
3. Fils de bougie en mauvais état et présentant des fuites de courant.
4. Batterie presque déchargée.
5. Fil ou branchement du câble desserré à l'une des bornes de batterie ou au niveau de la bobine.

6. Huile moteur trop épaisse (fonctionnement en hiver).
7. Tuyau de mise à l'air libre du réservoir de carburant ou conduite de carburant bouchés, réduisant le débit de carburant.
8. Présence d'eau ou de saleté dans le circuit de carburant.
9. Pompe à carburant inopérante.

Le moteur démarre, mais tourne irrégulièrement ou a des ratés

1. Bougies en mauvais état ou partiellement encrassées.
2. Fils de bougie en mauvais état et présentant des fuites de courant.
3. Écartement des bougies trop ou pas assez important.
4. Batterie presque déchargée.
5. Fil endommagé ou connexion desserrée au niveau des bornes de la batterie ou des bobines.
6. Fil mal isolé provoquant un court-circuit intermittent.
7. Il y a de l'eau ou de la poussière dans le circuit de carburant ou le filtre.
8. Circuit de mise à l'air libre carburant bouché. Contacter un concessionnaire.
9. Un ou plusieurs injecteurs encrassés.

Encrassement fréquent d'une bougie

1. Mauvaise bougie.

Pré-allumage ou détonation (cognements ou cliquetis)

1. Mauvais carburant.
2. Erreur dans le type de bougie utilisée.

Surchauffe

1. Alimentation en huile insuffisante ou l'huile ne circule pas.
2. Important dépôt de carbone provenant d'une surcharge de moteur. Contacter un concessionnaire.
3. Débit d'air insuffisant sur les culasses pendant les périodes prolongées de ralenti ou de conduite de défilé.

Vibration excessive

1. Écrous d'arbre de pivot de fourche arrière desserrés. Contacter un concessionnaire.
2. Boulons de fixation de moteur avant desserrés. Contacter un concessionnaire.
3. Boulons fixant le moteur à la transmission desserrés. Contacter un concessionnaire.
4. Cadre endommagé. Contacter un concessionnaire.

5. Chaîne avant ou chaînes grippés du fait d'un manque de graissage ou d'une usure importante de courroie.
6. Roues et/ou pneus endommagés. Contacter un concessionnaire.
7. Véhicule mal aligné. Contacter un concessionnaire.
2. Fil de masse du moteur desserré ou endommagé. Contacter un concessionnaire.
3. Fils du circuit de charge desserrés ou endommagés. Contacter un concessionnaire.

L'huile moteur ne circule pas (témoin de pression d'huile allumé)

1. Alimentation d'huile insuffisante ou diluée.
2. Alimentation en huile bouchée par la glace et la boue par temps de gel.
3. Fil de commutateur de voyant d'huile mis à la masse ou commutateur défectueux. Contacter un concessionnaire.
4. Clapet antiretour endommagé ou mal installé Contacter un concessionnaire.
5. Problème de pompe à huile. Contacter un concessionnaire.

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

L'alternateur ne charge pas

1. Régulateur non mis à la masse. Contacter un concessionnaire.

Le taux de charge de l'alternateur est inférieur à la normale

1. Batterie faible.
2. Utilisation excessive d'accessoires rajoutés.
3. Connexions desserrées ou corrodées.
4. Périodes prolongées de conduite au ralenti ou à faible vitesse.

TRANSMISSION

Le changement de vitesse est rigide

1. Tige de sélecteur de vitesse tordue. Contacter un concessionnaire.

Saut de vitesses

1. Crabots de sélection de vitesse usés dans la transmission. Contacter un concessionnaire.

L'embrayage patine

1. Déversement de liquide d'embrayage de maître-cylindre. Contacter un concessionnaire.
2. Disques de friction usés. Contacter un concessionnaire.
3. Tension du ressort d'embrayage insuffisante. Contacter un concessionnaire.

Embrayage grippé ou qui ne relâche pas

1. Quantité de liquide ou d'air insuffisante dans le circuit. Contacter un concessionnaire.
2. Déversement du carter de chaîne primaire.
3. Disques d'embrayage voilés. Contacter un concessionnaire.

L'embrayage broute

1. Disques de friction ou disques d'acier usés ou voilés. Contacter un concessionnaire.

FREINS

Comportement du système ABS

1. Le témoin Système de freinage antiblocage (ABS) ne s'éteint pas au-dessus de 5 km/h (3 mph) . Contacter un concessionnaire.

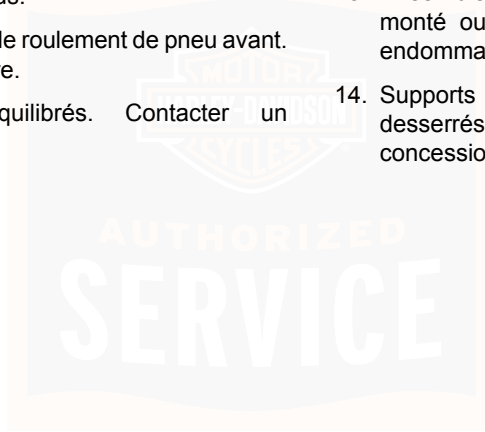
2. Autres symptômes ABS . Voir Tableau 18.

Les freins ne tiennent pas normalement

1. Maître-cylindre manque de fluide. Contacter un concessionnaire.
2. Présence de bulles d'air dans la conduite de frein. Contacter un concessionnaire.
3. Piston de maître-cylindre ou d'étrier usé. Contacter un concessionnaire.
4. Graisse ou huile sur les plaquettes de frein. Contacter un concessionnaire.
5. Plaquettes de freins très usées. Contacter un concessionnaire.
6. Disque de frein très usé ou voilé. Contacter un concessionnaire.
7. Évanouissement des freins à cause d'un échauffement cumulatif interne. Freinage excessif ou fort frottement des plaquettes de frein. Contacter un concessionnaire.
8. Frottements de frein. Jeu libre du levier de guidon insuffisant. Contacter un concessionnaire.

MANŒVRABILITÉ

1. Mauvaise répartition du poids. Les accessoires non standard tels que les récepteurs radio lourds, l'équipement d'éclairage supplémentaire ou les bagages non attachés peuvent déstabiliser la conduite.
2. La charge (conducteur, passager et matériel) est supérieure au PNBV maximum.
3. Pneus endommagés ou mauvaise combinaison pneu avant/pneu arrière. Contacter un concessionnaire.
4. Pneu incorrect, non-spécifié monté sur la roue avant ou arrière. Contacter un concessionnaire.
5. Pression incorrecte des pneus.
6. Usure régulière de la bande de roulement de pneu avant. Contacter un concessionnaire.
7. Pneu et roue mal équilibrés. Contacter un concessionnaire.
8. Les amortisseurs fonctionnent mal. Contacter un concessionnaire.
9. Ajustement incorrect de la suspension.
10. Écrous d'axe de roue desserrés. Serrer au couple recommandé. Contacter un concessionnaire.
11. Jeu excessif des roulements de roue. Contacter un concessionnaire.
12. Basculement de retour (réglage des roulements de colonne de direction) en-dehors des spécifications. Régler et remplacer les roulements et les bagues piqués ou usés. Contacter un concessionnaire.
13. Ensemble de pivot de fourche arrière mal serré ou mal monté ou roulements de pivot desserrés, piqués ou endommagés. Contacter un concessionnaire.
14. Supports de moteur et/ou embiellages de stabilisateur desserrés, usés ou endommagés. Contacter un concessionnaire.



REMARQUES



PIÈCES ET ACCESSOIRES GENUINE MOTOR

Se rendre chez un concessionnaire Harley-Davidson pour obtenir une copie du catalogue des pièces et des accessoires Genuine Motor ou visiter www.harley-davidson.com pour visualiser des milliers d'accessoires Genuine Motor disponibles pour les motos Harley-Davidson.

Le site Internet inclut les outils et ressources suivants pour accessoriser et personnaliser les motos.

Catalogue en ligne

Le catalogue complet des pièces et accessoires Genuine Motor est disponible en ligne dans le format PDF. Le catalogue inclut des centaines de pages d'accessoires et de produits de maintenance Harley-Davidson. Pour les pièces de performance, consulter le catalogue des pièces Pro Racing Screamin' Eagle.

REMARQUE

Les pièces de performance peuvent ne pas être disponibles dans certains pays en raison de restrictions locales. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour obtenir des informations supplémentaires.

Achetez ce qu'il vous faut pour votre moto

Parcourir les catégories d'accessoires et les options disponibles pour une moto spécifique. Consulter les descriptions des produits, les prix, les configurations et les fiches d'instructions en ligne pour un grand nombre de produits disponibles.

Personnaliser

Reconcevoir virtuellement la moto avec des pièces et des accessoires en utilisant l'outil de personnalisation. Cet outil permet d'essayer différentes combinaisons d'accessoires et de couleurs en proposant un aperçu de la moto avec ces accessoires installés. On peut créer facilement une liste personnalisée d'accessoires à imprimer pour le concessionnaire.

Boutique accessoires

Apprendre comment personnaliser la moto pour un résultat sur mesure. Constaté comment les changements apportés à la suspension, à la selle, au guidon ou aux commandes au pied peuvent améliorer l'ergonomie et le confort de la moto.

Selles personnalisées

Créer une selle personnalisée en utilisant une sélection de motifs, de couleurs et de matériaux texturés. Les spécifications

des selles personnalisées peuvent être facilement imprimées pour le concessionnaire.

COUVERTURE DE GARANTIE

Ajouter des accessoires à la nouvelle moto

REMARQUE

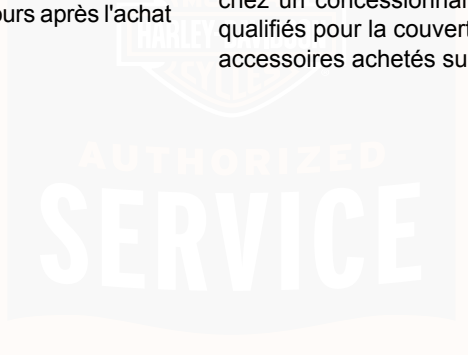
La couverture de garantie personnalisée n'est pas offerte dans certaines régions. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour déterminer les politiques et les conditions générales de garantie des pièces et des accessoires.

Harley-Davidson propose d'inclure dans la couverture de garantie limitée personnalisée les pièces et les accessoires qui sont achetés et installés par un concessionnaire Harley-Davidson agréé dans un délai de 60 jours après l'achat au détail de la moto.

Cette garantie limitée fournit une couverture pour les pièces Genuine Motor de Harley-Davidson et les accessoires Genuine Motor de Harley-Davidson éligibles et *conformes au code de la route*. Cette couverture étendue aux pièces et accessoires reste en vigueur pendant le reste de la durée de la garantie limitée de moto Harley-Davidson pour le véhicule. Voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > GARANTIE LIMITÉE DES MOTOS (Page 223).

Les achats qualifiés pour une couverture personnalisée doivent être faits auprès d'une concession Harley-Davidson agréée dans un délai de 60 jours après l'achat au détail. Des pièces et accessoires supplémentaires peuvent être achetés et installés aussi souvent que cela est souhaité dans un délai de 60 jours après l'achat au détail de la moto.

Les pièces et accessoires doivent être achetés et installés chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour être qualifiés pour la couverture personnalisée. Les pièces et les accessoires achetés sur l'Internet ne sont pas éligibles.



GARANTIE ET MAINTENANCE

Le présent manuel du propriétaire contient la garantie couvrant cette nouvelle moto et votre fiche de maintenance du propriétaire.

Il est de la responsabilité du propriétaire de respecter le programme de maintenance aux intervalles kilométriques spécifiés dans le présent manuel du propriétaire. Toutes les interventions de maintenance spécifiées doivent être exécutées dans les délais impartis pour que la garantie limitée demeure valable.

Certains pays, États ou autres lieux pourraient exiger que toute maintenance et tout entretien réguliers soient effectués par un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour que la garantie limitée reste en vigueur. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour les exigences locales.

1. Prendre rendez-vous auprès d'un concessionnaire Harley-Davidson pour une inspection et un entretien avant les premiers 1.600 km (1000 mi), et dès que possible si un problème survient.
2. Apporter ce manuel du propriétaire lors des visites chez le concessionnaire agréé Harley-Davidson pour faire inspecter et réviser la moto.

3. Demander au technicien du concessionnaire de signer la fiche de maintenance dans le manuel du propriétaire aux intervalles kilométriques appropriés. Ces fiches devraient être conservées par le propriétaire comme pièces justificatives de la bonne exécution des interventions d'entretien.
4. Conserver également tous les autres reçus attestant de l'achat de pièces, de la réalisation de toute opération d'entretien ou de maintenance.

En cas de revente du véhicule, ces documents devront être remis au nouveau propriétaire.

Utiliser uniquement des pièces et des accessoires approuvés de Harley-Davidson, qui ont été conçus, testés et approuvés pour le modèle et l'année de la moto.

L'utilisation de certaines pièces de performance de marques concurrentes peut annuler la garantie limitée partiellement ou en totalité. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

Les concessionnaires agréés Harley-Davidson sont des propriétaires exploitants indépendants qui peuvent vendre et installer des pièces et accessoires non fabriqués par Harley-Davidson ou dont l'utilisation n'est pas approuvée sur la moto. Il faut, par conséquent, comprendre que Harley-Davidson n'est pas, et ne peut pas être, responsable de la qualité, de l'adaptation ou de la sécurité de toute pièce,

tout accessoire ou toute modification de conception d'une autre marque que Harley-Davidson (main-d'œuvre comprise) pouvant être vendu et/ou installé par des concessionnaires Harley-Davidson agréés.

HARLEY-DAVIDSON, ET RIEN D'AUTRE

Les pièces de rechange Harley-Davidson Genuine sont conçues et testées spécifiquement pour être utilisées sur la moto. Insister pour que le concessionnaire Harley-Davidson agréé utilise uniquement des pièces et des accessoires de rechange Genuine Motor de Harley-Davidson pour conserver l'intégrité de la moto Harley-Davidson et la continuité de sa garantie limitée. Les pièces et accessoires Harley-Davidson ne sont pas tous appropriés pour le modèle et l'année de la moto.

AVIS

Il est possible de surcharger le système de charge du véhicule en ajoutant trop d'accessoires électriques. Si l'ensemble des accessoires électriques en marche à un moment quelconque consomme plus de courant électrique que celui produit par le circuit de charge de la moto, cette consommation électrique peut entraîner la décharge de la batterie et la détérioration du circuit électrique du véhicule. (00211d)

REMARQUE

L'installation de pièces pour les véhicules tout terrain ou de course visant à améliorer la performance peut annuler complètement ou partiellement la garantie limitée. Consulter la garantie limitée couvrant les motos Harley-Davidson dans ce manuel du propriétaire ou un concessionnaire agréé Harley-Davidson pour de plus amples détails.

CONTRÔLES DE L'ÉVAPORATION DU CARBURANT POUR LA CALIFORNIE ET POUR CERTAINS MARCHÉS INTERNATIONAUX

Toutes les motos Harley-Davidson neuves vendues dans l'état de Californie et dans certains marchés internationaux sont équipées d'un système de contrôle des émissions de carburant. Ce système est conçu pour satisfaire à la réglementation CARB et locale en vigueur à l'époque de la fabrication.

Le système nécessite un minimum de maintenance. Inspecter périodiquement le système pour s'assurer que les tuyaux sont acheminés correctement, qu'ils ne sont pas entortillés ou bloqués, et que tous les raccords sont serrés. Inspecter périodiquement la visserie de montage pour vérifier que tout est bien serré.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT EPA AUX ÉTATS-UNIS

La réglementation sur le bruit EPA exige que les déclarations suivantes soient incluses dans le manuel du propriétaire.

Réglementation EPA

MODIFICATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT INTERDITE : Les lois fédérales interdisent les actions suivantes ou les conséquences qui en résultent : (1) La dépose ou la mise hors service, par quelque personne que ce soit pour tout autre but que la maintenance, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément de design intégré à un véhicule neuf dans le but d'un contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison au dernier acheteur ou pendant son utilisation, ou (2) l'utilisation du véhicule après que ledit dispositif ou élément de design a été déposé ou mis hors service par quelque personne que ce soit.

PARMI LES ACTES CONSIDÉRÉS COMME MODIFICATION, CITONS LES ACTES SUIVANTS :

1. Le remplacement des silencieux et/ou le système d'échappement entier avec des pièces non conformes à la législation sur le bruit pour une utilisation sur la voie publique.
2. La dépose ou la modification des déflecteurs internes du silencieux de quelque manière que ce soit.

3. Le remplacement de l'ensemble admission/filtre à air par un ensemble non conforme à la législation sur le bruit pour une utilisation sur la voie publique.
4. La modification de l'ensemble admission/filtre à air de telle manière que le véhicule ne soit plus conforme à la législation sur le bruit pour une utilisation sur la voie publique.

Harley-Davidson recommande de confier tous les travaux de maintenance liés au bruit à un concessionnaire Harley-Davidson agréé qui utilise des pièces Harley-Davidson authentiques.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE/L'ENTRETIEN

Tout concessionnaire Harley-Davidson agréé peut fournir des travaux de réparation sous garantie pour la moto. Le fait qu'une concession agréée Harley-Davidson exécute des réparations sous garantie ne crée pas de relation mandataire entre Harley-Davidson et la concession agréée. Pour toute question concernant les obligations de garantie, contacter un concessionnaire Harley-Davidson agréé.

Pour des travaux d'entretien normaux ou des travaux sous garantie selon les conditions ci-dessus, le nom et l'adresse du concessionnaire américain Harley-Davidson agréé le plus proche peuvent être obtenus en composant le 1-800-258-2464

(États-Unis uniquement). Pour chercher les concessionnaires dans le monde, voir www.harley-davidson.com.

ANNONCE DES VICES DE SÉCURITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Les défauts concernant la sécurité doivent être transmis à la NHTSA et à Harley-Davidson.

Déclaration de la NHTSA

Si vous pensez que votre moto a un défaut qui pourrait causer un accident ou pourrait causer des blessures ou la mort, informez immédiatement la NHTSA en plus d'en informer Harley-Davidson.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et, si elle détermine qu'un vice de sécurité existe dans un groupe de motos, elle peut ordonner une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut pas s'impliquer dans des problèmes individuels entre vous et votre concessionnaire Harley-Davidson agréé, ou Harley-Davidson.

Vous pouvez contacter la NHTSA par les moyens suivants. Des informations supplémentaires sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site Internet.

Téléphone : Numéro vert pour la sécurité des véhicules (gratuit) au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153).

Site Internet : www.safercar.gov

220 Garanties et responsabilités

Adresse : Administrateur, NHTSA, 400 Seventh Street SW, Washington, DC 20590

DOCUMENTATION REQUISE POUR LES MOTOS D'IMPORTATION

Si une moto Harley-Davidson est importée aux États-Unis, une documentation additionnelle est requise pour que cette moto soit éligible pour être couverte par la garantie limitée de moto Harley-Davidson des États-Unis. Un concessionnaire Harley-Davidson agréé peut fournir un formulaire expliquant les exigences.

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

En cas de changement d'adresse, de revente de la moto ou d'achat d'une moto Harley-Davidson d'occasion, consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour mettre à jour les coordonnées du propriétaire.

Ceci permettra à Harley-Davidson d'avoir des renseignements exacts (tels qu'ils sont exigés par la loi dans certains pays) et permettra à Harley-Davidson d'aviser le propriétaire en cas de rappel de sécurité ou de programme de produit.

Les droits et avantages qui vous sont conférés et les obligations de Harley-Davidson tels que formulés dans ce document sont séparés et indépendants de tous droits et obligations établis dans un contrat d'entretien qui aurait pu avoir été contacté auprès d'un concessionnaire et/ou une

compagnie d'assurance de tierce partie. Harley-Davidson n'autorise aucune entité à accroître les obligations de garantie de Harley-Davidson associées à la moto ou à cette garantie limitée.

Lors de la mise à jour des coordonnées, votre concessionnaire agréé Harley-Davidson aura besoin de votre numéro d'identification de véhicule (VIN), du kilométrage affiché par le compteur kilométrique et de la date du transfert du véhicule (si applicable).

QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS

En cas de questions ou de problèmes relatifs à la performance de la moto ou concernant l'application de la garantie limitée décrite dans le présent document, ou si le service offert par un concessionnaire Harley-Davidson agréé n'est pas satisfaisant, procéder comme suit :

1. Contacter le concessionnaire de vente et/ou d'entretien et demander à parler au responsable du service après-vente.
2. Si le problème ne peut pas être résolu de manière satisfaisante par le concessionnaire, contacter le Harley-Davidson Customer Support Centre en envoyant une description du problème à l'adresse ci-dessous, ou composer le numéro ci-dessous.

Aux États-Unis, les lois de garantie d'état, souvent appelées « lois des citrons », pourraient fournir certains droits qui ne

sont pas mentionnés spécifiquement dans le présent document. Selon les droits permis dans votre État, Harley-Davidson exige l'envoi d'un avis préalable par écrit mentionnant toute défectuosité ou non-conformité à la garantie qui aurait pu se présenter avec votre moto Harley-Davidson. Harley-Davidson apprécie l'opportunité d'étudier vos problèmes et de restaurer votre satisfaction concernant la moto en effectuant les réparations nécessaires, conformément aux conditions de la garantie limitée de Harley-Davidson. Harley-Davidson demande que la plainte soit envoyée au Harley-Davidson Customer Support Center.

- À l'attention de Harley-Davidson Motor Company :
Harley-Davidson Customer Support Center P.O. Box 653
Milwaukee, Wisconsin 53201 1-800-258-2464 (États-Unis uniquement) 1-414-343-4056

Cette garantie ne signifie pas que chaque moto Harley-Davidson est exempte de défauts. Des défauts peuvent être introduits par mégarde sur les motos pendant les processus de conception et de fabrication, et ces défauts peuvent nécessiter des réparations. C'est pourquoi Harley-Davidson fournit la garantie limitée, afin de remédier aux défauts qui entraînent un dysfonctionnement ou une panne d'un composant pendant la période de garantie. Le recours en vertu de cette garantie écrite ou de toute garantie implicite est limité à la réparation, au remplacement ou au réglage de la pièce défectueuse. Ce recours exclusif sera considéré comme conforme à son objectif essentiel tant que

Harley-Davidson, par l'intermédiaire de ses concessionnaires agréés, sera désireux et en mesure de réparer, remplacer ou régler les pièces défectueuses de la manière prescrite. La responsabilité de Harley-Davidson, le cas échéant, ne

dépassera en aucun cas le coût de la correction du défaut, comme prévu par les présentes, et prendra fin à l'expiration de la garantie.



GARANTIE LIMITÉE MOTOS HARLEY-DAVIDSON DE 2018

24 mois/kilométrage illimité

Harley-Davidson garantit pour toute moto neuve Harley-Davidson de 2018 qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera ou remplacera gratuitement toute pièce détachée qui présenterait des vices de matériaux ou de main-d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation. Une telle réparation ou un tel remplacement de pièces défectueuses constituera la seule obligation de Harley-Davidson et votre seul recours exclusif dans le cadre de cette garantie limitée. Cette garantie limitée est en vigueur uniquement pour la durée définie ci-dessous.

Personne, y compris les concessionnaires Harley-Davidson, n'est autorisé à modifier, prolonger ou renoncer à une partie, quelle qu'elle soit, de cette garantie.

En vertu de cette garantie, il appartient au propriétaire d'utiliser et d'entretenir correctement sa moto, et d'en prendre soin comme décrit dans le manuel du propriétaire. Harley-Davidson vous recommande de conserver des copies de toutes les fiches de maintenance et de tous les reçus.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE (AUTRE QUE LES GARANTIES LIMITÉES SÉPARÉES D'ÉMISSION, DE BRUIT ET DE RADIO) COUVRANT LA MOTO. Toute garantie implicite de qualité marchande et

d'adéquation au but recherché est limitée à la durée de la garantie expresse, ou à la durée établie dans les statuts de garantie de votre État, la durée la plus courte prévalant. Toute garantie implicite ne sera pas transmise aux acheteurs futurs de la moto.

La garantie implicite d'adéquation à un usage particulier ne s'applique pas si votre moto est utilisée pour une course, y compris si elle est équipée à cet effet.

Certains pays ou régions interdisent les limitations de durée des garanties implicites ; il se peut donc que la limitation ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, NI HARLEY-DAVIDSON NI SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DE LA PERTE DE TEMPS, DU DÉSAGRÉMENT, DE LA PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, DE LA PERTE COMMERCIALE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

Harley-Davidson et votre concessionnaire ne sont pas responsables des pertes de temps et de revenus, des inconvénients, de la perte de votre moyen de transport ou de l'utilisation de votre moto, des frais de location d'une moto, de carburant, de restauration et de logement, ni des autres dommages accessoires ou indirects subis par vous.

Les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou multiples ne peuvent pas être recouverts, sauf si la loi en vigueur interdit la renonciation à ces derniers. Vous ne pouvez pas présenter une réclamation liée à la garantie en tant que représentant d'un groupe, procureur général privé, membre d'un groupe de requérants ou à tout autre titre de représentant. Harley-Davidson ne sera pas tenu responsable des dommages causés par un retard dans la livraison ou la fourniture de produits et/ou de services.

Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Cette garantie confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Les conditions ci-dessous s'appliquent à cette garantie limitée :

Durée

1. La durée de cette garantie limitée est de vingt-quatre mois, à compter : (a) de la date d'achat initial et de livraison de la moto par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, ou (b) du troisième anniversaire du dernier jour de l'année du modèle de la moto. Votre concessionnaire Harley-Davidson agréé soumettra un formulaire d'enregistrement de vente et de garantie électronique pour faire entrer en vigueur la garantie limitée.
2. Toute portion restante de cette garantie limitée peut être transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée.

Obligations du propriétaire

Pour obtenir le service de garantie, retourner la moto, aux frais du propriétaire, pendant la période de garantie limitée, à un concessionnaire Harley-Davidson agréé. Le concessionnaire agréé Harley-Davidson doit pouvoir exécuter les entretiens sous garantie pendant ses heures normales d'ouverture, selon la charge de travail du service d'entretien du concessionnaire agréé et la disponibilité des pièces nécessaires.

Exclusions

Cette garantie limitée ne s'appliquera pas aux motos dans les cas suivants :

1. Véhicules qui n'ont pas été utilisés ou entretenus conformément aux spécifications figurant dans le manuel du propriétaire.
2. Véhicules qui ont été utilisés abusivement, négligés, mal utilisés, mal entreposés, utilisés comme véhicules « tout terrain », ou utilisés dans un type quelconque de course ou de compétition.
3. Véhicules qui ne sont pas fabriqués pour satisfaire aux lois du marché dans lequel ils sont immatriculés.
4. Véhicules qui possèdent des pièces pour les véhicules tout terrain ou de course visant à améliorer la performance, ou qui ont subi d'autres modifications non approuvées (même si ces modifications incluent des pièces et accessoires Harley-Davidson authentiques qui ne sont pas approuvés pour être utilisés sur la moto). Ces modifications peuvent annuler toute la garantie ou une partie de la garantie limitée de la nouvelle moto. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

5. Véhicules qui ont été sujets à un cas de force majeure, à une guerre, une émeute, une insurrection, une contamination nucléaire, des désastres naturels, y compris, sans limitation, la foudre, les incendies de forêt, les tempêtes de poussière, la grêle, le verglas, les tremblements de terre ou les inondations, ou autres circonstances non contrôlées par Harley-Davidson.
6. Véhicules qui ont été sujets à des accidents ou des collisions ou qui sont tombés ou ont subi des impacts.

Autres restrictions

Ne sont pas couverts par cette garantie :

1. Les pièces et la main-d'œuvre nécessaires pour la maintenance normale, telle qu'elle est recommandée dans le manuel du propriétaire, ou le remplacement des pièces nécessitées par l'usure normale, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : Pneus, lubrification, changement d'huile et de filtre, nettoyage du circuit de carburant, entretien de la batterie, révision du moteur, bougies, freins, embrayage, réglage de la chaîne/courroie et remplacement de la chaîne.

2. Les défauts esthétiques qui proviennent d'un abus par le propriétaire, un manque d'entretien correct ou des conditions environnementales (sauf les défauts qui sont causés par des défauts de matériaux d'usine ou de fabrication, lesquels sont couverts par cette garantie limitée pour la durée de la période de garantie limitée).
3. Toute condition esthétique existant au moment de la livraison de détail et qui n'a pas été documentée par le concessionnaire Harley-Davidson agréé avant la livraison.
4. Les défauts ou les dommages de la moto causés par des altérations violant la spécification d'usine de Harley-Davidson ou causés par des altérations ou l'utilisation de pièces ou d'accessoires non approuvés pour la marque et le millésime de la moto.
5. Les dommages causés par l'installation ou l'utilisation de composants qui ne sont pas des pièces Harley-Davidson, même ceux qui sont installés par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, qui ont causé la défaillance d'une pièce Harley-Davidson. Les exemples incluent, sans s'y limiter, les composants ou les logiciels de groupe motopropulseur destinés à améliorer la performance, les systèmes d'échappement, les dispositifs d'attelage de remorque, les pneus non approuvés, les kits d'abaissement, les guidons et les pièces ajoutées connectées au système électrique d'usine.

6. **Clients situés aux États-Unis** : Tout défaut ou dommage se répercutant sur le fonctionnement du groupe motopropulseur sur une moto qui a été adaptée à l'aide d'un outil de personnalisation ou d'étalonnage non couvert par la directive ARB de Californie ou non conforme à la norme EPA.

Important : Lire attentivement

1. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés sont des propriétaires et gestionnaires indépendants qui peuvent vendre des produits qui ne proviennent pas de Harley-Davidson. Par conséquent, HARLEY-DAVIDSON N'EST PAS RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ OU DE L'ADAPTABILITÉ DE TOUTE PIÈCE, TOUT ACCESSOIRE OU TOUTE MODIFICATION DE CONCEPTION (MAIN-D'ŒUVRE COMPRISE, MAIS DE FAÇON NON LIMITATIVE) POUVANT ÊTRE VENDU ET/OU INSTALLÉ PAR DES CONCESSIONNAIRES HARLEY-DAVIDSON AGRÉÉS.
2. Cette garantie limitée constitue un contrat entre vous et Harley-Davidson. Elle est séparée de toute garantie que vous pouvez recevoir du concessionnaire Harley-Davidson agréé. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés ne sont pas autorisés à altérer, modifier, amplifier ou changer d'une façon quelconque les conditions générales de cette garantie limitée.

3. Tout travail ou remplacement de pièce sous garantie autorisé par Harley-Davidson n'empêchera pas Harley-Davidson d'invoquer ultérieurement toute exclusion applicable.
4. Harley-Davidson et ses concessionnaires agréés se réservent le droit de modifier ou d'effectuer l'entretien des motos conçues et fabriquées par Harley-Davidson à tout moment sans être sujets à des obligations supplémentaires d'effectuer la même altération ou le même changement sur une moto fabriquée et vendue précédemment. Harley-Davidson se réserve le droit de fournir des réparations après la fin de la garantie, de conduire des campagnes de rappel, d'offrir des réparations de courtoisie ou en vue de la satisfaction des clients, ou de prolonger la couverture de garantie de certaines motos, selon son seul jugement. Lesdites réparations ou prolongations de la couverture de garantie n'obligent aucunement Harley-Davidson à fournir des services similaires aux autres propriétaires de motos semblables. Harley-Davidson peut parfois offrir un programme d'assistance spécial pour rembourser tout ou partie du coût de certaines réparations non sujettes aux conditions de la garantie limitée. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour déterminer si de tels programmes sont disponibles. L'état peut interdire ce type d'offres; dans ce cas, elles ne seraient pas disponibles.
5. Le fait qu'une pièce porte la marque Harley-Davidson ne la rend pas nécessairement adaptée à ou garantie pour la marque et le modèle de moto. L'utilisation de pièces non conçues et testées pour votre moto peut avoir des conséquences négatives sur les performances de votre moto et créer des conditions non couvertes par cette garantie limitée.

Facteurs environnementaux

1. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur un composant, une seule fois, dans des conditions applicables. Si un véhicule présente l'un ou l'autre de ces états sur plusieurs composants, la couverture de garantie sera refusée.
2. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur plusieurs composants seulement s'il s'agit du même composant (c.-à-d. les deux rétroviseurs, les deux marchepieds du pilote, etc.)
3. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion et/ou les piqûres sur les roues, sauf si ce problème a été correctement documenté dans la DPQA. Pour les conditions de garantie, veuillez consulter le Guide de qualité esthétique.

4. La garantie ne couvre pas la rouille/corrosion et/ou les piqûres liés à des dommages causés par des débris sur la route, les dangers, la négligence, l'exposition aux produits chimiques ou par un usage abusif ou incorrect de la moto.

5. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion à l'intérieur des réservoirs de carburant.

Le propriétaire est tenu de protéger la moto des dommages esthétiques dus à l'utilisation du véhicule et/ou à l'exposition aux éléments.



GARANTIE LIMITÉE MOTO 2018 DU FABRICANT HARLEY-DAVIDSON POUR L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

24 mois/kilométrage illimité

Cette garantie limitée moto, désignée ci-dessous par les termes « Garantie moto H-D » concerne toutes les personnes qui achètent une nouvelle moto Harley-Davidson 2018 ou un modèle antérieur en Australie et en Nouvelle-Zélande uniquement après le 1er janvier 2018.

Vos droits de consommateur

Les avantages qui vous sont conférés en vertu de cette Garantie moto H-D sont des avantages supplémentaires et ils ne diminuent en rien d'autres droits et recours dont vous pouvez bénéficier en ce qui concerne la moto en vertu du droit australien et néo-zélandais, notamment les lois sur la protection des consommateurs.

En Australie, nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues aux termes de la loi relative à la protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une indemnisation pour toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisibles. Vous avez également le droit de bénéficier d'une réparation

ou d'un remplacement des marchandises si la qualité desdites marchandises n'est pas acceptable et si la défaillance n'est pas une défaillance majeure.

En Nouvelle-Zélande, nos marchandises sont également fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues aux termes de la loi sur la protection du consommateur en Nouvelle-Zélande.

Garantie

Cette Garantie moto H-D est fournie par **Harley-Davidson, Motor Company**, P.O. Box 653, Milwaukee, Wisconsin 53201, États-Unis, téléphone : +1 (414) 343-4056, (« Harley-Davidson »).

Harley-Davidson garantit pour toute moto neuve Harley-Davidson de 2018 qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera ou remplacera gratuitement toute pièce détachée qui présenterait des vices de matériaux ou de main-d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation au cours de la période de garantie définie ci-dessous.

Une réparation ou un remplacement de pièce détachée constituera la seule obligation de Harley-Davidson et votre seul recours en vertu de cette Garantie moto H-D. Toutefois, il se peut que vous ayez d'autres droits en vertu de la législation en vigueur en Australie et en Nouvelle-Zélande, comme décrit ci-dessus.

Remarque : les marchandises présentées en vue d'une réparation peuvent être remplacées par des marchandises remises à neuf du même type plutôt qu'être soumises à des réparations. Des pièces remises à neuf peuvent être utilisées pour réparer des marchandises.

Les conditions ci-dessous s'appliquent à cette Garantie moto H-D :

Période de garantie

La durée de cette Garantie moto H-D est de vingt-quatre mois, à compter :

- (a) de la date de livraison par un concessionnaire Harley-Davidson agréé au premier acheteur au détail ou
- (b) du troisième anniversaire du dernier jour de l'année-modèle de la moto (si celle-ci n'est pas vendue à un acheteur au détail avant cette date).

Votre concessionnaire Harley-Davidson agréé soumettra un formulaire d'enregistrement de vente et de garantie électronique pour faire entrer en vigueur la Garantie moto H-D.

Remarque : si la moto a été utilisée comme moto de démonstration ou de fonction, il est possible que la garantie ait commencé ou soit arrivée à expiration avant la date de vente au détail initiale. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

230 Garantie limitée moto (Australie)

Toute portion restante de cette Garantie moto H-D sera transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie. Voir la section COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE du manuel du propriétaire pour toute information concernant les notifications de changement de propriétaire.

Obtention d'un service de garantie

Pour bénéficier du service de garantie, retournez la moto à vos frais pendant la période de garantie à un concessionnaire agréé. Le réseau de concessionnaires agréés Harley-Davidson est vaste et il continue de s'étendre. Pour obtenir les coordonnées actuelles de votre concessionnaire agréé le plus proche, visitez notre site Internet à l'adresse www.h-d.com.au.

Le concessionnaire Harley-Davidson agréé devrait pouvoir fournir le service de garantie pendant ses heures normales d'ouverture et dans les plus brefs délais, selon la charge de travail du service après-vente et la disponibilité des pièces nécessaires.

Vous avez la responsabilité d'aller chercher la moto chez le concessionnaire agréé dès que le service de garantie a été effectué, à vos frais.

Exclusions

Cette Garantie moto H-D ne s'appliquera pas aux motos (ou pièces ou accessoires) :

1. Qui n'ont pas été utilisées ou entretenues conformément aux spécifications figurant dans le manuel du propriétaire ;
2. Véhicules qui ont été utilisés abusivement, négligés, mal utilisés, mal entreposés, utilisés comme véhicules « tout terrain », ou utilisés dans un type quelconque de course ou de compétition.
3. Qui n'ont pas été fabriquées à l'origine en vue de leur utilisation ou vendue en Australie et en Nouvelle-Zélande et qui ne sont pas conformes aux exigences d'homologation de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ;
4. Sur lesquelles des pièces tout terrain ou de course ont été installées pour améliorer les performances ou sur lesquelles des modifications non approuvées ont été effectuées. Ces modifications peuvent annuler toute la garantie ou une partie de la Garantie moto H-D de la nouvelle moto. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

5. Lorsqu'un dommage est causé par, ou si Harley-Davidson n'est pas en mesure de respecter cette Garantie moto H-D en raison de cas de force majeure, guerre, émeute, insurrection, catastrophes naturelles, y compris, mais non limité à, contamination nucléaire, foudre, feux de forêt, tempêtes de poussière, tempêtes de grêle, tempêtes de glace, tremblements de terre, inondations, du fait d'autres circonstances échappant au contrôle de Harley-Davidson.
6. Véhicules qui ont été sujets à un accident, une collision, une chute ou un choc.

Remarque : même si cette Garantie moto H-D ne s'applique pas dans les circonstances évoquées plus haut, il se peut que vous ayez des droits en vertu des législations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, notamment selon la loi australienne relative à la protection des consommateurs en présence de telles circonstances.

Autres restrictions

Cette Garantie moto H-D ne couvre pas :

SERVICE

1. Les pièces et accessoires qui ne sont pas fabriqués par Harley-Davidson, ou tout dommage de la moto causé par l'installation de telles pièces ou de tels accessoires, même si ces pièces et accessoires sont installés sur la moto à la date de l'achat de détail initiale. Une garantie tierce partie séparée peut s'appliquer à ces pièces et accessoires. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.
2. Les pièces et la main-d'œuvre nécessaires pour la maintenance normale, telle qu'elle est recommandée dans le manuel du propriétaire, ou le remplacement des pièces nécessitées par l'usure normale, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : pneus, lubrification, changement d'huile et de filtre, nettoyage du circuit de carburant, entretien de la batterie, révision du moteur, bougies, freins, embrayage, réglage de la chaîne/courroie et remplacement de la chaîne.
3. Les défauts esthétiques ou autres qui proviennent d'un abus par le propriétaire, d'un manque d'entretien correct ou des conditions environnementales (sauf les défauts qui sont causés par des défauts de matériaux d'usine ou de fabrication, lesquels sont couverts par cette Garantie moto H-D pour la durée de la période de garantie).
4. Toute condition esthétique existant au moment de la livraison de détail et qui n'a pas été documentée par le concessionnaire Harley-Davidson agréé avant la livraison.
5. Les défauts ou les dommages de la moto causés par des altérations violant la spécification d'usine de Harley-Davidson, y compris l'installation de pièces et d'accessoires de la concurrence et réalisés en circuit fermé, et l'ajout de charges et de contraintes à la moto, au-delà de celles recommandées par Harley-Davidson.
6. Les dommages causés par l'installation ou l'utilisation de composants qui ne sont pas des pièces Harley-Davidson, même ceux qui sont installés par un concessionnaire agréé, qui ont créé la défaillance d'une pièce Harley-Davidson. Les exemples incluent, mais ne se limitent pas aux composants ou aux logiciels de groupe motopropulseur destinés à améliorer les performances, les systèmes d'échappement, les pneus non approuvés, les kits d'abaissement, les guidons, les pièces d'ajout connectées au système électrique d'usine, les barres de remorquages, etc.

Remarque : même si cette Garantie moto H-D ne couvre pas les circonstances évoquées plus haut, il se peut que vous ayez des droits en vertu des législations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, notamment selon la loi australienne relative à la protection des consommateurs.

Important : Lire attentivement

1. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés sont des propriétaires et gestionnaires indépendants qui peuvent vendre des produits qui ne proviennent pas de Harley-Davidson. Par conséquent, HARLEY-DAVIDSON N'EST PAS RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ OU DE L'ADAPTABILITÉ DE TOUTE PIÈCE, TOUT ACCESSOIRE OU TOUTE MODIFICATION DE CONCEPTION NE PROVENANT PAS DE HARLEY-DAVIDSON POUVANT ÊTRE VENDU ET/OU INSTALLÉ PAR DES CONCESSIONNAIRES HARLEY-DAVIDSON AGRÉÉS, OU DE LA MAIN-D'ŒUVRE DONT LES CONCESSIONNAIRES SONT RESPONSABLES.
2. Cette Garantie moto H-D constitue un contrat entre vous et Harley-Davidson. Elle est séparée de toute garantie que vous pouvez recevoir du concessionnaire Harley-Davidson agréé. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés ne sont pas autorisés à altérer, modifier ou changer d'une façon quelconque les conditions générales de cette Garantie moto H-D.

Tout travail ou remplacement de pièce sous garantie autorisé par Harley-Davidson n'empêchera pas Harley-Davidson d'invoquer ultérieurement toute exclusion selon laquelle Harley-Davidson prend ultérieurement connaissance du fait qu'une exclusion appliquée ou la réclamation de garantie

n'était par ailleurs pas conforme aux modalités de cette Garantie moto H-D.

Facteurs environnementaux

1. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur un composant, une seule fois, dans des conditions applicables. Si un véhicule présente l'un ou l'autre de ces états sur plusieurs composants, la couverture de garantie sera refusée.
2. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur plusieurs composants seulement s'il s'agit du même composant (c.-à-d. les deux rétroviseurs, les deux marchepieds du pilote, etc.)
3. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion et/ou les piqûres sur les roues, sauf si ce problème a été correctement documenté dans la DPQA. Pour les conditions de garantie, veuillez consulter le Guide de qualité esthétique.
4. La garantie ne couvre pas la rouille/corrosion et/ou les piqûres liés à des dommages causés par des débris sur la route, les dangers, la négligence, l'exposition aux produits chimiques ou par un usage abusif ou incorrect de la moto.
5. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion à l'intérieur des réservoirs de carburant.

Le propriétaire est tenu de protéger la moto des dommages esthétiques dus à l'utilisation du véhicule et/ou à l'exposition aux éléments.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT SUR LES MOTOS HARLEY-DAVIDSON DE 2018

La garantie limitée ci-dessous, qui concerne le système de contrôle du bruit, s'ajoute à la GARANTIE LIMITÉE MOTO et la GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CARBURANT. Elle s'applique seulement aux motos Harley-Davidson vendues aux États-Unis.

Harley-Davidson garantit au premier propriétaire ainsi qu'à chaque propriétaire ultérieur que cette moto a été conçue et construite pour qu'elle soit conforme, au moment de sa vente, à la réglementation applicable de l'Agence pour la protection environnementale aux États-Unis (selon des essais conformes à la procédure d'essai de conduite F-76) et qu'elle est dépourvue de vices de matériau, d'usine et de fabrication qui pourraient causer la non-conformité de cette moto avec les normes de ladite Agence pour la protection environnementale aux États-Unis dans un délai d'un (1) an après la date initiale d'achat au détail et de livraison par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, ou un délai d'un (1) an après le [deuxième] anniversaire du dernier jour de l'année du modèle de moto, ou 6.000 km (3730 mi), selon la première échéance. Toute portion restante de cette garantie limitée peut être transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée. Si la moto a été utilisée comme moto de démonstration ou de fonction,

il est possible que la garantie limitée ait commencé ou soit arrivée à expiration avant la date de vente au détail initiale. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE (AUTRE QUE LES GARANTIES LIMITÉES SÉPARÉES DE LA MOTO ET DES ÉMISSIONS) COUVRANT LA MOTO. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION AU BUT RECHERCHÉ SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Certains pays ou régions interdisent les limitations de durée des garanties implicites ; il se peut donc que la limitation ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

La période de garantie limitée commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur au détail ou, si la moto est mise en service en tant que véhicule de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, à la date à laquelle elle est initialement mise en service.

LES POINTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT :

1. Les défaillances qui sont causées par une mauvaise utilisation, une altération ou la non-performance de la maintenance spécifiée dans le manuel du propriétaire.

2. Remplacer, retirer ou modifier une partie du SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT (qui comprend le système d'échappement et l'ensemble d'admission et de filtre à air) par des pièces qui ne sont pas approuvées pour une utilisation légale sur la voie publique.
3. Toute moto sur laquelle le kilométrage du compteur a été changé de telle sorte que son kilométrage ne peut pas être déterminé.
4. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, NI HARLEY-DAVIDSON NI SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE TEMPS, DE DÉSAGRÉMENT, DE PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, DE PERTE COMMERCIALE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

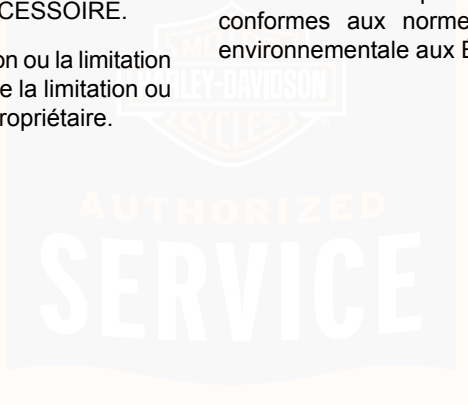
Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Autres droits

Cette garantie limitée confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Recommandations pour la maintenance requise

Il est recommandé que toute maintenance du système de bruit soit effectuée par un concessionnaire Harley-Davidson agréé utilisant des pièces de rechange Harley-Davidson authentiques. La maintenance, le remplacement ou la réparation du système de contrôle du bruit peut être effectuée par un autre service de maintenance ou individu qualifié. Les pièces qui ne sont pas d'origine Harley-Davidson peuvent être utilisées uniquement si ces pièces sont certifiées conformes aux normes de l'Agence pour la protection environnementale aux États-Unis.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CARBURANT SUR LES MOTOS HARLEY-DAVIDSON DE 2018

Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans 49 états

La garantie limitée suivante concerne le système de contrôle des émissions de carburant et s'ajoute à la GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTO et à la GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT ; elle concerne uniquement les motos Harley-Davidson disponibles à la vente, immatriculées et roulant habituellement aux États-Unis. Se reporter à la « DÉCLARATION DE GARANTIE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CALIFORNIE » pour les dispositions de garantie supplémentaires applicables aux motos de Californie.

Harley-Davidson Motor Company garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire suivant que ce véhicule est conçu, construit et équipé de façon à se conformer au moment de la vente à la réglementation applicable de la section 7521 du Titre 42 du Code des États-Unis, et qu'il est dépourvu de vices de matériau et de main-d'œuvre qui causeraient la non-conformité de cette moto à la réglementation applicable, pendant cinq (5) ans après la date d'achat de détail et de livraison initiale par un concessionnaire Harley-Davidson agréé (ou cinq (5) ans après

la date de la première mise en service de la moto, si elle est d'abord mise en service en tant que moto « de démonstration » ou « d'entreprise » avant sa livraison), ou 30.000 km (18641 mi), selon la première échéance. Toute portion restante de cette garantie limitée sera transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE (AUTRE QUE LES GARANTIES LIMITÉES SÉPARÉES ET DE NIVEAUX DE BRUIT) COUVRANT LA MOTO. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION AU BUT RECHERCHÉ SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE.

Certains pays ou régions interdisent les limitations de durée des garanties implicites ; il se peut donc que la limitation ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

La période de garantie limitée commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur au détail ou, si la moto est mise en service en tant que véhicule de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, à la date à laquelle elle est initialement mise en service.

LES POINTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CARBURANT :

1. Les défaillances qui sont causées par une mauvaise utilisation, une modification, des altérations, un accident, des catastrophes naturelles ou la non-performance de la maintenance spécifiée dans le manuel du propriétaire.
2. Les services de maintenance requise (telles que précisés dans le manuel du propriétaire) et les pièces de remplacement (telles que bougies, filtres à carburant et à huile, etc.) utilisés pour la maintenance requise.
3. Toute moto sur laquelle le kilométrage du compteur a été changé de telle sorte que son kilométrage ne peut pas être déterminé.
4. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, NI HARLEY-DAVIDSON NI SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE TEMPS, DE DÉSAGRÉMENT, DE REMORQUAGE DU VÉHICULE, DE PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, DE PERTE COMMERCIALE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Articles couverts par cette garantie des émissions

La garantie du système de contrôle des émissions de carburant peut couvrir les pièces suivantes si le défaut est considéré comme étant en rapport avec les émissions :

- Ensemble de filtre à air
- Arbre à cames
- Bougie
- Bobine d'allumage
- Fils d'allumage
- Soupape à vapeur
- Convertisseur catalytique
- Reniflard du carter moteur
- Capteur MAP
- Capteur TMAP
- Capteur de température d'air d'admission
- Capteur de position du papillon
- Injecteurs de carburant
- Module d'induction ou corps du papillon
- Capteur de température du moteur

- Unité de commande électronique
- Capteurs d'oxygène

Réservoir de carburant (défaillances non esthétiques seulement)

- Fuites
- Séparateur de vapeur de carburant
- Bouchon de carburant

En cas d'utilisation sur les articles suivants : les conduites, colliers, raccords, tube, joints d'étanchéité et visserie de montage.

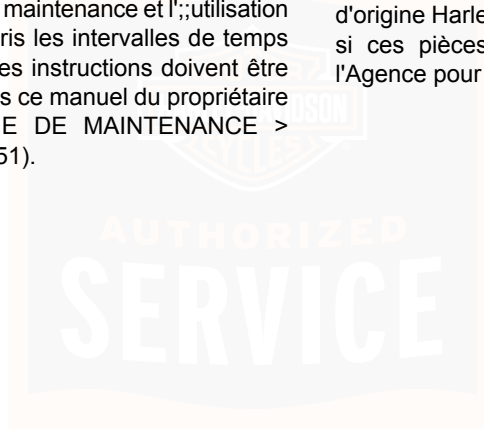
Des instructions détaillées pour la maintenance et l'utilisation correctes de cette moto, y compris les intervalles de temps et/ou de kilométrage auxquels ces instructions doivent être mises en œuvre, se trouvent dans ce manuel du propriétaire sous la rubrique PROGRAMME DE MAINTENANCE > FICHES D'ENTRETIEN (Page 251).

Autres droits

Cette garantie limitée confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Recommandations pour la maintenance requise

Il est recommandé que toute maintenance du système des émissions soit effectuée par un concessionnaire Harley-Davidson agréé utilisant des pièces de rechange Harley-Davidson authentiques. Cependant, la maintenance, le remplacement ou la réparation du système de contrôle des émissions peut être effectuée par un autre service de maintenance ou individu qualifié. Les pièces qui ne sont pas d'origine Harley-Davidson peuvent être utilisées uniquement si ces pièces sont certifiées conformes aux normes de l'Agence pour la protection environnementale américaine.



REMARQUES



DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE

Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans l'état de Californie

Vos droits et obligations au titre de la garantie

Le CARB (bureau des ressources d'air de Californie) et Harley-Davidson Motor Company se font un plaisir de vous expliquer les conditions de garantie du système de contrôle des émissions de carburant sur votre nouvelle moto. En Californie, les nouveaux véhicules motorisés doivent être conçus, construits et équipés en vue de répondre aux strictes réglementations anti-pollution de cet État. Harley-Davidson Motor Company doit garantir le système de contrôle des émissions de carburant équipant votre moto pour les périodes énumérées ci-dessous, à condition que votre moto n'ait pas fait l'objet d'un usage abusif, de modifications non approuvées, de négligence ou d'une maintenance incorrecte.

Votre système de contrôle des émissions de carburant peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique et l'ordinateur du moteur. Il peut également comprendre des tuyaux, des connecteurs et d'autres ensembles en rapport avec les émissions.

En cas de problème couvert par la garantie pendant la période de garantie indiquée ci-dessous, votre concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera votre moto sans frais, diagnostic, pièces et main-d'œuvre compris.

Couverture de la garantie du constructeur

Pendant une période d'utilisation de cinq ans ou de 30.000 km (18641 mi) ans, selon la première échéance, laquelle commence à la date de livraison de la moto au dernier acheteur au détail ou, si la moto est mise en service en tant que moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, la date à laquelle elle est initialement mise en service.

Si une pièce en rapport avec les émissions de votre moto est défectueuse, ladite pièce sera réparée ou remplacée par Harley-Davidson Motor Company. Ceci est votre GARANTIE CONTRE LES DÉFAUTS du système de contrôle des émissions de carburant.

Garanties et responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire de la moto, vous êtes responsable de la réalisation de la maintenance requise indiquée dans votre manuel du propriétaire. Harley-Davidson vous recommande de conserver tous les reçus liés à la maintenance de votre moto, mais ne peut refuser d'honorer la couverture de la garantie relative au système de contrôle des émissions uniquement du fait de l'absence de reçus ou

Garantie de contrôle des émissions pour la Californie 241

de votre manquement à veiller à la réalisation de l'ensemble du programme de maintenance.

Vous avez la responsabilité de présenter votre moto à un concessionnaire Harley-Davidson agréé dès qu'un problème survient. Les réparations visées par la garantie doivent être réalisées dans un délai raisonnable ne devant pas dépasser 30 jours.

En tant que propriétaire de la moto, vous devez également avoir connaissance du fait que Harley-Davidson peut refuser d'honorer la couverture de la garantie si votre moto ou une pièce est défectueuse en raison d'un usage abusif, d'une négligence, d'une maintenance incorrecte ou de modifications non approuvées.

Pour toute question sur vos droits et responsabilités au titre de la garantie, veuillez contacter le service clientèle Harley-Davidson au 1-800-258-2464 (États-Unis uniquement) ou au 1-414-343-4056, ou contactez le CARB (bureau des ressources d'air de Californie) au 9528 Telstar Ave., El Monte, California 91731.

Modalités de garantie supplémentaires

La période de garantie commence à la date de livraison de la moto au dernier acheteur ou, si la moto est mise en service en tant que véhicule de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, à la date à laquelle elle est initialement mise en service.

Le système de contrôle des émissions de carburant de chaque nouvelle moto Harley-Davidson a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces authentiques Harley-Davidson et munie de telles pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation sur le contrôle des émissions en Californie.

Nous vous recommandons d'amener votre moto chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé en vue d'effectuer des réparations en vertu de la présente garantie. Ce concessionnaire disposera de mécaniciens dûment formés et de pièces Harley-Davidson authentiques. Toutefois, en cas « d'urgence » (tel que défini ci-dessous), les réparations peuvent être réalisées dans n'importe quel établissement disponible fournissant des prestations d'entretien ou par le propriétaire, au moyen de n'importe quelle pièce de rechange. Un concessionnaire Harley-Davidson agréé qui n'est pas raisonnablement disponible ou une pièce qui n'est pas disponible dans un délai raisonnable (ne dépassant pas 30 jours à compter de la date à laquelle la moto est présentée initialement à un concessionnaire Harley-Davidson en vue d'une réparation) constitue une urgence. Harley-Davidson remboursera ces réparations au propriétaire, y compris le diagnostic, seulement s'il a pu être établi que les réparations sont prises en charge en vertu de la présente garantie du système de contrôle des émissions de carburant. Néanmoins, le remboursement des pièces Harley-Davidson ne dépassera pas notre prix de vente au détail suggéré pour toutes les pièces sous garantie remplacées et notre remboursement au

titre de la main-d'œuvre sera limité aux temps alloués recommandés pour effectuer des réparations du système de contrôle des émissions de carburant au taux horaire correspondant à la situation géographique en question.

Pour obtenir un remboursement de la part de Harley-Davidson pour les réparations d'urgence de ce type, vous devez conserver toutes les pièces défectueuses et les reçus d'origine, afin de pouvoir les présenter à un concessionnaire Harley-Davidson agréé qui se chargera de les inspecter. Harley-Davidson vous recommande d'amener votre moto à un concessionnaire agréé en vue d'effectuer une inspection et de veiller à ce que les réparations d'urgence soient effectuées correctement.

Rappel : l'utilisation de pièces de rechange qui ne proviennent pas de Harley-Davidson peut nuire à l'efficacité du système de contrôle des émissions de carburant ou endommager de quelque autre façon votre moto. Si des pièces autres que des pièces Harley-Davidson authentiques sont utilisées pour la maintenance, le remplacement ou la réparation de composants affectant le contrôle des émissions, vous devez obtenir des garanties écrites selon lesquelles ces pièces ne provenant pas de Harley-Davidson sont garanties comme étant d'une qualité égale aux pièces Harley-Davidson authentiques par le fabricant, à la fois au niveau de leur performance et de leur durabilité. L'utilisation de pièces de rechange ne provenant pas de Harley-Davidson ne rend pas nulle la garantie existante, le cas échéant, d'autres

composants Harley-Davidson, sauf si les pièces ne provenant pas de Harley-Davidson entraînent des dommages des pièces sous garantie ou si elles donnent lieu à la création d'une moto non conforme en matière d'émissions. Toutefois, HARLEY-DAVIDSON N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ AU TITRE DE CETTE GARANTIE POUR CE QUI EST DE TOUTE PIÈCE QUI N'EST PAS UNE PIÈCE HARLEY-DAVIDSON AUTHENTIQUE, sauf si des pièces Harley-Davidson entraînent des dommages de pièces qui ne sont pas des pièces Harley-Davidson authentiques.

Ce qui est couvert par cette garantie des émissions

Le système de contrôle des émissions de carburant couvre uniquement les « pièces garanties » suivantes :

- Ensemble de filtre à air
- Arbre à cames
- Bougie
- Bobine d'allumage
- Fils d'allumage
- Soupape à vapeur
- Convertisseur catalytique
- Reniflard du carter moteur

- Capteur MAP
- Capteur TMAP
- Capteur de température d'air d'admission
- Capteur de position du papillon
- Injecteurs de carburant
- Module d'induction ou corps du papillon
- Capteur de température du moteur
- Unité de commande électronique
- Capteurs d'oxygène
- Absorbeur de vapeurs d'essence
- Soupape de commande de purge

Réservoir de carburant (défaillances non esthétiques seulement)

- Fuites
- Séparateur de vapeur de carburant
- Bouchon de carburant

En cas d'utilisation sur les articles suivants : les conduites, colliers, raccords, tube, joints d'étanchéité et visserie de montage.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie des émissions

Cette garantie du système de contrôle des émissions de carburant ne couvre pas :

Les mauvais fonctionnements de toute « pièce garantie » causés par l'une des raisons suivantes : usage abusif, utilisation incorrecte, modification ou altération non approuvée, modification délictuelle, débranchement ou maintenance incorrecte ou non-performance de la maintenance. La garantie ne couvre pas non plus le remplacement des pièces énumérées au cas où le véhicule a été rendu non conforme en matière de contrôle des émissions dans l'État de Californie du fait des actions indiquées ci-dessus.

Les dommages résultant d'un accident, de catastrophes naturelles ou d'autres événements hors du contrôle de Harley-Davidson.

La réparation ou le remplacement des « pièces garanties » dont le remplacement est prévu avant 30.000 km (18641 mi), une fois que ces pièces ont été remplacées au premier intervalle de remplacement dans le cadre des services de maintenance requise.

Les réparations et les entretiens effectués par toute personne autre qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé (sauf en cas d'urgence, tel que défini ci-dessus).

Les pertes de temps, désagréments, pertes d'utilisation de la moto, remorquages du véhicule, pertes commerciales et/ou dommages accessoires.

Les réparations de toute moto sur laquelle le kilométrage du compteur a été changé de telle sorte que son kilométrage ne peut pas être déterminé.



Garantie de contrôle des émissions pour la Californie 245

REMARQUES



GARANTIE LIMITÉE DE LA RADIO DE 2018

Dans des conditions de fonctionnement et d'entretien normales, Harley-Davidson garantit la radio Harley-Davidson contre tout défaut de matériau et de main-d'œuvre pour une période de vingt-quatre (24) mois à compter (a) de la date d'achat initiale de la moto sur laquelle la radio est montée ; ou (b) du troisième anniversaire du dernier jour de l'année modèle de la moto sur laquelle la radio est montée. Toute portion restante de cette garantie limitée peut être transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée. Si la moto a été utilisée comme moto de démonstration ou de fonction, il est possible que la garantie limitée ait commencé ou soit arrivée à expiration avant la date de vente au détail initiale. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

La présente garantie limitée ne couvre pas les défauts ou dommages résultant de l'usage abusif, d'une utilisation incorrecte ou d'un montage incorrect, ni les radios montées sur des motos enregistrées auprès de Harley-Davidson comme véhicules de collection. Les radios avec écran tactile ont un film de protection remplaçable. Les dommages causés à la radio par une utilisation sans la protection d'écran ne sont pas couverts par la garantie. La protection d'écran est une pièce d'usure remplaçable qui peut s'acheter chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé. L'usure ou la détérioration du protecteur d'écran n'est pas couverte par la

garantie. Cette garantie ne couvre pas non plus les problèmes de synchronisation ou les dysfonctionnements de la radio causés par un téléphone ou autre périphérique de stockage média (MP3, clé USB, etc.) non compatible. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations. L'utilisation de pièces de rechange des marques concurrentes peut annuler tout ou partie de la garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas les réparations dans certaines conditions. En voici quelques exemples :

- Perte de données, logiciels ou supports multimédias personnels.
- Incapacité à offrir un environnement d'installation adéquat.
- Dommages causés par une utilisation anormale, une modification non autorisée, des virus informatiques ou l'installation de logiciels, de périphériques ou de pièces jointes non autorisés ; l'utilisation d'appareils ou de mises à niveau non autorisés, non approuvés ou incompatibles ; le mauvais fonctionnement d'un téléphone portable ou d'un appareil multimédia numérique, y compris une réception de signal insuffisante par l'antenne externe, des virus ou tout autre problème logiciel.

Pour obtenir un service au titre de la garantie, retourner à un concessionnaire Harley-Davidson agréé la moto avec le système audio intact, aux frais du propriétaire, pendant la période de garantie limitée. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés devraient être en mesure d'offrir le

service de garantie pendant les heures normales d'ouverture, selon la charge de travail de leur service après-vente et la disponibilité des pièces nécessaires.

Le recours pour rupture de cette garantie est expressément limité à la réparation ou au remplacement (**qui peut inclure le remplacement par une radio remise à neuf**), gratuit en ce qui concerne les pièces et la main-d'œuvre, de toute pièce qui s'avère être défectueuse. IL N'INCLUT PAS LA RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES, COÛTS OU FRAIS ACCESSOIRES, Y COMPRIS LA PERTE DE TEMPS, L'INCOMMODITÉ, LA PERTE COMMERCIALE OU LA PERTE D'UTILISATION DU VÉHICULE, CAUSÉS PAR TOUTE PIÈCE QUI S'AVÈRE DÉFECTUEUSE.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE COUVRANT LA MOTO. TOUTE GARANTIE IMPLICITE CONCERNANT CETTE RADIO, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU

D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST EXPRESSÉMENT LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, HARLEY-DAVIDSON ET SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE TEMPS, INCOMMODITÉ, PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, PERTE COMMERCIALE OU TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Autres droits

Cette garantie confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.



GARANTIE LIMITÉE RADIO 2018 POUR L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Vos droits de consommateur

Les avantages qui vous sont conférés en vertu de cette Garantie radio H-D sont des avantages supplémentaires et ils ne diminuent en rien d'autres droits et recours dont vous pouvez bénéficier en ce qui concerne la radio ou son installation en vertu du droit australien et néo-zélandais, notamment les lois sur la protection des consommateurs.

En Australie, nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues aux termes de la loi relative à la protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une indemnisation pour toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisibles. Vous avez également le droit de bénéficier d'une réparation ou d'un remplacement des marchandises si la qualité desdites marchandises n'est pas acceptable et si la défaillance n'est pas une défaillance majeure.

En Nouvelle-Zélande, nos marchandises sont également fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues aux termes de la loi sur la protection du consommateur en Nouvelle-Zélande.

Garantie

Cette garantie est fournie par Harley-Davidson, Motor Company, P.O. Box 653, Milwaukee, Wisconsin 53201, États-Unis, téléphone : +1 (414) 343-4056, (« Harley-Davidson »).

Harley-Davidson garantit qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera ou remplacera votre radio Harley-Davidson qui présenterait des vices de matériaux d'usine ou de main-d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien au cours de la période de garantie définie ci-dessous.

Une réparation ou un remplacement constituera la seule obligation de Harley-Davidson et votre seul recours en vertu de cette Garantie radio H-D. Toutefois, il se peut que vous ayez d'autres droits en vertu de la législation en vigueur en Australie et en Nouvelle-Zélande, comme décrit ci-dessus.

Remarque : les marchandises présentées en vue d'une réparation peuvent être remplacées par des marchandises remises à neuf du même type plutôt qu'être soumises à des réparations. Des pièces remises à neuf peuvent être utilisées pour réparer des marchandises.

Période de garantie

La période de garantie correspond à une période de vingt-quatre (24) mois, à compter :

(a) de la date de livraison de la moto sur laquelle la radio est installée par un concessionnaire Harley-Davidson agréé au premier acheteur au détail ou

(b) du troisième anniversaire du dernier jour de l'année-modèle de la moto sur laquelle la radio est montée (si elle n'est pas vendue à un acheteur au détail avant cette date).

Toute portion restante de cette Garantie radio H-D peut être transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée. Voir la section COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE de ce manuel du propriétaire pour toute information concernant les notifications de changement de propriétaire.

Remarque : si la moto a été utilisée comme moto de démonstration ou de fonction, il est possible que la garantie ait commencé ou soit arrivée à expiration avant la date de vente au détail initiale. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

Exclusions

La présente Garantie radio H-D ne couvre pas les défauts ou dommages résultant de l'usage abusif, d'une utilisation incorrecte ou d'un montage incorrect, ni les radios montées

sur des motos enregistrées auprès de Harley-Davidson comme véhicules de collection. Les radios avec écran tactile ont un film de protection remplaçable. Les dommages causés à la radio par une utilisation sans la protection d'écran ne sont pas couverts par la garantie. La protection d'écran est une pièce d'usure remplaçable qui peut s'acheter chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé. L'usure ou la détérioration du protecteur d'écran n'est pas couverte par la garantie. Cette garantie ne couvre pas non plus les problèmes de synchronisation ou les dysfonctionnements de la radio causés par un téléphone ou autre périphérique de stockage média (MP3, clé USB, etc.) non compatible. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

Obtention d'un service de garantie

Pour obtenir un service de garantie, retourner à un concessionnaire Harley-Davidson agréé la moto avec le système audio intact, aux frais du propriétaire, pendant la période de garantie.

Le réseau de concessionnaires agréés Harley-Davidson est vaste et il continue de s'étendre. Pour obtenir les coordonnées actuelles de votre concessionnaire agréé le plus proche, visitez notre site Internet à l'adresse www.h-d.com.au.

FICHES D'ENTRETIEN

APPLICABILITÉ	
<input type="checkbox"/>	• JAPON

Intervalles d'entretien régulier

▲ AVERTISSEMENT

Effectuer les procédures d'entretien et de maintenance indiquées dans le tableau des intervalles d'entretien périodiques. Un manque de maintenance périodique aux intervalles recommandés peut affecter la sécurité du fonctionnement de la moto, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00010a)

▲ AVERTISSEMENT

Si la moto est conduite dans des conditions difficiles (froid sévère, chaleur extrême, environnement très poussiéreux, routes très endommagées, dans de l'eau stagnante, etc.), effectuer la maintenance régulière à des intervalles plus fréquents pour assurer le bon fonctionnement de la moto. Si la moto n'est pas maintenue, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00094a)

Un entretien régulier doit être effectué à des intervalles spécifiques pour que votre nouvelle motocyclette Harley-Davidson continue à fonctionner à une performance de pointe et pour maintenir la garantie de votre nouvelle motocyclette en vigueur. Votre concessionnaire Harley-Davidson agréé est la personne qui sait le mieux comment entretenir votre moto en suivant des méthodes et en utilisant du matériel approuvés par l'usine, garantissant une parfaite qualité de travail.

Certaines opérations de maintenance sont prévues au moins une fois par an, même si l'intervalle de kilométrage suivant n'a pas encore été atteint. Dans des conditions d'utilisation difficiles, il se peut que certaines opérations de maintenance doivent être effectuées plus fréquemment. Se reporter à Tableau 37 .

REMARQUE

- *L'utilisation des pièces et des procédures d'entretien autres que celles approuvées par Harley-Davidson peut annuler la garantie limitée. Toute altération des composants du système de contrôle de l'émission tels que le système d'admission et d'échappement, peut constituer une violation des lois de véhicules à moteur.*

- Certains pays, comme le Brésil, pourraient exiger que tout entretien régulier soit effectué par un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour que la garantie limitée reste en vigueur. Consulter votre concessionnaire Harley-Davidson agréé.
- Certains pays, comme le Brésil, exigent des opérations supplémentaires de maintenance régulière annuelle (ou semi-annuelle) pour que la garantie limitée reste en vigueur et/ou pour assurer la conformité avec les réglementations sur les véhicules. Consulter votre concessionnaire Harley-Davidson agréé et vérifier les réglementations sur les motos dans votre pays pour connaître les exigences locales.
- Après avoir atteint l'intervalle d'entretien final, répéter le programme d'entretien en commençant à l'intervalle de 8.000 km (5.000 mi). Se reporter à Tableau 37 .
- Lorsqu'un véhicule est en maintenance, toujours vérifier et appliquer, le cas échéant, les rappels de sécurité et les programmes de produit.
- Lorsqu'un véhicule est en maintenance, toujours vérifier que le dernier étalonnage est posé.

Tableau 37. Intervalles d'entretien régulier : FLHXSE Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Vérifier le fonctionnement de l'équipement électrique et des commutateurs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier la pression du pneu avant et inspecter la bande de roulement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	6
Vérifier le niveau du liquide de frein avant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier la teneur en humidité du liquide d'embrayage et du liquide de frein avant DOT 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1 et 6

Tableau 37. Intervalles d'entretien régulier : FLHXSE Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Rechercher la présence éventuelle de fuites, de contact ou d'abrasion au niveau du système de liquide d'embrayage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	7
Vérifier le couple de serrage des vis du boîtier commutateur de fixation des commandes de guidon	X		X		X		X		X		X	1, 4, 6
Vérifier le couple de serrage de la vis de bride de guidon du support de levier d'embrayage.	X		X		X		X		X		X	1, 4, 6
Vérifier le couple de serrage de la vis de bride de guidon du maître-cylindre.	X		X		X		X		X		X	1, 4, 6
Inspecter, lubrifier et régler les roulements de colonne de direction						X					X	1, 2
Inspecter le filtre à air et effectuer l'entretien nécessaire		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	3
Remplacer l'huile moteur et le filtre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	3, 6
Remplacer le lubrifiant du carter de chaîne primaire	X		X		X		X		X		X	3
Remplacer le lubrifiant de transmission	X				X				X			3

Tableau 37. Intervalles d'entretien régulier : FLHXSE Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETEENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Inspecter les conduites d'huile et le système de freinage pour déceler fuites, contacts ou abrasion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1 et 6
Inspecter les conduites et les raccords de carburant pour déceler d'éventuelles fuites, des contacts ou de l'abrasion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1 et 6
Vérifier le niveau du liquide de frein arrière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier la teneur en humidité du liquide de frein arrière DOT 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1 et 6
Systèmes de frein et d'embrayage	Nettoyer les systèmes de freinage et d'embrayage et remplacer les liquides de frein hydraulique DOT 4 et d'embrayage tous les deux ans, ou plus fréquemment si la teneur en humidité est supérieure ou égale à 3 %.											1
Inspecter l'usure des disques et des plaquettes de frein	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier le couple de serrage de l'écrou d'axe avant	X		X		X		X		X		X	1, 4, 6
Inspectez et lubrifiez la béquille latérale.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1, 3
Vérifier, ajuster et lubrifier (avec du produit HARLEY LUBE (LUBRIFIANT HARLEY)) les commandes de frein et d'embrayage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier la pression du pneu arrière et inspecter la bande de roulement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	6

Tableau 37. Intervalles d'entretien régulier : FLHXSE Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Inspecter et régler la courroie d'entraînement et les pignons	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Vérifier le couple de serrage de l'écrou d'axe arrière	X		X		X		X		X		X	1, 4, 6
Inspecter le système d'échappement pour déceler fuites et fissures ou voir si des fixations ou pare-chaaleur d'échappement sont desserrés ou absents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	3
Batterie	Vérifier la batterie et le couple de serrage des bornes et nettoyer les connexions tous les ans. Lubrifier les bornes avec du produit ELECTRICAL CONTACT LUBRICANT (LUBRIFIANT DE CONTACT ÉLECTRIQUE)											6
Bougies	Remplacer les bougies tous les deux ans ou tous les 48.000 km (30000 mi), selon la première échéance.											
Remettre en état la fourche avant											X	1, 5
Filtre à carburant	Remplacer le filtre à carburant tous les 161.000 km (100000 mi).											1, 3
Silentblocs de pignon arrière	Inspecter les isolants de pignon arrière pour déceler des traces d'usure lors de chaque changement du pneu arrière.											
Faire un essai sur route pour vérifier le fonctionnement des composants et des systèmes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
REMARQUES :	<ol style="list-style-type: none"> À faire réaliser par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, à moins de disposer des outils appropriés et des données d'entretien et d'être un mécanicien qualifié. Démonter, lubrifier et inspecter tous les 40.000 km (25000 mi). Effectuer la maintenance plus fréquemment dans des conditions d'utilisation difficiles (comme des températures extrêmes, des environnements poussiéreux, des routes montagneuses ou difficiles, un entreposage prolongé, des utilisations sur une courte distance, une circulation marche/arrêt intensive ou si le carburant est de pauvre qualité). Pour obtenir des instructions sur le couple de serrage, voir les Méthodes de travail en atelier dans le manuel d'entretien. Démonter, inspecter et remettre en état les fourches et remplacer l'huile de fourche tous les 80.000 km (50000 mi). Effectuer chaque année ou aux intervalles spécifiés, selon la première échéance. Le niveau du liquide d'embrayage monte à mesure que l'embrayage s'use. 											

Fiches de maintenance

Conserver une fiche pour chaque entretien. Se reporter à Tableau 38 .

Tableau 38. Fiches de maintenance du propriétaire

INTERVALLE D'ENTRETIEN EN KILOMÈTRES (MILLES)	DATE	NUMÉRO DU DÉTAILLANT	NOM DU TECHNICIEN	SIGNATURE DU TECHNICIEN
1.600 km (1.000 mi)				
8.000 km (5.000 mi)				
16.000 km (10.000 mi)				
24.000 km (15.000 mi)				
32.000 km (20.000 mi)				
40.000 km (25.000 mi)				
48.000 km (30.000 mi)				
56.000 km (35.000 mi)				
64.000 km (40.000 mi)				
72.000 km (45.000 mi)				
80.000 km (50.000 mi)				

DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN

Se rendre chez un concessionnaire Harley-Davidson pour acheter un manuel d'entretien ou des pièces de moto. Les manuels autorisés par l'usine représentent la source d'informations la plus complète et détaillée après le concessionnaire Harley-Davidson. Voir Tableau 39.

Tableau 39. Documentation sur l'entretien : FLHXSE 2018

DOCUMENT	NUMÉRO DE PIÈCE
Manuel du propriétaire de la Boom! Box	99464-17
Manuel d'entretien des modèles Touring	94000451
Supplément au manuel d'entretien des modèles FLHXSE	94000457
Manuel de diagnostic électrique des modèles Touring	94000505

Tableau 39. Documentation sur l'entretien : FLHXSE 2018

DOCUMENT	NUMÉRO DE PIÈCE
Catalogue de pièces des modèles FLHXSE	94000448
Les numéros de publications mentionnés font référence aux manuels en anglais. D'autres langues sont disponibles chez les concessionnaires Harley-Davidson.	

INFORMATIONS CONCERNANT LES MARQUES DÉPOSÉES DE H-D U.S.A., LLC

Bar & Shield, Boom!, Cross Bones, Cruise Drive, CVO, Digital Tech, Digital Technician, Digital Technician II, Dyna, Electra Glide, Evolution, Fat Bob, Fat Boy, Forty-Eight, Glaze, Gloss, H-D, H-Dnet.com, Harley, Harley-Davidson, HD, Heritage Softail, Iron 883, Low Rider, Milwaukee-Eight, Night Rod, Nightster, Night Train, Profile, Reflex, Revolution, Road Glide, Road King, Road Tech, Rocker, Screamin' Eagle, Seventy-Two, Softail, Sportster, Street Glide, Street Rod, Sun Ray, Sunwash, Super Glide, SuperLow, Supersmart,

Switchback, SYN3, TechLink, TechLink II, TechLink III, Tour-Pak, Tri Glide, Twin Cam 88, Twin Cam 88B, Twin Cam 96, Twin Cam 96B, Twin Cam 103, Twin Cam 103B, Twin Cam 110, Twin Cam 110B, Twin-Cooled, Ultra Classic, V-Rod, VRSC et Harley-Davidson Genuine Motor Parts et Genuine Motor Accessories sont des marques déposées de H-D U.S.A., LLC.

MARQUES DE PRODUITS DÉPOSÉES

Apple, Alcantara S.p.A., Allen, Amp Multilock, Android Auto, Bluetooth, Brembo, CarPlay, City Navigator, Delphi, Deutsch, Dual Lock, Dunlop, Dynojet, Fluke, G.E. Versilube, Garmin, Google LLC, Gunk, Heli-Coil, Hydroseal, Hylomar, iPhone, iPod, Kevlar, Lexan, Loctite, Lubriplate, Keps, K&N, Magnaflux, Marson Thread-Setter Tool Kit, MAXI fuse, Molex, Michelin, MPZ, Multilock, nano, NGK, Novus, Packard, Pirelli, Permatex, Philips, PJ1, Pozidriv, Road Tech, Robinair, S100, Sems, Siri, SiriusXM, Snap-on, Teflon, Threadlocker, Torca, Torco, TORX, Tufoil, Tyco, Ultratorch, Velcro, X-Acto et XM Satellite Radio sont des marques déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.



REMARQUES



Index

A

Accessoires.....	215,216
Agence fédérale des États-Unis chargée de la sécurité routière.....	220
Alarme.....	108
Alignement du phare.....	166
Amortisseurs.....	162
Applications d'huile.....	150
Arrêt du moteur.....	125
Articles de première qualité.....	23

B

Bagages.....	14,92
Batterie.....	110,169,177,180
Bougies.....	162
Béquille latérale.....	84,85
Béquille latérale.....	84

C

Caractéristiques du fléchissement de la courroie d'entraînement.....	146
Carburant.....	34,52,85

Carburant.....	34
Carter de chaîne primaire.....	25,142,143
Carénages inférieurs.....	99
Changement de vitesse.....	125
Changement du lubrifiant de transmission.....	140
Changement d'huile moteur.....	135
Charge de la batterie.....	169
Charge de la batterie.....	169
Codes VIN.....	21
Commande des gaz électronique (ETC).....	76
Commandes.....	58,79
Commandes de guidon.....	58
Commutateur d'accessoires.....	69
Compartment multimédia.....	74
Connecteurs des écouteurs.....	76
Consignes concernant les accessoires et la charge transportée.....	5,14
Consignes concernant les accessoires et la charge transportée.....	14
Consignes de sécurité de fonctionnement.....	5
Contrôles de l'évaporation du carburant pour la Californie.....	218
Coordonnées du propriétaire.....	220
Courroie d'entraînement.....	146
Couvercles latéraux.....	181
Couverture de garantie.....	216

Index

Cuir.....204

D

Disjoncteur de courant.....110,182
Documentation sur l'entretien.....256
Définitions de sécurité.....1
Démarrage du moteur.....40,121,123
Dépannage.....49,111,209,211,211,
212, 213

E

EITMS.....123
Embrayage.....150
Embrayage hydraulique.....150
Entreposage.....191
Entreposage de la moto.....191
Entretien des roues.....206
Entretien du cuir.....204
Entretien du cuir et du vinyle.....204
ETC.....76

F

Feux de direction.....49,58,168
Feux de détresse.....105
Filtre à air.....163
Fonctionnement.....76,79,119,123,125
Freins.....58,79,82,151,212
Fusibles.....110,182
Fusibles et relais.....110,182

G

Garantie.....216,217,219,221
GAWR.....14
GAWR/GVWR.....14
GVWR.....14

H

Haut-parleurs.....203
Huile de fourche avant.....150
Huile moteur.....49,130,132,135,138
Huile moteur et filtre.....135

Index

I

Importer une moto.....	220
Indicateur de renversement.....	52
Indicateurs lumineux.....	49
Indice d'octane.....	34
Informations du propriétaire.....	3
Informations sur la charge AGM.....	169
Instruments.....	46,49,52,72,85
Intervalles d'entretien.....	251

L

L'agence fédérale des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA).....	220
Lavage.....	201
Liquide de refroidissement.....	25
Liste de vérification avant la conduite.....	119
Localisateur de concessionnaire.....	219
Lubrification.....	149
Lubrification du carter de chaîne primaire.....	142
Lubrification du châssis.....	149
Lubrification en hiver.....	138

M

Maintenance.....	129,130,132,135,140,146,149,150,150,150,151,162,162,163,166,169,217,251
Maintenance en cours de rodage.....	130
Manuel.....	1
Marche arrière.....	58
Marques déposées.....	257,257
Message « No Fob » (Porte-clés absent).....	52
Mode transport.....	109
Moteur.....	125,209

N

Nettoyage.....	195,201,203,204,205,206,208
Nettoyage du pare-brise.....	208
Nettoyer.....	201
NIV.....	21
Niveau d'huile.....	132
Numéro d'identification de véhicule.....	21
Numéro d'identification de véhicule (VIN).....	21
Numéro de téléphone du localisateur de concessionnaire.....	219

Index

P	
Pare-brise.....	208
Phare.....	49,58,166
Pièces de rechange d'usine.....	218
Pièces et accessoires Genuine Motor.....	215
Pneus.....	29,32,156,158,159
Poignée de commande des gaz.....	58
Polissage.....	201
Porte-clés à télécommande.....	37
Poussoirs hydrauliques.....	150
Prise de courant.....	97
Produits de nettoyage de moto.....	195
Protection électrique.....	182
Pédale de sélection de vitesse talon/pointe.....	77
R	
Radio.....	203
Remplacement des bougies.....	162
Remplacement des pneus.....	159
Repose-pieds, passager.....	83
Rodage.....	130
Roues.....	206
Roulements de fourche avant.....	151
Règles de conduite de rodage.....	118
Règles de la sécurité routière.....	13
Réglage des rétroviseurs.....	89
Réglage du phare.....	166
Réglementation sur le bruit EPA.....	219
Réglementations FCC.....	112,114
Régulateur de vitesse.....	58,66
Rétroviseurs.....	89
S	
Sacoches.....	93
Selle.....	187
Service clientèle.....	2
Soins et nettoyage.....	203
Spécifications.....	25,34,130,146
Système audio avancé.....	58
Système d'infodivertissement.....	70
Système d'infodivertissement Boom! Box.....	72
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS, Tire Pressure Monitoring System).....	32,72
Système de contrôle du bruit.....	17
Système de freinage antiblocage (ABS).....	13

Index

Système de gestion de la température de ralenti du moteur (EITMS).....	123	Évent de carénage.....	98
Système de sécurité.....	37,101,101,104,105, 108, 109, 109, 110, 110, 111		
Système Smart Security.....	110,110,111		
Système électrique.....	211		
Sécurité.....	14,17,129		

T

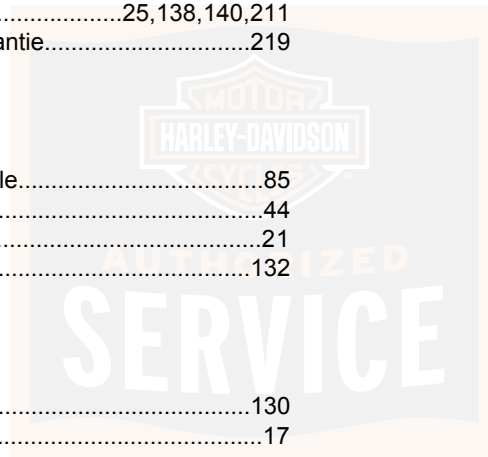
Transmission.....	25,138,140,211
Travaux de réparation sous garantie.....	219

V

Verrouillage de la béquille latérale.....	85
Verrous électriques.....	44
VIN.....	21
Vérification de l'huile moteur.....	132

É

Élimination et recyclage.....	130
Étiquettes.....	17



REMARQUES

